DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11857 — 4,60 F — DIMANCHE 13-LUNDI 14 MARS 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Les leçons politiques et économiques des élections municipales

« La course se fait jusqu'en 1986 », a rappelé le premier ministre. Après les élections municipales, dont le second tour a lieu le 13 mars, la majorité a désormais trois ans devant elle – 1986 est la date prévue pour le scrutin législatif – pour redresser l'économie et retrouver le chemin du succès politique. La poursuite de ces deux objectifs passe peut-être par l'instauration d'un dialogue plus serein sur les questions économiques.

Davantage de réalisme

Le choix est-il entre l'échec politique et l'échec économique ? Tel est, grossièrement schématisé, le cœur du débat ouvert à gauche, sans attendre les résultats du second tour des élections municipales. Même si ce second tour venait à corriger la tendance du premier, la question mérite en effet d'être posée. Ne serait-ce que parce que la gauche est surtout en recul dans les très grandes villes, c'est-à-dire là où l'enjeu local pâtit de l'extrême politisation du scrutin. Non que tout soit négatif : les vieux bastions S.F.I.O. du Nord et du Midi continuent, certes, de s'effriter ; de même le « communisme municipal » est-il mis à mal : le P.C.F. est en difficulté au second tour à Saint-Etienne, à Béziers, à Nîmes.

Mais, dans les villes moyennes, le P.S. continue de renforcer son implantation. Dans ce contexte, le pouvoir est toujours libre de calquer son attitude sur celle de ses prédécesseurs : au lendemain du cuisant échec de la majorité en 1977, M. Giscard d'Estaing avait renommé M. Barre pour mener une même politique. Mais la gauche est, par nature, davantage portée à l'autocritique. En outre, le président de la République est lui-même toujours attentif aux messages du suffrage universel. Son premier geste, chaque lundi matin, une fois lue la presse – il se dit lui-même « papivore », – est d'éplucher les résultats des élections cantonales partielles. Enfin une tradition bien établie au P.S. veut que les lendemains d'échecs électoraux soient propices à l'ouverture des débats internes.

Donc il y aura débat. Au demeurant, le dilemme est inchangé pour la gauche. Que s'est-il passé ? le « décrochage » de l'opinion, après, il est vrai, un premier échec aux élections cantonales de mars 1982, est surtout sensible à partir de l'été 1982. C'est-à-dire au lendemain de l'adoption d'une politique de rigueur. Autrement dit, les voies de la réussite économique conduisent à des revers politiques. Comment, dès lors, retrouver le chemin du succès politique, lorsqu'on fait l'analyse que l'échec procède d'une défection d'une partie de l'électorat populaire ? la solution de facilité serait de prendre en marche le train de la reprise, si celle-ci se produit, quitte à compromettre l'assainissement de l'économie.

Mais l'économie n'est pas seule en cause. Tout se passe comme si la gauche était, sinon victime, du moins mal récompensée d'avoir agi pour l'essentiel selon ses convictions. La décentralisation ? Elle va surtout profiter aux élus de l'opposition. Les réformes sociales ? Hormis la retraite à soixante ans, trop récente pour produire ses effets, elles ont été présentées de façon telle que l'opposition a pu faire campagne sur le thème de la « régression sociale ». Le discours (globalement) libéral sur la sécurité et l'immigration ? (lire l'article de Patrick Jarreau). Ce sont les élus de gauche eux-mêmes qui constatent, sur le terrain, que le langage de l'opposition est plus « populaire », à tous les sens du terme.

Bref, la gauche va devoir, dans le difficile équilibre entre les convictions et le réalisme, mettre davantage l'accent sur le réalisme. *« Un réalisme plus profond »*, selon M. Lionel Jospin.

Le réalisme, dans l'ordre économique, cela signifie l'adoption rapide d'un train de mesures réputées impopulaires, destinées à permettre la résorption rapide du déficit extérieur. Mesures qui s'ajoutent à celles qui, inscrites au budget de 1983, ne doivent entrer en application qu'à compter du mois d'avril (taxes sur les alcools et les tabacs, prélèvement sur les compagnies pétrolières, forfaits hospitaliers, etc., sans omettre les augmentations de tarifs publics).

Dans ce contexte, la marge de manœuvre du chef de l'Etat est réduite : le recul de la majorité aux élections municipales l'affaiblit *ipso facto* même s'il est lui-même épargné ; l'opposition peut être tentée de relancer la querelle de la légitimité, et créer ainsi un climat psychologique défavorable, rendant plus difficile à tenir la « ligne de crête » économique.

Mieux vaut, dans ces conditions, agir vite et fort, en effet, comme l'intention en est prêtée au chef de l'Etat. Mieux vaut que les mesures difficiles soient prises sans tarder : elles épuiseront ainsi leurs effets impopulaires avant que ne survienne l'échéance décisive de 1986.

La durée, telle est bien l'arme décisive sur laquelle compte le président de la République. Il a maintenant trois ans devant lui, avec l'idée que les Français, y compris ceux qui se réclament de la gauche, sont peut-être plus soucieux d'être fermement guidés que d'être *« gouvernés autrement »*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les progrès du dialogue

La campagne des élections municipales a de nouveau démontré l'extrême pauvreté en France du débat sur les questions économiques. Encore le mot pauvreté paraît impropre puisqu'il implique qu'un débat existe. La vérité force à dire qu'on n'en a pas trouvé la moindre trace depuis des semaines. Pas un mot notamment de cette question essentielle que nous posent les projets de réduction de la durée du travail et de partage des revenus qui en découle.

Dans le tohu-bohu des affrontements écrits, radiodiffusés ou télévisés, les opposants – souvent candidats – se sont jeté beaucoup de chiffres à la figure. Il y a probablement bien longtemps que les Français ne sont plus impressionnés par ces arguments à la pompeuse objectivité, ne serait-ce que parce que les mêmes statistiques ont souvent été employées par les deux camps pour démontrer des thèses radicalement contraires.

Ainsi M. Mauroy, fort attaqué au cours d'une récente émission sur son optimisme excessif (le déficit du commerce extérieur de janvier venait d'être connu et l'avait desservi), avait fait valoir un taux de croissance économique réalisé par la France en 1982 supérieur aux performances des autres pays industrialisés. Les chiffres publiés par l'O.C.D.E., il y a deux mois, donnent raison au premier ministre. Nous avons fait mieux avec une croissance de 1,5 % l'année dernière que nos partenaires qui, en moyenne, ont régressé – c'est-à-dire se sont appauvris (–0,5 %). La différence avec les Etats-Unis (recul de 1,7 % de la richesse nationale) et de l'Allemagne (recul de 1,2 %) est encore plus nette.

Bien évidemment, M. Mauroy en avançant cet argument voulait faire passer une idée : notre volonté de relancer l'activité, si elle a eu l'inconvénient de déséquilibrer nos échanges extérieurs, a eu l'avantage d'améliorer la situation de l'emploi – puisque contrairement à ce qui s'est passé dans beaucoup de pays étrangers notre croissance s'est poursuivie. La leçon à tirer de ces chiffres va apparemment tout à fait dans le sens des idées reçues : la gauche gère avec plus de générosité mais plus d'imprudence. Elle préfère des déséquilibres financiers à la montée du chômage.

Si l'on s'en tient à l'examen des chiffres sur une courte période, la démonstation peut être convaincante. Elle l'est d'autant plus que la stratégie affichée par la gauche en mai 1981 était bien celle-ci : relancer l'activité en stimulant la consommation.

Mais il est une autre façon de voir, moins facile peut-être, plus troublante sûrement, que nous appellerons la vision longue, un peu à la manière de l'école des annales en histoire et de Fernand Braudel.

Cette vision-là, que montre-t-elle ? Que l'économie française réalise depuis très longtemps des taux de croissance presque constamment supérieurs à ceux des autres pays industrialisés.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 14.)

« Cher Mustapha... »

Les campagnes contre l'immigration, auxquelles l'opposition a prêté la main dans plusieurs grandes villes, ont contribué au recul de la majorité, par exemple à Roubaix, perdue par le P.S. au premier tour, et à Marseille, en ballottage serré au second tour. Comment va réagir la gauche, ainsi contestée, dans son souci de justice vis-à-vis des immigrés ?



« Ils sont partout ! », « Il n'y en a que pour eux ! », « Trop, c'est trop ! ». De qui s'agit-il ? Des immigrés, bien sûr, car il est de moins en moins nécessaire de le préciser. Bien des candidats en campagne, ces dernières semaines, ont dû s'habituer à entendre ce langage. C'est peut-être, de ces élections municipales, l'aspect le plus inquiétant pour l'avenir.

Jeudi encore, M. François Léotard, député du Var, maire de Fréjus, secrétaire général du parti républicain, lançait, sur France-Inter, la terrifiante nouvelle que voici : *« Il y a eu,* affirmait-il, *quarante fois plus d'introductions d'étrangers dans la première année du mandat de M. Mitterrand que dans la dernière année de celui de M. Valéry Giscard d'Estaing. »* Aussitôt, un communiqué de M. François Autain, secrétaire d'État chargé des immigrés, précisait : 17 000 à 18 000 entrées d'étrangers en France, chaque année, de 1978 à 1980 ; 11 923 en 1981, environ 13 800 en 1982. M. Léotard avait compté comme nouveaux immigrés les 120 000 personnes sans carte de travail entrées en France avant le 1er janvier 1981 et dont le gouvernement avait légalisé la situation en 1981 et 1982.

Pour en finir avec les chiffres, rappelons qu'il y avait en France, au 2 août 1982, 4 223 928 étrangers, dont 628 258 originaires d'États membres de la Communauté européenne. Pour en finir, parce que les chiffres, si l'on ose dire, comptent peu dans cette affaire. Les prétendus « seuils de tolérance » ou « seuils critiques » relèvent d'une sociologie de charlatan. 15 % ici, 25 % là... L'intolérance se moque des statistiques.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

L'échec du rachat de Grundig par Thomson

Bruxelles déplore le manque de combativité du groupe français

L'Europe de l'électronique est-elle morte ? Après le veto mis par l'Office des cartels allemand au rachat de la société Grundig par le groupe français Thomson, celui-ci s'est tourné immédiatement vers un autre partenaire, Telefunken. Trop rapidement, estime-t-on dans les milieux communautaires à Bruxelles, où l'on note que Telefunken est lié au Japonais J.V.C., avec qui Thomson a déjà des accords commerciaux. L'échec avec Grundig n'était-il pas souhaité dès le départ par certains cadres de Thomson ? Bruxelles se pose la question et espère néanmoins que tout n'est pas fini avec Grundig.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Ce fut la consternation à Bruxelles lorsqu'on prit connaissance de l'avis négatif rendu par l'Office fédéral des cartels (Bundeskartelamt ou B.K.A.), puis surtout du jet d'éponge de Thomson renonçant à Grundig et se rabattant sur Telefunken. C'est que l'exercice ne se réduit d'aucune manière à un simple changement de partenaires. Telefunken, en réalité, c'est l'alliance japonaise, la consécration du choix voulu dès le départ par une partie de l'état-major de Thomson et qu'avait décidé d'empêcher, avec le succès que l'on constate, le gouvernement socialiste. Telefunken, c'est l'abandon de l'idée de créer, à côté de Philips ou avec Philips, un pôle européen puissant d'électronique grand public.

La Commission de Bruxelles est déçue par ce mauvais coup porté à une tentative prometteuse de coopération industrielle européenne. M. Etienne Davignon, son vice-président chargé des affaires industrielles, avait suivi et encouragé le rapprochement Thomson-Grundig. S'en veut-il d'être resté trop longtemps sur la ligne de touche, d'avoir laissé le B.K.A. préparer sa décision sans le mettre en garde contre les dangers pour l'Europe d'une vision trop étroite de la défense d'une saine concurrence ? Les responsabilités dans cette affaire, estime-t-on à Bruxelles, sont largement partagées. Les choses se sont passées comme si tous les protagonistes, à l'exception de M. Max Grundig et de son état-major, toujours loyaux, avaient agi par négligence, par méfiance ou par hostilité pour saboter l'entreprise. Le résultat aujourd'hui est clair : le Japon marque un point supplémentaire ; l'Europe enregistre un recul qui va au-delà du projet lui-même. Le récent accord d'autolimitation des importations de magnétoscopes japonais dans la C.E.E. – accord qui englobe les appareils japonais montés dans la C.E.E. – conclu par la Commission à Tokyo, à l'instigation de Paris et précisément pour donner sa chance à une coopération industrielle européenne, perd une partie de sa raison d'être.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Fleurs

Il y a cent ans, le 14 mars 1883, mourait Karl Marx. Les prolétaires du monde entier s'unissent dans la pensée du prophète de leur libération, même si elle tarde à venir. A peine éteinte la nostalgie suscitée, le 5 mars, par le trentième anniversaire de la mort de Staline, voici les opprimés – par penseurs et bureaucrates interposés – contemplant le bilan « globalement positif » du marxisme.

L'an prochain – en 1984 – on pourra célébrer pieusement le soixantième anniversaire de la mort de Lénine.

De mausolée en tombe fleurie, la promenade dans les grands cimetières du « socialisme » est loin d'être achevée.

BRUNO FRAPPAT.

Dates

RENDEZ-VOUS

13 mars *R.F.A.* : élections dans le Land du Schleswig-Holstein.
Etats-Unis : visite à Washington des ministres des affaires étrangères israélien et libanais.

14 mars Centenaire de la mort de Karl Marx : conférence internationale à Berlin-Est.
Paris : réunion du comité d'aide au développement de l'O.C.D.E.
Inde : fin de la conférence des non-alignés.
Espagne : les « Cent jours » de M. Felipe Gonzalez.

14-15 mars Conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne. Réunion des ministres de l'agriculture des Dix.

15 mars *Brésil* : entrée en fonction des nouveaux gouverneurs, dont des personnalités d'opposition.

16 mars *Italie* : cinquième anniversaire de l'enlèvement d'Aldo Moro.

17 mars *Etats-Unis* : visite de M. Anicet Le Pors.
Grèce : visite de M. Gaston Thorn (rencontre préparatoire pour le Conseil européen des 21-22 mars).

18 mars *Grande-Bretagne* : visite du comité arabe des Sept conduit par le roi Hassan II.
Tunisie : visite du président algérien Chadli Bendjedid.

20-21 mars *Finlande* : élections législatives.

POLOGNE :

Une mémoire en exil

La culture polonaise a l'habitude de l'exil. En France, d'abord. Il y a deux mois, un colloque international réunissait à Paris les plus connus des intellectuels de l'émigration. Le mois prochain, à Paris encore, un séminaire d'historiens étudiera l'œuvre du médiéviste Karol Modzelewski, ancien porte-parole de Solidarité, dont le procès doit s'ouvrir prochainement. Car cette pensée, si vivace jusque dans l'exil, demeure persécutée.

Ce printemps verra paraître à Paris les travaux, en édition bilingue, du colloque sur Solidarité et la culture qui s'est tenu à la fin de l'an dernier à la Bibliothèque polonaise du quai d'Orléans et à la Sorbonne. Solidarité fut aussi une formidable innovation sur le plan des rapports entre un mouvement ouvrier, une société et des intellectuels. C'est toute cette nouveauté que les Polonais en exil, ou d'origine, ont commencé, avec ce colloque, à mettre en mémoire, tant sont nombreuses déjà les analyses.

Mais le plus étonnant dans la réunion de décembre 1982, ce n'était pas seulement la qualité des intervenants, du prix Nobel de littérature Czeslaw Milosz au philosophe Leszek Kolakowski. Ce n'était pas non plus le goût du paradoxe où se plaisaient autant le poète Constantin Jelenski que le chercheur Aleksander Smolar. Le plus surprenant était que ces hommes paraissaient avoir dans leurs échanges l'aisance d'une seconde nature. Comme si l'émigration était plus que le hasard ou la nécessité, plus que la variation des destins individuels, déjà la coutume d'un temps retrouvé. La France prête-t-elle attention à ces curiosités ? Il lui faut se souvenir que c'est chez elle que la Grande Émigration polonaise a trouvé asile au XIXe siècle.

Canots de sauvetage

Les peuples ont-ils parfois l'instinct du marin ? Lancent-ils avant de sombrer des canots de sauvetage ? La Pologne n'était pas totalement démunie lorsqu'elle perdit son indépendance, partagée par ses trois voisins, la Russie, la Prusse et l'Autriche, entre 1772 et 1795. Elle s'était donnée notamment deux institutions remarquables pour l'Europe de l'époque, amorçant ainsi un mouvement d'idées qui fit du XIXe siècle le plus riche de son histoire culturelle, malgré le naufrage, et lui permit de renouer, de 1918 à 1926, avec une partie de ses traditions démocratiques.

Le premier ministère de l'instruction publique sur le continent voit le jour en Pologne en 1773 : il s'appelle commission de l'éducation nationale. Ce pays catholique saute sur l'occasion que lui donne le pape Clément XIV en supprimant l'ordre des jésuites, pour acquérir leurs biens et organiser l'enseignement en vue de former des citoyens dans des couches plus larges de la population.

Cet acquis de 1773 marquera au siècle suivant la clandestinité et l'émigration. Ici et là, le maintien et le progrès des connaissances prennent le sens d'un devoir civique. En Pologne auront lieu des grèves d'écoliers pour la défense de la langue et, après la révolution de 1905, des « universités ambulantes » seront destinées aux femmes. A Paris, l'école polonaise des Batignolles formera, de 1852 à 1870, pour le profit de la France, 327 « premiers prix », dont 31 deviendront professeurs d'université, 73 ingénieurs, 36 médecins et 12 avocats.

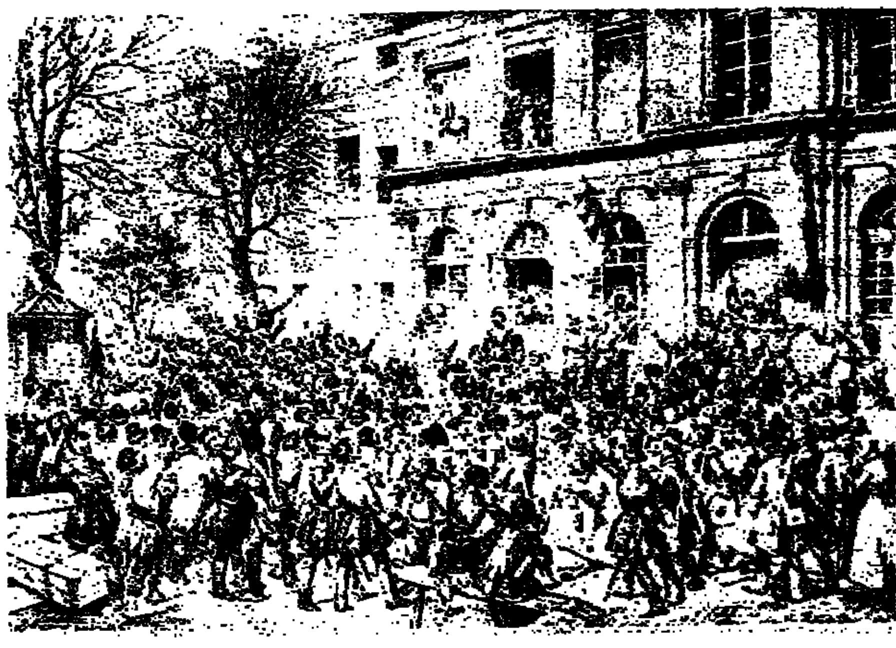
Deuxième institution remarquable : la Constitution du 3 mai 1791, dont le principal artisan, Kollataj, avait été l'un des promoteurs de la réforme pédagogique.

Cette Constitution visait à mettre fin au pouvoir anarchique des magnats, à stabiliser la puissance royale, à permettre à la Diète de légiférer dans des domaines élargis, mais elle n'eut pas le temps d'entrer en vigueur. Ni Frédéric II à Berlin ni Catherine II à Saint-Petersbourg ne toléraient les progrès qu'elle annonçait. Les despotes étaient aussi ambitieux qu'éclairés. Mais les quatre années de débat qui avaient précédé la Constitution engagèrent les esprits en Pologne sur une conception nouvelle du pouvoir : il devait résulter de la volonté de la nation.

Le premier espoir de la Pologne vaincue fut de récupérer son territoire. L'émigration s'engagea dans les armées de Bonaparte. Le rêve, près d'aboutir en 1806 quand fut libéré un « duché de Varsovie », fut emporté en 1812 par la Bérésina.

En 1831, après l'échec de l'insurrection de novembre (1830), la Grande Émigation prend à nouveau le chemin de la France. Le prince Adam Czartoryski, à la tête des conservateurs, s'adresse en vain aux puissances occidentales pour reconstituer des légions. Les progressistes participent à toutes les révoltes du « printemps des peuples » de l'Europe. Mais rien de tout cela n'est décisif pour la Pologne. L'activité de l'émigration est plus fructueuse sur le plan culturel.

La défaite dispose plus aux querelles amères qu'à l'entente. L'unité du Comité national polonais constitué à Paris en 1831 dure tout juste un an. Très vite, les deux grands courants, conservateur et progressiste, se dispersent eux-mêmes. Mais l'émiettement politique, depuis les partisans de la royauté jusqu'aux socialistes utopiques, n'empêche pas une cohésion dans le domaine culturel. Un des premiers gestes de ces réfugiés, pour la plupart soldats ou officiers, est de reverser la moitié de l'assistance qu'ils reçoivent du gouvernement français pour créer des centres de rayonnement culturel et spirituel. Le plus important est la Bibliothèque polonaise, fondée par des personnalités appartenant à tous les courants de l'émigration, aussi bien Czartoryski que l'historien Lelewel, figure dominante des républicains.



Le départ des Polonais de Paris (lithographie de Arnout et Adam).

« Chaque mot vaut une bombe »

On abrite en commun la mémoire de la Pologne, on l'entretient, on l'archive, mais aussi on vient la questionner sur les rives de la Seine, faute d'avoir accès, dans le pays même, aux puits de la connaissance, interdits par l'occupant. Le poète Krasinski, sans être émigré, vient à Paris puiser sa documentation, et il écrira l'un des monuments de la littérature polonaise : *la Non-Divine Comédie*. Quantité de thèses, de travaux, sont accomplis grâce à l'apport de la Bibliothèque du quai d'Orléans, qui constituera en 1928 l'un des fonds les plus importants de la Bibliothèque nationale ouverte à Varsovie, tout en conservant une grande partie des collections.

Dans la Pologne du XIXe siècle, écrit Milosz, « *les poèmes circulent, recopiés à la main, malgré les interdits policiers ; la frontière s'estompe entre le verbe et l'action, car chaque mot vaut une bombe ; les auteurs et lecteurs de poèmes ne sont pas de jeunes hommes malades de l'ennui de vivre, ou des femmes de médecin de province rêvant à un véritable amour, mais des conjurés, des bannis politiques et les forçats des mines de Sibérie... Il est peu indiqué alors de parler d'école littéraire* ».

L'Europe des chemins de fer naissants accroche le wagon des écrivains polonais au siècle du romantisme. De Victor Hugo à George Sand, on vénère Adam Mickiewicz, le plus grand des « romantiques » polonais. Pourtant, Milosz caractérise autrement cette littérature :

« *Ni le patriotisme ardent, ni l'aptitude au sacrifice, ni les délirantes conceptions messianiques, ne constituent l'essentiel de cette poésie pour le Polonais d'aujourd'hui. Ce qui importe, c'est l'instinct de l'historicité, si aigu qu'il n'existe sans doute rien de semblable dans toute la poésie européenne (...).*

» *Le plus durable dans tout cela, c'est le désir de faire du devenir historique quelque chose de palpable, d'omniprésent, d'inéluctable. Les motifs inspirant ces poètes étaient pour une part de caractère particulier. Niant le présent détestable, ils essayaient de lancer un pont entre le merveilleux passé et le merveilleux avenir, et c'est pourquoi ils adoraient le mouvement.* »

Un « *mouvement* » ou un élan du cœur qui, en *1848*, précipitait Mickiewicz à Rome pour y défendre, auprès d'un Pie IX favorable aux Habsbourg et aux Romanov, la cause des ouvriers parisiens et des insurgés de l'Europe.

La Grande Émigration combla en partie le fossé entre couches sociales. A la veille de 1914, la France se flattait d'avoir épanoui le génie de Frédéric Chopin, de Marie Curie Sklodowska, de Guillaume Apollinaire Kostrowicki. On fut moins attentif aux premières vagues d'émigration ouvrière : dès 1907 dans les vignobles bourguignons et champenois, en 1910 aux houillères de Douai. Et l'on oublia qu'elles avaient été organisées par des intellectuels polonais en France qui craignaient que la main-d'œuvre émigrée de leur pays ne vînt renforcer le potentiel économique allemand.

L'indépendance retrouvée en 1918, la culture polonaise voit naître quantité de talents. Paradoxe : l'écriture la plus achevée, le *Ferdydurke* de Witold Gombrowicz, annonce le temps de l'immaturité. Celle-ci a plus d'un sens, mais, notamment, l'écrivain questionne la polonité, c'est-à-dire la condition nécessaire et insuffisante, insatisfaisante, du sentiment national, allant déjà au-delà de la patrie retrouvée.

L'avance sociale

Mais laissons de côté la richesse culturelle. Tenons-nous en au champ social et politique. Il est profondément retourné. La Constitution de 1921, s'inspirant de celle de 1791 et de celle de la IIIe République en France, est l'une des plus démocratiques. Le mode de scrutin, direct et proportionnel, fait droit au vote des femmes. La Diète représente un large évantail de partis politiques. La liberté d'association est proclamée.

Les dates des lois sociales indiquent aussi l'avance de la Pologne : assurance-maladie et semaine de quarante-six heures (c'est encore la durée légale) en 1919, congés payés en 1922, retraite et protection des chômeurs en 1924 et 1927, contrat de travail de l'ouvrier le protégeant du licenciement abusif en 1928, conventions collectives la même année.

Il est vrai que se dessine une ombre fâcheuse : l'antisémitisme, à son apogée, alors que la Pologne avait été *depuis le XIIIe siècle* le refuge des juifs chassés de toute l'Europe. Les persécutions dont ils sont victimes, avant même l'indépendance, montrent que le pouvoir n'est pas seul responsable. Le pays aurait peut-être mieux su endiguer le racisme si l'État d'avant les partages n'avait mis les juifs à l'écart de la vie nationale en supprimant en 1764 le Conseil des quatre pays, représentant l'ensemble des communautés juives.

Il est vrai aussi que le coup d'Etat (jouissant du soutien populaire) de Pilsudski en 1926 et la Constitution de 1935 transformeront le régime en dictature fascisante, balayant les revendications populaires, emprisonnant les militants ouvriers.

Mais ni le continent ni l'époque n'étaient favorables au rêve démocratique. A l'intérieur du pays, il fallait reconstituer et rééquilibrer un territoire partagé en trois, durant plus d'un siècle, et dévasté par la guerre, faire face, sans capitaux, sans monnaie solide, au chômage endémique des campagnes, à la surpopulation des villes, parer aux menaces de guerre. Au-delà des frontières, le stalinisme entrait en U.R.S.S. dans sa phase sanglante, le nazisme monstrueux naissait en Allemagne. L'espoir refluait.

Hitler envahit la Pologne huit jours après la signature du pacte germano-soviétique. Quand vint le tour de la France, en juin 1940, le premier musée que visita la Wehrmacht, au lendemain de son entrée dans Paris, fut la Bibliothèque polonaise... Les camions entrèrent dans la cour, et les collections furent envoyées en Prusse-Orientale, près de Koenigsberg (aujourd'hui Kaliningrad), où, par la suite, les découvrirent des prisonniers français. Goebbels avait voulu extirper de la mémoire allemande certaine lettre de Goethe, écrite en français à une Polonaise. Mais le manuscrit était déjà à l'abri, à Toulouse. Les Polonais avaient l'habitude de la diaspora de l'esprit.

PIERRE LI.

« Le mal du monde était là au complet »

Les historiens français Edgar Quinet et Jules Michelet étaient fascinés par les visions européennes de Mickiewicz à la chaire du Collège de France en 1844. Encore subjugué par le « miracle », Michelet, qui avait pourtant rompu avec le catholicisme, écrit en 1852 :

« Nous avons eu sous les yeux un fait inouï, prodigieux... et la sueur me vient d'y penser... Le Collège de France a été témoin de cette chose ; sa chaire en reste sainte. Je parle du jour où nous vîmes, où nous entendîmes le grand poète de la Pologne, son illustre représentant par le génie et par le cœur, consommer pardevant la France l'immolation des plus justes haines et prononcer sur la Russie des paroles fraternelles. Les Russes qui étaient là furent foudroyés. Ils attachaient les yeux à terre. Pour nous autres Français, ébranlés jusqu'au fond de l'âme, à peine osions-nous regarder l'infortuné auditoire polonais, assis près de nous sur ces bancs.

» Quelle douleur, quelle misère manquait à cette foule ? Ah ! pas une. Le mal du monde était là au complet. Exilés, proscrits, condamnés, vieillards brisés par l'âge, ruines vivantes des vieux temps des batailles, pauvres femmes âgées sous les habits du peuple, princesses hier, ouvrières aujourd'hui, tout perdu, rang, fortune, le sang, la vie, leurs maris, leurs enfants, enterrés aux champs de bataille, aux mines de Sibérie. Leur vue perçait le cœur !... Quelle force fallait-il, quel sacrifice énorme et quel déchirement pour leur parler ainsi, arracher d'eux l'oubli et la clémence, leur ôter ce qui leur restait et leur dernier trésor, la haine. Ah ! pour risquer de les blesser encore, une seule chose pouvait enhardir : être de tous le plus blessés.

» Cela était écrit et devait arriver. Il n'y a pas à discuter, ni rien à dire ou pour ou contre. Il était écrit et voulu que la Pologne, s'arrachant la Pologne du cœur, perdant la terre de vue, repoussant l'infini des douleurs, des haines, et des souvenirs, emporterait dans son vol au ciel jusqu'à la Russie elle-même. C'est le mystère de l'aigle blanc qui laisse pleuvoir son sang et sauve l'aigle noir. »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 56 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 86 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, *directeur de la publication*
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



Etranger

LA FIN DU VII[e] SOMMET DES PAYS NON-ALIGNÉS A NEW-DELHI

Au-delà des contradictions

D'un sommet à l'autre, la liste s'allonge des conflits et des contradictions internes qui divisent le monde des non-alignés. La conférence qui s'achève à New-Delhi bat à cet égard tous les records. Aux différends qui existaient déjà à l'époque du sommet de La Havane — comme celui du Cambodge — s'en sont ajoutés d'autres — comme la guerre entre l'Irak et l'Iran, — à propos desquels la recherche d'un langage commun a été particulièrement ardue.

Quant à la conception même du non-alignement, elle n'a pu que perdre encore de sa clarté avec l'engagement toujours plus profond de divers régimes, s'estimant ménacés, de l'intérieur ou de l'extérieur, dans le camp de telle ou telle grande puissance. Ce qui hier était principalement le cas de Cuba est aujourd'hui celui de l'Afghanistan, du Viet-nam... Et Singapour, qui dénonce avec tant de vivacité la menace d'un « asservissement » du mouvement par l'U.R.S.S., peut-il en toute bonne foi se dire libre de tout engagement dans le camp des Etats-Unis ?

On n'en finirait pas de dresser le catalogue des mal-alignés ou des pseudo-non-alignés. Et il serait trop facile d'ironiser sur les faiblesses d'un mouvement miné autant par les rivalités internes que par les contrecoups d'affrontements qui, théoriquement, devraient lui être extérieurs.

Le miracle est que, en dépit de tout cela, ce qu'on appela il y a près de trente ans l'« esprit de Bandoung » ne soit pas tout à fait mort. On peut y voir le fruit des efforts d'une diplomatie indienne habile à dégager sur les terrains les plus épineux des consensus au moins formels, quitte à laisser entre parenthèses les problèmes pour le moment insolubles.

Au-delà toutefois de cet exercice acrobatique et qui ne saurait suffire à convaincre de la cohésion du mouvement, le sens d'une certaine solidarité s'est dégagé du sommet de New-Delhi. A quelques différences d'approche près, les pays qui étaient représentés dans la capital, indienne se retrouvent pratiquement du même bord lorsqu'il s'agit d'envisager leurs relations avec le monde des pays industrialisés, capitalistes ou socialistes. Il y a glissement de la notion de non-alignement à celle de pays « en voie de développement », formule pudique pour désigner aujourd'hui les victimes d'un système économique planétaire dont la caractéristique reste de favoriser les « riches » par rapport aux « pauvres ».

« Economisme », « désidéologisation » ? Adaptation plutôt à des réalités qui ne sont plus tout à fait celles des années de la décolonisation et des luttes de « libération nationale ». Empêtrés dans leurs contradictions, les participants au sommet de New-Delhi n'en interpellent pas moins ces pays industrialisés qui ont inventé l'idée d'un dialogue Nord-Sud auquel il reste encore à donner une véritable consistance.

Il n'y a rien de gratuit dans cette interrogation, cette revendication de justice. De la réponse qui y sera donnée dépend, à terme, un nouvel ordre mondial, économique mais aussi politique, dont il faudra bien un jour définir les structures, sous peine de laisser peser sur la paix et la prospérité — relative — de chacun les plus graves hypothèques. Les puissants, qui ne sont parvenus ni à Ottawa ni à Versailles — ni demain à Williamsburg ? — à s'exprimer en termes crédibles sur ce sujet, seraient bienvenus d'entendre le message qui leur est adressé.

Le conflit irano-irakien a empoisonné les débats et retardé le choix du lieu de la prochaine réunion

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — La séance de clôture de la septième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du mouvement des pays non alignés s'est achevée ce samedi matin 12 mars. Après des pourparlers marathon vendredi, et malgré les médiations de l'Inde, de l'Algérie, de la Yougoslavie et de M. Arafat, les non-alignés n'avaient pu rédiger le passage de la déclaration finale concernant le conflit entre l'Irak et l'Iran. Aussi n'y est-il pas fait référence dans ce document, sinon pour encourager l'effort de médiation du mouvement. Obtenir un cessez-le-feu sera l'une des premières tâches de l'Inde qui entretient de bonnes relations avec chacun d'eux.

Le choix du lieu du prochain sommet ne pouvait non plus, dans ces conditions, être réglé au cours de la réunion. Il sera fixé lors de la conférence des ministres des affaires étrangères, au plus tard en 1985. L'opposition irréductible de l'Iran et de quelques Etats amis a rendu impossible un consensus sur Bagdad, bien qu'une majorité de membres y aient semblé favorables.

Dans la mesure où il doit harmoniser les vues d'une centaine d'Etats membres, le mouvement des non-alignés ne pouvait guère que souligner ses divergences sur des sujets comme le Cambodge, l'Afghanistan et le conflit Irak-Iran. Cela n'a pas empêché des prises de position dans tous les autres domaines. Si, par exemple, la déclaration finale de New-Delhi reprend tous les thèmes chers au mouvement, elle met cette fois particulièrement l'accent, dans sa partie politique, sur le surarmement nucléaire. C'est un plaidoyer en faveur du désarmement, présenté comme un problème dont dépend la « *survie de l'humanité* », en même temps qu'un appel aux grandes puissances pour qu'« *elles épargnent au monde une catastrophe* ».

La déclaration demande un gel de la production, de l'accumulation et du déploiement des armes nucléaires par les grandes puissances, quelles qu'elles soient, ainsi que la conclusion rapide d'un traité interdisant les expériences atomiques. Elle s'inquiète des menaces que font peser leurs détenteurs sur les autres Etats, et condamne la doctrine de la « *dissuasion nucléaire* ». Néanmoins, elle souligne le droit des pays en développement à acquérir la technologie nucléaire, et fait aussi état des dangers encourus par ceux-ci en cas d'attaque de leurs installations. Abordé à l'initiative de l'Irak, ce sujet a donné lieu à de longs débats à huis clos.

La déclaration présente par ailleurs la position du Mouvement sur les grandes zones de crise dans le monde. Résultat d'un consensus, les passages sur le Cambodge et l'Afghanistan appellent presque de la même façon au retrait des « *troupes étrangères* » et au respect de l'indépendance des deux pays, ce qui ne constitue pas une surprise. A propos du Proche-Orient, les non-alignés ont, bien entendu, réaffirmé leur soutien aux Palestiniens. Mais on relève qu'ils ont endossé le plan de Fès « *comme cadre pour établir une paix juste et durable* ». Ils condamnent le soutien des Etats-Unis à Israël dans tous les domaines et invite l'Etat hébreu à retirer « *inconditionnellement* » ses troupes des territoires occupés. Il est même suggéré la mise sur pied d'un tribunal pour juger les « *actes de génocide* » commis contre les Palestiniens. Le Liban obtient le soutien qu'il voulait recueillir en vue d'un retrait de toutes les « *forces non libanaises* » de son territoire.

D'autre part, les non-alignés s'inquiètent des « *actes croissants de destabilisation* » militaire, politique et économique perpétrés dans le sud de l'Afrique et de la collaboration entre certains pays occidentaux — et Israël — et le régime sud-africain. Ils rejettent « *catégoriquement* » tout lien entre l'indépendance de la Namibie et un retrait des troupes cubaines d'Angola. A propos du Sahara-Occidental, ils invitent toutes les parties concernées à ouvrir des négociations sous les auspices de l'O.U.A.

La déclaration consacre une place notable à l'océan Indien, dont un grand nombre de membres du mouvement sont riverains. Elle dénonce l'établissement et l'expansion de bases militaires dans cette zone comme une menace pour ces États, et affirme séparément que cela met en danger la « *souveraineté* » de l'île Maurice sur l'archipel des Chagos, où se trouve la base américaine de Diégo-Garcia.

Enfin, la déclaration politique enregistre les nombreuses préoccupations des pays membres latino-américains. Le Mouvement est appelé à soutenir leur lutte contre « *toutes les forces de domination étrangère et d'hégémonie* ». Les non-alignés déclarent que les conflits dans cette partie du monde ne peuvent être regardés comme des succédanés de la confrontation Est-Ouest. Soulignant la nécessité d'un règlement politique au Salvador, la déclaration accueille favorablement l'initiative franco-mexicaine allant dans ce sens. Elle dénonce les « *actes d'agression* » contre le Nicaragua et réaffirme la souveraineté de l'Argentine sur les Malouines.

Dans le volet économique de la déclaration finale, les points les plus importants sont la nouvelle approche en vue du lancement en deux phases de négociations globales avec les pays industrialisés, un projet de conférence sur les questions monétaires, financières et le développement, et un vaste plan de coopération entre pays du tiers-monde.

Cette déclaration est accompagnée d'un « *appel de New-Delhi* » qui souligne le « *caractère global* » de la crise mondiale « *ayant son origine dans les pays industrialisés* ». Ces derniers, affirme l'appel, refusent de reconnaître que la reprise économique dans le Nord n'est simplement pas possible sans le progès économique du Sud, sans aussi une restructuration des relations existantes. Cela pourrait être favorisé si les sommes dégagées par le désarmement étaient utilisées pour promouvoir le développement des pays pauvres, dit encore cet appel solennel adressé aux grandes puissances.

GÉRARD VIRATELLE.

Yougoslavie

A PROPOS D'UN OUVRAGE DE L'ÉCRIVAIN DOBRICA COSIC

Le renouveau du nationalisme serbe

De notre correspondant

Belgrade. — *Toute l'équipe dirigeante* de la maison d'édition Kersovani, de Rjeka, l'une des plus importantes de Yougoslavie, vient d'être sanctionnée par le parti pour avoir publié un livre de *M. Dobrica Cosic (prononcez Dobritza Tchossitch)* intitulé *Réel et Possible*. La faute a semblé d'autant plus grave aux autorités qu'elle a été commise au moment où le parti engage une vaste campagne contre les « *nationalistes de tous bords* ». Or M. Cosic est depuis longtemps, aux yeux du régime, un des principaux nationalistes serbes et, partant, un adversaire du socialisme, de l'autogestion, de l'unité et de la fraternité des peuples de la Yougoslavie...

Communiste de vieille date, résistant de la première heure pendant la guerre, membre de l'Académie des arts et des sciences, M. Cosic est le plus grand écrivain contemporain serbe. Son œuvre abondante a remporté un grand succès. Elle comprend notamment un roman historique, *les Temps de la mort* (quatre tomes et deux mille pages), dans lequel il décrit les sacrifices consentis par la Serbie au cours de la première guerre mondiale afin de permettre la création, à Versailles en 1918, du premier Etat commun des Slaves du Sud, appelé aujourd'hui la Yougoslavie.

M. Cosic présente souvent les événements d'une façon très différente de l'historiographie officielle. Ainsi, il ne dissimule pas son respect pour les dirigeants serbes de l'époque, tenus par le régime actuel pour des « *réactionnaires* », des « *bourgeois* » ou des « *monarcho-fascistes* », dont les noms ont disparu des livres scolaires.

M. Cosic, obsédé par les immenses pertes en vies humaines du peuple serbe (plus d'un million de morts dans la première guerre mondiale et tout autant dans la seconde), considère que sa situation est « *tragique* », même dans la Yougoslavie actuelle. Répartis entre des Républiques et des régions autonomes qui agissent de plus en plus en Etats indépendants, les Serbes ne peuvent plus, selon lui, se manifester, ni sur le plan politique ni sur le plan culturel, comme une entité nationale, ce qui n'est pas le cas des autres peuples de la Yougoslavie.

« *Frustrés* » de la victoire, leurs sacrifices pour la création de la Yougoslavie sont « *bafoués* », et on leur fait même le reproche d'être un peuple d'« *exploiteurs* ». « *Quels hommes sommes-nous*, écrit M. Cosic, *qui mourons si nombreux dans les guerres de libération et auxquels la victoire apporte la perte de la liberté ? Comment se fait-il que des hommes si dignes, fiers et courageux dans la guerre acceptent dans la paix de vivre humiliés et opprimés ?* »

Les idées de M. Cosic sont partagées par de nombreux intellectuels serbes ; elles se propagent d'autant plus vite que la présence dans la République fédérée de Serbie de milliers de Serbes qui ont dû quitter Kossovo après les désordres de 1981 a créé un climat de malaise général.

Le sort du peuple serbe n'est pas cependant l'unique préoccupation de M. Cosic. Partisan déterminé des droits de l'homme, il prône avec obstination la liberté de création artistique, littéraire en particulier. Signataire de pétitions revendiquant une réforme de la loi sur la presse, il a élevé à maintes reprises la voix contre les condamnations d'intellectuels et d'étudiants pour délit d'opinion (1). Il dénonce avec force la bureaucratie qui dégrade l'autogestion, divise l'Etat et paralyse les forces créatrices.

Réél et Possible est un recueil de ses textes et de ses déclarations, tous désagréables pour le régime, peu connus ou pas connus du tout de l'opinion publique. Ainsi, M. Cosic y publie pour la première fois l'intervention qu'il avait faite en 1968 devant la session du comité central consacrée à la situation inquiétante au Kossovo, intervention qui lui avait valu l'exclusion de cette instance du parti pour « *nationalisme* ». Le lecteur informé des événements qui se sont passés au Kossovo et s'y passent encore, événements qui ont eu un effet traumatisant sur la population serbe, ne peut pas ne pas être frappé par sa clairvoyance et consterné que l'on n'en ait tenu aucun compte. Le livre de M. Cosic a été épuisé en quelques jours. Si les éditeurs ont été sanctionnés, l'ouvrage n'a cependant pas été interdit et son auteur n'a pas été inquiété.

PAUL YANKOVITCH.

(1) En novembre 1980, les autorités ont refusé à M. Cosic et à ses amis philosophes le droit de faire paraître une revue indépendante.

Victime d'un attentat commis par deux Arméniens

L'AMBASSADEUR DE TURQUIE A BELGRADE EST MORT

Belgrade. — (*A.F.P.*). — L'ambassadeur de Turquie en Yougoslavie, M. Galip Balkar, est décédé vendredi 11 mars à Belgrade, victime d'un attentat commis le 9 mars par deux Arméniens (nos dernières éditions du 10 mars).

Les médecins avaient perdu tout espoir de sauver le diplomate, mort cliniquement peu après l'attentat et dont les fonctions vitales étaient maintenues artificiellement.

L'un des deux Arméniens auteurs de l'attentat, titulaires de passeports libanais, a été grièvement blessé. L'autre a été arrêté, alors qu'il s'apprêtait à gagner la Roumanie. Mais la question reste posée des complicités éventuelles dont ils ont bénéficié et des conditions de leur arrivée dans un pays où la police est particulièrement efficace.

● *A Istanbul*, une Arménienne, propriétaire de maison close, Mme Manoukian, a été arrêtée sous le soupçon d'avoir fait parvenir des fonds à l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA).

● *Effervescence au Kossovo.* — La police yougoslave a dispersé vendredi 11 mars trois manifestations d'étudiants dans trois villes du Kossovo. Ils voulaient célébrer le deuxième anniversaire des émeutes de nationalistes albanais qui avaient débuté le 11 mars 1981. Une dizaine de jeunes ont été interpellés à Pristina, sept à Vucitrn et trois aux environs de Prizren. — (*Reuter*).

Italie

L'ENQUÊTE SUR LA « FILIÈRE BULGARE »

Deux nouveaux dirigeants syndicaux sont mis en cause

M. Luigi Scricciolo fonctionnaire syndical inculpé d'espionnage politico-militaire en faveur de la Bulgarie, a mis en cause deux nouveaux dirigeants de la centrale syndicale U.I.L. (social-démocrate) et un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, qui serait actuellement en poste dans un consulat en Californie. Sa dernière déposition a duré dix heures, le 10 mars, a l'hôpital où il est en traitement.

Il avait déjà accusé son ancien collaborateur au syndicat, M. Salvatore Scordo, au courant des déplacements de M. Lech Walesa, d'en avoir informé le fonctionnaire de l'ambassade de Bulgarie M. Ivan Dontchev (rentré en Bulgarie).

M. Scricciolo accuserait à présent, selon la presse, deux dirigeants centraux de l'U.I.L., MM. Mauro Scarpelletti, coordonnateur du secrétariat général et proche du secrétaire Giorgio Benvenuto, et Vincenzo Bertelletti, responsable des rapports avec les pays de l'Est, de s'être abusivement enrichis dans des affaires d'import-export avec l'Est — en particulier la Hongrie et la Tchécoslovaquie — et avec la Libye.

Les deux intéressés ont démenti. Le syndicat s'élève pour sa part contre des manœuvres qu'il qualifie de *diffamatoires* et *menace de porter plainte*. Quant à M. Scordo, il assure que la « fortune » que lui attribue M. Scicciolo (3 milliards de lires en compte en banque et une villa de 500 millions sur la côte tyrrhénienne au nord de Rome) n'a en réalité rien de fabuleux et n'est que *la rétribution de travaux de sa compétence*.

La magistrature essaye de contrôler les déclarations de M. Scricciolo. En tout état de cause, celles-ci porteraient sur quatre secteurs d'enquête au total : les activités de M. Ivan Dontchev et la « filière bulgare » en Italie, la tentative présumée d'attentat contre M. Lech Walesa, l'affaire Brigades rouges-agents bulgares, et les affaires commerciales d'import-export.

On apprend, d'autre part, que le Bulgare M. Serguei Ivanov Antonov, principal suspect dans l'enquête sur l'attentat du *13 mai 1981* contre le pape, a été interrogé le 11 mars pendant quatre heures à la prison de Rebibbia par les magistrats italiens.

Dans un appel à l'organisation *mondiale de la santé*, l'*Union des sociétés médicales bulgares* estime que M. Serguei Antonov pourrait avoir subi des « *pressions physiques et psychiques* » au cours de sa détention a Rome depuis le 25 novembre dernier. — (*A.F.P.*)

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE POUR DÉTOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS EST OUVERTE CONTRE LE CONSEIL DE LA MAGISTRATURE.

Rome (*A.F.P.*). — Les trente-deux membres du conseil italien de la magistrature, autres que le président de la République, M. Sandro Pertini, sont l'objet d'une enquête judiciaire pour détournement des deniers publics à la suite d'une intervention au Parlement d'un député radical italien dénonçant leurs dépenses, à son avis exorbitantes.

Selon le député radical, les membres du conseil de la magistrature « *gaspillaient les fonds publics en repas coûteux* », prenaient trop souvent l'avion aux frais du contribuable, et s'étaient accordés des jetons de présence d'un montant trop élevé.

L'un des deux magistrats romains responsables de l'enquête est le substitut du procureur de la République, Luciano Infelisi, déjà célèbre en Italie pour avoir fait incarcérer des fonctionnaires absentéistes au début de 1982, puis pour avoir ordonné, à l'automne, des descentes de police dans les hôpitaux où les médecins faisaient grève.

Le délit retenu pour l'ouverture de l'enquête est puni d'une peine de trois à dix ans de prison.

D'autres « communications judiciaires » (avis d'ouverture d'enquête) ont, par ailleurs, été adressées par le juge Infelisi à un certain nombre de membres du conseil de la région du Latium (Rome) et du conseil de la province de Rome, pour des délits analogues.

Rappel de M. Froment-Meurice ambassadeur à Bonn

On confirme à Paris, de sources officieuses, mais bien informées, que le gouvernement a décidé de rappeler, *pour des raisons politiques*, M. Henri Froment-Meurice, ambassadeur à Bonn depuis février 1982 seulement. Cette rumeur courait depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 2 mars), mais on se refusait jusqu'à présent à la confirmer. M. Froment-Meurice sera sans doute remplacé à Bonn par M. Jacques Morizet, dont M. Mitterrand aurait été particulièrement satisfait au cours de son voyage au Maroc. M. Morizet a été remplacé à Rabat par M. Roger Vaurs, au début du mois de mars, et se trouve actuellement sans affectation. La nomination de M. Morizet à Bonn pourrait intervenir au début du mois d'avril, après le prochain sommet franco-allemand, dont la date n'est pas encore fixée.

On ne cache pas, dans les milieux proches du pouvoir, que la décision de rappeler M. Froment-Meurice a été prise en raison de divergences politiques. On reproche surtout à l'ambassadeur de ne pas présenter avec assez de conviction la politique française à ses interlocuteurs allemands et d'introduire jusque dans ses télégrammes adressés au Quai d'Orsay les doutes qu'il a sur la politique économique et sociale du pouvoir socialiste. Le projet de discours qu'il aurait fait parvenir à l'Elysée avant que M. Mitterrand se rende au Bundestag, au mois de janvier, n'aurait pas satisfait, non plus, le président de la République.

M. Froment-Meurice, qui est âgé de soixante ans, a été ambassadeur à Moscou (1979-1981) ; de 1975 à 1979, il avait dirigé le département économique et financier du Quai d'Orsay. Son départ, dû avant tout à des raisons de politique intérieure française, ne devrait pas avoir d'influence sur les relations franco-allemandes. — J. A.

L'archevêque noir qui guérit malgré le pape

L'archevêque-guérisseur de Zambie, célèbre dans toute l'Afrique, est en exil sur ordre du Vatican. Il devrait rentrer à Lusaka avant la fin du mois. Ni hérétique ni sorcier, il pose à l'Église une question lancinante : L'eau du baptême blanchit-elle les têtes noires ? Les prêtres du continent doivent-ils répudier leurs traditions ? Jean-Paul II tranchera avant Pâques.

De notre envoyé spécial

Lusaka. — Un jour de 1973, Marie-Thérèse Gacambi, Sœur de l'Assomption, est victime d'un terrible accident de la route, dans la banlieue de Nairobi. Pour la religieuse kényane *commence un calvaire* : trois semaines entre vie et mort, six mois clouée au lit, trois années sous surveillance médicale quotidienne. Elle ne peut ni se courber ni s'agenouiller, porte un corset de métal et des chaussures orthopédiques. Un quart d'heure debout et ses jambes gonflent comme des ballons. Elle « *tient* » grâce aux calmants.

Le 6 juillet 1976, Mgr Emmanuel Milingo, archevêque de Lusaka, rend visite à Sœur Marie-Thérèse. La main posée sur sa tête, il prie à haute voix pendant deux heures. « *Au nom de Jésus* », il ordonne aux souffrances de disparaître, aux os tordus de reprendre leur place. Un « intense courant » traverse le corps de la religieuse. La séance achevée, elle s'assied, s'agenouille, croise les jambes, grimpe l'escalier. Elle est guérie. Le lendemain, elle court chez son médecin, le docteur Bhatia, abasourdi et incrédule. Sept ans plus tard, Sœur Marie-Thérèse raconte encore, dans le moindre détail, sa « *renaissance* » à tous les sceptiques qui veulent l'entendre.

Ils se font rares. Au Kénia, Maria a été « *guérie d'un cancer de la moelle épinière* », au Malhawi, Mme Bonongwe n'a plus qu'un mauvais souvenir de sa tumeur à l'utérus. Des dizaines d'autres doivent la santé à l'archevêque.

Convoqué au Vatican

Né en 1930 dans un village de Zambie, Emmanuel Milingo eut une vocation précoce. Il commence sa formation religieuse dès l'âge de douze ans. Travailleur social dans les quartiers pauvres de Lusaka, il est ordonné prêtre à vingt-huit ans avant d'étudier la théologie à Rome et à Dublin. Lors de son voyage en Ouganda, Paul VI le consacre évêque. Monseigneur a trente-neuf ans. Ce brillant intellectuel se double d'un chaleureux prélat : pieux, modeste, dynamique, dévoué à ses fidèles.

En octobre 1973, Milingo séjourne à Rocca-di-Papa, petite ville proche de Rome. Plongé dans la lecture d'une brochure relatant les enseignements du concile Vatican II, il entre soudain en transe. Il sent un esprit pénétrer son corps, entend une voix qui lui ordonne : « *Va et enseigne mon Évangile.* », cette vision changea sa vie. Il adhère au « *renouveau charismatique* ». Les disciples de ce mouvement, apparu aux États-Unis en 1967, affirment être en contact direct avec le Saint-Esprit. Après quelque hésitation, l'Église préfère récupérer et cautionner ce courant spirituel, à l'essor impressionnant. En 1976, Paul VI reçoit les participants à un congrès charismatique.

Pendant ce temps, loin du Saint-Siège, Milingo accomplit la « *volonté du Seigneur* ». L'« *évêque des pauvres* » prie et guérit ses frères. Dans les jardins de son église, il parle au Tout-Puissant en ces langues ésotériques que la Bible mentionne. Ses détracteurs n'y voient qu'« *incantations tribales* ».

Ses ennuis commencent en 1977, quand le pape lui demande par écrit d'interrompre ses bienfaits. L'Eglise se garde des « *faiseurs de miracles* » à l'appellation non contrôlée, qui agissent loin des lieux de pèlerinage et sans invoquer un saint dûment canonisé. L'année suivante, la conférence épiscopale de Zambie adresse à Milingo un nouvel avertissement. Le prélat accepte de mettre fin aux réunions publiques et ne soigne plus qu'en privé. En février 1979, *il est convoqué au Vatican* pour explication. On attend de lui qu'il obtempère.

Mais Milingo renâcle. Pourquoi veut-on le priver de sa grâce, le contraindre à répudier ce « *cadeau reçu de Dieu ?* » Le Christ lui-même n'a-t-il pas donné l'exemple en guérissant ? « *Pour Jésus*, dit-il, *guérir était un acte naturel. Doit-il en être autrement pour ses disciples ?* » D'ailleurs, l'archevêque voudrait-il *renoncer* à exercer ses dons que ses ouailles le rappelleraient à son devoir. Milingo est désormais victime de son succès. Sa popularité s'étend bien au-delà des côtes d'Afrique. Du Milwaukee à la Corée, des chrétiens croient en son pouvoir. Le prélat *guérit* par correspondance et par téléphone.

Jean-Paul II, en 1980, l'exhorte une fois de plus à la prudence. En janvier 1982, le cardinal Rossi, responsable de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples — en charge de l'action missionnaire, — se rend en Zambie. Ce *Monsignore*, qui ne badine pas avec le droit canon, fait observer à Milingo que ses prières s'éloignent parfois dangereusement de la liturgie romaine. Le Saint-Siège juge apparemment qu'il règne, dans le diocèse de Lusaka, une « *situation spirituelle inquiétante* ».

Onctuosité comminatoire

Rome veut-elle alors en finir avec cet obstiné ? Le cardinal Maurice Otunga, archevêque de Nairobi, séjourne à son tour en Zambie. Assisté de l'évêque de Mombasa, il enquête pendant plusieurs mois sur le « *cas Milingo* », interrogeant prêtres, religieuses et laïcs. Il aurait jugé que son collègue délaissait trop l'administration du diocèse. Son rapport, resté secret, a largement contribué au rappel à Rome de Milingo. En avril 1982, celui-ci reçoit une lettre vaticane au ton onctueux mais au contenu comminatoire : « *Votre Grâce est priée de venir à Rome poursuivre, pendant un certain temps, des études théologiques et une réflexion tranquille et de se soumettre à un examen médical.* » Sa Grâce a deux jours pour s'exécuter. Le temps pour Milingo de faire ses valises et d'acheter un billet d'avion pour Rome. « *Un aller simple* », précisera-t-il plus tard avec humour.

On le convie en somme à un « recyclage théologique ». Durant quelques semaines, il vit isolé dans le cadre apaisant du monastère des Pères passionnistes, à deux pas du Colisée. Il y subit une série d'interrogatoires et de tests médicaux. Les dignitaires chargés de l'enquête apostolique passent au crible son livre intitulé *les Démarcations*. Il retrouve ensuite sa totale liberté de mouvement, téléphone à Lusaka et donne de ses nouvelles. Il lit beaucoup et s'ennuie un peu. Ses admirateurs lui écrivent, d'Italie et d'ailleurs.

Le Vatican s'est-il fait une religion ? Tandis que les mois passent, la hiérarchie reste muette. On minimise l'incident, réduit à une « *petite affaire de famille* ». Jean-Paul II est-il conscient d'avoir commis un pas de clerc, en sous-estimant les réactions des partisans de Milingo ? L'ardente bonne foi du prélat l'a-t-il ébranlé ? Le retour en grâce de l'archevêque n'est guère douteux. Le pape l'a reçu en audience le 1er janvier après avoir concélébré la messe avec lui. Quelques jours plus tard, Milingo partait en « mission spéciale » en France et en Allemagne, où il prie pour les malades. On a signalé son passage à Fatima et dans un couvent des Sables-d'Olonne. Aucune sanction n'a été prise contre lui. Il demeure archevêque de Lusaka où un administrateur apostolique le remplace à titre intérimaire.

« *Je ne suis ni magicien ni sorcier*, proteste Milingo. *Si c'était le cas, j'aurais été inculpé et jugé dans mon pays, car ces activités y sont illégales.* » Selon lui, l'accusation de sorcellerie émane du pro-nonce à Lusaka, Mgr George Zur, un Allemand de l'Est qu'on dit plutôt dogmatique. Il n'aurait fait d'ailleurs qu'exprimer l'avis général des évêques zambiens — six Africains et deux Blancs — un brin jaloux et surtout inquiets du « *phénomène Milingo* ». Avec ses trois millions de chrétiens, dont une bonne moitié de catholiques, la Zambie, pays où repose Livingstone, fut une terre de mission fertile. Elle abrite encore plus de cent religieux européens. La rigidité des jésuites aurait spécialement joué contre l'archevêque.

« *Milingo n'est pas un sorcier*, renchérit M. Gabriel Chifwambwa, directeur du *National Mirror*, bimensuel catholique de Lusaka. *Il n'use d'aucun accessoire de sorcellerie traditionnel : racines, crânes, ou rognures d'ongle. Outre les chants et les prières, il ne recourt qu'aux objets du rituel chrétien : l'eau bénite, la croix et le chapelet. Il ne pratique pas l'hypnose. Il n'est pas hostile à la médecine classique — il a même créé un hôpital mobile. — mais il intervient là où elle est impuissante.* »

« *Je suis un guérisseur et un exorciste*, assure l'archevêque. *Tous les prêtres sont, par nature, des exorcistes.* » Son ennemi, c'est bien sûr le démon qui s'empare des corps et « *possède* » les esprits. Il l'appelle « *kabvundubvundu* » (« celui qui embrouille les choses »). De son pouvoir inexpliqué, Milinhgo ne tire aucune gloire. Il le constate et l'utilise au service des incurables.

L'affaire Milingo interpelle l'Église et pose à nouveau le problème de son « *africanisation* ». Jusqu'où peut-on « *africaniser le christianisme* » ? Peut-on être catholique africain tout en restant fidèle aux valeurs ancestrales ? Comment adapter l'Évangile à la culture noire ? Quelle est l'interprétation africaine du message chrétien ? Comment préserver son universalité tout en permettant au croyant de reconquérir son identité culturelle ?



Dessin de Serguei

Ces interrogations obsèdent Mgr Milingo. Dans un chapitre de son livre, intitulé « la Patience de l'Afrique », il note : « *Le complexe d'infériorité qui hante l'Afrique est une perpétuelle humiliation. Vouloir me convaincre que je serai un vrai chrétien seulement le jour où j'adopterai la culture et la civilisation européennes revient à modifier ma nature par la force. Si Dieu a commis une erreur en me créant Africain, celle-ci ne m'est pas évidente.* »

L'Église, selon Milingo, doit respecter les croyances et les peurs, les rêves et les rythmes des peuples noirs. Comme la plupart de ses pairs, il trouve la liturgie trop rigide, peu imaginative et mal adaptée à la personnalité africaine. Il déplore que le conservatisme frileux de la curie romaine ait anéanti les espérances de l'Afrique. *Qu'il s'agisse du célibat* des prêtres qui décourage les candidats au sacerdoce, de la suprématie du droit canon ou de l'incompréhension envers la polygamie.

« *L'avenir de l'Église se trouve dans le tiers-monde* », prophétisait Paul VI. L'Afrique noire lui apporte chaque année deux millions de nouveaux baptisés catholiques. Mais le sort du christianisme *n'y est nullement décidé*. L'Islam progresse plus vite que lui, la crise des vocations est grave et les sectes prolifèrent. Sa vigilance sourcilleuse favorise l'émiettement religieux au profit des sectes. Milingo a dénombré deux mille trente sectes dans la seule Afrique australe. Face à un tel défi, n'est-il pas futile de blâmer l'archevêque parce que ses malades entrent en transe, que les tam-tams rythment ses prières ou qu'on lui fit un jour cadeau d'un chasse-mouches, symbole du chef ?

D'autant que le prélat n'a pas l'âme d'un putschiste en soutane et *refuse de fonder sa propre* secte. « *Un coup d'État chrétien en Afrique n'est pas à craindre* », a-t-il écrit.

Jean-Paul II n'a-t-il pas besoin de Milingo au moment où le pou*voir en Zambie s'apprête à intro*duire l'étude du socialisme scientifique à l'école primaire, projet auquel les Églises locales sont violemment hostiles ? Le président Kaunda n'était pas fâché de voir *s'éloigner un prélat au franc par*ler légendaire. La presse soviétique a vu dans l'affaire le signe « *d'un conflit entre les Églises occidentales et les aspirations profondes des peuples d'Afrique* ». Manière de renvoyer la balle à un pape qui ne cesse de mettre en garde l'Afrique contre la pénétration des idéologies étrangères. En tout cas, l'archevêque rentrera au pays, avec l'auréole du martyre.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Sadate le « défunt » mal aimé...

Avec la bénédiction du président Moubarak, la presse du Caire étrille la famille Sadate à propos de la condamnation du frère de l'ancien raïs pour malversation. L'élection des responsables du Syndicat des journalistes, début mars, marque un net recul des « sadatiens ». Au bord du Nil, on veut oublier le « défunt » qui ne fut jamais aimé.

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Partout dans les boutiques, les portraits de Nasser refleurissent. Non pas de vieux portraits délavés, mais des images imprimées de frais. Au bureau de poste de la gare du Caire, la photo de Sadate a été retirée, remplacée par celle de *son prédécesseur*, flanquant le président Moubarak. Le premier Raïs avait été banni de la presse par Sadate et lorsqu'il fallait l'exhiber aux anniversaires obligés, on le choisissait sous son *plus mauvais* jour. Désormais, les journaux alignent les photos des trois présidents, mais en les disposant de telle sorte que Nasser face à Moubarak tourne le dos à Sadate. Le symbole ne peut être plus clair ! Le mausolée où est inhumé l'ancien président n'a plus droit qu'à une modeste garde : les chants patriotiques de l'époque nassérienne ont été réédités et les cassettes (trois heures d'écoute) sont *en vente partout*.

« *Le nom de Sadate serait-il devenu infamant pour ceux qui le portent ?* » s'était exclamé un avocat de la défense, au procès de « *Monsieur Frère* ». On est tenté de répondre oui. Le président Hosni Moubarak, voulant s'affirmer mais devant tenir compte des « *sadatiens* » qui conservent la plupart des postes-clés de la politique, de l'économie, de la presse, procède à une « *désadatisation rampante* ». Les journaux de l'opposition — jamais aussi libres depuis le roi Farouk — profitent de l'occasion pour régler leurs comptes avec le « *deuxième raïs* » qui ne les avait pas ménagés. Enfin, et surtout, le peuple égyptien, qui n'a jamais aimé Sadate — il avait ostensiblement boudé ses funérailles, — accorde aujourd'hui à Nasser une revanche posthume sur l'auteur d'une « *dénassérisation* » jugée sans nuances.

Une habileté diabolique

Produit du nassérisme — né dans une famille modeste, il est *diplômé* de l'Académie militaire, pépinière d'officiers qui ont pris la relève des élites traditionnelles, — le président Moubarak, qui s'était distingué pendant la « *guerre d'Octobre* », doit cependant à Sadate, assassiné le 6 octobre 1981, de lui avoir ouvert la voie à la magistrature suprême en le choisissant comme vice-président en 1975. Au pouvoir depuis moins de dix-huit mois, il cherche, en politique extérieure, à faire la synthèse entre ses deux illustres prédécesseurs : renouer avec le nationalisme du premier sans renoncer aux bienfaits de la paix avec Israël conclue par le se*cond. Sur* le plan intérieur, il s'efforce de jouer la démocratie, malmenée par l'un et l'autre.

Tactiquement, la liberté laissée à la presse d'opposition lui permet de faire contrepoids aux « *sadatiens* ». Ce sont d'ailleurs les journaux qui ont commencé à dénoncer l'enrichissement considérable et étonnamment rapide de M. Esmat Sadate et de ses fils. En les traduisant devant le « *tribunal de l'éthique* », le pouvoir a été d'une habileté diabolique : il était piquant de faire condamner la famille par cette institution créée par Sadate lui-même en 1980, après que les avocats de la défense en eurent fait le procès, n'hésitant pas à qualifier de « *ridicule* » cette juridiction « *unique au monde* ».

Mieux encore, les audiences ont mis en évidence les vices de l'administration sadatienne. En effet, M. Esmat Sadate a rarement *été pris en défaut dans* la mesure où il s'était donné la peine de se conformer aux règlements. Simplement, en jouant habilement de son haut lignage, il a profité plus et mieux que d'autres du *système* des dérogations élaboré par le régime, notamment dans le domaine des importations, au plus grand bénéfice de spéculateurs bien placés.

La presse d'opposition s'ingénie à multiplier les coups d'épingle contre la famille de l'ancien président. Ainsi a-t-elle soutenu que Gamal, le fils, a obtenu son diplôme universitaire grâce à la complaisance de M. Soufi Abou Taleb, alors recteur de l'université du Caire et aujourd'hui président de l'Assemblée nationale. Les détails piquants n'ont pas manqué sur ces passe-droits et, comble de malchance pour les intéressés, le directeur des examens, sanctionné par le recteur pour avoir refusé de fermer les yeux sur les pratiques frauduleuses, vient d'être réhabilité.

Protégé des Sadate, M. Abou Taleb est également accusé d'avoir profité de la présidence par intérim pour accorder à la veuve du chef de l'Etat et à ses enfants le bénéfice à vie de deux résidences d'Etat : à Mamoura (près d'Alexandrie) et à Guizeh (près du Caire). De plus, il lui aurait fait attribuer une retraite égale au traitement versé au président dans l'exercice de ses fonctions, avec réversion aux enfants après la mort de leur mère. Les journalistes, qui jugent ces avantages exorbitants et injustifiés, soulignent que les héritiers de Nasser se sont contentés, eux, de ce qui était normalement prévu par la loi.

Un doctorat de complaisance ?

Poussant plus loin leurs enquêtes, les journaux rappellent que la résidence de Guizeh avait appartenu à Mahmoud Khalil, un mécène des années 50, qui l'avait léguée à l'Etat à charge d'en faire un musée avec les œuvres d'art qui lui appartenaient. Finalement, le musée devait être installé ailleurs, mais certaines pièces, dont un Rubens, auraient disparu, et une avocate de l'opposition a demandé que l'on se réfère à l'inventaire du donateur pour s'assurer que rien n'a été « *oublié* » chez les Sadate. De même, on demande ici et là que soient épluchés les comptes de l'organisation de bienfaisance Wafa oua Aman que présidait Djihane Sadate, un chèque de 150 000 livres (une L.E. vaut 8,50 francs) du milliardaire alexandrin, M. Rachid Osman, ayant semble-t-il « *disparu* ».

Par ailleurs, les journaux contestent la validité de la thèse de doctorat de troisième cycle soutenue « *en direct* » à la télévision par Mme Sadate en présence de l'illustre époux et de sa famille. Estimant que les règlements ont été violés et que le jury ne pouvait se prononcer en toute indépendance, des avocats ont déposé un recours devant le tribunal administratif. En attendant, l'intéressée continue à enseigner à l'université.

Au moment de la visite de M. Mitterrand en Egypte — était-ce un hasard ? — le grand quotidien *Al Ahram* avait publié sur une pleine page le récit de l'ancien chef de la brigade antidrogue qui expliquait comment il avait été rétrogradé puis mis à la retraite d'office après avoir arraisonné un bateau, passant outre aux « *conseils* » du chef de la police locale qui lui avait laissé entendre que la cargaison était destinée à « *Esmat Bey* » (le frère de M. Sadate). Ce témoin racontait, avec photos à l'appui, qu'il s'était barricadé dans le poste de police avec le butin et avait passé la nuit assis sur une valise de documents compromettants pour pouvoir les transmettre au parquet le lendemain matin.

Des soupes en sachets !

L'acharnement apporté à « *démolir* » la statue de Sadate ne surprendra que les Occidentaux qui ont quelque peu auréolé l'ancien président, ne voulant voir en lui que l'homme de bonne volonté de la « *mission de paix* » à Jérusalem. S'ils ne font pas partie des privilégiés du régime, les Egyptiens le jugent eux, sur sa politique de l'*infitah* (ouverture au libéralisme économique) et sur ses options intérieures. Ils ne sont pas tendres à l'égard de celui que le petit peuple évite de nommer, se contentant d'un allusif : « *le défunt* » ou « *celui qui est parti* ».

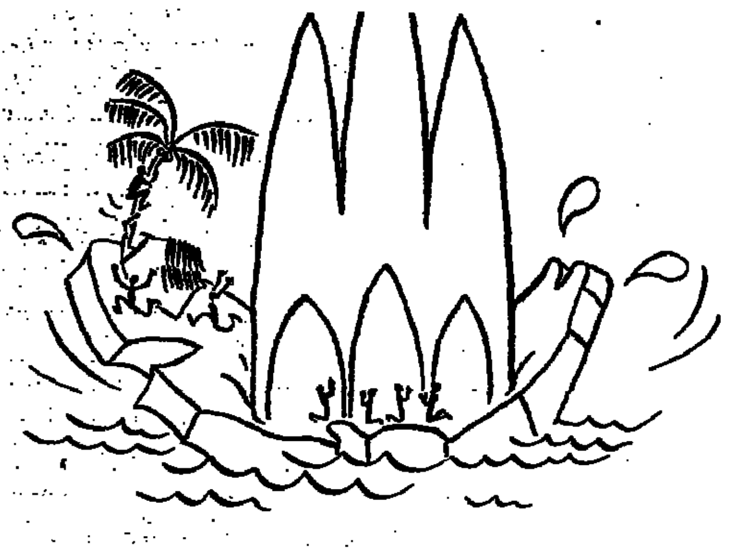
« *Nasser*, nous dit un Egyptien de condition modeste, *était un bâtisseur. Il nous a laissé l'acier et l'aluminium. Cite-moi donc une grande réalisation à laquelle le défunt a laissé son nom ? Il nous a légué les soupes en sachets et le chocolat blanc importés d'Europe !* » Un chauffeur de taxi s'exclame en passant devant les cabarets de la route des Pyramides : « *Regarde ! les gens du Golfe dépensent ici en une minute ce que je gagne en un mois. Ils viennent acheter nos femmes... Le défunt a fait du Caire une prostituée...* »

Un autre Cairote nous explique que « *même en rêve* » il ne peut économiser les 3 000 livres nécessaires pour acheter une voiture d'occasion. « *Et pourtant*, poursuit-il, *je suis loin d'être le plus malheureux. Mais du temps de Nasser, les pauvres avaient de quoi manger. L'islam recommande aux riches d'êtres compatissants envers leurs frères pauvres. Mais avec l'infitah, les nouveaux millionnaires ne pensent qu'à s'enrichir encore plus. Ils sont durs, arrogants et sans pitié pour les autres. Dieu pourra-t-il tolérer longtemps tant d'injustices ?* »

Tout cela, M. Moubarak ne l'ignore pas. Pour le moment, il laisse fonctionner les institutions en espérant qu'elles lui permettront de « *désadatiser* » sans heurts. Il fait planer sur la tête des anciens fidèles de son prédécesseur une efficace épée de Damoclès.

PAUL BALTA.

Les ethnologues avaient découvert, en Polynésie, un paradis des mers du Sud. La célèbre Margaret Mead, il y a un demi-siècle, avait fait rêver l'Occident, dans son Adolescence à Samoa, d'enfants épanouis et d'étreintes sans complexes. Mais voici qu'un collègue néo-zélandais va dénoncer l'imposture dans un livre très attendu (le Monde du 9 février). Samoa n'était heureuse que dans nos songes.


Dessin de Violette Le Quéré

De notre envoyé spécial

Apia. — « *Vous voyez ce gratte-ciel ?* », nous dit une jeune femme samoane en montrant du doigt l'immeuble qui domine de ses cinq étages Beach Road, la grand-rue de la capitale, non loin d'Aggie's, l'hôtel à la mode pour touristes. « *C'est le quartier général des protestants congrégationnistes, l'église la plus importante du pays. Il est bâti avec la sueur du peuple : chaque village a dû contribuer pour des centaines de talas* (dollars samoans) *à sa construction.* » Le poids des églises à Samoa, comme dans tout le Pacifique sud, est considérable. Depuis l'arrivée des missionnaires occidentaux au siècle dernier, elles se sont intégrées au corps social, alourdissant encore les contraintes léguées par la tradition.

Minoritaires, les catholiques — comme l'ancien premier ministre Tupuola Efi — sont plus libéraux, réformistes. Adventistes et mormons font des progrès foudroyants parmi les fidèles des églises installées. Ils ne perçoivent auprès de leurs fidèles que la dîme, au lieu des 30 à 40 % du revenu familial — 60 % des ressources monétaires des villages au dire d'un diplomate — exigés par les protestants traditionnels. Pour plus d'efficacité, l'habitude persiste de lire en chaire le dimanche la liste hebdomadaire des donateurs. La semi-théocratie des mers du Sud a le plus grand nombre d'églises ou de temples par habitant au monde. Chaque village a plusieurs édifices du culte : l'ancien, qui n'est plus au goût du jour, ou plus assez voyant, ayant souvent été remplacé par une bâtisse en ciment et tôle ondulée, symboles du progrès et de la prospérité. Le presbytère est généralement la plus belle maison du lieu, et le clergé, fort bien considéré, ne manque de rien.

Le « *bon et heureux sauvage de Polynésie* », décrit depuis Cook et Bougainville jusqu'aux films et aux dépliants touristiques actuels, vit dans une société aux structures contraignantes, que dissimulent au visiteur pressé les images d'Epinal. La plage bordée de cocotiers marque, en fait, pour le Samoan la limite de l'enclos dans lequel il vit depuis des générations, séparé des autres îles par des centaines ou des milliers de kilomètres.

Un carcan social

Une visite à Samoa occidentales — qui se veulent le berceau du monde polynésien — et qui, à l'écart des grands courants touristiques et économiques, ont gardé nombre de leurs traditions, montre très vite la complexité d'une société bien éloignée de l'Eden promis. Et sans la beauté tant vantée des vahinés et de leurs compagnons, qui connaissent l'obésité et le cholestérol dus à et de sucreries importées aux dépens de la production locale.

A sa naissance, le jeune Samoan est enserré dans un carcan social hiérarchisé, balisé de tabous, ponctué de sévères châtiments corporels qui doivent lui apprendre, au dire d'une matrone, « la « *discipline et le respect de ses aînés* » au sein de la famille élargie, ou *aiga* (prononcer « *ainga* »). Ce qui n'empêche pas que, comme tous les enfants du monde, on le voit s'amuser dans la rue autour de son *fale* (maison). De même que la rigueur morale prêchée par le clergé — on ne se marie généralement pas avant vingt-quatre ans — n'empêche pas les naissances illégitimes issues d'amours discrètes, ou de viols, assez fréquents ici.

Société où le taux de suicides est le plus élevé au monde parmi les hommes de dix-huit à vingt-quatre ans : *94,8* pour *mille* en 1980, soit dix fois plus qu'aux *Pays-Bas* et *qui a quadruplé en* sept ans. Au point, nous dit le docteur Viopapa Annandale, qu'il a fallu créer une commission spéciale pour lutter contre le fléau. Le médecin ajoute que la moitié des suicidés meurent dans d'atroces souffrances après avoir absorbé un insecticide, le *paragat*. Plus de 50 % des suicides sont, dit-il, causés par des réprimandes familiales.

On *ne s'étonnera donc* pas que les jeunes ainsi traités au village, ou voulant goûter — pour eux-mêmes, car personne ne possède vraiment quelque chose et doit céder son bien, même le plus cher, au parent qui le lui demande — aux merveilles de la société de consommation des *Papalangi* (Blancs), émigrent en Nouvelle- sont une trentaine de milliers autour d'Auckland, un peu moins à Hawaii et en Californie, pour une population totale de 160 000 habitants. L'émigration connue représente chaque année 1,5 % de la population totale et nombre des partants sont des adultes en âge de travailler.

Pourtant, les contraintes ne sont pas sans contreparties. Dans un archipel comme Samoa, où le revenu par tête est plus faible qu'au Bangladesh, tout le monde mange à sa faim ; la collectivité prend en charge ses membres. Pour le président de l'association des juristes, « *nous sommes tous partie à un contrat social* ». D'autres Samoans vantent *un « socialisme pur où personne ne s'enrichit ni ne meurt de faim* », ou, au contraire, dénoncent le « *féodalisme* » fondé sur le système des *matais*.

Le pouvoir des chefs coutumiers

Samoa vit en effet sous un système très élaboré de chefs coutumiers. Le dernier survivant des grands chefs est actuellement à la tête de l'Etat : Son Altesse Malietoa Tanumafili II. A la base il y a environ 12 000 *matais*, chefs élus des familles élargies. Seuls électeurs en vertu de la Constitution, ils dirigent le village, réunis en conseil. Responsables du bien-être *de leurs administrés, ils les nourrissent*, leur paient éducation et soins. S'ils le veulent bien car, nous dit le docteur Annandale, qui cite des cas précis, « *personne ne pourra aller se faire soigner à l'hôpital si son* matai *lui en refuse la permission* ».

l'amende le jeune dont les cheveux longs leur déplairaient, celui qui a bu, s'est battu, refuse d'obéir ou d'assister au service du dimanche. La police ne peut intervenir directement sans leur accord ; parfois le village se charge de punir le coupable. Il peut être battu, banni, voir ses biens détruits ou confisqués. Comme ce commerçant d'un village d'Upolu qui perdit tout ce qu'il possédait pour avoir osé projeter un film le jour du Seigneur. Il obtint gain de cause devant le tribunal, mais le jugement resta lettre morte.

La vie politique étant réservée aux seuls *matais*, ceux-ci se satisfont fort bien du système électoral en vigueur. Même la longue grève des services publics de 1981 fut menée par un chef important, le T'u'u iati Taulelelau. « *Je n'ai pas d'ordres à recevoir du premier ministre*, expliquait-il. *Il est d'un rang inférieur au mien !* »

Le premier ministre d'alors, aujourd'hui dans l'opposition, Tupuola Efi, qui, il y a dix ans, assurait que son pays était « *à la veille de 1789* », a tempéré son radicalisme après six années de pouvoir. Il juge toujours que les réformes sont indispensables, les inégalités criantes, mais ajoute qu'il faut « *agir progressivement* ».

Héros du roman d'Albert Wendt, *Pouliuli* « *Obscurité* », le vieux *matai* Faleasa Osovae, pour acquérir la liberté dont il rêve, *doit se faire passer pour fou. Privé* de son titre, il perd sa place sociale et le respect qui lui était attaché. Faudrait-il bouleverser plus rapidement encore que ne le fait l'ouverture au monde moderne une société dont l'équilibre précaire a survécu aux siècles ?

PATRICE DE BEER.

« Andy » Young, maire comblé d'Atlanta

De notre envoyée spéciale

Atlanta (Georgie). — « *Je ne fais pas de morale, je ne prêche pas : je suis un pragmatique.* » M. Andrew Young, maire d'Atlanta depuis un an, a un sourire en coin. Il sait bien que sa réputation d'activiste politique, née de sa formation de pasteur et de ses années d'étroite collaboration avec Martin Luther King, le poursuit. Il n'en est d'ailleurs pas mécontent et n'en goûte qu'avec plus de plaisir ses succès de « patron » noir d'une ville noire certes, mais dont le « business » est, pour l'essentiel, « blanc ».

Dans l'Amérique en crise, Atlanta est une bienheureuse exception : un centre-ville tout neuf, des transports publics nombreux et quasiment luxueux, des banlieues florissantes au milieu des bois de pins, des quartiers noirs pauvres, mais pas de ghetto en loques comme dans les grandes *villes industrielles du* Nord et *de* l'Est, un taux de chômage inférieur à 7 % (contre 10,4 % pour l'ensemble du pays), un taux de criminalité élevé, mais en régression depuis que le maire a entrepris de « nettoyer » le centre-ville.

Une Amérique futuriste

La fortune d'Atlanta, modeste terminus ferroviaire lorsque les troupes de Sherman l'incendièrent de fond en comble à *la fin* de la guerre de Sécession, date d'une quinzaine d'années, quand les compagnies aériennes en firent le principal nœud de communications du sud-est des États-Unis. Le gigantesque aéroport, avec ses trains entièrement robotisés, restitue à l'arrivant l'image de l'Amérique futuriste, si écornée ailleurs : tout y est neuf, *merveilleusement* propre, fonctionnel et pourtant gai.

Atlanta a la bonne fortune de ne pas abriter de ces industries lourdes qui périclitent ailleurs : avec ses deux millions d'habitants, elle est essentiellement une ville de services et de congrès.

Principaux employeurs : Coca-Cola, le grand « ancêtre » fondé au siècle dernier ; Georgia Pacific, qui exploitait les bois de l'Oregon et du Washington et s'est aperçu que les arbres poussaient plus vite *dans le climat semi-tropical* de la Georgie ; I.B.M., des dizaines d'hôtels, qui ont reçu plus d'un million de congressistes en 1982 et les filiales d'innombrables firmes du Nord et de l'Est qui ont cherché refuge dans cette « ceinture du soleil » où les salaires et les loyers sont plus bas, le terrain moins cher et les syndicats moins virulents.

Le monde des affaires n'éprouvait aucun enthousiasme — c'est le moins qu'on puisse dire — pour la candidature de M. Andrew Young. Non tant parce qu'il est noir — son prédécesseur, M. Maynard Jackson, appartenait à la grande bourgeoisie noire de la ville — qu'en raison de son passé activiste. Militant passionné des droits civiques, « Andy », comme tout le monde l'appelle, restait, de surcroît, pour nombre d'Américains, l'ambassadeur auprès de l'ONU qui dut démissionner l'été 1979, après que sa rencontre « secrète » avec le représentant de l'O.L.P. aux Nations unies, faisant suite à des déclarations tapageuses en faveur des pays du tiers-monde les plus activistes, eut mis l'administration Carter dans une situation difficile.

M. Andrew Young avait battu son adversaire, soutenu par la masse des électeurs blancs, grâce aux suffrages noirs, largement majoritaires parmi les quatre cent mille votants de sa circonscription du Petit-Atlanta. Un an après, les électeurs récalcitrants n'ont guère que des louanges pour leur maire.


Dessin de Christophe Rouil

Une antenne du tiers-monde

« *C'est un négociateur remarquable et un fin diplomate* », affirme M. Donald Rataczjk, « gourou » de l'économie locale, professeur à l'université de l'Etat de Georgie et conservateur bon teint.

Il est vrai que M. Andrew Young se sent certainement mieux dans cette nouvelle capitale du Vieux Sud qu'il connaît bien que dans les arcanes à chausse-trapes de la diplomatie internationale. *D'autant que* le boom économique a attiré à Atlanta une population cosmopolite qui a singulièrement réduit l'influence d'un racisme désormais confiné dans quelques survivances du bon vieux temps, comme le *Piedmont Driving Club*, dont les listes d'attente sont interminables pour les Noirs et les juifs et à peine plus courtes pour *les catholiques*...

Les multiples voyages à l'étranger de leur nouveau maire, son entêtement à faire d'Atlanta une an*tenne privilégiée* du tiers-monde, et surtout de l'Afrique, sur le sol américain, l'organisation récente d'un séminaire réunissant des dirigeants de la gauche caraïbe, font froncer les sourcils des hommes d'affaires blancs. Mais le climat social qu'il a créé les ont convaincus de son réalisme. La communauté *noire reste groupée* derrière son maire, dont l'image internationale la flatte et qui sait si bien lui rappeler, le cas échéant, que la lutte pour les droits civiques reste sa priorité.

« *Il y a vingt ans que nous avons compris, nous, Blancs et Noirs du Sud, que ce que nous avons en commun est plus important que ce qui nous sépare... Ou nous accomplirons notre destin ensemble, ou nous disparaîtrons ensemble* », dit M. Young dans son bureau de l'imposant hôtel de ville gothique. Il est convaincu qu'Atlanta, qui fut la capitale des luttes pour les droits civiques des années 60 — Martin Luther King y a prêché longtemps et le centre culturel qui lui est dédié fait l'objet de véritables pèlerinages, — est appelée à devenir un exemple pour les futures relations interraciales.

L'une des raisons de son optimisme est la spécificité de la communauté noire de la ville, qui abrite, dit-on, « *la plus grande concentration de milliardaires noirs après New-York* ».

Six universités noires

« *Nous avons six universités noires qui ont cent ans d'âge*, rappelle le maire. *Le premier banquier noir s'est installé ici il y a soixante-quinze ans. La première compagnie d'assurances, il y a un demi-siècle.* » S'il n'y a pas de véritable ghetto, c'est que la plupart des Noirs pauvres de la ville sont tout de même propriétaires de leur maison et que les écoles publiques dispensent un enseignement de base beaucoup plus convenable que dans la plupart des quartiers noirs du pays.

Les Noirs américains vont-ils enfin réussir à faire sentir leur poids électoral ? M. Andrew Young en est persuadé : il en veut pour preuve la victoire inattendue de M. Harold Washington à Chicago dans la campagne duquel il a, d'ailleurs, aux côtés de son ami le pasteur Jesse Jackson, joué *un rôle certain*.

Le combat politique ? Il a lieu, pour l'instant, à l'échelon local, dit le maire d'Atlanta. Il a décliné *les propositions des leaders noirs* qui viennent de se réunir pour désigner éventuellement un candidat à l'élection présidentielle de 1984. Mais il se dit prêt à faire connaître, dès le mois prochain, celui des candidats démocrates qu'il soutiendra : il laisse entendre que M. Walter Mondale a sa faveur, mais il ne veut pas prendre position prématurément. « *Cette fois, tous les candidats démocrates sont bons* », dit-il, ajoutant sans détour qu'il se réjouit que le sénateur Kennedy ait renoncé à la course à la Maison Blanche. Le maire d'Atlanta est, apparemment, resté fidèle à son ami Jimmy Carter.

L'avenir du reaganisme ? « *Reagan n'a pas fait reculer la cause des droits civiques d'un pas* », dit M. Young, qui assure que, dans le nouveau combat qui *se prépare*, Atlanta, fidèle à son histoire, sera en première ligne.

NICOLE BERNHEIM.

Une ville douce aux Français

En dix ans, Atlanta est devenue *la ville la plus cosmopolite* de ce qui fut, très longtemps, le Vieux Sud assoupi des Etats-Unis. Après les Canadiens, les Néerlandais, les Allemands et les Japonais, les Français y sont les investisseurs étrangers les mieux *représentés*.

Les firmes françaises présentes à Atlanta et ses environs immédiats vont de la haute technologie au quasi-artisanat. On trouve parmi elles, outre Air France, E.D.F., Schlumberger, *L'Air liquide, Rhône-Poulenc*, le Crédit lyonnais, qui y a rejoint seize autres banques étrangères, Informatek, l'un des principaux fabricants d'appareils de médecine nucléaire (ordinateurs pour les examens de scintigraphie), la *Compagnie franco-belge* de Valenciennes, qui a fourni cent vingt voitures du métro (mais a manqué une seconde commande de trente voitures qui est allée à Hitachi), Trindel, *qui a équipé les* parkings de l'aéroport, Facom (outillage à main), Phildar (huit magasins qui vendent de la laine à tricoter... et donnent des leçons de tricot), Goemar (une petite entreprise de Saint-Malo *qui fabrique des cosmétiques et* des engrais à partir d'algues), les laboratoires Mérieux (vaccins et élevage de poules naines), Perrier (machines à rincer les bouteilles), et même un fabricant de jeans « qualité française » : Jaunet. La chaîne des hôtels Ibis va construire prochainement deux cent cinquante chambres à prix moyen et Lectra systèmes s'apprête à lancer ses machines *à découper* au laser pour le prêt-à-porter.

Les Français d'Atlanta apprécient une douceur de vivre qu'on ne trouve guère dans les autres grandes villes américaines, les facilités sportives, en attendant *les culturelles, que laisse espérer* l'inauguration, à l'automne prochain, du nouveau musée, œuvre de Richard Meier (coût : 20 millions de dollars, dont 7,5 millions offerts par Coca-Cola), avec une exposition d'art français du dix-*huitième siècle. Mais ils* réclament à cor et à cri l'ouverture d'une ligne aérienne directe vers Paris comme il en existe déjà vers Londres, Amsterdam, *Bruxelles* et Francfort. — N. B.

Etranger

M. Cheysson présidera au début d'avril à Beyrouth une réunion des ambassadeurs de France au Proche-Orient

Après dix semaines de négociations infructueuses, les Etats-Unis s'apprêtent à entreprendre un effort majeur, afin de mettre sur pied *une formule pour le retrait des forces israéliennes, syriennes et palestiniennes du Liban*. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, entame, dimanche matin 13 mars, une série de négociations qualifiées de « *cruciales* » avec le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, arrivé vendredi à Washington. Ces discussions seront, en principe, suivies, lundi matin, par une rencontre entre M. Shultz et le chef de la diplomatie libanaise, M. Elie Salem, attendu dimanche soir dans la capitale fédérale. Les dirigeants américains, qui font preuve d'un optimisme mesuré, espèrent que ces rencontres séparées seront suffisamment positives pour permettre une rencontre à trois dès mardi matin.

En route pour Washington, M. Elie Salem, a fait une brève escale à Paris, où il s'est entretenu avec son collègue, M. Claude Cheysson. Le ministre libanais a indiqué, à l'issue de cet entretien, qu'il avait reçu « *l'appui entier de M. Cheysson, qui, comme d'habitude, se tient à nos côtés comme s'il était vraiment un citoyen libanais* ». Le ministre français des relations extérieures a indiqué, pour sa part, qu'il se rendrait au Liban le 7 avril prochain, à l'invitation de M. Elie Salem, et qu'il réunirait à cette occasion, à Beyrouth, les ambassadeurs de France au Proche-Orient. « *La priorité des priorités dans les problèmes du Proche-Orient*, a-t-il poursuivi, *c'est l'évacuation de toutes les forces étrangères du Liban et le rétablissement de la souveraineté complète sur l'ensemble du territoire libanais par l'autorité légalement élue, c'est-à-dire par l'autorité qui dépend du président Amine Gemayel.* »

A Paris, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli Klibi, a déclaré vendredi dans une interview à l'Associated Press qu'il existait à l'heure actuelle « *la possibilité pour Washington de mettre Israël au pied du mur et de l'obliger à un choix définitif. Si Israël veut la sécurité, on peut dire que c'est un problème qu'il est actuellement possible de résoudre* ». Relevant le consensus qui s'est dégagé lors du sommet de Fès de septembre dernier pour « *une coexistence pacifique entre les Etats de la région* », il a indiqué que le problème de la sécurité de l'Etat juif pouvait être résolu par un arrangement « *conforme au droit international, au droit édicté par l'ONU et par toutes les résolutions sur le problème palestinien, à commencer par celle du partage* ». Selon M. Klibi, les Palestiniens n'ont plus, à cet égard, aucune réticence ni restriction mentale... « *Jamais nous n'avons été aussi proches de la paix, parce que l'ensemble des pays arabes, y compris l'O.L.P., acceptent de se conformer au droit international* », a-t-il indiqué.

Le ministre lybien du plan, qui a présidé cette semaine à Paris une réunion de deux commissions mixtes franco-libyennes, a affirmé que son pays souhaitait une augmentation des achats français de pétrole et un accroissement des échanges dans le domaine de l'énergie, y compris le gaz. « *Nous avons demandé à la France*, a-t-il dit, *d'acheter directement le pétrole libyen sans passer par des intermédiaires et à des prix qui seront discutés entre compagnies françaises et libyennes* ». Il a ajouté qu'avec la visite officielle que doit effectuer fin mars à Paris le ministre libyen des affaires étrangères, M. Abdel Latif Obeidi, la politique prendra le pas sur l'économie. « *Il faut parler de banalisation des relations et non pas de normalisation puisqu'elles n'ont jamais été rompues* », a souligné M. Chakchoury. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Un candidat pour la présidence d'Israël.* — Le Likoud (la coalition du premier ministre Begin) a désigné, le jeudi 10 mars, comme candidat au poste de président de l'Etat d'Israël, M. Menahem Eilon, l'un des juges de la Cour d'Israël. Le juge Eilon, qui pourrait remplacer le président Navon, dont le mandat expire le 21 mars prochain, est professeur de droit à l'université hébraïque de Jérusalem. Il est l'auteur d'importants ouvrages sur le droit en Israël. *(A.F.P.)*

Japon

Les militaires et la « subversion »

De notre correspondant

Tokyo. — Un député du parti centriste japonais a causé un certain émoi, le jeudi 10 mars, et ressuscité de troublants souvenirs en révélant à la Diète qu'il avait obtenu copie d'un plan secret de l'Agence nationale de défense prévoyant, « *en cas d'urgence* », la mise sous surveillance par les forces armées nippones de partis assimilés à des « *groupes subversifs* ». Le Komeito, parti centriste d'origine bouddhiste, se trouve sur la liste, a affirmé M. Kuroyanagi — ce qui donne une idée de la conception très extensive que se font les militaires de la notion de « *subversion* ». Le directeur général de l'Agence de la défense a implicitement confirmé l'existence de ce document, mais s'est refusé à toute précision sur son contenu, sur le nom et le nombre des partis potentiellement « *subversifs* ». Il s'est néanmoins engagé à faire procéder à un enquête.

Cette affaire est de nature à inquiéter d'autant plus l'opposition et l'opinion publique qu'elle s'inscrit sur la toile de fond du débat très polémique suscité depuis quelques mois par la volonté du nouveau gouvernement d'accroître les moyens et les responsabilités des forces armées japonaises.

Elle s'ajoute, en outre, à des révélations de complot militaire, qui avaient initialement paru incroyables dans le contexte de la démocratie pacifiste japonaise d'après-guerre, mais qui deviennent de plus en plus troublantes à mesure qu'elles paraissent moins contestées.

En février dernier, un parlementaire socialiste-démocrate, M. Narazaki, avait déclaré, devant les députés incrédules, être en possession d'éléments lui permettant d'affirmer qu'un groupe d'officiers des forces d'autodéfense, bénéficiant de nombreuses complicités, avaient envisagé un coup d'Etat au mois de juin 1980 contre le régime démocratique. Des unités armées — notamment la 1re brigade de parachutistes et la 10e division, basées à Nagoya — devaient marcher sur Tokyo et s'assurer par la force le contrôle de diverses positions-clés. Le complot aurait été éventé en avril de la même année par la police militaire.

Ces révélations extraordinaires suscitèrent les sarcasmes plutôt que l'effroi : les autorités démentirent, non sans ambiguïtés, et une enquête fut ordonnée pour la forme. L'impression générale était que M. Narazaki avait été victime d'une grossière manœuvre d'intoxication visant à le discréditer, ainsi que son parti. Mais il apparaît cependant aujourd'hui, d'après diverses confidences faites à la presse par des officiers impliqués dans cette affaire, que le complot a bel et bien existé. Le but de l'opération était de mettre au pouvoir un premier ministre « intègree » et, surtout, d'imposer des réformes qui auraient rehaussé le statut des forces armées nippones.

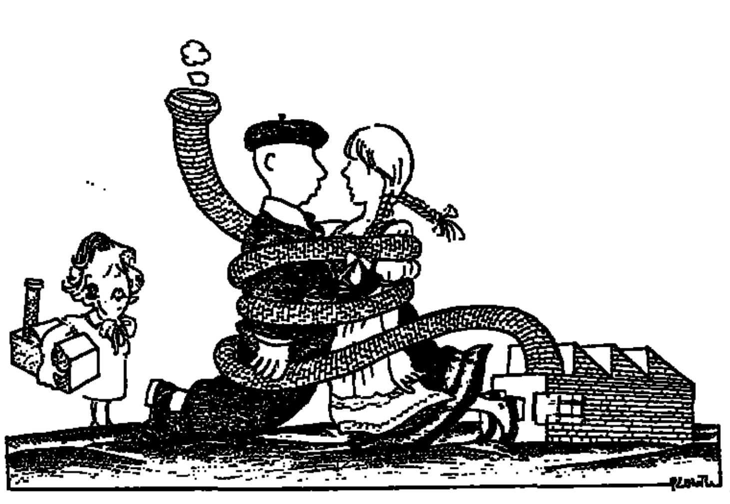
Il est douteux que les révélations sur cette ténébreuse affaire servent finalement le prestige de l'armée aux yeux de l'opinion.

Ce n'est sans doute pas par hasard, mais pour mieux attirer l'attention sur les risques d'un retour aux « erreurs » du passé, que M. Narazaki avait choisi de faire ses révélations un 26 février — date anniversaire du soulèvement militaire sanglant de 1936, lorsque la 1re division d'infanterie, basée à Tokyo, tourna ses armes contre le gouvernement. Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, tout indique que, après avoir été longtemps confinés dans un rôle subalterne et sans gloire, les militaires japonais entendent jouer, désormais, un rôle plus déterminant dans les affaires nationales.

R.-P. PARINGAUX.

Allemagne, notre horizon

Municipales en France, générales en Allemagne, des élections viennent de faire dans la presse des manchettes d'égale grosseur. Rencontre, un 6 mars, par le hasard du calendrier ? Sans doute, mais rencontre significative. L'interdépendance, qui se traduit durement dans le domaine monétaire, n'a jamais été aussi étroite. La République fédérale d'Allemagne et la France, réconciliées avec éclat il y a vingt ans, forment un couple indissoluble pour le meilleur et contre le pire.



(Dessin de PLANTU.)

« Les ponts

Il faut se rendre à l'évidence : plus qu'un simple partenaire, l'Allemagne est notre horizon. Réconciliation, amitié, ces mots qui, après la guerre, dans une France encore pantelante de la botte nazie, semblaient d'une folle audace sont aujourd'hui dépassés par les faits. Ce n'est plus de cela qu'il s'agit, mais d'une sorte de symbiose sans équivalent en Europe, d'une solidarité existant au-delà des bonnes intentions et, le cas échéant, en dépit des mauvaises. Hugo, souvent verbeux mais parfois prophétique, l'avait écrit dans la préface de son *Rhin*, en 1838 : « *L'Allemagne est la collaboratrice naturelle de la France.* » Lui qui appelait à « *résoudre amicalement une question de haine* » aura enfin été entendu. Lorsqu'il y a vingt ans de Gaulle et Adenauer signaient leur traité et, voisins de prie-dieu, imploraient le Seigneur en l'église de Colombey, pensaient-ils vraiment être à ce point exaucés ?

Les deux aiguillages

Pour prendre la mesure de l'union, il faudrait retrouver l'innocence — la fausse candeur — du Huron de Voltaire ou du Persan de Montesquieu débarquant en France et s'étonnant de ce dont nul Français ne songe à s'étonner. Si par un hasard (fâcheux) de calendrier, des élections surviennent le même jour de part et d'autre du Rhin, c'est sur l'urne du voisin que chacun louche. Cet intérêt étrange et passionné n'existe pas à l'égard de tiers : ni l'Angleterre ni l'Italie ne nous concernent à ce point, ni même, peut-être, les Etats-Unis. *Paris et Bonn passent*, alternativement, par des phases de soulagement et d'inquiétude « transrhénanes », tant les deux gouvernements savent qu'en matière de sécurité, d'économie, de monnaie leurs destins sont enchevêtrés.

Cette conscience d'une communauté de vie totale dans les intérêts, les espoirs, les mécomptes et les triomphes est si forte qu'elle balaie les *plus évidentes* divergences. Le *Reich millénaire* voulut, il y a quarante ans, réduire la France au statut de protectorat agraire. Paris se félicite aujourd'hui de limiter les gains allemands dans le commerce bilatéral par l'effet de ses seules exportations agricoles. L'Allemagne est puissante et redevient prospère ? Tant mieux. La vieille panique française face au dragon fait place tout au plus à un peu d'agacement à lui voir l'œil vif et la patte assurée. La France est dirigée par un homme de gauche, lettré, certes, mais étranger dans ses fibres à l'esprit et à la tradition germaniques et qui, horreur ! admet à la table de son conseil des communistes ? Qu'importe ! L'Allemagne le trouve somme toute sympathique, apprécie qu'il parle clair aux Russes et réserve ses homélies socialistes à ses concitoyens.

Au même moment, l'homme qui se fait confirmer au pouvoir en République fédérale, balayant la casquette de Schmidt et les songeries pacifistes de Brandt, passe pour un Palatin lourdaud ne connaissant que les bilans chiffrés et portant bien à droite son trivial portefeuille ? Tant mieux. C'est avec ces partenaires-là que la France de M. Mitterrand peut et doit s'entendre. Les autres pensent peut-être plus juste, mais on

Et, dans le rôle de l'affreux...

Il est des hommes politiques dont l'emploi, au sens que l'on donne à ce mot au théâtre, est mal défini — et d'autres, au contraire, chez qui le verbe et le physique se conjuguent admirablement pour imposer un personnage. M. Franz-Joseph Strauss, de toute évidence, appartient à la seconde catégorie : depuis toujours, et pour toujours probablement, sur la scène politique allemande (et encore davantage sur la scène internationale), il tient le rôle de l'« affreux ». Il y met même, visiblement, quelque coquetterie, ce qui ne signifie pas qu'il n'en souffre pas en secret.

L'extrême droite allemande n'a plus aucune importance électorale, et elle a sombré de longue date dans la pantomime. Il fallait donc bien que quelqu'un de plus sérieux focalisât la charge émotionnelle qui entoure encore l'image du *« mauvais Allemand »*, en particulier chez les peuples qui ont souffert de l'Occupation. M. Strauss avait, de ce point de vue, le profil idéal. Non pas en raison de son propre passé, ou des nostalgies qu'on lui prête. Il a fait la guerre, certes, comme tout le monde, mais avec plutôt moins de zèle que beaucoup, demandant sa démobilisation dès qu'il fut raisonnablement possible de le faire, et retournant à l'enseignement. Ni avant ni après, il n'a montré la moindre sympathie pour le national-socialisme, et il est même sans *doute beaucoup moins nationaliste* — sauf pour sa chère Bavière — qu'on ne le croit en France.

Mais M. Strauss correspond trop bien, physiquement, et par le caractère résolument droitier de son engagement politique, à la caricature de l'Allemand-toujours-prêt-à-récidiver, pour que tous les clichés antigermaniques qui ont cours en France ne surgissent pas chaque fois qu'il est question de lui.

Le « Taureau de Bavière »

Combien de Français (et même d'Allemands, d'ailleurs) savent que le « Taureau de Bavière », tribun de la plèbe, grande gueule devant les foules, est aussi un passionné de latin, d'histoire, de philologie classique ? Qu'il fut, par le seul concours du suffrage universel, l'un des plus jeunes élus du premier Bundestag, puis le plus jeune ministre du second gouvernement Adenauer ? Que, comme ministre de la défense, il a fait de la Bundeswehr une des très rares armées du monde où les libertés des soldats et de la démocratie interne ne sont pas de vains mots ?

Dans le domaine international aussi, l'image de « F.J.S. » relève *plus du cliché que du portrait réaliste*. Il est, certes, homme de droite, et fidèle de l'alliance atlantique. Mais — comme peuvent se le permettre ses semblables, souvent plus à l'aise sur ce terrain que les hommes de gauche — c'est aussi un connaisseur assez admiratif de la puissance soviétique. Il fait, par exemple, partie de ceux qui, au sein de la famille conservatrice ouest-allemande, ont estimé, sans attendre le résultat des élections du 6 mars outre-Rhin, *que l' « option zéro »* du président Reagan ou la *« double décision »* de l'OTAN en faveur de l'implantation des euromissiles en cas d'échec des négociations soviéto-américaines de Genève, devraient inévitablement être revues dans un sens plus *« réaliste »*. C'est-à-dire plus facilement acceptable pour le Kremlin.

Les « affaires »

Il est vrai que le ministre-président de Bavière, s'il est tenté de s'interroger sur la persistance de sa mauvaise image personnelle (ce qui est moins improbable qu'on ne croit), doit aussi s'en prendre à lui-même. Dans différentes circonstances, il a adopté des comportements qui ne pouvaient qu'alimenter en arguments ses adversaires et embarrasser *ses amis. Jusque dans la campagne* pour les précédentes élections générales, celles d'octobre 1980, où il devait se montrer incapable de l'emporter sur le chancelier Schmidt, on lui aura opposé un certain nombre d'affaires auxquelles son nom a été mêlé. Et surtout l'*« Affaire »* : celle du *Spiegel*, en octobre 1962. Il avait, alors, fait saisir l'hebdomadaire sous l'accusation de haute trahison, parce qu'il menait une campagne très argumentée contre sa gestion au ministère de la défense. Circonstance qui lui valut de perdre rapidement son portefeuille. Mais aussi, et c'était plus grave pour l'avenir, de se faire assez logiquement des ennemis farouches dans la presse.

Ce n'était pas la première fois, au demeurant, que M. Strauss se révélait aussi encombrant pour ses propres amis politiques. Et *c'était, encore moins, la dernière*. Voici, aujourd'hui, le chancelier Kohl, à qui le lie, si l'on peut dire, une très ancienne inimitié, visiblement embarrassé par cet éléphant dans le magasin de porcelaine chrétien-démocrate : que faire de « F.J.S. » ? Ou plutôt, comment n'en rien faire ou presque, tout en s'assurant la fidélité sans faille des députés de la C.S.U., son parti, qui règne en maître sur la Bavière ?

A en croire une indiscrétion publiée vendredi 11 mars par le quotidien *Süddeutsche Zeitung*, M. Strauss serait prêt à renoncer aux affaires étrangères — dont il rêvait — ou même aux finances, qu'il tenait pour un lot de consolation acceptable, si une place confortable était faite dans le prochain cabinet Kohl à ses fidèles les plus affirmés. Le « Taureau de Bavière » renoncerait donc à sa dernière corrida et regagnerait sagement Munich, après avoir *constaté que la quiétude de Bonn*, cette « petite ville en Allemagne », ne lui valait décidément rien. Rien n'indique toutefois que cette hypothèse se vérifie, les vrais pourparlers sur la composition du nouveau gouvernement ne devant commencer que la semaine prochaine. *« Peu importe qui sera chancelier sous moi »*, avait-il dit froidement, l'automne dernier, en évoquant les lendemains électoraux.

Pour quelques semaines ou pour quelques jours encore, donc, on va pouvoir jouer avec l'idée délicieusement terrifiante que l'« affreux » de la politique allemande va occuper d'éminentes fonctions gouvernementales. Voire présider, comme ministre des affaires étrangères, aux relations entre Paris et Bonn...

BERNARD BRIGOULEIX.

LONDRES :

De notre correspondant

Londres. — Malgré les professions de foi des pro-européens réitérées à l'occasion du dixième anniversaire de l'adhésion, les Britanniques ont raté le coche en ne signant pas, en 1957, le traité de Rome. Ils ont peu de chance de rattraper le temps perdu par leur refus et par leurs nombreuses fausses entrées.

Ils ont beau faire et beau dire, ils sont dans une situation particulière par rapport aux membres fondateurs, et au fond ils ne s'en plaignent pas. Quoi de plus gratifiant en effet, pour une puissance que l'insularité et le souvenir de l'empire distinguent du continent, que d'être l'élément étranger d'une communauté née latine et catholique.

Le président Mitterrand, dans une déclaration faite à Alger, au printemps dernier, prenait acte des difficultés des Britanniques à appliquer les règles communautaires ; ne proposait-il pas d'institutionnaliser cette « différence », en redéfinissant *« la future présence de l'Angleterre — ou la nature de cette présence — dans le Marché commun »* ?

Si elle procure des satisfactions d'amour-propre, cette situation particulière a des inconvénients politiques. Les Britanniques ne

ROME :

Avec toutes les nuances qu'appellent des affirmations de ce genre, on serait tenté de dire qu'en Italie l'image de l'Allemagne s'encadre dans le raisonnement et celle de la France dans la sentimentalité, lorsque l'Italien d'aujourd'hui les regarde, pris d'ailleurs, peu ou prou, sans le savoir dans le regard même que les deux pays jettent sur lui.

Les mots d'abord sont suggestifs. L'Allemagne est la seule nation du continent qui, dans la langue italienne, porte encore la dénomination qu'elle avait dans l'Antiquité, ce *nom* d'une tribu *« créé par la victoire pour inspirer plus de crainte et bientôt adopté par la nation tout entière »*, comme l'affirmait Tacite : *Germania*, la Germanie. Alemagna, c'est, on le sait, une crème glacée, et *allemanda*, une danse. Allemand, c'est *tedesco*, comme notre *tudesque*, qui revient à *boche*, en plus distingué. Jeux de mots ? Que non pas, puisqu'ils dé-

qui joignent deux nations »

les soupçonne un peu de caresser des chimères.

Le « couple » franco-allemand ne dépend en effet plus, ou presque plus désormais, de ceux qui, dans les périodiques et solennels « sommets », incarnent les époux mythiques. Le *tête-à-tête* Kohl-Mitterrand ne fait que pousser jusqu'à l'extrême une loi admise comme allant de soi à Paris et à Bonn : quiconque occupe la chancellerie ou l'Élysée est, par nature, assez beau pour être aimé. Adenauer, aride Rhénan francophile, le douteux Kissinger, Erhard le pro-américain, Brandt le romantique, Schmidt de la gauche glacée, puis Kohl de la droite affable, tous conviennent à Paris, aussi longtemps qu'ils n'oublient pas – et seul Brandt, basculant dans l'utopie, le fit après sa sortie de charge, – la nature du lien et de l'enjeu.

Pour oublier la Bête

Du côté allemand, on ne s'y est jamais durablement trompé. Pourtant, les deux aiguillages qu'a rencontrés sur sa voie la République fédérale tendaient à l'éloigner de Paris. Une américanophilie un instant galopante aurait pu lui donner, sous le parapluie atomique des Etats-Unis, une vertu frileuse à l'égard des propositions françaises. Plus tard, l'Ostpolitik, nécessaire à un rapprochement avec l'autre Allemagne, mais dont nul ne savait où elle s'arrêterait, l'aurait peut-être incitée à faire les yeux doux à Moscou. Enfin, tout récemment, elle aurait pu se laisser déboussoler par un *écolo-pacifisme* d'une angélique perversité, cauchemar de l'Occident.

Avec quelque mérite, la République fédérale s'est voulue solidaire de la France. D'abord *séduite*, puis prodigieusement agacée par la geste gaullienne comme elle l'est aujourd'hui par le langage mitterrandien, elle sait fort bien n'avoir pas le choix. En cela, elle reste fidèle à l'une de ses vocations anciennes. « « *Peut-être n'est-il pas chimérique*, écrivait (en 1915 !) Henri Lichtenberger, vieux maître sorbonnard ès études germaniques, *d'imaginer que le vingtième siècle verra grandir et s'étendre la solidarité. Pourquoi, en effet, le peuple allemand, qui, dans son développement national, a si bien senti la nécessité de la concurrence et de l'association, de l'émulation féconde et de la solidarité, ne s'élèverait-il pas peu à peu au point de vue de la solidarité européenne ?* »

Après la seconde guerre, ce n'était pourtant pas chose aisée. En Allemagne on rêvait d'emblée d'une Europe mythique, trop belle pour être vraie, symbolisée par ce drapeau frappé d'un E vert pomme où les humoristes assuraient voir flotter le caleçon de Churchill. Une féerique licorne faisait oublier à bon compte la Bête récente et moins gracieuse.

Du côté français, on regardait les artisans de la réconciliation avec l'œil torve réservé aux intelligences avec l'ennemi. Réconciliation qui perdit beaucoup à se fourvoyer trop tôt dans le domaine militaire. En 1954, le haut-le-corps horrifié d'une bonne part des Français fit vaciller l'entreprise encore fragile sur ses bases.

Moins de dix ans plus tard, signé en grande pompe, le traité franco-allemand marquait à la *fois le triomphe d'une grande idée* et la consécration d'une équivoque. A une Allemagne n'ayant confiance que dans la protection américaine, de Gaulle, chevalier servant, offrait sa lance et son écu, feignant de ne pas entendre la désobligeante rumeur de viol qui montait du Bundestag. Les noms n'en étaient pas moins « *au bas du parchemin* » comme dans la chanson de Brassens, et ce contrat, signé dans des conditions ambiguës, a gardé toute sa valeur symbolique. De Gaulle rêvait-il vraiment d'une Europe franco-allemande soustraite à la tutelle de Washington ? Il est permis d'en douter. En tout cas, l'alliance qu'il a fortifiée de son prestige de grand vainqueur de la « mauvaise Allemagne » a démontré depuis sa solidité.

Une relation dédramatisée

Pourtant, la relation, vingt ans après, *reste singulière*. Deux Etats aussi étroitement imbriqués qu'on peut l'être, mais sans défense vraiment commune, l'un se fiant toujours à la force de frappe pour protéger son seul « *sanctuaire* », l'autre, bon gré mal gré, faisant confiance aux missiles de Washington. Une France toujours aussi « *hexagonale* » dans sa vision du monde extérieur, connaissant encore bien mal sa grande partenaire et laissant fleurir à son propos de tenaces sornettes qu'il faut de temps à autre sarcler en rappelant que la R.F.A. est aussi « *démocratique* » et « *avancée* » que sa voisine. Un déséquilibre économique qui ne suscite ni rancœur chez le plus faible ni arrogance hégémonique chez le plus fort. Des désaccords idéologiques aujourd'hui patents, mais un dialogue toujours chaleureux même si les hommes au pouvoir à Bonn considèrent la politique de Paris comme fondée sur des billevesées.

Cette relation exquisement dédramatisée traduit la même constatation. Aucun des deux voisins ne peut plus réagir à l'autre selon les lois *simples* et brutales du rapport de forces et de peur qui empoisonna leur vieille querelle. Sans une France stable et sûre, la République fédérale va à la dérive. Sans une Allemagne solidement arrimée à elle, la France n'est plus rien qu'une ambition sans moyens. Cet espace exigu par où déferleraient, en cas de malheur, les chars de l'invasion joue un rôle de plus en plus important dans le destin français. L'Etat fédéral vient de prouver *que son système politique*, sagement conçu par les pères fondateurs, résiste aussi bien aux frénésies du terrorisme qu'aux vertiges de l'utopie. Qu'elle soit gouvernée à droite, à gauche ou au centre, la France n'en peut être que rassurée. Entre les deux pays coule toujours le Rhin de Hugo : « *Il touche un champ de bataille, une plaine illustre, une grande ville, réfléchit les arbres et les champs, les étoiles, les hommes et les idées, les ponts qui joignent deux villages et les ponts qui joignent deux nations.* »

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

velléités de ménage à trois

peuvent oublier que le traité franco-allemand de 1963 a été signé moins de dix jours après que le général de Gaulle leur eut brutalement claqué au nez la porte du Marché commun. Ils sont arrivés dans la Communauté quand *le couple franco-allemand* était déjà soudé, et il leur aurait fallu dépenser des trésors de séduction pour en détacher un des partenaires. Jamais ils n'y ont durablement réussi. Les velléités d'infidélité n'ont jamais débouché sur des *ruptures*.

Officiellement, bien sûr, les *rapports franco-allemands ne* concernent pas la Grande-Bretagne, qui se félicite même de la disparition de toute tension en Europe occidentale et d'une coopération gage de progrès communautaire. De plus, Français et Allemands *se sont toujours montrés* soucieux de refuser un « axe Paris-Bonn », pour rassurer les Britanniques, même quand M. Giscard d'Estaing était accusé ici de tout sacrifier, y compris l'amitié franco-anglaise, à un rapprochement avec *l'Allemagne*.

Comme dans la meilleure tradition du théâtre de boulevard, chaque partenaire est pourtant tenté de jouer un des éléments du triangle contre un autre. La complicité politique et intellectuelle entre Edward Heath et Georges Pompidou était bien un succédané pour la méfiance existant entre le président français et le chancelier Brandt. Au contraire, l'appréciation que portaient MM. Giscard d'Estaing et Schmidt sur Mme Thatcher ne risquait pas de porter ombrage à leur amitié.

Les espoirs suscités à Londres par l'arrivée au pouvoir à Paris d'un président socialiste constituent un paradoxe souvent souligné. Ils n'étaient pas dépourvus d'arrière-pensées. Pour les conservateurs britanniques, un gouvernement de gauche signifiait un affaiblissement de la France, donc une amélioration relative de la position de la Grande-Bretagne, qui pouvait *devenir l'interlocuteur* privilégié de Bonn.

Indifférent, narquois ou jaloux

Le chassé-croisé ne s'est pas produit. Les relations franco-anglaises se sont *sensiblement* détendues, mais la lune de miel entre Mme Thatcher et M. Mitterrand a été de courte durée. Les réalités ont été plus fortes que les bonnes intentions. L'accord fondamental entre Paris et Londres sur les relations *Est-Ouest*, la solidarité exprimé sans enthousiasme mais sans équivoque par le président de la République pendant la guerre des Malouines, ont permis d'éviter que les différends traditionnels ne dégénèrent en crise ouverte ; ils n'ont rien réglé.

Les Britanniques n'ont eu guère plus de succès avec les Allemands. Si des sommets semestriels (le même rythme que les rencontres franco-allemandes, alors *que les sommets* franco-britanniques n'ont lieu qu'une fois par an), nourrissent quelques illusions, Mme Thatcher n'avait pas réussi à gagner à sa cause M. Schmidt dans sa croisade pour une diminution de sa contribution au budget communautaire. *Elle* attend beaucoup du chancelier Kohl dans de domaine ; mais au-delà des querelles européennes, les bases objectives, économiques et politiques de la solidarité franco-allemande laissent peu d'espoir au gouvernement de Londres.

Sans *doute* les Britanniques seraient-ils parfois enclins à penser que *si* la France et l'Allemagne fédérale ont, pour des raisons différentes, mutuellement besoin l'une de l'autre pour jouer un rôle dans le monde, la Grande-Bretagne, forte de son passé impérial, de ses liens avec les États-Unis, *de son rayonnement* traditionnel, peut se passer de l'une et de l'autre. Mais les plus lucides savent bien qu'un nouveau rôle mondial pour l'Angleterre passe aujourd'hui par l'Europe.

Pourquoi ne pas constituer alors un « ménage à trois » que ne réprouverait pas la morale communautaire ? De Gaulle jadis y avait songé. En prenant soin de ménager les susceptibilités des « petits » États européens, la tâche n'apparaît pas insurmontable. Mais il faudrait que l'Europe cesse d'être un rassemblement de boutiquiers plus soucieux de « faire leur caisse » à la fin de chaque exercice que de se lancer dans une véritable entreprise politique commune.

La Grande-Bretagne porte une *part importante de responsabilité*. Depuis qu'elle a adhéré au Marché commun, elle n'a eu de cesse d'en remettre en cause les règles. Mme Thatcher est préoccupée jusqu'à l'obsession par la réduction de la contribution britannique. Aussi *longtemps qu'elle* n'aura pas obtenu satisfaction, elle bloquera plus ou moins consciemment tout développement de la Communauté et tout approfondissement de l'indispensable coopération avec Bonn et Paris. Français et Allemands n'auront d'autre choix que de continuer à jouer dans leur coin, sous l'œil des Britanniques, tour à tour indifférents, narquois ou jaloux.

DANIEL VERNET.

un œil froid sur les « Tudesques »

notent dans l'usage courant un accent *péjoratif*, qu'ils portent l'écho d'une menace. Tant il est vrai qu'en 1940 le ministère fasciste de la culture populaire recommandait à la presse de préférer *germanique* à *tudesque*, qui « *indique le dominateur en général* ».

Classicisme

Lorsque les « *Tudesques* » dévalent aujourd'hui par le Brenner vers les bataillons serrés de tentes qui les attendent dès le printemps sur les plages d'Emilie-Romagne, colonisées depuis vingt ans, ce ne sont plus les blindés mais les Mercedes qui les portent, et la provende des marks qui va déferler. Les garçons de bains et les photographes fourbissent leurs légendes en rêvant de blondes Walkyries, sans dévier du strict classicisme du genre. Les syndicats d'initiative s'alarment du moindre reportage critique des correspondants allemands et font donner leur ambassade à Bonn. L'incident diplomatique n'est *jamais* très loin, au moins en paroles.

Lorsque l'Italie fasciste et le IIIe Reich faisaient la guerre ensemble, il y a quarante ans, un mot courait à Rome : « *Si les Allemands sont vaincus, nous sommes perdants ; s'ils sont gagnants, nous sommes perdus.* » Le temps passant, l'intelligence politique, l'association dans une communauté plus vaste, la relève des générations, ont totalement dévalorisé la relation des deux pays qui inspirait cette boutade.

L'ampleur de la résistance italienne contre l'occupation de la Wermacht a rétabli la balance des humiliations et fait place à un climat plutôt indifférent à l'égard de l'Allemagne. Rien de comparable au débat qui partageait les Français sur le « problème allemand » dans les années 50. La République fédérale, c'était une terre d'émigration pour les Italiens, comme la Belgique.

Ce fut aussi, avec les années de Gaulle, le partenaire privilégié de la France, donc le rival que Paris avait tort de préférer, comme s'il devait en découler un renvoi de l'Italie à la seconde place. Un vieux réflexe resurgissait là : celui *de Mussolini redoutant toujours* que Hitler favorise Laval contre lui. Il s'ancrait – et il en reste quelque chose – dans la certitude instinctive que, en face de la puissance *allemande, la France ne fait* pas plus le poids que l'Italie, mais qu'elle est plus habile à séduire le Prince allemand.

Des diplomates subtils

Bonn a joué adroitement, sans dessein politique autre que l'amélioration des relations dans le cadre européen. *Et très discrètement*, sans présomption, sans rhétorique. L'ingénieuse ouverture d'esprit des responsables de l'Institut Goethe de Rome, et notamment de M. Marshall von Bieberstein, la modestie toute tramée de *subtilité de la plupart* des diplomates, leur patience surtout, ont peu à peu ramené à la surface une image de l'Allemagne, ou plus exactement de la culture germanique, délivrée de tout lien avec les souvenirs d'une hégémonie politique.

On en serait demeuré à ces ballets intellectuels si les réalités économiques *n'en avaient en quelque* mesure consolidé les bases. L'implantation de l'industrie allemande en Italie, l'ampleur des courants commerciaux, liés au Marché commun de *l'Europe* des Dix, ne s'accompagnent pas d'une *stratégie politique*.

Quant à soutenir que l'opinion publique *italienne ressent vivement* que le destin de l'Allemagne est un enjeu qui la concerne aussi, indépendamment de l'appartenance à la même alliance atlantique, nous n'irions pas jusque-là. L'Allemagne, pour elle, est un *concept*. Et les Allemands n'incarnent qu'eux-mêmes.

JACQUES NOBÉCOURT.

République Sud-Africaine

Un détenu noir est retrouvé pendu dans sa cellule

De notre correspondant

Johannesburg. – Un nouveau détenu – le cinquante-quatrième *depuis 1963* – *a été « trouvé* mort » avent de passer en jugement, mardi 8 mars, dans sa cellule. Présenté comme un « terroriste », qui était d'ailleurs passé aux aveux, Tembuyise Simon Nnadawe avait été arrêté, le 22 février, « *en possession d'une mitraillette d'origine soviétique, de munitions et de matériel de propagande en faveur de l'A.N.C.* » (Congrès national africain, mouvement armé anti-apartheid interdit en Afrique du Sud).

Découvert « pendu » dans sa cellule, le prisonnier, malgré « *sa confession à un magistrat au lendemain de son arrestation* », n'avait pas encore été inculpé. « *Il appartenait à un groupe de terroristes qui s'étaient infiltrés dans le pays* », a expliqué le général Geldenhuys, chef des forces de l'ordre, ajoutant que huit de ses complices avaient été arrêtés et cinq autres tués pour avoir résisté aux forces de l'ordre. Pour les sept qui restent, le dossier devrait être « *bientôt* » envoyé à la justice.

Au cours des investigations, a conclu le chef de la police, « *de nombreuses armes soviétiques, des munitions et des explosifs ont été saisis* ». Il a enfin précisé que les parents de l'homme qui s'était « infiltré », et qui était apparemment venu de l'extérieur, avaient pu être « *localisés* » en Afrique du Sud et avaient été avertis de la mort de leur fils. Une enquête sur les circonstances du « suicide » a été ouverte.

Une autre enquête a été ordonné, vendredi après qu'un policier eut tiré et « tué » un automobiliste blanc soupçonné, à tort, de vol de véhicule. Cette bavure, la seconde en moins de quinze jours, a été longuement évoquée mardi au Parlement du Cap. L'opposition libérale anglophone réclame une refonte totale de la législation, particulièrement « *libérale* », s'appliquant à l'usage d'armes à feu par les policiers.

PATRICE CLAUDE.

● *Trois personnes* – dont une fillette – ont été légèrement blessées lors d'un attentat à la bombe contre un train de voyageurs, à proximité de Bloemfontein, (Etat libre d'Orange), dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 mars, selon la radio *sud-africaine*.

D'après les premiers témoignages, l'explosion aurait été déclenchée par le passage du convoi. Le 18 février dernier, un attentat à la bombe à Bloemfontein, dans des locaux administratifs réservés aux Noirs, avait fait un mort et soixante-seize blessés.

Le 28 janvier, une charge avait explosé sur un pont ferroviaire proche du centre-ville de Bloem*fontein* quelques minutes seulement après le passage d'un train de voyageurs. Aucune de ces actions n'a, à ce jours été revendiquée. – *(A.F.P.)*.

● *Deux soldats sud-africains* ont été tués au cours de la semaine écoulée dans la zone de combats en Namibie, à la suite d'une « explosion accidentelle », a annoncé, vendredi 11 mars, un *communiqué de l'armée* sud-africaine. Ces deux morts portent à sept le nombre de soldats blancs tués dans cette zone depuis la mi-février. – *(A.F.P.)*

A travers le monde

Argentine

● SAISIE DE L'HEBDOMADAIRE *QUORUM*. – Les autorités ont fait saisir vendredi 11 mars le dernier numéro de l'hebdomadaire d'information politique *Quorum*, dans lequel figure un long article *sur* les activités passées de l'école de mécanique de la marine. A la suite de cette saisie, le directeur de la publication, M. José Palozzi, *s'est réfugié a l'ambassade* d'Italie, a-t-on appris à Buenos-Aires. L'article incriminé, intitulé « *1975-1978 : les années brûlantes de l'école de' mécanique de la marine* », *cite* les noms, les grades et les fonctions de trente et un officiers de la marine ayant eu des activités dans un groupe de l'école, *fondé par l'amiral Emilio Massera*, alors commandant en chef de la marine, afin de lutter par tous les moyens, y compris la torture et l'exécution *sommaire*, contre les opposants. L'hebdomadaire donne également les identités de cent cinquante-six personnes « disparues ». – *(A.F.P.)*

Espagne

● M. ALEJANDRO MATA CAMACHO, principal dirigeant de la Fédération ibérique des groupes anarchistes (FIGA), petite organisation née d'une scission de la Confédération nationale du travail en *1978*, a *été* condamné, vendredi 11 mars, à trente-trois ans de prison par un tribunal de Madrid pour cinq attaques à main armée contre des banques et des caisses d'épargne, et détention d'armes de guerre. – *(A.F.P.)*.

Ghana

● LE GHANA a rouvert ses frontières avec ses *trois voisins* – Côte-d'Ivoire, Togo et Haute-Volta, – fermées depuis le 21 septembre, a déclaré, vendredi 11 mars à Radio-Accra, M. Johny Hansen, ministre de l'intérieur. Les postes frontières seront désormais ouverts de 6 heures à 18 heures chaque jour. Le conseil provisoire national de défense s'attend que les trois pays concernés adoptent la même mesure. – *(Reuter.)*

Irlande du Nord

● LA PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE DUBLIN de réunir une conférence des partis politiques de l'Ulster « *opposés à la violence* », pour discuter des moyens d'assurer la paix et la stabilité « *dans une nouvelle Irlande* », a reçu, vendredi 11 mars, un accueil très réservé de la part des principales formations légalistes de la province. A l'exception du S.D.L.P. (parti social-démocrate et libéral), ces partis ont en effet rappelé qu'ils repoussaient catégoriquement l'hypothèse d'une réunification de l'île. – *(A.F.P.)*

Pologne

● AJOURNEMENT DU PROCÈS DE Mme WALENTYNOWICZ. – Vendredi *11 mars, le tribunal de Grud*ziadz a ajourné à fin mars le procès de l'ouvrière des chantiers navals de Gdansk. A la sortie du tribunal, M. Walesa a *déclaré qu'il s'agissait* d'une « *défaite politique pour le pouvoir* », les témoins à charge ayant refusé de déposer contre l'accusée. L'ancien président du syndicat *dissous* Solidarité a déclaré aussi à la presse occidentale que la visite du pape sera une « *visite difficile* » sur le plan intérieur, étant donné que « *de nombreux problèmes (...) n'ont toujours pas trouvé de solution* ». – *(A.F.P.)*

R.D.A.

● UN « PASSEUR » DE BERLIN-OUEST, M. Guido Trumm, qui avait aidé des habitants de la R.D.A. à s'évader, a *été condamné*, vendredi *11* mars, par le tribunal de Potsdam à huit ans de prison pour contravention aux accords de transit à travers l'Allemagne de l'Est et « *opérations subversives* ». – *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

● « DONALD MacLEAN avait mis sa vie au service des idéaux élevés du progrès socialiste et de l'humanisme, de la paix et de la coopération internationale » écrivaient vendredi 11 mars les *Izvestia* en rendant compte de la mort de l'ancien diplomate britannique et espion au service de l'U.R.S.S. (*le Monde* du 12 mars). L'organe du gouvernement soviétique décrivait MacLean comme « *un homme aux grandes qualités morales, un communiste convaincu et un camarade sensible et sympathique* ». – *(A.F.P.)*

La dévorante passion du Goncourt japonais

De notre correspondant

***Tokyo.** — L'appétit littéraire du public japonais pour tout ce qui touche aux émotions et aux réactions souvent complexes de leurs compatriotes vis-à-vis de l'Occident ne manquera pas d'être aiguisé par la publication des* **Lettres de Sagawa.** *Cet ouvrage, qui mêle la réalité la plus macabre à la fiction dramatique, vient d'obtenir la plus haute distinction littéraire de l'année, le prix Akutagawa.*

En effet, le roman met en scène Issei Sagawa, ce Japonais de trente-quatre ans qui étudiait la littérature comparée dans une université parisienne lorsqu'un beau jour de juin 1981, poussant une dévorante passion jusqu'à son ultime logique, ou tranchant en quelque sorte dans le vif de frustrations raciales et culturelles, il se livra à un acte de cannibalisme sur le corps de son amie hollandaise, Renée Hartevelt (vingt-cinq ans), après l'avoir assassinée et découpée à la scie électrique.

M. Juro Kara, metteur en scène et écrivain, qui a reçu plusieurs lettres envoyées par M. Sagawa depuis sa prison parisienne, est l'auteur de cet ouvrage controversé et couronné par un jury très divisé (quatre voix pour et trois contre) pour son « *intéressante approche intellectuelle et ses méthodes dramatiques* ».

Le roman, qui débute comme une enquête réaliste sur les mobiles du crime et sur la personnalité du meurtrier, se perd très vite dans un univers de rêves et de fantasmes japonais, après quelques appréciations anthropologiques portées par l'auteur sur le physique des Parisiennes. Aussi loin de la rigueur descriptive d'un Truman Capote que de la cohérence perverse du marquis de Sade, l'ouvrage, mélange de variations littéraires et de fantaisies personnelles sur des réalités et des fictions tour à tour morbides ou frivoles, n'est pas déconcertant seulement pour l'étranger. L'un des membres du jury du prix Akutagawa déclarait : « *Je n'y comprends rien : les personnages n'ont aucune présence, le style est compliqué. Cela n'a aucun intérêt.* » L'auteur aurait-il tout simplement tiré avantage du « sang à la une », d'une certaine fascination pour la mutilation sacrificielle, du phénomène d'attirance et de rejet qui teinte souvent les relations émotionnelles du Japon avec l'Occident ? Certains Japonais ne sont pas loin de croire que lui-même et son éditeur — qui finance le prix Akutagawa — ont pu voir dans ce drame l'occasion d'une bonne affaire. D'ailleurs, Sagawa, assuré de l'intérêt suscité au Japon par son forfait, ne proposait-il pas qu'il fasse l'objet d'un film ?

La victime « doit être grande et blonde »

« *Si vous m'apprenez à écrire habilement le scénario, je vous révélerai les faits et mes délires imaginaires* », écrivait-il à M. Kara. Dans ce film, ajoutait-il, le Japonais « *doit être petit et chétif et la femme étrangère grande et blonde* », ce que la victime n'était d'ailleurs pas. L'auteur, qui n'a pas dans son livre un seul mot de compassion pour la jeune femme, n'a pas jugé bon de rectifier ce cliché. Il risque ainsi d'accentuer dans l'esprit de ses lecteurs (déjà plus de trois cent mille en un mois) le stéréotype qui fait recette du petit Japonais physiquement désavantagé et complexé face à l'univers dominant des Gullivers et des Walkyries blancs.

Le « petit Japonais » déraciné aurait-il, en quelque sorte, été « victime » de non-concordances morphologiques et culturelles ? Un critique écrit : « *Renée était suffisamment grande et belle pour exciter le désir d'un petit Japonais* », et se borne à cette constatation sans préciser si elle vaut, à ses yeux, absolution. Sagawa affirme pourtant avec un humour involontaire : « *Quand je l'ai tuée, je n'ai pas eu le sentiment d'avoir conquis une femme occidentale mais celui d'avoir perdu une amie.* »



« Les Belles Endormies »

Pour M. Kara, que nous avons interrogé, « *le crime n'est pas racial* ». Il estime cependant que Sagawa n'aurait pas agi de même s'il était demeuré au Japon, où il avait déjà, toutefois, agressé et battu une Anglaise. Il ajoute : « *Son complexe vis-à-vis de l'Occident a sans doute été aggravé en France.* » M. Kara ne croit pas non plus au crime passionnel. Pour lui, qui est avant tout un homme de théâtre, Sagawa vivait dans un monde de fantasmes, hors de la réalité, et se regardait agir dans un univers dramatisé. Ses lettres, dit-il, révèlent les obsessions morbides, nécrophiles et cannibales qui le torturent depuis longtemps. Son sujet de thèse est *Macbeth*, son livre préféré *les Belles Endormies*, de Kawabata — histoire d'une maison close où des vieillards cacochymes partagent le lit d'adolescentes anesthésiées. Toutes les obsessions, frustrations, difficultés de communication et divagations de Sagawa l'auraient donc inéluctablement conduit au crime et à l'orgie cannibale.



Dessin de Franchini.

Quant à l'idée d'un film — qui fut, semble-t-il, à l'origine du livre, — M. Kara l'a expliquée ainsi à un journaliste japonais : « *Je voulais faire revivre à l'écran le personnage de ma grand-mère morte depuis vingt ans.* » Une grand-mère qui lui racontait notamment l'histoire d'un bar de Nagasaki où les clients buvaient de l'alcool en contemplant des cadavres — scène qu'il a irrésistiblement associée au festin anthropophage de Sagawa. Il est aujourd'hui question que le film soit tourné par M. Oshima, metteur en scène de *l'Empire des sens*, film où un amour absolu et impossible se termine aussi dans la mutilation sexuelle et la mort — *mais, dans ce cas, voulue par les deux amants.*

M. Ian Buruma, universitaire européen qui vient de terminer un ouvrage sur la littérature populaire japonaise, avait ce commentaire après avoir lu l'ouvrage couronné : « *On n'ose pas imaginer ce qui se serait passé ici si un grand Blanc avait tué et dévoré une petite Japonaise. Ce serait l'hystérie nationale. Et encore plus si un autre étranger se mêlait d'en faire le prétexte à ses fantaisies littéraires.* » Quant au premier ministre, M. Nakasone, il juge l'ouvrage « *bâclé* » et le prix littéraire « *déprécié* ».

R.-P. PARINGAUX.

Les infâmes titistes vus par Enver Hodja

De notre correspondant

Belgrade. — Alors que les échanges commerciaux entre l'Albanie et la Yougoslavie vont tant bien que mal, tout indique qu'en 1983 ils seront inférieurs à ceux de l'année précédente, rien ne va plus dans les rapports politiques entre les deux pays. La tension suscitée par les manifestations anti-yougoslaves des Albanais du Kosovo au printemps de 1981 persiste, les condamnations des éléments « nationalistes » et « irrédentistes » se poursuivent, et la polémique de presse fait rage. Elle est aggravée par la publication d'un livre : *les Titistes*, d'Enver Hodja, secrétaire général du parti albanais, présentant le plus violent réquisitoire jamais adressé par Tirana à Belgrade.

M. Hodja est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages sur la politique étrangère de son pays, dans lesquels il fustige impitoyablement Khrouchtchev, Brejnev, Mao, Nixon, Kennedy, Tito, Berlinguer, Marchais, pratiquement tous ses contemporains. « *Impérialistes* », ou « *révisionnistes* », ils seraient responsables de tous les malheurs du monde. Seul Staline, dont une imposante statue se dresse sur l'une des places de Tirana, trouve grâce à ses yeux. Il demeure le « *grand théoricien* » du marxisme », et le « *père des peuples* ». Ses épurations furent « *justes* » et la réhabilitation de ses victimes après le vingtième congrès du parti soviétique un « *acte de trahison* ». Ses idées revivent dans le nouveau livre de M. Hodja, accompagnées d'une analyse détaillée de la politique yougoslave, dont l'objectif constant fut « *l'annexion de l'Albanie et la destruction de son régime véritablement marxiste-léniniste* ». Car Tito fut un « *farouche nationaliste, chauvin, antimarxiste, agent de la bourgeoisie et des impérialistes* », et la fameuse résolution du Kominform de 1948 excluant la Yougoslavie du « *camp socialiste* » demeure « *valable* ».

Le livre confirme que l'Albanie a traversé depuis la guerre une dizaine de crises intérieures suivies de purges sanglantes, au sujet desquelles on ne savait jusqu'à présent que peu de chose ou rien du tout. Ces crises furent provoquées non par des divergences politiques ou idéologiques, mais uniquement par des « *agents étrangers* » parvenus à mettre à leur service des membres du bureau politique, du comité central et du gouvernement, des cadres de l'État et de l'armée.

Mehmet Chehu, traître de toujours

M. Hodja dresse une liste des « *comploteurs* » qui révèle que, de la première direction du parti albanais et de son premier bureau, lui seul est encore en vie. Tous les autres ont été déférés à la justice et « *jetés sur le fumier de l'histoire* ». D'un complot à l'autre, M. Hodja vient à parler du dernier en date, celui de Mehmet Chehu, premier ministre albanais dont le suicide fut annoncé en décembre 1981 et expliqué par une « *crise nerveuse* ». Si tout ce qu'il affirme au sujet de l'homme qui fut pendant quatre décennies son ami politique et personnel et pendant vingt-sept ans sans discontinuer premier ministre albanais est vrai, la vie de M. Chehu serait l'histoire la plus fantastique qu'ait jamais écrite un agent multiple génial.

Chehu commence à « *travailler* » pour les Américains, écrit M. Hodja, déjà avant la guerre dans une école technique américaine à Tirana. Lorsque la guerre civile éclate en Espagne, les Américains l'envoient pour « pénétrer » les Brigades internationales, ce qui lui est d'autant plus aisé qu'il commande l'une de ces brigades. Après la défaite des républicains, le traître se réfugie en France et est « *recruté par l'Intelligence Service, la Gestapo et des officiers italiens* ». Ces derniers le font passer en 1942 en Albanie pour « *saboter* » le mouvement de résistance. Dans sa patrie, Chehu « *pactise avec des éléments sectaires* », commet de graves fautes de commandement, procède à des exécutions sommaires, mais, rapidement, il abandonne ses employeurs italiens pour les Yougoslaves, puis, dès 1945, les Soviétiques. Par la suite, Chehu est mêlé à d'autres activités subversives, notamment à un complot contre l'Albanie tramé par « *la VIe flotte américaine, les renégats de Tito et les chauvins grecs* ». Le tout, sans le moindre document à l'appui.

En 1972, M. Chehu est à Paris pour subir une opération. Un agent de la C.I.A. vient le voir et lui dit : « *Qu'est-ce que tu attends, tu vieillis, il faut agir.* » Il lui propose trois variantes pour supprimer Hodja : un accident de voiture, un attentat au fusil à longue portée ou un empoisonnement lent. Ce dernier mode d'exécution est retenu. L'agent remet à M. Chehu un poste de radio très perfectionné qu'il installe dans sa maison de Tirana. Au printemps de 1981, éclatent les manifestations des Albanais du Kosovo. Pour compromettre le régime de Tirana sur la scène internationale, Belgrade demande à Chehu de « *passer immédiatement à l'action* ». Sa femme (sa famille n'est qu'un « *nid de serpents* ») se rend alors en Occident avec un agent yougoslave qui, en accord avec la C.I.A., lui remet un poison pour supprimer le chef. Entre-temps, on a annoncé les fiançailles du fils de M. Chehu avec une jeune fille dont « *plusieurs parents sont des criminels de guerre réfugiés à l'étranger et travaillant pour les Américains* ». C'est à partir de là que l'histoire se révèle particulièrement compliquée.

Le poison dans les toilettes

Le parti décide de limoger Chehu, mais cette décision est reportée, on ne sait pourquoi, et le traître est réélu membre du bureau politique au huitième congrès du parti albanais, en novembre 1981. Le 17 décembre, l'affaire des fiançailles rebondit. Chehu fait son « *autocritique* » devant le bureau politique. Que contient-elle ? On n'en sait rien, mais, affirme M. Hodja, à la sortie de cette réunion qui devait se poursuivre le lendemain, il rencontre dans les couloirs M. Chehu et l'invite à bien réfléchir sur les « *liaisons condamnables* » qu'il a nouées. M. Chehu est d'autant plus « *déprimé* » que, le 16 décembre, le ministre de l'intérieur, « *son parent et complice* », lui a transmis l'« *ordre* » de leur centrale d'espionnage de supprimer M. Hodja « *coûte que coûte, même au prix de sa vie* ». Le criminel se sait découvert. Il rentre chez lui, jette le poison qu'il possédait dans les toilettes, démonte le poste de radio et se suicide...

La presse yougoslave, qui s'est fait largement l'écho des événements d'Albanie, croit savoir pour sa part que Chehu a été abattu par un aide de camp et les agents de sécurité qui avaient accompagné M. Hodja à la réunion du bureau politique du 17 décembre. A cette réunion, Chehu aurait proposé un « *ajournement* » de la lutte idéologique contre la Yougoslavie, la Grèce et le Vatican, un examen détaillé des dernières propositions de Moscou et un sondage des positions de l'OTAN dans les Balkans. M. Hodja *s'en* serait indigné, aurait déclaré posséder des informations prouvant que le premier ministre était « *vendu à Belgrade* » et l'aurait traité de « *traître, assassin et charognard* ». Chehu aurait alors sorti son revolver, de conception soviétique et de fabrication chinoise, mais les membres de la suite de M. Hodja se seraient montrés plus rapides. Chehu aurait alors été mortellement blessé à la tête, au cou et à la poitrine. Sur la crosse de son revolver tombé à terre, les membres du bureau politique ont-ils pu lire la dédicace : « *A mon compagnon d'armes, intrépide et cher ami, de tout cœur, Enver Hodja* » ?

PAUL YANKOVITCH.

Comment mobiliser un électorat ?

Comment mobiliser un électorat ? Ou, plus exactement, comment faire campagne ? Il n'y a pas de recette-miracle et l'influence du marketing politique, en cas de victoire ou d'échec, est impossible à déterminer. De toute façon, l'analyse « scientifique » des résultats des élections municipales se poursuivra plusieurs semaines après le 13 mars, ne serait-ce que dans les états-majors des partis politiques. Mais aucune règle générale valable pour toutes les élections n'en sortira. Une campagne électorale dépend d'abord du contexte politique dans lequel elle se situe.

Trois erreurs à éviter

De notre envoyé spécial

Montpellier. — « *Look* », très « *look* », M. Daniel Boulay. Normal pour un publicitaire. Pas de stratégie *a priori*, mais un savant mélange de « *hard* » et de « *soft* », en fonction des circonstances. En fait, tout dépend de la « *cible* » et du « *produit* ». Spécialiste, à l'occasion, de marketing politique, membre du groupe Jacques Séguela (le concepteur de la « force tranquille »).

Le dernier « *produit* » de M. Boulay, c'est M. Georges Frèche, maire sortant socialiste de Montpellier, qui a augmenté son score de 1977 de près de trois points au premier tour. Une exception en ces temps de reflux de la « vague rose ». Un bon « *produit* » M. Frèche, comme Alain Carignon (R.P.R.) à Grenoble, ou Jacques Berthelot (R.P.R.) à Brest. Que le maire de Montpellier soit réélu ou battu, sa campagne électorale restera, d'une certaine manière, exemplaire.

Elle procède d'une analyse conjoncturelle fondée sur l'environnement politique, valable, selon M. Boulay, pour tous les candidats de gauche : « *Il y avait trois erreurs à éviter : 1) réutiliser le concept de la « force tranquille » ; 2) se réclamer du pouvoir ; 3) se positionner par rapport à son adversaire.* »

La thèse — dans son cynisme publicitaire — vaut ce qu'elle vaut, mais on peut au moins relever que les candidats de gauche battus à l'issue du premier ou du second tour ont souvent commis l'une des ces « *erreurs* », parfois les trois. Globalement, la gauche n'a pas su mobiliser son électorat. Le cas de Nantes (75 % de participation dans les quartiers « bourgeois » ; pas plus de 55 % dans les quartiers populaires) tend à le prouver ; mais celui de Montpellier démontre exactement le contraire.

Pourtant, dans l'un et l'autre cas, les maires sortants ont délibérément choisi de faire une campagne apolitique en mettant l'accent sur leur seul bilan de gestion et le dynamisme de l'équipe municipale. Une chose au moins est donc sûre ; le marketing politique ne « fait » pas une élection, même s'il peut puissamment y contribuer. Il ne remplace pas, notamment, l'image que des administrés ont de leur maire, et qui, parfois, n'a que peu de rapport avec le travail effectivement accompli par celui-ci.

Le concept de la « force tranquille », explique M. Boulay, est un très bon concept d'opposant pour accéder aux responsabilités. Mais il ne vaut pas pour une élection municipale, c'est-à-dire locale. A l'échelle d'une ville, il faut d'abord mettre en valeur les réalisations et en proposer d'autres, pour l'avenir. Bref, il faut avoir un programme.

A Montpellier, la liste de M. François Delmas (P.R.), ancien maire (donc « battu »), a fait connaître son programme quatre jours avant les élections. Beaucoup trop tard. De plus, les divisions de l'opposition ont nourri une bonne partie de la campagne. Encore une autre règle : il faut démarrer tôt. Ainsi, à Grenoble, dès l'été dernier, un séminaire à été réuni dans le Vercors pour mettre au point la campagne de M. Carignon.

Une « dépolitisation »

Exemplaire, la campagne de M. Frèche l'aura été par sa « dépolitisation ». Sur les affiches du maire sortant, les mots de « gauche », « majorité », « union » ou « socialiste » n'ont jamais figuré. Seules quelques phrases suggestives — « Montpellier l'entreprenante », « Agir ensemble » — soulignent la photo du candidat, sur fond de ciel bleu. Parfois, le visage du maire n'apparaît même pas. Ses adjoints — communistes et socialistes — sont représentés, avec une phrase et une signature : « *Ils partagent vos idées. Ils sont dans mon équipe. G. Frèche* ».

Au départ, les militants, notamment ceux du P.C., ont eu quelques réticences à accepter une telle sobriété, une telle absence de référence partisane ; d'autant qu'ils n'ont pris aucune responsabilité dans la conduite de la campagne, confiée à l'agence de M. Boulay. En cas d'échec, ce partarge des rôles est remis en cause : A Nantes, les militants socialistes critiquent le fait que le parti ait été dessaisi de toute initiative dans la campagne électorale, au profit du seul cabinet du maire sortant, M. Alain Chenard (P.S.), battu au premier tour.

Pourtant, dans les deux villes, la même stratégie a été employée : pas d'agressivité envers l'adversaire, l'essentiel devant porter sur l'image de la ville, donc de la municipalité : « *Nantes se cultive* », « *Nantes entreprend* », « *Nantes bouge* », « *Nantes s'embellit* » et « *Nantes sourit* ». La difficulté consiste à projeter l'« identité » d'une ville (son dynamisme, sa renommée) sur une équipe d'hommes réputés capables et entreprenants. Un transfert de personnalité, en quelque sorte.

Tout en mettant l'accent sur son bilan de gestion (rénovation systématique de tous les quartiers de la ville), le maire de Montpellier a proposé une « charte » à ses administrés pour les six ans à venir. Son contenu est imprécis, mais, assure M. Boulay, cela n'a pas une grande importance : « *Les gens sont rassurés, même s'ils ne la lisent jamais.* »

Bien sûr, une autre erreur consiste à arrêter toute action pendant la campagne électorale. Trois jours avant le second tour, M. Frèche « *inaugurait* » l'ouverture au public de cinq espaces verts dans Montpellier ! Rentabilité immédiate : six cents personnes, le même jour, ont pu se rendre compte que le maire se préoccupe de l'environnement. Bref, une campagne bien menée, presque scientifique.

« *Allo ! bonjour, je vous appelle de la part de M. Jean Bousquet, candidat de l'opposition républicaine. Est-ce que vous avez quelque chose de particulier à lui demander ?* » Cette technique de démarchage par téléphone a été notamment utilisée à Nîmes et à Grenoble par M. Philippe Langenieux-Villard, chargé du marketing politique de la campagne de M. Carignon et de celle de M. Jean Bousquet, collaborateur de M. Michel Bongrand, c'est-à-dire l'un des pionniers de l'introduction en France des campagnes électorales « à l'américaine ». « *Une simple technique de marketing commercial*, explique-t-il. *L'idée était de faire participer tous les colistiers à partir des six permanences de la liste à travers Nîmes. Nous avons divisé l'annuaire en six parties et nous leur avons dit de téléphoner à un maximum de gens. Au total, 2 500 coups de téléphone ont ainsi été donnés, surtout par les femmes de la liste. Dès qu'elles avaient une réponse, elles expédiaient une lettre correspondant au problème évoqué par leur interlocuteur.* »

A Grenoble, le démarchage des électeurs s'est aussi effectué par un porte-à-porte systématique. Des fiches ont été établies par immeuble. Elles mentionnaient la position favorable ou défavorable des personnes contactées envers M. Alain Carignon. Des documents leur ont ensuite été adressés, individuellement, en fonction de leur « degré » de réceptivité aux idées défendues par le candidat R.P.R.

Très souvent, c'est qu'à la fin de la campagne que les méthodes utilisées par l'adversaire ont été connues. Donc trop tard pour contre-attaquer. A Grenoble, le bouche à oreille à propos des immigrés a parfaitement fonctionné, reconnaît M. Yves Cuny, directeur du cabinet de M. Dubedout. Dans les lieux publics, les bars notamment, un message s'est propagé : « *Ils* » *veulent nous prendre nos logements et nos emplois.* » Et les partisans de M. Carignon en seraient à l'origine.

De même, certains pharmaciens auraient mené campagne presque ouvertement dans leur officine en faveur du candidat R.P.R., soulignant que le niveau très élevé des impôts locaux les obligeait à augmenter leur prix beaucoup plus que prévu. L'influence de ce travail de fourmi est difficle à mesurer. A Montpelllier, une partie des médecins ont reçu la visite d'étudiants qui leur ont expliqué en quoi la réforme des études médicales voulue par le gouvernement était néfaste. Démarche corporatiste ou démarche politique ?

La pratique des réunions en petit comité (dans le style des réunions Tuperware) s'est révélée très efficace, ainsi que celle des « réunions-relais » destinées à mobiliser un grand nombre de gens : un ami qui téléphone à un ami, qui lui-même téléphone à d'autres amis, etc. Les moyens plus « classiques » conservent toutefois, aux yeux des candidats, tout leur intérêt : affiches, tracts, dépliants, badges, ballons, journaux, autocollants. L'essentiel est sans doute moins le « support » que l'originalité du « message » et l'ampleur de sa diffusion.

A Nantes, la liste de M. Chauty (R.P.R.), qui l'a emporté sur celle de M. Chenard, a fait distribuer trois millions de tracts dans les cent vingt-deux mille boîtes aux lettres de la ville, par vagues thématiques successives, entre le 15 décembre et le 5 mars.

Quant au coût de la campagne, il est — comme à chaque élection — largement minoré par les intéressés. Si on peut évaluer la campagne de M. Carignon à 6 ou 7 millions de francs, il faut prendre avec circonspection les chiffres avancés par les candidats : 600000 F pour M. Chénard, 470000 F pour M. Maille (P.S.), 415000 F pour M. Berthelot, à Brest, et 750000 F pour M. Frèche. Les campagnes électorales, c'est connu, sont faites par des bénévoles et financées par des donateurs désintéressés...

LAURENT ZECCHINI.

(Avec la collaboration de nos correspondants à Nîmes à Grenoble et à Nantes.)

TÉMOIGNAGE

Nous avons reçu de Mme Gisèle Caumont, qui habite le treizième arrondissement de Paris, le témoignage suivant : « *Handicapée physique en fauteuil roulant, j'exerce une activité professionnelle normale, et reçois l'allocation tierce-personne et l'allocation compensatrice, qui sont payées par le bureau d'aide sociale. Hier soir, jeudi 10 mars, vers 19 h 15, j'ai reçu un appel téléphonique d'une dame fort aimable appelant de la part de M. Jacques Toubon. Après m'avoir demandé si je serais à Paris dimanche, pour aller voter, elle me propose de l'aide pour mes démarches, mes courses, pour m'accompagner au bureau de vote, et me propose même de me rendre une petite visite.*

Comme je lui demandais comment elle avait eu connaissance de mon handicap, elle m'a dit l'ignorer jusqu'alors, puis elle m'a raccroché au nez, violemment, après m'avoir affirmé qu'elle m'avait appelée au nom de la solidarité et de la fraternité. D'autres handicapés ont reçu des appels semblables. Je dépose ce matin même une plainte auprè de la commission nationale Informatique et Libertés, pour usage abusif du fichier du bureau d'aide sociale, seul endroit, à ma connaissance, où mon handicap peut être connu. »

« Cher Mustapha... »

(Suite de la première page.)

Et s'il faut, quand même, parler de chiffres, que dire de celui-ci ? 100 000 familles immigrées, en quête d'un logement décent, ne peuvent l'obtenir. Des offices d'H.L.M. n'hésitent plus à répondre, par écrit, qu'ils n'ont pas de logements disponibles pour des étrangers ou pour des Français originaires des DOM-TOM.

Des tracts anonymes circulent : « *L'immigré a raison. L'immigré a toujours raison.* » Ou bien « *Cher Mustapha...* », lettre imaginaire d'un immigré à un cousin resté au pays, qu'il invite à venir, lui aussi, « *plumer* » les Français. De tels tracts ne sont pas nouveaux, mais voilà « *Cher Mustapha* » affiché au tableau administratif d'une petite entreprise de la région parisienne. « *Ce n'est qu'un pamphlet* », répond le P.-D.G. à un membre du personnel, immigré, venu lui demander le retrait de cette étrange note de service (1).

« *Les Français ont l'impression d'être submergés* », déclare M. Jean-Marie Le Pen, qui, le 6 mars, a rallié à son idée fixe 11,26 % des électeurs du vingtième arrondissement de Paris. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a saisi la justice, au titre de la loi de 1972 contre le racisme, de la profession de foi du président du Front national. Le parquet a répondu qu'il poursuivrait, mais après les élections...

M. Le Pen a dû se sentir moins seul, pendant cette campagne électorale. Dans le dix-huitième arrondissement, M. Alain Juppé (R.P.R.), vainqueur de M. Lionel Jospin au premier tour, affirmait, dans son journal électoral, l'existence d'un lien entre « *l'immigration clandestine, la délinquance et la criminalité* ». Un tract de MM. Juppé, Roger Chinaud et Jean-Pierre Pierre-Bloch proclamait : « *Il faut arrêter cette invasion.* » Dans le troisième arrondissement, le journal électoral de M. Jacques Dominati (U.D.F.) portait en titre, en première page, au-dessus d'une photo d'Africains : « *Exigeons le droit à la sécurité.* »

M. Maurice Arreckx (U.D.F.), réélu maire de Toulon, avait affirmé que sa ville devait « *refuser d'être la poubelle de l'Europe* », et M. François Dubanchet (U.D.F.), chef de file de l'opposition à Saint-Etienne, qu'il fallait « *en finir avec la délinquance bronzée* ».

Certes, M. Jacques Chirac a refusé de s'allier avec M. Le Pen, pour le second tour, dans le vingtième arrondissement, et il avait désavoué la présence d'un autre dirigeant du Front national sur la liste conduite par un membre du R.P.R. à Dreux. Certes, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, tout en s'alliant, à Marseille, avec les listes Marseille-Sécurité, a fait, en matière de sécurité précisément, des propositions allant à l'encontre des sentiments de l'électorat qu'il voulait attirer. Il reste que la droite n'a pas hésité à favoriser ce que M. Guy Perrimond, dans *l'Unité*, appelle « *l'émergence d'une sorte de « populo-racisme* ».

Et la gauche ? Lorsque M. Gaston Defferre, à Marseille, se défend de l'accusation de laxisme face à l'immigration, combat-il le racisme ou lui fait-il droit ? L'impuissance du gouvernement et des syndicats à contrôler une grève autorisait-elle M. Pierre Mauroy à décréter que les revendications des O.S. immigrés de Billancourt ne font pas partie des « *réalités sociales françaises* » ?

Le vote « anti-immigrés », apparu lors de ces élections municipales, s'explique vraisemblablement, pour une large part, par la difficulté qu'a éprouvée une partie de l'électorat à choisir entre la « rigueur » déconcertante de la gauche et la démarche hésitante de la droite. Faute de pouvoir se déterminer sur les problèmes essentiels, on a passé sa mauvaise humeur sur les boucs émissaires du moment. Mais cette humeur-là a reçu des encouragements qu'on aurait préférés ne voir venir que de la droite et qui incitent à se demander ce que va devenir la politique du gouvernement vis-à-vis des immigrés.

PATRICK JARREAU.

(1) *Libération* du 23 février.

PORTRAIT DE M. LOUIS MERMAZ

Il est prêt à tout voilà tout !

Il ne résiste pas toujours aux formules à l'emporte-pièce, à ces petites phrases assassines qui font le quotidien et l'écume du débat politique. Ce n'est pas sa vraie nature. Disons qu'il a appris à faire des « bons » mots, en même temps qu'il a fait l'apprentissage de son rôle d'homme public de stature nationale, pour lequel *il n'était pas vraiment* préparé. Souvent il fait mouche, *parfois avec excès, dissimulant* ainsi cette sorte d'humour à froid qui lui est propre. Froid, il l'est d'apparence. Austère même. Il pourrait sans se forcer, si on le lui demande, symboliser la rigueur...



Dessin de CAGNAT.

Jeudi soir 10 mars, il était venu à Belfort pour soutenir M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie et candidat à la mairie, qui en a bien besoin. La droite, a-t-il dit, « *emploie les techniques les plus subversives* ». Comme tant d'autres depuis le premier tour, il n'a pas craint, dénonçant la montée de la xénophobie et du racisme, d'assimiler M. Le Pen à M. Chirac. La veille, il avait parlé du « *ton de factieux* » du président du R.P.R. Historien, il sait pourtant quel sens ont les termes de « *subversion* » et de « *factieux* ». Mais l'homme politique a supplanté l'agrégé d'histoire.

« Débusquer » la droite

Il s'est longtemps contenté *d'écouter et de façonner sa propre image*. Plus exactement, il *était à la recherche de celle-ci*. Il s'affirme nettement aujourd'hui, comme s'il estimait qu'il est temps que l'on s'aperçoive qu'être le troisième personnage de l'Etat ce n'est pas seulement une fonction institutionnelle. Curieux personnage en vérité, M. Louis Mermaz...

Le président de l'Assemblée *nationale ne pense pas qu'il a* son avenir derrière lui. Oh ! il ne demande rien ! *Il est prêt à tout*, voilà tout ! Il l'a toujours été, longtemps dans l'ombre. C'est l'homme de la fidélité à François Mitterrand. A ses côtés dans les moments les plus difficiles, les plus ingrats. Il a été récompensé : l'ancien secrétaire général de la Convention des institutions républicaines vit désormais à l'hôtel de Lassay. Il pourrait *l'être davantage, un jour, demain...*

Président de l'Assemblée nationale, il avait mal commencé dans son nouveau rôle : trop militant. Trop « *sectaire* », affirment ses adversaires politiques. A Valence, lors du congrès du P.S., en octobre 1981, il avait fait des déclarations ambiguës à propos de l'alternance, ajoutant qu'il faut « *débusquer* » la droite et « *la chasser des pouvoirs qu'elle exerce indûment* ». Il avait estimé nécessaire « *de prendre des sanctions contre ceux qui s'opposent à la volonté populaire, au changement voulu par la majorité des Français* ». Ecoutant les conseils qu'on lui prodiguait sur son « image », il a *peu à peu gommé les aspérités* de sa personnalité, il s'est moulé *dans sa fonction, qui exige* d'abord l'impartialité. Ses relations avec l'*opposition*, à l'Assemblée nationale, se sont améliorées. *C'était avant la* campagne électorale municipale...

Il a voyagé, beaucoup, comme quelqu'un qui veut acquérir une dimension internationale : Italie, Danemark, Portugal, Chine, Suisse, Antilles, la Suède à la fin du mois. Rôle diplomatique (en Chine) et rôle militant (aux Antilles). Il porte des « messages ». Ceux de François Mitterrand. En France aussi. Imperturbablement, il répète qu'il s'agit de « *préparer une société socialiste* » ou de « *construire une société pré-socialiste* », pierre après pierre. Peu importe la suite : ce qui est fait restera. Pendant la campagne électorale justement, il a effectué près de quinze déplacements en province. *Le débat politique se radicalise ?* M. Mermaz se radicalise. *Pour le socialisme, pour François* Mitterrand, il sait se faire caméléon. *Fidèle, d'abord. Parfois, il* se fourvoie. Dans l'« affaire Borgniet », *par exemple. Cette fois*, il a été mal conseillé. Il s'est rattrapé, *in extremis*.

Un rôle de « fédérateur »

Il est prêt. A tout. Il fera ce qu'on lui demandera. Ce que le « président » lui demandera. *S'ennuie-t-il à la présidence de* l'Assemblée nationale ? Il assure que non. *Il laisse dire ceux qui le* voient déjà à l'hôtel Matignon. *Premier ministre ? Il sourit. Mais* il pourrait agir autrement, se servir *de l'autorité que lui confère sa* fonction de président de l'Assemblée *nationale pour*, officieusement, mettre de l'ordre dans *une majorité présidentielle dont* les principaux responsables ont *trop tendance à tirer à hue et à* dia. Ce rôle-là l'intéresserait. Un *rôle politique qui, au moment où* le parti socialiste se replonge *avec délice dans ses querelles in*ternes, devient indispensable. Un rôle de « fédérateur », en quelque sorte, qui n'interdit pas des interventions publiques à des moments importants de la vie politique. M. Mermaz, plus qu'il ne l'a fait dans le passé, va donc s'intéresser de près au parti socialiste, dont l'évolution l'inquiète. Pour ce « conventionnel », l'attitude de M. Michel Rocard est, clairement, préscissionniste. Avant l'automne, avant le prochain congrès du P.S., il convient de rappeler aux uns et aux autres que la « vraie gauche », pour le parti socialiste, c'est celle de M. Mitterrand. M. Mermaz, gardien du temple...

Curieux homme vraiment, qui n'a d'ambition — apparemment — que pour un autre. La présidence de l'Assemblée, l'hôtel Matignon, le parti socialiste ? Peu importe. Il ira là où il peut le mieux servir le socialisme... de M. Mitterrand.

L. Z.

France / débat

La gauche est-elle marxiste ?

Le R.P.R. a mis ce thème en tête de son argumentaire : le combat de l'opposition contre la majorité est celui des « républicains » contre les « marxistes ». « Etes-vous marxiste ? » Nous avons posé la question à M. Jean-Paul Jouary, conseiller technique au cabinet du ministre des transports ; à M. Arnaud Spire, journaliste à l'Humanité ; à M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du P.S., chargé de l'action culturelle, et l'un des fondateursdu CERES ; à M. Patrick Viveret, rédacteur en chef de la revue Interventions, *qui se situe dans la mouvance rocardienne.*

MARX NON DÉPOSÉ

par DIDIER MOTCHANE

On connaît le mot de Joffre : « *Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne, mais je sais qui l'aurait perdue !* » Un de mes amis, à qui tout le monde s'obstine, Dieu sait pourquoi, à demander s'il ne serait pas marxiste, avait accoutumé de répondre, à la manière du généralissime, qu'il n'en savait trop rien, mais qu'il était en tout cas assuré d'être anti-antimarxiste.

Cette réponse me plaît, et j'aimerais en faire partager le plaisir, que je trouve instructif. Elle éclaire assez bien, me semble-t-il, ce que pourrait être une démarche marxiste à travers la crise du marxisme du vingtième siècle, que le vingt et unième percevra peut-être comme la crise de la puberté du socialisme.

Les antimarxistes militants, qui ne sont pas tous aussi bêtes qu'ils en ont l'air, s'emploient à confondre l'actualité de la pensée de Marx et l'avenir de sa méthode, dont Engels prévenait déjà qu'elle n'était pas un dogme, mais un guide pour l'action, avec le rôle, *illégitime* selon les critères mêmes de sa propre rigueur, d'instance de légitimation d'une pensée et d'un pouvoir que lui font jouer les appareils de parti et d'Etat qui prétendent la servir.

Il est vrai que la pensée fondatrice de la sociologie, c'est-à-dire le système de concepts capables de constituer la société comme objet, et en tant que telle, critique par excellence, jusqu'au dévoilement de la fonction idéologique de tout savoir (et par conséquent du sien propre), est devenue la police spirituelle d'immenses institutions.

Cette dégradation n'est pas moindre, sans doute, que celle d'un christianisme tombé, jadis, aux mains de la Très Sainte Inquisition et qui semble, çà et là, aujourd'hui encore, plus proche des trônes et des dominations que des pauvres. Mais il est juste, peut-être, qu'elle indigne encore davantage, puisqu'elle ajoute une perversion de la raison à celle de la foi. Ceux qui passent du marxisme à l'antimarxisme ne font évidemment que changer de fanatisme ou inverser leur mauvaise foi.

Tout le monde, à gauche, n'a pas la chance d'avoir une adolescence stalinienne – ou bourgeoise – à expier. Le marxisme, pourtant, n'est pas moins dangereux pour la bonne conscience de gauche que pour la mauvaise, puisqu'il en dissèque les illusions.

Si l'on peut affirmer, par exemple, que les idées qui dominent la société française sont celles de la classe qui domine cette société, ce n'est pas parce que la droite a des idées de droite. C'est parce que les idées de la droite influencent fortement la gauche. Et, dans une grande mesure, et pour ainsi dire naturellement, sans se faire reconnaître comme telles.

L'antimarxisme de gauche joue un rôle capital pour protéger l'hégémonie culturelle de la droite. Ses scribes baissent le pont-levis, par lequel la bourgeoisie cherche du renfort chez ceux qui ne l'assiègent que pour la rejoindre. C'est ainsi qu'on substitue à la démocratie, qui est un mode d'expression des conflits et une manière d'organiser leur résolution, une idéologie du consensus qui, n'existant que par leur négation, perpétue insidieusement le statu quo.

On remplace la réalité des luttes sociales, conflits de classe qui traversent l'Etat autant qu'ils sont arbitrés par lui, par la fiction d'une discontinuité fantasmatique entre l'Etat et la société « civile ». On confond la décentralisation, qui est une technique de répartition du pouvoir et ne change rien, en elle-même, de la nature de celui-ci (et dont le capitalisme multinational peut avoir l'usage aussi bien que la démocratie), avec l'autogestion.

On prend congé du prolétariat au moment où, en août 1980, les ouvriers de Gdansk rappelaient au monde l'existence de la classe ouvrière, constituée d'autant plus fortement, en tant que telle, qu'elle se sentait porteuse des valeurs de la nation et de la démocratie. On prétend tourner la page du socialisme avant d'avoir commencé à l'écrire, désarmer la gauche au nom de la liberté marchande en la sommant de choisir, au nom de la nécessité de la crise, entre la ceinture ou le goulag. C'est qu'il va de soi que Staline ne pouvait être qu'un avatar de Marx, comme Torquemada celui du Christ.

« *Nous vivons dans une période et dans un continent où, de façon nouvelle et encore très fragile, un mariage du socialisme et des sciences de la société est de nouveau envisageable* », écrivait Robert Fossaert dans l'introduction de son très remarquable *opus magnum, la Société*, il y a deux ans. « *Le socialisme, celui qui reste à réinventer, a quelque chance de revenir à l'ordre du jour en Europe. Déjà, sa lointaine promesse fait fleurir de multiples recherches dans les sciences de la société. Après la lavasse social-démocrate, après la sanie stalinienne, c'est comme un vin nouveau. Il devient possible et nécessaire d'en revenir à Marx, non pour lire, dans* le Capital *ou ailleurs, la vérité de notre époque, mais pour retrouver, à leur origine commune, les fils dramatiquement emmêlés, depuis lors, du socialisme et de la théorie sociale...* » C'est que, en fait, l'exigence que Marx a portée, d'un seul coup, très au-delà de ce que l'humanité avait pu imaginer avant lui, est celle d'un sens rationnel de l'action, une capacité d'anticipation historique inséparable du mouvement même de notre mémoire.

Les idées et les pratiques du socialisme – qui en sont aussi souvent les rêves – sont dans l'histoire ; elles n'ont donc pas un caractère achevé. Mais elles ont un certain nombre de caractères distinctifs. Il existe des concepts généraux qui les expriment. C'est dans ce sens précis qu'on a pu parler d'une philosophie, à laquelle on donne historiquement l'appellation (mal contrôlée) de marxisme. Ces concepts constituent le fonds commun de tous les socialistes. François Mitterrand, préfaçant, en 1972, le programme de gouvernement du parti socialiste, *Changer la vie*, le notait déjà : « *Si* [le parti socialiste] *n'obéit à aucun dogme et se garde de toute doctrine officielle, l'apport théorique principal qui l'inspire est et reste marxiste.* » (1).

Car si l'on peut être socialiste sans être ou se savoir marxiste, et si le marxisme n'est pas le seul courant dont le socialisme soit imprégné, s'il existe des marxismes qui éloignent du socialisme au lieu d'en rapprocher, il n'est plus, aujourd'hui, de pensée socialiste étrangère au marxisme.

(1) *Changer la vie*, Ed. Flammarion, p. 10.

Saisir les problèmes tels qu'ils se posent

Par JEAN-PAUL JOUARY et ARNAUD SPIRE (*)

Plus que jamais, « être marxiste en politique » c'est déjà renoncer à trouver recettes ou modèles, refuser de croire à la reproduction des expériences acquises, écarter *par principe* l'idée même des schémas que l'on plaquerait sur la réalité. Le marxisme commence par un refus de toute « *adjonction idéologique étrangère* » dans l'appréhension du monde. Pour être compris et transformé, l'univers n'a pas besoin d'idées autres que celles qu'il recèle lui-même en puissance. Dès 1983, Marx écrivait, dans une lettre à Arnold Ruge : « *Nous ne nous présentons pas au monde en doctrinaire avec un principe nouveau : voici la vérité, à genoux devant elle ! Nous apportons au monde les principes que le monde a lui-même développés en son sein.* » Notons au passage, à l'intention de ceux qui enferment le marxisme dans le dix-neuvième siècle, qu'il n'y a aucune raison d'imaginer que le monde ait cessé depuis de « *développer en son sein* » des idées de plus en plus nombreuses tendant toutes à expliquer le monde dans sa diversité par sa propre évolution. Autrement dit, le marxisme invite à concevoir le monde tel qu'il est, à l'analyser avec ses contradictions telles qu'elles sont et à agir pour surmonter les problèmes tels qu'ils se posent.

C'est pourquoi le marxisme est un perpétuel refus de se régler sur l'idée commune que les gens se font de leur société. Cette attitude politicienne démagogique s'ôte les moyens de la transformer en renonçant à l'analyser dans son objectivité. Car pour un « marxiste » il n'est question d'*unir* qu'autour d'un contenu politique *effectivement* transformateur.

C'est pourquoi ce point de vue théorique et pratique, s'il exclut l'utopie politique, expose toutefois à agir à contre-courant : tel est le prix de l'attitude critique vis-à-vis de la société régnante, des idéologies qui en émanent, et même de notre propre pratique théorique et politique. *Attitude critique qui ne* tire pas sa valeur d'une mise en doute *en soi* (l'actualité montre que trop souvent, au nom de l'esprit critique, on absout le monde tel qu'il est pour réserver ses foudres à ceux qui luttent pour le transformer) mais d'une volonté de donner réponse aux questions concrètement posées. Cette attitude est une exigence interne du communisme, conçu non pas comme un état à atteindre mais comme *le mouvement* qui abolit l'état des choses existant. Y compris pour les pays socialistes.

Une « prise de parti objective »

Nul n'a su le réfuter sérieusement, le marxisme (qui ne peut se limiter aux « classiques ») offre pour cela des outils de compréhension sans lesquels on ne peut *appréhender correctement ni le* mouvement singulier des sociétés ni la nature des nouveautés qui y surgissent. Car c'est bien sur cette capacité à mesurer la nouveauté que l'on peut évaluer la pertinence d'une analyse et fonder sur elle une *prise de parti objective*.

Il est vrai que cette expression contredit les préjugés communs qui opposent volontiers ces deux notions de prise de parti et d'objectivité. Soyons clairs : le marxisme pourfend tout système idéologique figé, toute position fondée sur de tels systèmes. Cependant, toutes les positions ne pouvant se valoir, l'idée d'une objectivité refusant de trancher entre bourreaux et victimes, agresseurs et agressés, maîtres et esclaves, exploiteurs et exploités, revient à prendre parti pour l'ordre des choses en place. Il ne viendrait à l'idée de personne d'adopter une telle attitude entre deux médecins aux diagnostics contradictoires : grippe ou cancer ?...On leur demandera de s'accorder sur une prise de parti, fondée objectivement si possible...

Est-il concevable de nier aujourd'hui l'existence d'antagonismes de classe ? Pour le nier, il faut bien des édifices idéologiques, et surtout une grande volonté de défendre ce monde-ci.

On n'y pense que rarement : être marxiste, c'est agir pour émanciper la société de la lutte des classes, et des affrontements humains qui l'accompagnent. Nier l'existence de cette lutte, cela revient à la perpétuer, à s'en accommoder.

C'est cette recherche d'une prise de parti objective qui permit par exemple au parti communiste en 1958, dès le début de la Cinquième République, de concevoir les bases sociales objectives d'un large rassemblement démocratique : d'annoncer dès 1971, dans l'incrédulité générale, que la France entrait en crise ; d'insister en 1977 sur l'ampleur des changements nécessaires pour dégager le pays de cette crise ; en un mot, de semer patiemment des idées aussi décisives que celles des nationalisations, du « produire français », de reconquête du marché intérieur, de nouveaux droits des travailleurs, etc., idées auxquelles on doit aujourd'hui l'essentiel des progrès accomplis depuis le printemps 1981...

Etre marxiste en politique, c'est aussi identifier sur quelle base objective est fondée l'attitude du grand patronat vis-à-vis de la nouvelle politique ; c'est respecter scrupuleusement le verdict du suffrage universel pour permettre au pays d'avancer – sans renoncer pour autant à l'identité révolutionnaire c'est savoir écouter et réfléchir, renoncer par principe à avoir toujours raison, – mais renoncer aussi à tout ce qui conforte dans les chemins qui ne peuvent mener nulle part, en sachant qu'il n'est pas de grand soir ou d'état idéal à atteindre.

Une « élévation au concret »

Nul mieux que Marx lui-même n'avait saisi le sens des rapports que les hommes nouent dans la pratique entre leur idéal et leurs luttes journalières. C'est ainsi que,dans le livre III du *Capital*, au terme de considérations fort abstraites sur les rapports de la nécessité et de la liberté, du rapport social des hommes à la nature, des ressorts extérieurs et intérieurs qui motivent le travail, Marx abandonne là son savant développement pour affirmer que, dans l'immédiat, « *la condition essentielle de cet épanouissement est la réduction de la journée de travail* », la lutte pour la journée de huit heures...

Cette brusque *élévation* au concret cristallise un enseignement fondamental du marxisme d'une formidable actualité : il n'y a aucune opposition entre les objectifs les plus élevés et les tâches les plus quotidiennes.

C'est bien pourquoi on peut difficilement se réclamer du marxisme lorsqu'on traite par le mépris l'obtention par les travailleurs de revendications aussi essentielles que la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, la semaine de trente-neuf heures sans réduction de salaire, l'augmentation forte du SMIC et de toutes les prestations sociales, l'élargissement des droits des travailleurs. Sous-estimer l'acquis et les luttes qui ont abouti à la troisième grande période de progrès social dans notre pays depuis le Front populaire et la Libération serait méconnaître cette grande idée politique constitutive de l'essence même du marxisme.

Faut-il le rappeler Si la classe ouvrière, les travailleurs, lâchaient pied dans leur combat quotidien, ils se priveraient de la possibilité d'entreprendre des luttes de plus grande ampleur.

(*) Philosophes : Arnaud Spire est journaliste à *l'Humanité* ; Jean-Paul Jouary est membre du cabinet de M. Charles Fiterman. Ensemble, ils publient ce mois-ci une *Invitation à la philosophie marxiste* aux Editions sociales.

Face à l'histoire

PAR PATRICK VIVERET

Comme toutes les grandes croyances, le marxisme est pratiquement increvable. Même si nous connaissons en France, depuis quelques années, un reflux incontestable de son inspiration, il ne fait guère de doute que nous assisterons, demain, à de nouveaux « retours à Marx » aussi réguliers que ceux qui ont déjà succédé, à plusieurs reprises depuis le début du siècle, aux phases de forte critique ou de récession des thèses de l'auteur du *Capital*.

L'avantage du marxisme est, en effet, de se situer à la jonction d'une connaissance et d'une espérance. Il peut ainsi « jouer sur les deux tableaux », compensant régulièrement l'échec de ses prévisions économiques ou politiques par un surcroît de foi en l'avenir de sa cause et équilibrant la déception des espérances du communisme par la conviction, qu'il procure à ses adeptes, de faire œuvre scientifique.

Ces résurrections périodiques ne plaident cependant pas en faveur de cette scientificité : le propre d'une théorie scientifique, comme l'a montré Karl Popper, ce n'est pas sa capacité « à tout expliquer », mais, au contraire, son aptitude à énoncer les critères et les expériences, à partir desquelles elle pourrait être tenue pour réfutée. Une théorie scientifique finit toujours par mourir, soit qu'elle ait été contredite, soit qu'elle ait été absorbée par une autre théorie, plus complexe, à laquelle elle a servi de support.

A cet égard, il ne manque pas de faits qui sont venus infirmer un certain nombre des prévisions ou des analyses les plus célèbres de Karl Marx. Le génie méthodologique dont témoigne *le Capital* n'a pas empêché son auteur de commettre une erreur considérable de perspective et d'appréciation sur les capacités d'adaptation du capitalisme. Sa théorie politique est médiocre, et sa perspective philosophique reste marquée par un millénarisme aussi sympathique que dangereux.

Il n'est guère, d'ailleurs, de jugement plus sévère sur l'apport « scientifique » du marxisme que celui que porterait probablement Marx lui-même s'il pouvait relire, à la lumière de l'histoire du vingtième siècle, la lettre qu'il écrivait à Weydemer en 1852 et où il caractérisait ainsi « sa nouveauté » : « *Longtemps avant moi*, écrivait-il, *des historiens bourgeois avaient décrit le développement historique de cette lutte des classes, et des économistes bourgeois en avaient exprimé l'anatomie économique. Ce que je fis de nouveau, ce fut : 1) de démontrer que l'existence des classes n'est liée qu'à des phases du développement historique déterminé de la production ; 2) que la lutte des classes conduit nécessairement à la dictature du prolétariat, que cette dictature elle-même ne constitue que la transition à l'abolition de toutes les classes et à une société sans classes.* »

Le paradoxe fondamental

Nous touchons là au paradoxe fondamental de l'œuvre de Marx qui n'a pas fini d'encombrer la politique de la gauche : alors que toute sa critique du capitalisme est fondée sur le dévoilement du conflit social que cherche à masquer le discours idéologique libéral, il l'abandonne, ensuite, pour mieux expulser de l'histoire future ce conflit et reprendre à son compte le thème éminemment dangereux – car gros de potentialités totalitaires – d'une société en marche vers la réunification et la transparence.

Ce faisant, Marx ne pouvait pas *penser* la démocratie : car celle-ci n'existe, précisément, que dans la reconnaissance du conflit et, donc, de l'adversaire social. Lénine, sur ce point, tira, dans *l'Etat et la Révolution*, des conséquences extrêmes, mais fondées, de la pensée de Marx, en indiquant que la fin de l'adversaire de classe, après la disparition du capitalisme, entraînerait nécessairement l'extinction de la démocratie.

La gauche d'inspiration marxite est depuis longtemps piégée dans cette contradiction : d'un côté elle ne veut, ni ne peut, envisager sérieusement la mort sociale de la bourgeoisie. Mais, de l'autre, ne pouvant penser radicalement l'existence d'un socialisme qui lui fasse sa place, elle est condamnée à vivre, tantôt dans l'opportunisme, tantôt dans le sectarisme, cet écart irréductible entre sa théorie et sa pratique.

Il faut d'ailleurs, dans le cas français, faire la part d'une circonstance aggravante : « Pendant longtemps », comme l'a montré Daniel-Lindenberg (1), le marxisme y a été « introuvable ». La transcription guediste, qui fit longtemps figure de marxisme officiel, au sein du mouvement ouvrier français, en a ainsi accentué les caractères simplificateurs et contestables, tout en en éliminant les aspects les plus audacieux. Plus encore qu'ailleurs, le marxisme ne s'est imposé qu'en s'alliant, pour reprendre l'expression de Gramsci « *à des tendances qui lui étaient étrangères, comme le matérialisme vulgaire, pour combattre les résidus du monde précapitaliste dans les masses populaires* » (2).

La médiocrité du débat français

La gauche française a, ainsi, rarement eu un débat de qualité sur le marxisme. Nous avons connu la préservation peureuse d'une orthodoxie à travers le guedisme de la S.F.I.O., lorsque la social-démocratie allemande se nourrissait des grandes polémiques entre Kautsky et Bernstein.

Nous avons vécu avec un parti communiste inféodé à la Troisième Internationale, à l'heure où le parti communiste italien poursuivait une recherche théorique et politique originale à travers les discussions impulsées par Gramsci, Croce, Labriola ou Togliatti. Les grand « politiques » de la S.F.I.O. et du P.C.F., qu'il *s'agisse de Blum ou de Thorez, ont* fait preuve d'une grande timidité théorique. Jaurès, s'il avait pu donner un véritable prolongement théorique à sa tentative politique de synthèse entre les traditions socialistes française et allemande, nous aurait peut-être épargné ce dessèchement intellectuel. Mais il est mort en laissant *cette question ouverte*.

Il y a, certes, toute la tradition du syndicalisme révolutionnaire et de la pensée libertaire, mais, marginalisées dans le mouvement ouvrier français après la première guerre mondiale, ils ont souffert aussi de l'évolution politique ultérieure de certains de leurs protagonistes et, notamment, du principal d'entre eux, Georges Sorel.

Cette déficience théorique conduit régulièrement les socialistes et les communistes français à faire du « révisionnisme » un objet d'excommunication ; comme si le minimum que l'on est en droit d'attendre de toute recherche n'était pas, justement, de chercher au moins à « réviser » ou à adapter des projet ou des textes élaborés à l'aube du capitalisme et du mouvement ouvrier ! Faute de cet effort de révision, on finit par voir les marxistes les plus radicaux en panne de projet politique. Tous les textes idéologiques et programmatiques des partis se réclamant du marxisme ont consacré, ainsi, des pages innombrables « à la crise du capitalisme qui ne fait que s'aggraver ». Mais, en situation de pouvoir, ce sont les mêmes – et dans tous les pays occidentaux – qui attendant de « la reprise » dans le temple américain du *capitalisme le moyen de pouvoir réaliser* leurs programmes sociaux.

Nous avons certainement besoin, aujourd'hui, d'un renouveau d'une critique du capitalisme industriel et surtout, d'instruments et de stratégies alternatives susceptibles d'offrir à nos pays des perspectives plus reluisantes que la seule poursuite d'une « guerre économique », qui commence à ressembler de plus en plus à la préparation de la guerre tout court. Le marxisme officiel risque de nous être de peu de secours dans cette tentative. J'imagine, en revanche, que la manière dont Marx a tenté, lui, pour sa propre époque, de se dresser contre la fatalité, apparemmnt incontournable, d'un système social qui broyait les hommes, peut redevenir, pour nous, féconde.

Car nous sommes redevables à Marx d'avoir osé restituer la chair des rapports sociaux derrière l'abstraction des rapports économiques marchands. A l'heure où la science *économique fait eau de toutes parts* et découvre que des continents entiers comme ce qu'il est convenu d'appeler, désormais, « l'économie souterraine », échappaient à ses chiffres et à ses modèles, la brèche méthodologique ouverte par Marx reste étonnamment actuelle : traquer, derrière le fétichisme des rapports marchands entre les choses, la vie réelle des rapports sociaux entre les homme.

Simplement – c'est une paradoxe supplémentaire –, il faut, probablement, reconnaître que, dans cette affaire, l'économique occupe la place de l'écorce des rapports sociaux, c'est-à-dire qu'elle est beaucoup plus, si l'on tient à tout prix à cette distinction, superstructure qu'infrastructure.

Si, donc, Marx continue de nous fasciner, malgré les avatars tragiques des forces sociales et politiques qui prétendent s'en inspirer, c'est parce qu'il exprime avec une force particulière la figure de l'homme dressé contre le destin et – osons le paradoxe – contre l'histoire ; cette histoire plus souvent tragique que radieuse, face à laquelle des hommes se lèvent pour tenter d'opposer au règne souvent implacable de la nécessité, celui de la liberté.

(1) Daniel Lindenberg, *le Marxisme introuvable*, C almann-Lévy, 1975.

(2) Gramsci, *Œuvres choisies*, Editions sociales, 1976, pages 251-265.

Le Monde

ÉCONOMIE

Les deux visages de la baisse des prix du pétrole

Tel Janus, la baisse du prix du pétrole inquiète ou rassure, se justifie ou n'a pas de raison d'être. Jamais l'évolution des cours d'une matière première – quelle que soit son importance pour les économies industrialisées ou en voie de l'être – n'aura à ce point provoqué les spéculations intellectuelles plus encore que les spéculations financières.

Jusqu'en 1973, les compagnies pétrolières fixaient presque *unilatéralement* les prix du pétrole. La baisse de ceux-ci, en monnaie constante au cours des années 60, a sans *nul doute* été à l'origine du premier choc pétrolier, non sans favoriser en cette période une croissance qui fait aujourd'hui rêver.

Avec la hausse des prix pétroliers de 1973, et l'aboutissement d'un légitime nationalisme, les pays producteurs ont pris la maîtrise de la fixation des cours. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont l'objectif, dès sa création en 1960, était d'accroître le pouvoir d'achat de ses membres, connaissait ses heures de gloire. Le renchérissement excessif de 1979-1981 – alors même que l'offre était supérieure à la demande d'une économie mondiale toujours morose – a-t-il sonné le glas de cette mainmise ? L'Organisation, qui concourait pour 65 % à l'approvisionnement du monde occidental en 1973, n'intervient plus que pour 45 %. Et les marchés libres – ventes au coup par coup et contrats à très court terme qui se sont alignés sur elles, – de marginaux qu'ils étaient, passent à plus de 30 %, peut-être même 40 % des ventes.

Ce retour en force du marché et de ses lois est donc loué par les uns, craint par les autres. Sans doute y a-t-il quelque inhibition devant cette chute des prix quand on s'était persuadé de leur inévitable hausse. Au-delà, il y a quand même quelques évidences.

Une baisse des prix est une bonne chose pour tous les pays importateurs, dont elle soulagera les échanges extérieurs et facilitera les politiques anti-inflationnistes : l'Europe, fort dépourvue de matières premières énergétiques, le Japon, les Etats-Unis, la plupart des nations membres du Comecon, les pays en développement fort consommateurs (Brésil, Inde, Taiwan, Corée du Sud, etc.) et les autres. *A contrario, les pays exportateurs en souffriront* : les membres de l'OPEP, le Mexique, la Grande-Bretagne, la Norvège, de petits producteurs du tiers-monde, dont c'est la principale ressource (Egypte, Malaisie, Angola, Congo, Cameroun, etc.), mais aussi *l'U.R.S.S.*, qui exporte 2,6 millions de barils par jour (dont une partie non négligeable au cours du marché), et la Chine.

Un résultat positif ne sera toutefois obtenu que sous deux conditions. Il faut tout d'abord éviter que ne soient mises à mal les économies des pays producteurs. Tout a déjà été écrit sur les dangers pour le système financier international d'un accroissement trop fort de l'endettement de ses maillons les plus faibles (Mexique, Nigéria, notamment). Mais, au-delà, ces pays sont aussi des clients. Pour les pays les plus engagés commercialement dans le Golfe – y compris par leurs ventes d'armes, – le bénéfice tiré de la baisse du prix du pétrole ne sera pas forcément supérieur à celui obtenu par leurs ventes de biens divers.

On ne peut enfin mésestimer les effets psychologiques dans le tiers-monde d'une déroute de l'OPEP. Sans doute le prix du pétrole pèse-t-il aussi sur les plus pauvres, mais cette première réussite d'une organisation de pays en développement dans la maîtrise d'un marché était une lueur d'espoir pour tous les pays *détenteurs* d'une matière première.

L'autre condition pour qu'une baisse soit bénéfique, c'est bien sûr que les prix ne s'effondrent pas à un niveau où non seulement ils mettraient en faillite les économies des pays exportateurs, mais aussi où ils décourageraient toute exploration.

Le desserrement de la contrainte énergétique, réussi ces dernières années, est le résultat de la mise en valeur de gisements pétroliers nouveaux à des coûts élevés. (Le prix de revient d'un baril de la mer du Nord dépasse aujourd'hui 15 dollars, et certains gisements marginaux approchent 25 dollars). Il résulte aussi d'une diversification énergétique fort onéreuse. Que le prix du pétrole s'effondre, et l'on retombera dans le cycle commencé dans les années 60. Dès lors que ni les gisements nouveaux ni les énergies alternatives ne sont rentables, le renouvellement des réserves devient bien vite inférieur à la consommation. Tout serait prêt alors, avec la reprise de l'économie mondiale, pour un troisième choc pétrolier.

Le pari lancé aux producteurs comme aux consommateurs consiste donc à laisser jouer le marché tout en évitant ses excès. Y parviendra-t-on ?

Le tentacule caché

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

LES prix du pétrole baissent. Pourquoi ? L'information publique nous le dit : parce que le samedi 22 janvier 1983, dans la grande salle de bal de l'Hôtel Intercontinental de Genève, les treize ministres du pétrole des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole n'ont pas pu se mettre d'accord. En réalité, cette baisse a été décidée quinze jours plus tôt et quinze étages plus haut, dans l'élégante suite du cheikh Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole. Celui-ci y dîne alors face à M. George Keller, président de la Standard Oil of California, Clifton Garvin Junior, président d'Exxon, Bill Tavoulareas, président de Mobil, et John Mac Kinley, président de Texaco : ce sont les principales compagnies qui lui achètent du pétrole brut. « *Nous allons vendre nos produits raffinés moins cher, et donc nous vous paierons moins le brut ou nous achèterons ailleurs* », disent leurs chefs au Saoudien.

Le 22 janvier, les ministres du pétrole de l'OPEP *sont d'accord* et euphoriques, quand soudain Yamani *remet* tout en cause : que les producteurs africains accroissent le surprix de leur pétrole dû à sa meilleure qualité et à sa plus grande proximité de l'Europe, exige-t-il. Or ceux-ci ne le peuvent pas à cause de la concurrence britannique, qui prendrait tout leur marché (l'Angleterre n'est pas membre de l'OPEP, mais la British Petroleum et la Shell, qui vendent son pétrole, appartiennent au cartel des compagnies, et *leurs directeurs* ont dîné à Londres avec Yamani et *les pétroliers* du dîner de Genève, quinze jours avant celui-ci). La conférence explose alors en injures. Yamani sort et annonce sèchement à la presse : « *La réunion est terminée, c'est un échec complet.* » Les prix mondiaux du brut vont bien baisser.

Depuis quelque temps déjà, l'Aramco, consortium de compagnies et principal acheteur de pétrole à *l'Arabie Saoudite*, avait prévenu celle-ci, et Yamani écrivait, dans le journal saoudien *al-Madina*, que le prix du brut dans ce pays pourrait baisser indépendamment des autres exportateurs. Or le pétrole saoudien est si abondant que son offre peut faire baisser les prix mondiaux de n'importe quel montant.

(*) Directeur du Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique.

(Lire la suite page 12.)

Des coupes dans le premier plan quinquennal du Congo

Nouveau pays pétrolier, le Congo s'inquiète des conséquences de la baisse du prix du brut sur son premier plan quinquennal 1982-1986. Tout en pensant à des coupes, qui seront examinées fin mars-début avril lors d'une réunion du comité central du parti congolais du travail, ses dirigeants ont l'intention d'accroître la production d'or noir pour compenser en partie le fléchissement des cours internationaux.

TOUT commence par une chanson. La chanson du plan. Rythme chaloupé que module l'orchestre au bord de l'océan. C'est à Pointe-Noire l'inauguration des installations pétrolières de Yanga Marine, gisement en production au large des côtes depuis juin 1981. Le colonel Denis Sassou-Nguesso, camarade-président du comité central du parti congolais du travail, et M. Albin Chalandon, président-directeur général d'Elf-Aquitaine, sont présents.

Le pétrole et le plan, au Congo, sont liés l'un à l'autre comme flottent côte à côte, au-dessus des hangars de la base industrielle, le drapeau à houe et marteau croisés sur fond rouge du Congo et celui aux chevrons bleu et rouge d'*Elf* Congo.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 12.)

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION

Les limites de l'économie de marché

L'économie française est malade du bâtiment et beaucoup de citadins sont malades de leur logement. La volonté affirmée par l'équipe socialiste, à son arrivée au pouvoir d'accroître le rythme de la construction s'est heurtée à la dure réalité des faits.

MALGRÉ un effort budgétaire important, on n'aura pas mis en chantier en 1982 les 400 000 ou 410 000 logements qu'espérait avec optimisme M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement mais seulement 343 000. Et c'est avec beaucoup de constance que le ministre espère en 1983 atteindre l'objectif de *365 000 mises en chantier*. N'évoquons plus que pour mémoire – une *mémoire* attristée – les 450 000 logements annuels que voulait le candidat François Mitterrand à la veille du 10 mai 1981. La chute de la construction neuve des logements, vertigineuse depuis dix ans (550 000 logements en 1974 !) tend à s'accélérer.

Il est exact que, en 1982, le marasme est pour grande partie venu de la construction non aidée, celle *qui ne bénéficie ni d'aide à la pierre* ni d'aide à la personne. Qu'il y ait eu, de la part des investisseurs, une mauvaise volonté alimentée par un pessimisme de nature plus politique que rationnelle, mélangeant pêle-mêle l'arrivée au pouvoir des socialistes, l'impôt sur la fortune, la loi sur les rapports entre locataires et *propriétaires, c'est indéniable*. Pourtant, ces raisons subjectives et épidermiques devraient *s'estomper* peu à peu, la très grande majorité des locataires et des propriétaires étant gens de bonne foi et lucides. Restent les vraies, les solides raisons de ne plus investir dans la pierre. De quel poids pèsent-elles ?

Du côté des investisseurs publics (compagnies d'assurances nationalisées, banques), il est *bien sûr* nécessaire que le gouvernement définisse *clairement ses objectifs* d'investissement (part respective de la construction et de l'industrie) et qu'il prenne le moyen de faire appliquer ses décisions et sa politique. Il importe dans le même temps de redéfinir les devoirs et les tâches de ces propriétaires-bailleurs traditionnels, ainsi que les méthodes qu'ils doivent employer *pour continuer* à construire des logements sans trahir pour antant leur vocation ni faillir à leur tâche. C'est depuis 1975 environ, rappelons-le, que les compagnies d'assurances, publiques comme privées, jugent avec raison les obligations plus rentables que le logement...

Emprunter n'a pas de sens

Du côté des investisseurs privés – ces propriétaires bailleurs par vocation – tout comme chez les constructeurs-promoteurs privés, on se heurte en réalité aux limites de fonctionnement de l'économie de marché, tout au moins dans la région parisienne ou dans le centre des grandes *agglomérations*. Les *prix* des sols étant ce qu'ils sont (et on ne semble *pas près* de régler l'éternel problème de la spéculation foncière) et les coûts de la construction aidant, un promoteur ne peut guère espérer « sortir » un mètre carré de surface habitable à moins de 13 000 F, à Paris *intra-muros*. C'est *la chambre syndicale* des constructeurs-promoteurs de l'Ile-de-France *qui* le dit. A ce prix-là, l'investisseur louera 5 500 F par mois hors charges locatives un appartement de 100 m². C'est un taux d'intérêt de 5 % du capital investi, jugé tout à fait insuffisant au regard du loyer de l'argent.

Cette rentabilité pourrait cependant être jugée suffisante si l'augmentation de la *valeur vénale* de l'appartement devait compenser *cela*. Or les *prix* moyens des appartements neufs ont flambé durant trois ans : le mètre carré est passé de 7 600 F en juin 1978 à 13 100 F en juin 1981. Depuis ils stagnent. Selon les promoteurs, cette pause n'est que momentanée et à long terme, l'investissement demeure valable.

Il reste que c'est déjà très cher et que la pause n'est pas finie. Même si l'investisseur porte à 8 % son ambition (anticipant ainsi les 3 % de dépenses d'entretien des bâtiments nécessaires *lorsque l'immeuble vieillit* et qui sont à sa charge), il lui faut *trouver* un locataire qui paiera 8 700 F de loyer net, ensuite le loyer évoluera en même temps que l'indice du coût de la construction et au gré des accords de modération ou des décrets limitant les hausses. Emprunter à plus de 17 % pour construire dans l'intention de louer n'a pas de sens, puisque le loyer *maximum de départ compense tout* juste le rythme de l'inflation, en admettant encore que M. Delors gagne son pari de maintenir à 8 % la hausse des prix en 1983.

Quant à ceux qui disposent des sommes nécessaires, ils préfèrent porter leur argent ailleurs, là ou le profit rapide est possible. Le raisonnement, valable pour les grands investisseurs que sont les entreprises, l'est *aussi pour les particuliers. Il y a* trois ans, le quart des clients des *promoteurs-constructeurs* de l'Ile-de-France étaient des particuliers qui achetaient pour louer. Ils ont disparu aujourd'hui.

Ajoutons que, dans Paris, les terrains à bâtir sont devenus rarissimes, et risquent d'être préemptés par la ville.

Restent les candidats à l'accession à la propriété. *Sans aucune aide de* l'État, il faut pouvoir acheter sans *emprunter pour se lancer* dans l'acquisition d'un appartement neuf. La vente d'un bien qui ne représenterait que la moitié de la somme totale nécessaire contraint à emprunter le reste à 17, 18 ou 19 %. A Paris, comme en province, ces taux sont totalement *dissuasifs. Hors Paris*, le prêt conventionné (assorti d'un plafond de prix au mètre carré (1) et ouvrant droit à l'aide personnalisée) reste possible avec un taux d'intérêt de 14,5 %. A condition toutefois de ne pas avoir à emprunter auprès d'une d'une banque, au prix fort, le montant de l'apport personnel, même réduit à 10 % du prix global de la maison ou de l'appartement. A condition aussi qu'il s'agisse d'un logement tout à fait neuf ou ancien et ne nécessitant pas des travaux importants. Certains pourtant se lancent, *puisque le rythme de consommation* des prêts conventionnés a repris (sur un rythme annuel de 135 000 par an), mais après un creux douloureux en avril-mai. D'autres hésitent. Si le rythme de l'inflation baisse, la progressivité des mensualités de remboursement pèsera lourd sur le budget familial dans les années à venir. Si, comme on le dit, les taux d'intérêt fléchissent, ce serait dommage de s'être endetté trop tôt. On préfère attendre.

Enfin, si les ressources d'un ménage sont assez limitées pour bénéficier *d'un prêt à l'accession à la propriété* (PAP), dont le taux d'intérêt vient d'être abaissé d'un point (il est de 9,95 % pendant cinq ans), le problème du financement de l'apport personnel est encore plus difficile à résoudre. Plus de la moitié de ceux qui s'y lancent disposent de l'argent dû à la vente d'un bien ou à un héritage.

Quant aux formules de location-*accession que prévoit le projet de loi* récemment adopté en conseil des ministres, elles sont encore loin d'être sorties des limbes parlementaires et on ne sait rien de leur mode de financement.

Une autre façon de voir

Plus généralement, le candidat à l'accession à la propriété, modeste ou plus fortuné, a changé de façon de voir. Il n'y a guère, il comptait *sur un pouvoir d'achat amélioré* d'année en année. Aujourd'hui, il envisage un pouvoir d'achat tout au plus stable. Le gros effort financier qu'il était prêt à consentir durant quelques années risque fort de durer autant que son emprunt. De plus, l'emploi n'est plus aussi sûr et le risque de chômage fait réfléchir. Si l'inflation et l'amélioration du pouvoir d'achat ne sont plus là pour alléger dans le futur un effort financier souvent à la limite du supportable (40 %, voire 45 % du revenu), on renonce momentanément à la légitime *ambition d'être propriétaire de son* logement. On achète une voiture, comme au lendemain de la seconde guerre mondiale, observent certains.

Rien d'étonnant que, dans ces conditions, le bâtiment aille mal en France, et le fait qu'il aille plutôt mieux dans l'Hexagone que dans les autres pays développés n'a rien de fondamentalement réconfortant. Une commission se réunit au Plan pour étudier une nouvelle réforme du financement du logement, la dernière *ne datant que de 1977, mais* péchant par optimisme sur le taux de croissance et sur l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. On prête également au gouvernement l'intention d'entreprendre au printemps une relance de l'activité par le bâtiment, dont on a assez dit qu'il n'était ni inflationniste ni créateur d'*importations, mais bien* générateur d'emplois. Cette relance ne peut guère s'opérer que par une baisse volontariste des taux d'intérêt, qu'il s'agisse des crédits-promoteurs (l'argent qu'empruntent les bâtisseurs, publics ou privés) ou des crédits-acheteurs (les emprunts des clients). Encore faudrait-il que *la santé du franc s'améliore suffisamment* pour que le risque pris par l'État – et donc par le contribuable – ne soit pas excessif.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) De 8.800 F en *zone I, 7.300 F* en zone II, 7.050 F en zone III, pour la construction neuve ; de 8.030 F en zone I, de 6.600 F en zone II et de 6.160 F en zone III pour l'acquisition – amélioration. *La zone I comprend Paris*, une bonne partie de la région parisienne et le cœur de nombreuses grandes villes ; la zone II d'autres grandes villes, la zone III le reste. L'arrêté du 17 mars 1978 *(J.O. du 6 avril 1982) qui donnait la* composition précise des zones ayant été plusieurs fois modifié, il vaut mieux se renseigner auprès des directions départementales de l'équipement pour connaître le classement d'une commune.

Les corsets du libre-échange

SI l'on en croit M. Villain, directeur général de l'agriculture à la Commission européenne, le conflit commercial avec les Etats-Unis ne provoquera pas de graves pertes pour la C.E.E., en 1982-1983. C'est que, en fait, si le marché mondial est libre, il n'est pas souple.

Si l'on écoute Washington, la percée de la Communauté sur de nouveaux marchés nuirait à l'équilibre traditionnel du négoce international. Devant l'Association française des journalistes agricoles, M. Villain a démontré, *jeudi 10 mars, que les difficultés* américaines avaient des causes *internes* (hausse du dollar, récoltes records) conjuguées avec des causes externes (pays importateurs non solvables, émergence de nouveaux pays producteurs – poulets et soja du Brésil, – saturation du marché du lait). L'Europe n'est donc pas responsable des difficultés des fermiers *américains, les plus graves depuis 1933*. La preuve : les prix les plus bas enregistrés aux Etats-Unis s'appliquent à des produits dont l'Europe est déficitaire et importatrice : coton, soja et maïs.

Les parts de marché *sont* globalement stables : pour les produits laitiers, l'Europe fait 60 %, la Nouvelle-Zélande 30 % et les autre petits producteurs le reste. Pour le blé, les Etats-Unis font près de 50 %, le Canada, l'Australie et la C.E.E. ensemble 40 % environ. Reste *10 %* pour l'Argentine et d'autres pays, *lesquels se mettent précisément* à produire, tandis que les Etats-Unis *eux-mêmes* commencent à se placer sur le marché laitier, d'où ils étaient absents.

Le partage implicite des zones *d'influence* est dès lors remis en cause. Et le système n'est pas assez souple pour amortir les chocs. En 1982-1983, les Etats-Unis devraient vendre 6 millions de tonnes de blé de moins que pendant l'exercice précédent, parce que les petits producteurs deviennent performants et parce que *l'U.R.S.S., échaudée par* l'embargo, diversifie ses approvi*sionnements. D'où l'obligation* pour Washington de casser un *édifice figé*. Les conditions *généreuses* avec lesquelles les Etats-Unis vendent 1 million de tonnes de farine de blé à l'Egypte représentent moins un cadeau qu'une offre à l'acceptation obligatoire. Et c'est, dit-on à Paris, parce que Le Caire est conscient du caractère erratique (et aliénant ?) de cet achat qu'il a tenu à renégocier l'accord-cadre de crédit de *1,5 milliard de francs passé avec* la France. L'Egypte l'avait utilisé *à hauteur* de 20 % *seulement*. M. Nouh, ministre égyptien des approvisionnements, est venu, à sa demande, à Paris pour conclure dans la semaine du 6 au 11 mars un nouvel accord assurant à l'Egypte, coupable d'infidélité à l'égard ses fournisseurs traditionnels, la sécurité d'un ravitaillement régulier.

Peut-on assouplir le système, éviter les cassures et faire en sorte que les parts du gâteau du négoce *international* soient plus élastiques ? L'accord général sur *les tarifs douaniers et le commerce (GATT)* est théoriquement l'outil qui *régit* ces équilibres. Mais c'est aussi une drôle de machine où les gains et les pertes doivent être à somme nulle : par exemple, pour prétendre instituer des droits – ils sont nuls depuis 1963 – sur les oléagineux (soja *surtout*) *importés* en Europe, la Communauté devrait offrir *en échange aux Etats-Unis* une diminution de droits d'une valeur de 8 milliards de dollars. Sur quels produits ? Or l'entrée, sans barrière, des oléagineux contraint la C.E.E. à subventionner ses propres producteurs de colza et tournesol. Aujourd'hui, cette charge est jugée excessive *pour le budget européen*. La commission propose alors de ré*duire le montant de ses aides au*-delà d'un certain volume de production. Pourtant, la Communauté est encore largement déficitaire en oléo-protéagineux. Décidément, le libre-échange n'engendre guère de liberté.

JACQUES GRALL.

LES DEUX VISAGES DE LA BAISSE DES PRIX DU PETROLE

Des coupes dans le premier plan quinquennal du Congo

(Suite de la page 11.)

Dans ce pays de 1,5 million d'habitants, qui se dit toujours marxiste-léniniste, un tel rapprochement peut choquer certaines sensibilités ; mais le Congo a choisi, avec réalisme, de faire de l'or noir la source de son développement.

Aussi est-ce avec inquiétude que ses dirigeants voient le prix du brut décliner. Toutefois, n'étant pas membre de l'OPEP – le Congo est, avec 4,5 millions de tonnes en 1982, le quatrième producteur d'Afrique noire après le Nigéria, le Gabon et l'Angola, – il se sent libre d'accroître l'extraction de pétrole en mer pour compenser en partie le manque à gagner.

Dans des locaux très « démocratie populaire », alors que non loin s'édifient ses futures installations, le ministre du plan, M. Pierre Moussa, rappelle que le plan quinquennal 1982-1986, le premier du genre, avait été fondé sur un baril à 33 dollars environ, le pétrole assurant *« un peu plus de la moitié »* de son financement. *« On va certainement vivre deux années de tassement des recettes »*, ajoute-t-il.

Les responsables congolais, tenant compte des expériences d'autres pays, du Gabon par exemple, et aussi des conseils d'experts étrangers, notamment français, ont eu la prudence de concevoir un plan glissant : chaque mois de juillet, une esquisse financière est réalisée pour la fin de l'année en cours et les deux ans à venir. Ce système biennal introduit, souligne M. Moussa, *« une certaine souplesse dans la programmation. »* Le Congo compte en outre que les firmes pétrolières, en l'espèce Elf Aquitaine et son associée italienne AGIP, feront preuve de souplesse dans le domaine de la fiscalité. *« Les sociétés ont la tentation de ralentir la recherche et l'exploitation ; mais les États ne veulent pas perdre sur tous les tableaux »*, fait remarquer le ministre du plan.

Pour leur part, les dirigeants pétroliers, en particulier M. Martel, président d'Elf Congo (l'État congolais détient 25 % du capital), soulignent que la fiscalité doit s'adapter au prix réel du pétrole – actuellement, elle est calculée sur 31 dollars le baril – afin de permettre les investissements, qui auront atteint, de 1969 à 1983, 375 milliards de francs CFA (1). La société Elf étudie notamment une technique d'injection de vapeur, afin de rendre plus fluide une huile parfois lourde et visqueuse. Mais seul un prix de 40 dollars le baril assurerait, affirment les pétroliers, la rentabilité de ce qui serait une première mondiale.

Quel que soit le résultat des sérieuses négociations qui se déroulent actuellement, quelquefois au sommet – M. Sassou-Nguesso reçoit très régulièrement M. Chalandon, – il n'en reste pas moins que le Congo va devoir, comme ses dirigeants le reconnaissent sans ambages, procéder à des coupes. Le choix des sacrifices sera au cœur de l'importante réunion du comité central du parti, qui doit se tenir à Brazzaville.

Désenclaver

Cette révision en baisse présente certains risques, compte tenu de la glorification du plan, *« une lutte actuelle qui mène au bonheur du peuple »*, souligne une affiche en lettres jaunes sur fond rouge russe. Il faut aussi tenir compte des réserves de certains membres du parti à l'égard d'une trop forte dépendance pétrolière et d'une trop grande ouverture au capitalisme. Beaucoup d'entre eux ont été, pendant une quinzaine d'années, formés à Moscou, dont ils gardent peut-être quelques souvenirs.

Les responsables congolais comptent en tout cas préserver un *« noyau dur »* dans le plan, soit 700 milliards de francs CFA sur un total de 1 100 milliards pour les cinq ans. Ils reconnaissent certes avoir été très ambitieux en donnant la priorité aux infrastructures aux dépens des investissements directement productifs. Mais, pour eux, le désenclavement de l'arrière-pays – dont sont issus la plupart des dirigeants actuels – est esssentiel afin de permettre le développement des régions du Nord et de freiner un exode rural excessif. Actuellement, les deux grands moyens de communication sont le chemin de fer Congo-Océan, qui, sur 515 km, relie Brazzaville à Pointe-Noire, mais dont les rails plient sous le ventre des wagons lourds de bois national et surtout de manganèse gabonais, et la voie d'eau, lente et tributaire du climat.

Ainsi, au nord du pays, au-dessus de l'équateur, à Ouesso, la saison sèche bloque barges et péniches à quai. Or il n'y a pas de route vers la capitale, mais une piste, soumise, elle, aux pluies, et il faut une semaine pour faire les 900 km du trajet. Dès lors, on construit un nouvel aérodrome capable de recevoir les avions de gros tonnage et surtout une route à travers la grande forêt équatoriale. Deux sociétés françaises sont chargées des travaux, respectivement Colas et Ducler (voir encadré).

Font également partie du noyau dur l'électrification, les adductions d'eau, la création de cent cinquante villages centres, afin de retenir les jeunes à la campagne, et le redressement des entreprises nationales, fort mal en point après des années de très mauvaises gestion, du temps où les experts de l'Est contrôlaient plus ou moins le pays. En revanche, un projet comme la construction d'une usine de pâte à papier, qui utiliserait le bois des eucalyptus en plantation accélérée, ne fait pas figure de priorité absolue.

Ainsi, des projets industriels seraient repoussés, car les dirigeants congolais veulent valoriser la forêt (60 % des 340 000 km2), *« notre véritable richesse »*, selon M. Moussa, et recherchent l'autosuffisance alimentaire. Il s'agit donc de promouvoir l'agriculture, le *« maillon faible »*, grâce au désenclavement – faute de communications suffisantes, Brazzaville souffre d'une pénurie de vivres, – grâce au secteur privé, aux coopératives et à l'aide extérieure.

Réévaluation des cultures vivrières, au-delà des « maman-manioc », encouragement de l'élevage. Il s'agit aussi de ne pas oublier les productions agricoles à rente destinées à l'exportation, comme le café et le cacao, qui avaient périclité au cours des années 70. Les méthodes importées de l'Est ou même de Cuba n'ont pas réussi en sol congolais.

Les productions de café et de cacao sont tombées de 10 000 tonnes environ à quelque 2 000 tonnes chacune. Les fermes d'Etat – sauf jusqu'à leur départ celles dirigées par des Chinois – allaient à leur ruine. Les offices publics fonctionnaient on ne peut plus mal. Après cette agriculture *« idéologique »*, ce sont d'autres experts expatriés, le plus souvent français, qui contribuent à remonter la pente. L'histoire de la plantation de cannes à sucre de Nkayi, gros bourg au sud du Congo, est édifiante à cet égard (voir encadré).

L'empreinte française

La France a la meilleure connaissance du terrain, reconnaissent les Congolais. *« Que peut prendre le Congo en Union soviétique ? »*, précise un conseiller présidentiel. De fait, le seul hôtel d'importance qui *ait existé pendant longtemps à Brazzaville*, et qui était de construction soviétique, a fermé ses portes fin janvier pour être repris par une chaîne française.

Ainsi, les Français sont revenus en force. Toutefois, les dirigeants du Congo paraissent soucieux d'alléger le poids du pétrole dans leur économie et de diversifier leurs relations internationales. Ils comptent notamment sur des entrées de capitaux – 300 milliards avaient été prévus à ce titre dans le plan – et ont révisé, en avril 1982, le code des investissements.

Le pourront-ils ? En dehors du pétrole, le Congo peut fonder des espoirs sur le gaz – mais les réservoirs *ne fourniraient pas actuellement* la quantité suffisante pour assurer la rentabilité de l'affaire – et sur l'uranium – mais, au mieux, l'exploitation ne commencerait que dans sept ou huit ans. C'est du moins ce qu'assurent les dirigeants d'Elf, qui mènent les deux opérations, mais qui ne souhaitent pas participer – comme le Kenya le souhaite – à une diversification en dehors de leurs compétences.

Empreinte française. Emprise ? Le pétrole reste prépondérant, ne serait-ce que pour assurer le remboursement d'une dette extérieure qui atteignait 265 milliards de francs C.F.A. Son service a représenté en 1981 environ 20 % des recettes budgétaires et 28 % des exportations, composées à raison de plus de 80 % par le pétrole (50 % en 1978). Le redressement de l'économie congolaise a d'ailleurs débuté en 1979, grâce à l'augmentation de la production et du prix du pétrole. On prévoit 5 millions de tonnes en 1983 (soit 204 milliards de recettes pour le Congo sur un budget de 388 milliards), 6 millions en 1984 et 7 à 8 millions en 1986.

Face à cette « pétrolisation » du pays, les portraits de Marx, Engels et Lénine pâlissent dans les rues, et l'afro-communisme du Congo paraît plutôt rose. Les responsables du pays affirment leur volonté de bâtir un socialisme tenant compte des réalités et comportant le moins de contrainte possible. De fait, il règne – exception faite de quelques contrôles militaires nocturnes dans la capitale – un climat paisible, sans prisonnier politique et avec une censure légère, alors même que la crise financière a été surmontée, le pétrole ayant permis de payer les fonctionnaires, de fournir du travail et de lancer des projets.

Vulnérabilité ? La conjoncture internationale comporte des germes de déstabilisation économique et politique, compte tenu d'une population très politisée et volontiers critique. Il est toujours dangereux de décevoir les espérances. Le pouvoir devra exercer une autorité certaine pour faire accepter une certaine *austérité*. Il peut sans doute compter sur la courroie de transmission du parti, mais il risque de se heurter à une opposition de son aile dure. Toutefois, le pragmatisme devrait l'emporter sur le marxisme.

Le pétrole est aussi un masque. D'un côté il peut entraîner surchauffe et spéculation, de l'autre *provoquer endettement et austérité.* Lors de l'inauguration, alors que *« camarades et distingués invités »* (2) s'abritaient d'une violente averse sous des parapluies aux couleurs d'Elf Congo, le délégué régional à la propagande vantait la réussite *« magique et hallucinante »* des dirigeants pétroliers. Attention aux mirages de la magie...

MICHEL BOYER.

(1) 1 franc CFA = 0,02 franc français.

(2) Y compris une dizaine de journalistes français, hôtes d'Elf.

Cuba « no »

1968 : la sucrerie de Nkayi, avec une raffinerie, une minoterie et une huilerie, et appartient au groupe Vilgrain, produit le chiffre record de 100 000 tonnes de sucre. En 1970, le complexe est nationalisé. 1978 : la production est tombée à 5 700 tonnes de sucre brut. La raffinerie a cessé ses activités en 1977.

1979 : après éclatement du complexe en trois sociétés distinctes, un programme de redressement est mis au point. La production atteint 11 700 tonnes en 1979, 12 300 tonnes en 1980, 15 700 tonnes en 1981 et 28 500 tonnes en 1982. L'objectif pour 1983 est de 40 000 tonnes, compte tenu des faibles possibilités d'exportation (l'Algérie en achète 6 000 tonnes). Un problème : les Congolais préfèrent le sucre raffiné, actuellement importé de France. Dès lors, les brasseries constituent le principal débouché intérieur.

Explication de la chute : le directeur congolais *évoque*, outre les difficultés économiques générales, le manque de financement et de pièces de rechange. La gestion était alors assurée par des experts mauriciens et cubains... Après leur départ – il ne reste des Cubains qu'une mission médicale, – un contrat d'ingénierie a été passé avec les Pays-Bas et la France. Des crédits – le programme coûte 8 milliards de francs C.F.A. – ont été trouvés à l'extérieur (Caisse centrale de coopération économique, Banque Worms, City Bank) ; le matériel de transport a été rénové : tracteurs américains, remorques françaises, récolteuses allemandes.

Outre l'interrogation sur la remise en marche de la raffinerie – un essai a été fait début février – ou la construction d'une usine neuve, une diversification des activités est envisagée : culture de maïs et de soja, élevage, afin de parvenir à une autosuffisance alimentaire. Troisième ville du Congo, Nkayi compte quarante-sept mille habitants.

Actuellement, l'unité, qui cultive 10 000 hectares de *canne à sucre et emploie plus de* trois mille personnes, comprend deux conseillers néerlandais et six français. L'un d'eux est revenu à Nkayi vingt ans après.

Mirande-sur-Sangha

On parle avec l'accent gascon à Ouesso. C'est une entreprise de Mirande, dans le Gers, qui construit la route qui doit aller relier cette ville, au bord de la rivière Sangha, à Brazzaville. Cette rivière puis le Congo permettent certes de gagner la capitale. Sans être pressé : cinq jours pour descendre, huit pour remonter, et la voie d'eau est inutilisable pendant la saison sèche. Il y a *aussi cinq vols par semaine, mais* une place d'avion coûte 20 000 F C.F.A.

Ouesso compte quatorze mille habitants, dont deux mille étrangers venus du Cameroun ou du Centre-Afrique voisin, et aussi du Bénin et du Tchad, indique son maire, ancien de la S.F.I.O. La population vieillit et la récolte de cacao fléchit : 6 000 tonnes en 1972, 3 500 dix ans après. Pour retenir les jeunes générations, on pense créer des villages-centres équipés et lancer des coopératives, mais surtout désenclaver. *La route doit permettre d'accroître* la production de bois et de relancer celle de cacao, en espérant que l'exode rural n'en sera pas accéléré.

La firme Ducler est en place pour mener à bien l'opération. Elle emploie quarante Européens et quatre cents travailleurs locaux. Programme : quelque 600 kilomètres de bitume sur deux voies, quatre fleuves à traverser par des ponts de 120 mètres à 160 mètres, 10 kilomètres d'ouvrages métalliques pour les petites rivières. Mais déjà l'aventure est commencée : les engins sont venus de Douala par la piste et la voie d'eau ; des containers ont été acheminés de Pointe-Noire par le Congo ; le très lourd matériel est arrivé par le Zaïre et le fleuve.

Les travaux commencés en 1982 dureront plus de cinq ans, et leur coût est évalué à 36 milliards de francs C.F.A. 1981, ce qui donnerait quelque 50 milliards en fin de parcours. Trop de bitume ? Le revêtement est en tout cas analogue à celui d'une autoroute, afin de supporter le poids des camions de grumes. Pour arriver à Brazzaville, le bois flotté met six mois, avec des pertes non négligeables ; il faudra vingt-quatre *heures* par la route. *« Il faut désenclaver le Congo, avec le concours des anciens colonisateurs »*, souligne le maire.

Le tentacule caché

(Suite de la page 11.)

L'OPEP ne produit plus, cependant, que moins de la moitié du pétrole mondial. D'importants producteurs n'en sont pas membres ; pour commencer, à l'Ouest, l'Angleterre et les États-Unis. Or, le 29 janvier, les dirigeants de la British Petroleum et de la Shell rencontrent M. Nigel Lawson, ministre anglais de l'énergie, pour lui faire accepter une baisse des prix du pétrole anglais. Et, le 1er février, les huit plus grandes compagnies américaines annoncent qu'elles paieront 1 dollar de moins le baril de pétrole brut qu'elles achètent produit aux États-Unis. Le 14 février, Texaco et Phillips Petroleum abaissent encore de 1 dollar le prix auquel elles achètent le brut américain, et les autres compagnies suivent.

L'origine des décisions

On voit donc la question. Les membres de l'OPEP, nous dit-on, cessent de s'entendre ; donc le prix du pétrole, qu'ils fixaient, va baisser. Mais, quand on y regarde de plus près, on voit que l'origine des décisions-clefs quant au prix du pétrole est tout autre. Qu'est-ce qui est écrit sur votre pompe à essence : Arabie Saoudite, Venezuela ou Libye, ou bien Shell, Esso ou Total ? Cela fait une grande différence.

Le prix du pétrole est réglé par une main invisible. Pas celle qu'Adam Smith voyait à l'œuvre sur les marchés concurrentiels, on le sait. Une autre, qui est au contraire le parangon des cartels. Et il ne s'agit pas de l'OPEP, on ne peut plus visible. Car presque tout le monde, en parlant des prix du pétrole, oublie que, entre les pays producteurs et nous autres consommateurs, s'interpose un intermédiaire obligé, qui est et a toujours été le modèle, l'exemple même, de l'oligopole de grandes firmes qui s'entendent (pas comme les pays producteurs) : les compagnies pétrolières, groupées autour des géantes, les « majors », les « sept sœurs », comptant elles-mêmes les quatre supergéantes Exxon, Mobil et B.P.

Cet oligopole est le seul vendeur aux consommateurs et le seul acheteur aux producteurs. Depuis l'accord d'Achnaccary en 1928, qui le fonde, il a toujours fixé les prix mondiaux des produits pétroliers en tenant compte évidemment des demandes et des offres. La preuve de cette situation de monopole de vente et d'achat est apportée et mesurée par le taux de profit particulièrement élevé du capital dans ce secteur. Un économiste spécialiste de l'économie pétrolière, qu'il a étudiée de très près, J.-M. Chevalier, en conclut d'ailleurs : *« Le niveau du prix mondial a toujours été – en tendance – en ligne avec les intérêts des compagnies internationales »* (1).

Supposez maintenant que vous soyez un spécialiste de recherche opérationnelle au service de ces firmes dans les années 50. On vous demande d'établir la stratégie des prix du pétrole pour les années à venir, avec évidemment l'objectif normal des firmes privées : avoir le plus haut profit à long terme possible.

Ce que votre ordinateur vous ordonne, c'est la stratégie bien appliquée suivante. Commencez par abaisser les prix pétroliers, nominaux ou en pouvoir d'achat, de sorte que les consommateurs s'équipent en machines utilisant les produits pétroliers plutôt que d'autres sources d'énergie. Puis haussez fortement et brusquement ces prix. Les consommateurs, ne pouvant pas changer vite leur équipement, seront forcés d'accepter vos conditions. Vous en tirerez d'énormes profits. Investissez-les dans les autres sources d'énergie : mines de charbon, nucléaire, etc. Peu à peu, au fur et à mesure du renouvellement du capital, les consommateurs se tourneront vers elles, mais les investissements lourds dans ces domaines l'anticiperont. Puis, lorsque vous aurez cueilli les surprofits pétroliers et que la demande de ces produits baissera à cause de ces substitutions, des économies d'énergie et des ralentissements de croissance dus à votre hausse, commençant à éroder vos superprofits, inversez la vapeur et abaissez les prix pour de nouveau attirer la demande et éventuellement recommencer.

Jamais ordinateur n'a été si bien écouté par ses patrons. Baisse dans les années 60. Hausse brutale en *1974. Baisse en 1983.* Les *chiffres* d'affaires des compagnies sont multipliés par dix, jusqu'à atteindre un total de deux fois et demi le produit national de la France, en faisant l'industrie de loin la plus puissante du monde. Leurs profits quintuplent et sont utilisés à acquérir des positions majoritaires et dominantes dans le charbon et l'équipement nucléaire, dont la rentabilité reste cependant bien moins juteuse que celle du pétrole. les consommateurs réagissent comme prévu.

Ce n'est pas l'OPEP qui fixe les prix

Certes, les pays exportateurs ont reçu leur part du tribut extorqué aux consommateurs par les compagnies qui leur vendent – juste prix de ce qu'ils ont « porté le chapeau » de la responsabilité de la hausse.

Car ces prix, dit-on – fait-on dire, – auraient monté parce que ces pays exportateurs se seraient constitués en oligopole pour remplacer le prix de concurrence (coût) par celui du monopole. Comme ils baissent parce que leur cartel se débande.

C'est oublier que l'OPEP ne s'est pas constituée en 1974 pour hausser les prix, mais en 1960 pour les empêcher de descendre, face à la baisse décidée par les compagnies dans la première phase de leur plan, et déjà sans succès !

C'est oublier M. Atkins, l'homme des compagnies pétrolières, lequel proposait aux pays producteurs une hausse des prix pétroliers dès la conférence de Téhéran en décembre 1973. Ce M. Atkins était aussi le conseiller du président Nixon pour l'énergie (les campagnes électorales n'ont plus de prix), et son poste suivant fut l'ambassade des États-Unis en Arabie Saoudite.

Les analystes de l'histoire du marché du pétrole sont en train de conclure l'un après l'autre que ce n'est pas l'OPEP qui fixe les prix mais le « marché ». William Brown, directeur des études énergétiques au Hudson Institute, a montré que l'OPEP elle-même n'a, en réalité, jamais influencé ni la production ni les prix, mais que c'est le « marché » qui a fait cela. Il devient courant d'appeler l'OPEP un « faux cartel ». Mais, du côté de la demande du brut, le « marché », c'est le choix de l'autre cartel pétrolier, le vrai. Cette politique des compagnies est d'ailleurs tout à fait naturelle. Les équipements pour extraire, transformer, raffiner, vendre, des produits pétroliers durent des années et des décennies. La stratégie des prix ne peut pas être à plus court terme.

Ce qui est moins normal, est que ce groupe de firmes réussisse à cacher au public son rôle dans cela, car il n'y a alors aucune chance que nous secouions le pouvoir que cette hydre à sept têtes exerce sur nous. Il ne s'agit pas de « dénoncer », ni de réveiller Mattei. Complot ? Au sens d'Adam Smith : si les « maîtres » des firmes dînent ensemble, écrit-il dans *la Richesse des nations*, c'est toujours un *« complot contre le public »*. Mais quand la stratégie de ce pouvoir le fait secouer toute l'économie mondiale, créant chômage, misère et inflation, comme c'est le cas depuis dix ans, trop, c'est trop. Les États doivent s'en mêler, s'ils le peuvent. M. Kissinger avait justement proposé une association des pays consommateurs de pétrole. Mais il voulait l'opposer aux pays exportateurs : était-il naïf ou quoi ? Et il en faudra beaucoup pour contrer l'influence, sur tous les gouvernements – l'américain pour commencer, – du lobby des compagnies pétrolières, le plus puissant et riche du monde.

L'une des premières victimes de cette baisse est la sagesse de la politique énergétique française. Aux nouveaux prix du pétrole, les centrales nucléaires dont nos gouvernements sont si fiers vont devenir de monstrueux dinosaures inadaptés, *inutiles et ruineux* capables seulement de violer la beauté des paysages français.

SERGE-CHISTOPHE KOLM.

(1) Dans *les Grands Acteurs de la scène énergétique mondiale*, la Documentation française, Paris, 1982.

● ERRATUM. – Dans un article consacré à la genèse du déclin de l'OPEP (dans « le Monde de l'économie » daté 6-7 mars), une coquille a fait s'exiler le chah d'Iran en janvier 1980. Il s'agissait, bien sûr, de janvier 1979, tandis que l'ayatollah Khomeiny regagnait Téhéran le 1er février 1979.

LES DEUX VISAGES DE LA BAISSE DES PRIX DU PETROLE

L'Indonésie doit resserrer davantage son budget d'austérité

LE budget d'austérité indonésien 1983-1984, qui avait été bâti autour du baril de pétrole à 34 dollars, devra être révisé à la baisse. L'or noir, qui assure à l'État 70 % de ses ressources et représente 80 % des exportations totales, est au cœur de l'économie indonésienne. Les premières mesures de crise annoncées en janvier par le président Suharto – gel du traitement des fonctionnaires pour la deuxième année consécutive, suspension des subventions aux produits alimentaires, diminution des dépenses d'investissement notamment – ne sont, au dire de certains experts, ni suffisantes ni convaincantes.

Depuis quelque temps, plusieurs clignotants qui démentaient l'optimisme des milieux officiels s'étaient allumés sur le tableau de bord de l'économie indonésienne. Le taux de croissance, qui avait été de 7,6 % en 1981, ne dépassera pas 3 % cette année. La récolte de riz, à cause de la sécheresse, plafonnera, en 1983, autour de 20 millions de tonnes alors que la précédente – 23 millions – avait permis d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, les exportations non pétrolières – bois, caoutchouc, café – ont diminué de 30 % en deux ans. La balance commerciale, qui était en 1980-1981 excédentaire de 6,2 milliards de dollars, sera, à la fin de l'exercice en cours, déficitaire d'un montant voisin. Les réserves publiques – environ 3,9 milliards – représentent à peine quatre mois d'importations.

Chaque dollar en moins par baril, sur la base d'une exportation quotidienne de 900 000 barils, se solde en fin d'année par un manque à gagner de 325 millions de dollars. La chute du prix ne sera pas compensée par une augmentation des quantités vendues : en janvier et en février, l'Indonésie a produit environ 1 million de barils par jour, soit 300 000 tonnes de moins que le quota fixé par l'OPEP, il ne faut pas attendre du gaz naturel qu'il supplée, à court terme, les défaillances de l'or noir.

Pour promouvoir ses exportations non-pétrolières, l'Indonésie utilise, depuis 1982, l'arme de la compensation : une entreprise étrangère qui se voit attribuer un contrat d'équipements publics doit s'engager à acheter un montant identique en valeur de produits locaux. Cette politique de « forcing » commercial, dans un climat économique maussade, n'a eu qu'un effet très marginal : environ 70 millions de dollars de recettes supplémentaires en un an. Les autorités locales semblent s'interdire de pousser trop loin le contrôle des importations, soucieuses qu'elles sont de ne pas décourager par des mesures très protectionnistes la bonne volonté de leurs prêteurs internationaux.

Le recours à l'emprunt

A cet égard, l'Indonésie dispose d'un bon « crédit » qui lui permet d'emprunter sur les marchés financiers extérieurs à des conditions encore avantageuses pour couvrir un déficit à venir de sa balance des paiements d'environ 2 milliards de dollars. A toutes fins utiles, elle vient notamment de négocier avec un consortium de banques, conduit par la Morgan Guaranty Trust of New-York, un prêt de 1 milliard de dollars sur huit ans. Le pays s'est endetté au cours du premier trimestre 1983 autant que pendant l'année 1982. Néanmoins, la croissance de la dette publique – au moins 17 milliards – reste raisonnable. En finançant ainsi les dépenses à court terme par des crédits à long terme, les responsables locaux se prémunissent contre une « aventure à la mexicaine ».

S'aider soi-même ? Si nécessaire, le président Suharto peut, semble-t-il, compter sur l'apathie de la population pour « serrer la ceinture » d'un cran supplémentaire – augmentation des tarifs publics, réduction des subventions, etc. – sans faire courir au pays de grands risques d'explosion sociale, du moins dans l'immédiat.

Aller plus loin et « tailler » dans les grands projets ? « Ce serait ébranler les fondements mêmes de notre développement », s'inquiètent des experts indonésiens. A leur avis, « Il faut saisir l'occasion qui se présente pour mettre de l'ordre dans la maison », c'est-à-dire lutter contre la corruption qui, murmure-t-on, grignote 30 % du budget.

Il reste le recours à un expédient que beaucoup d'observateurs locaux jugent inévitable à brève échéance : la dévaluation de la rupiah d'au moins 20 %. La dernière (33,6 %) remonte à novembre 1978. Cette opération risquerait cependant de relancer l'inflation que le gouvernement a réussi à réduire de moitié en trois ans.

Pour autant, l'Indonésie n'est pas au bord de la faillite. Elle a les moyens de faire face, comme dans le passé, à la crise qui la touche de plein fouet, à moins que l'effondrement du marché de l'or noir ne transforme cette tourmente en cyclone. Le pays dispose de bons gestionnaires formés à l'école de la stricte orthodoxie financière. Il est donc peu probable qu'en cas de coup dur la Banque mondiale, dont il est le premier « client », le laisse méditer, seul, les dures leçons d'un développement assis sur le « tout-pétrole ».

JACQUES DE BARRIN.

Les dangers d'un baril trop bon marché

par ANTON BRENDER (*)

QU'UNE baisse, durable et sensible, du prix du pétrole puisse avoir pour l'économie mondiale des conséquences négatives, voire, si le prix de référence venait à tomber aux alentours de 20 dollars le baril, catastrophiques, paraît à beaucoup paradoxal.

Ainsi, ceux qui voient dans les hausses passées l'origine aussi bien de la stagflation des économies occidentales que de l'endettement des pays du tiers-monde pensent, bien sûr, qu'une baisse ne peut avoir, au moins pour les pays importateurs de pétrole, que des effets heureux. Mais le ralentissement de la croissance des économies occidentales n'a pas été la conséquence mécanique des chocs de 1973 et de 1979 : amorcé dès la fin des années 60 dans l'industrie américaine, ce ralentissement s'est étendu aux autres régions du monde et aux autres secteurs d'activité (1), sous l'effet des politiques économiques menées dans les grandes économies occidentales. De même, la hausse des prix du pétrole n'a pas provoqué mécaniquement l'endettement des pays du tiers-monde : ça n'est pas pour payer leur facture pétrolière que ces pays se sont endettés (faut-il rappeler que plus d'un quart de la dette du tiers-monde est due par des pays exportateurs de pétrole ?), mais pour maintenir une croissance relativement rapide dans un monde en croissance de plus en plus lente. La disponibilité d'excédent pétrolier a seulement rendu cet endettement possible.

D'autres, sans prétendre que la hausse des prix du pétrole est la cause de tous nos maux, sont cependant convaincus que la baisse de ces prix ne peut que provoquer une reprise de l'activité économique. La crise actuelle de l'OPEP marque, pour eux, le point de retournement de la conjoncture économique mondiale. Les forces qui rythment, de façon de plus en plus incontrôlée, le fonctionnement des grands marchés internationaux achèveraient ainsi, par la déflation, d'assainir la situation économique mondiale. Certes, cet assainissement pourrait s'accompagner de quelques craquements dans le système financier international, mais, très vite, cet indispensable nettoyage effectué, l'économie mondiale retrouverait d'elle-même la voie d'une croissance soutenue.

Une croissance nécessaire

Rien n'est pourtant moins sûr ! Qu'une baisse du prix du pétrole contribue à réduire les pressions inflationnistes est incontestable. Mais c'est là la seule « conséquence » dont on puisse être certain. Pour le reste, en effet, cette baisse de prix n'est pas nécessairement synonyme de reprise. Dès lors, son caractère plus ou moins favorable dépendra centralement de l'intensité de la croissance de l'économie mondiale : si l'activité économique ne progressait que faiblement, une baisse du prix du pétrole ne ferait qu'aggraver des tensions déjà aiguës.

Ce qu'il faut voir en effet, c'est que cette baisse ne vient pas desserrer une contrainte qui pèserait sur l'ensemble de l'économie mondiale : elle ne fait que déplacer cette contrainte de certains pays vers d'autres. Ce faisant, des situations auxquelles l'économie mondiale s'était lentement adaptée se trouvent porter à faux. L'expulsion de centaines de milliers de travailleurs du Nigéria en a été la manifestation jusqu'ici la plus dramatique. Elle risquerait de ne pas être unique.

Bien sûr, il est des pays du tiers-monde, au premier rang desquels figure le Brésil, qui vont voir leur facture pétrolière se réduire. Mais qu'on ne se trompe pas : le supplément de ressources dont disposeront les pays en voie de développement importateurs de pétrole ne compensera pas les pertes des seuls pays pétroliers les plus peuplés. Pour l'essentiel, ce sont en effet les économies occidentales qui règlent la facture pétrolière.

Pour ces dernières, le bilan des conséquences d'une baisse du prix du pétrole ne peut reposer sur la seule prise en compte de gains réalisés par un moindre coût de leurs importations. Il convient de prendre aussi en compte les pertes liées à une stagnation, voire une régression, de leurs débouchés dans certaines régions devenues moins, ou plus du tout, solvables. Dans un monde où les stratégies des entreprises comme des nations se construisent lentement à partir d'une vision de l'avenir qui prolonge largement les tendances du passé, la rupture brutale qui résulterait d'une baisse des prix du pétrole placerait les acteurs économiques devant des choix que seule une reprise de la croissance pourrait contribuer à rendre moins difficiles.

Cela est vrai aussi au niveau du système financier international. Un certain nombre de tensions particulièrement fortes risquent, en cas de baisse sensible du pétrole, d'y apparaître, qui mettront à rude épreuve les responsables des politiques monétaires des économies occidentales. En dix ans, en effet, les pays pétroliers sont devenus un pôle de la circulation internationale des capitaux. Pris dans leur ensemble, ils sont à l'origine des excédents qui sont la contrepartie des prêts accordés au tiers-monde. Pourquoi l'apparition d'un déficit des paiements courants de cet ensemble pourrait-elle poser des problèmes ? Pour le comprendre, deux éléments importants doivent être pris en compte :

a) Ces prêts se sont faits par l'intermédiaire du système bancaire occidental.

b) Les pays qui en ont bénéficié sont hors d'état de les rembourser (et le resteront encore longtemps si l'économie mondiale ne connaît pas une croissance plus forte).

L'apparition d'un déficit important chez les pays pétroliers jusque-là excédentaires signifierait alors que ces pays retirent une partie des sommes qu'ils ont déposées auprès du système bancaire occidental. Mais, pour qu'ils puissent rentrer en possession de leurs capitaux sans que celui auquel ils ont été prêtés n'ait remboursé sa dette, il faudra que l'intermédiaire – en l'occurrence le système bancaire occidental – se substitue au débiteur défaillant. Autrement dit : une partie du pouvoir d'achat que nous ne donnerons plus à l'OPEP en règlement de nos importations, nous devrons le prêter à notre système bancaire de façon à lui permettre d'honorer, à hauteur du déficit des pays pétroliers, les créances que ceux-ci ont, par le passé, acquis sur lui. En théorie, certes, ces substitutions d'un prêteur à un autre sont parfaitement possibles. On peut craindre toutefois, si les sommes en jeu sont de plusieurs dizaines de milliards de dollars, qu'elles ne provoquent de sérieuses tensions sur la liquidité bancaire internationale, liquidité gérée, en dernier ressort, par les autorités monétaires américaines. Là encore, il n'y a qu'une façon de réduire, à coup sûr, ces tensions : faire que la croissance des économies occidentales soit telle que ce déficit des pays pétroliers n'apparaisse pas, ou du moins soit le plus réduit possible.

Ainsi une baisse du prix du pétrole ne fait-elle que renforcer l'urgence de politiques qui permettraient de restaurer une croissance plus soutenue de l'économie mondiale.

(*) Directeur adjoint du C.E.P.I.I. (Centre d'études et de prospectives et d'informations internationales).

(1) Voir « Économie mondiale : la montée des tensions », rapport du C.E.P.I.I., Économica, 1983.

EN MARGE DES REMOUS PÉTROLIERS

L'Argentine asphyxiée par l'inflation

L'INDEC (Institut national argentin des statistiques) a publié il y a quelques jours l'évolution de l'indice des prix de détail en février. Les prix à la consommation ont augmenté de 13 % en février, soit un taux légèrement inférieur à celui enregistré en janvier (16 %). Le renchérissement de la vie depuis le début de l'année se chiffre à 31,1 %, et à 244,6 % entre février 1982 et février 1983. Si les prix continuent à ce rythme, le gouvernement militaire laissera aux civils qui lui succéderont le 30 janvier 1984 – après les élections générales du 30 octobre – une situation à peu près identique à celle qui régnait au moment du coup d'État de mars 1976.

Selon le ministre de l'économie, M. Jorge Webbe, l'accélération de la hausse des prix est « inexplicable techniquement ». Il l'attribue essentiellement au climat d'incertitude qui règne dans le pays. Certes, le flou artistique dans lequel se cantonnent les partis politiques en ce qui concerne leur programme économique ne contribue pas à rétablir la confiance. Mais l'inflation galopante a surtout son origine dans l'extrême faiblesse du gouvernement actuel.

Après une période durant laquelle le slogan officiel était la « désindexation » de l'économie, l'Argentine est entrée progressivement, à partir de juillet 1982, dans un système d'indexation généralisée qui alimente le processus inflationniste. A l'heure actuelle, le taux de change accompagne la hausse des prix afin de préserver la compétitivité des produits exportés (la Banque centrale vient de porter le rythme de dévaluation mensuelle du peso à 22 %. La brèche entre le dollar « parallèle » et le dollar au cours officiel reste cependant importante : le premier vaut 80 000 pesos et le second 60 000). Les taux d'intérêt, de leur côté, ne doivent pas prendre trop de retard par rapport à l'évolution du dollar. Une trop grande différence entre ces deux variables accroîtrait en effet les tensions sur le marché des changes.

Les tarifs publics, quant à eux, doivent, selon les recommandations du F.M.I., progresser à un rythme supérieur à la hausse des prix afin d'assainir la situation des entreprises appartenant à l'État et alléger les finances publiques. Enfin, le pouvoir militaire, cédant aux exigences des syndicats en matière de rémunérations, a prévu une augmentation cumulée de 11,2 % par mois durant le premier trimestre. Ce pourcentage se révèle d'ores et déjà insuffisant, ce qui ne va pas manquer de susciter de nouvelles revendications salariales. La C.G.T.-Brasil, considérée comme la centrale la plus dure, a déjà fait savoir qu'elle adopterait des mesures de force si le gouvernement ne modifiait pas sa politique, et la C.G.T.-Azopardo, de tendance plus modérée, vient de demander que le salaire minimum soit porté à 10 millions de pesos (166 dollars). Celui-ci est à l'heure actuelle de 83 dollars. Selon des estimations privées, il faut environ 330 dollars pour acquérir les produits de première nécessité. Les mêmes sources affirment que seuls deux millions d'Argentins sur les neuf millions qui travaillent en relation de dépendance perçoivent ce revenu.

Les autorités, face à une situation qui peut devenir rapidement explosive, ont fait montre jusqu'à présent d'une totale indécision. L'idée d'une « concertation » des prix et des salaires, lancée sans grande conviction par le gouvernement, a rencontré immédiatement une forte résistance des syndicats et des chefs d'entreprise. Quant à la menace d'un blocage des prix brandie par M. Webbe, elle a eu pour principal résultat... une nouvelle valse des étiquettes.

Les industriels, les syndicats et la plupart des partis politiques, réclament un « changement de fond » de la politique économique. La solution passe, selon eux, par une relance de la production, ce qui suppose une baisse des taux d'intérêt et une amélioration du pouvoir d'achat. Dans un document particulièrement dur et non dépourvu d'arrière-pensées politiques, l'U.I.A. (Union industrielle argentine) affirmait récemment : « Ou le gouvernement prend la décision politique de relancer l'économie dans le cadre d'un programme cohérent et soutenu de réindustrialisation, ou il continue d'administrer la pauvreté, ce qui provoquera irrémédiablement une aggravation de la crise jusqu'à des limites intolérables. »

Un tel changement de cap paraît pourtant difficile. On voit mal, en effet, comment les forces armées accepteraient de mettre en œuvre, à quelques mois des élections, une politique qu'elles ont jusqu'à présent rejetée. D'autre part, une politique de relance par la consommation est difficilement compatible avec le « programme d'ajustement » recommandé par le Fonds. Or la réalisation de ce programme conditionne l'octroi des différentes tranches du crédit stand by de 1,620 milliard de dollars consenti au début de l'année par cet organisme. Les autorités du F.M.I. paraissent disposées à tenir compte des circonstances particulières que vit l'Argentine. Mais leur souplesse a des limites.

JACQUES DESPRÉS.



Economie

L'échec du rachat de Grundig par Thomson

(Suite de la première page.)

A moins que tout ne soit pas joué et que l'arrangement Grundig-Thomson puisse, d'une manière ou d'une autre, renaître de ses cendres. « *Les raisons qui militaient en faveur d'une stratégie européenne et qui ont poussé le gouvernement à agir comme il l'a fait existent toujours aujourd'hui* », commente M. Davignon.

La décision du B.K.A. est, du simple point de vue du maintien de la concurrence qui est le sien, peu convaincante. Les juristes de Berlin ont en effet ouvert la porte, au moins dans le secteur important des magnétoscopes, à un strict monopole japonais, et ils ont probablement contribué à mettre en péril une technologie européenne compétitive — le Vidéo 2000 conçu et produit par Grundig et par Philips. Comble, le B.K.A. peut voir périr le projet européen presque sans mauvaise conscience : n'a-t-il pas proposé sa bénédiction au rachat de Grundig par Thomson à la condition que Philips, qui détient 24,5 % des actions de l'entreprise allemande, y renonce ? Que penser du comportement du groupe néerlandais, dont le président, M. Dekker, ne manque pas une occasion d'appeler de ses vœux la promotion d'actions industrielles européennes ? Hypocrites incantations ! Philips, peu soucieux de voir apparaître sur le marché de l'électronique grand public un concurrent de bonne taille, soucieux d'hégémonie, n'a-t-il pas tout simplement cherché à conserver la main mise sur Grundig ?

Réaction au reste étonnante, voire, s'agisssant de magnétoscopes, suicidaire car jetant définitivement Thomson dans les bras japonais, elle prive le Vidéo 2000 du marché français et réduit ses chances sur les marchés allemand (Thomson y possède SABA et Normende, qui distribuent le V.H.S. japonais), italien et espagnol.

Il est probablement exact que l'accord récemment signé dans le domaine des télécommunications — domaine où la France est très présente, même si la place de Thomson est loin d'y être la première — entre Philips et l'American Telegraph and Telephone (A.T.T.) n'a pas été de nature à créer un climat propice à la coopération européenne. De même que, dans l'autre sens, la décision de Thomson de commercialiser en 1983 le disque compact du japonais Hitachi, plutôt que celui de Philips, n'a pas dû plaire aux Néerlandais. Mais est-il raisonnable ainsi, à plaisir, de tout mélanger, même si les liens entre ces différentes productions industrielles sont bien réels ?

Un jeu curieux

Est-il bien certain, enfin, que Thomson ait déployé des efforts suffisants pour convaincre Philips de tenter l'aventure communautaire ? Convient-il, comme si les faits parlaient d'eux-mêmes, d'absoudre de toute faute le groupe français, découragé par la réaction nationaliste allemande (le rachat de Grundig par Thomson, entreprise nationalisée française, n'était assurément guère populaire outre-Rhin) et par le refus de coopération manifesté par Philips ? Première observation mélancolique faite à Bruxelles : la conclusion de l'histoire telle qu'on la lit aujourd'hui constitue un camouflet pour le gouvernement de Paris. Voici à peu près un an, les autorités françaises invitaient en effet Thomson à chercher un partenaire européen plutôt qu'à miser à fond sur l'association « J 3 T » projetée avec Thorn-EMI (Grande-Bretagne) et Telefunken (R.F.A.), afin d'assembler et de commercialiser en Europe divers matériels (dont le magnétoscope V.H.S.) du groupe japonais J.V.C. Puis Max Grundig proposait à M. Gomez, le nouveau P.-D.G. de Thomson, de racheter les 75 % d'actions détenus par la fondation qui porte son nom et s'entendait avec lui.

Une déclaration d'intention était signée. C'est tout cela qui est maintenant annulé... Un peu rapidement, estime-t-on à Bruxelles. Telefunken possède un appréciable réseau de ventes, mais ses résultats financiers sont franchement mauvais ; surtout, il n'apporte à son nouveau partenaire aucune technologie. Grundig gagnera de l'argent en 1983, c'est du moins ce qu'on affirme à Fürth (Bavière), siège de l'entreprise. Grundig possède dans le secteur vidéo une technologie du meilleur niveau. L'accord avec Telefunken est un accord commercial : le montage des V.H.S. japonais à Berlin, où Telefunken possède une usine, apporte moins de 10 % de valeur ajoutée ; celui avec Grundig serait *un accord industriel*, impliquant, quel que soit le montage financier, des liens multiples avec Philips et constituant donc la base nécessaire pour une coopération élargie sur d'autres produits (tubes, composants) et aussi sur ceux du futur (magnétoscopes de 8 millimètres entre autres) entre Thomson et le groupe néerlandais. « *L'absence de persévérance dans l'effort manifesté par Thomson est étonnant* », observe M. Davignon. « *Qui prétendra que l'orientation prise par le B.K.A. a été une surprise ? L'avis qu'il a donné n'était pas l'élément final décisif de la procédure. Ce qui importait, c'est ce qui se serait passé ensuite* », ajoute le vice-président de la Commission, relevant ainsi que Thomson n'a pas cru nécessaire de demander au ministre fédéral de l'économie, comme la loi allemande le permet, de passer outre l'avis négatif donné par Berlin.

L'état-major de Grundig a le sentiment que M. Lambsdorff aurait donné le feu vert. Un peu amers, les négociateurs de M. Grundig se disent toujours prêts à confirmer l'accord avec Thomson, mais cachent à peine le sentiment d'avoir été abandonné par le partenaire français, alors que pour leur part ils s'étaient acharnés, avec passablement de succès, à renverser en République fédérale la tendance, peu favorable au rachat par Thomson.

Personne n'est venu demander la position de la Commission sur l'avis du B.K.A. « *A partir du moment où Paris ne cherchait pas un instant à contester cet avis, comment pouvait-elle intervenir* », commente encore M. Davignon. Thomson, d'entrée de jeu divisé sur l'opportunité de cette coopération européenne, méfiant quant à la volonté réelle de Philips de collaborer plutôt que de dominer, a abandonné avec précipitation, comme soulagé. M. Gomez, son P.-D.G., a certes trouvé un partenaire de remplacement en Telefunken. Mais il n'est pas pour autant parvenu, au moins en ce domaine, à atteindre l'objectif que lui avait assigné le gouvernement. Vu de Bruxelles, dit brutalement, il a donné l'impression de patauger, de laisser agir à sa guise M. Fayard, son directeur général pour l'électronique grand public, qui n'a jamais caché ses préférences pour l'option japonaise et qui n'a guère œuvré — c'est un euphémisme — pour convaincre Philips des possibilités d'une coopération fructueuse. L'option japonaise qui a été retenue — du moins si l'Elysée décide que l'affaire est close — porte en germe, paradoxe choquant, l'élimination du groupe allemand initialement choisi comme partenaire privilégié par Thomson. N'est-il pas audacieux, dans ces conditions, comme on le fait dans l'exagone, de faire porter l'essentiel de la responsabilité de l'échec aux Allemands ?

PHILIPPE LEMAITRE.

Les progrès du dialogue

(Suite de la première page.)

Sur la période de dix ans qui s'arrête au premier choc pétrolier (1963-1973), notre taux de progression annuel moyenne dépasse d'un demi-point celui de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E. (+ 5,5 % contre + 5 %) et cela malgré les performances extraordinaires du Japon. Ce demi-point est, bien sûr, très important, puisqu'il rapporte à la France en dix ans — et comme en prime — la richesse d'une année supplémentaire de travail par rapport aux autres pays.

Cet avantage, la France le doit notamment à des progrès très rapides de productivité qui s'expliquent beaucoup par le passage d'une main-d'œuvre importante et bon marché des campagnes vers les villes et plus précisément de l'agriculture vers l'industrie. Edmond Malinvaud, l'actuel directeur de l'INSEE, a écrit sur ce sujet des choses fort savantes. On retrouve un phénomène équivalent en R.F.A. qui, jusqu'à ce que le rideau de fer tombe, accueillait une main-d'œuvre peu coûteuse et très qualifiée venue de l'Est.

Vus sous cet angle, les chiffres prennent une coloration différente. Le poids des tendances longues semble reléguer au second plan l'importance des décisions politiques. Pour deux raisons : la première est que lesruptures qui se produisent sur ces tendances longues ne coïncident pas - ou pas toujours avec des ruptures politiques. La seconde est qu'une décision de politique économique, quand elle provoque un écart par rapport à la tendance, est assez vite corrigée par le temps, la dérive tendant à se réduire et à disparaître en quelques années. Il en va ainsi de la croissance économique en france qui s'affaiblit jusqu'à devenir nulle.

La véritable rupture causée dans la tendance longue en matière de croissance économique dans le monde a été l'hyper inflation des années 70 et le premier choc pétrolier né lui-même d'une prise de conscience des producteurs dde pétrole. Prise de conscience ancienne, puisque l'O.P.E.P. existait dès 1960. Mais il faudra attendre les conditions favorables créées par l'hyper-inflation et l'hyper-croissance (déséquilibre entre l'offre et la demande de brut) pour que l'O.P.E.P. puisse jouer son rôle de cartel efficace. Les conditions de politiques économique prisess à partir de 1974-1975 par les gouvernements tentèrent dans tous les pays industrialisés - et c'étaient leur rôle — d'adoucir la rupture.

En France, M. Chirac relancera l'activité fin 1975. Dans les pays étrangers, les pouvoirs en place tenteront de compenser les effets du choc — qui freinait le croissance — par des déficits publics importants. La démarche de M. Mauroy en mai 1981 n'est pas différente a ceci près qu'il s'agit d'un deuxième choc pétrolier et de la montée des taux d'intérêt, phénomène adjacent déclenché par les États-Unis qui retrouvent avec plusieurs années de retard le tronc commun ; celui d'une croissance ralentie.

Ces tendances longues créées par des phénomènes démographiques, technologiques, sociologiques, économiques, peuvent être dégagées dans tous les domaines avec pour chaque pays des caractères spécifiques. Ainsi la France semble-t-elle durablement plus inflationniste que les autres grands pays industrialisés : 4 % de hausse moyenne annuelle de prix contre 3,2 % pour les sept grands et 2,7 % pour les R.F.A. entre 1961 et 1970 ; 11,5 % de moyenne annuellement entre 1974 et 1982 contre 9,6 % pour les sept grands et 5 % pour la R.F.A. Partout l'inflation s'est

accélérée depuis dix ans. Mais notre pays a gardé contre vents et marées, et en dépit de toutes les tentatives faites pour y remédier (depuis le blocage jusqu'à la liberté), ce caractère de mauvais élève. Les explications historiques seraient peut-être plus fécondes que d'autres dans ce domaine. En R.F.A. la folle inflation de l'après première guerre mondiale provoque *a contrario* une sainte frousse qu'on est très loin d'éprouver en France.

Autre exemple : le partage de la valeur ajoutée est presque constamment défavorable en France à l'industrie au profit des salariés. Une étude de l'O.F.C.E. (1) montre à travers les répartitions de gains de productivité comment évolue entre 1970 et 1981 la part prise dans le produit national par les salariés et les administrations. Mises à part deux années (1978 et 1979) la tendance est toujours la même et beaucoup plus favorable à l'industrie qu'à l'étranger.

Le phénomène d'appauvrissement relatif des entreprises — nous ne disons pas des entrepreneurs — n'est donc pas à imputer à la gauche depuis son arrivée au pouvoir en 1981. Il remonte loin dans le temps et seul M. Barre l'a momentanément interrompu. La tendance longue est bien là, et ses applications sont sûrement à chercher ailleurs qu'au niveau des décisions de tel ou tel gouvernement. Le catholicisme de la France (l'argent considéré comme un péché), son passé agricole, le poids de ses commerçants sont des explications probablement plus « lourdes » que les conséquences de tel impôt ou de telle nationalisation.

Il serait faux de tirer de ces approches longues des statistiques et des chiffres l'idée que les pouvoirs publics n'ont d'autre possibilité que de se laisser faire. Il est certainement des occasions où un gouvernement peut et doit « dévier » des tendances longues pour éviter des conflits dramatiques, pour adoucir un passage difficile.

Le fait politique garde toute son autonomie. Simplement il faut savoir que l'histoire ramène souvent des décisions jugées,un temps, très importantes à de plus modestes dimensions. Puissent les débats électoraux à venir prendre en compte cette approche...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Juin 1982 - après deux chocs pétroliers O.F.C.E. (Observatoire français des conjonctures économiques).

RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE ALLEMANDE

Le projet Ruhr achoppe

Le dossier de la restructuration de la sidérurgie allemande en deux pôles Rhin et Ruhr, proposé par trois « sages » début janvier, avance en boîtant. Le groupe Rhin, qui doit fusionner les numéros un et deux, Thyssen et Krupp, prend forme tandis que le groupe Ruhr, plus délicat à constituer autour de Hoechst, Salzgitter et Kloechner, semble ne pas voir le jour.

Pour Rhin, la fusion devrait s'effectuer autour de trois filiales selon le président de Krupp, M. Goedde. Celle des aciers spéciaux où les parts de Thyssen et de Krupp seraient égales, Thyssen devant, pour ce faire, doubler son capital dans cette branche et le porter à 300 millions de deutschemarks (850 millions de francs), celle des aciers fins, où Krupp sera minoritaire, et celle des départements en aval de façonnage et de forges.

Le projet Ruhr, en revanche, achoppe sur l'évaluation des apports des fonderies de Brême de Kloechner. Ce franc-tireur traditionnel de la sidérurgie allemande, condamné plusieurs fois pour n'avoir pas accepté les quotas décidés par la Commission européenne, et en difficulté financière, a déclaré qu'il tenait la fusion pour « caduque ». Hoechst répondant qu'« *une alliance avec cette société n'avait plus de sens* » ; on s'orienterait vers une fusion limitée dans un premier temps à Hoechst et Salzgitter, structure qui resterait ouverte à d'autres. Le cas des autres sidérurgistes, Korf et Arbed Saarstahl (filiale du groupe luxembourgeois Arbed), restant toujours en suspens.

Le gouvernement Kohl, qui milite pour une restructuration rapide, avait déclaré que ce projet devait être présenté à Bruxelles à la fin mars.

SOCIAL

LE CONFLIT A LA CELLULOSE DE STRASBOURG

Les salariés licenciés ont bloqué le pont de l'Europe

Les salariés de la Cellulose de Strasbourg dont le préavis de licenciement a pris fin vendredi 11 mars à minuit ont bloqué à nouveau le même jour à partir de 21 heures le Pont de l'Europe reliant la France à la R.F.A., avec notamment des pelleteuses et des bulldozers. Les forces de l'ordre sont intervenues samedi après 9 heures, pour dégager le pont. Les manifestants se sont dispersés dans le calme. Mais trois engins, qui avaient été mis en panne, bloquaient toujours la circulation dans la matinée de samedi. Les manifestants s'opposent à la fermeture définitive de l'entreprise papetière. Le 7 février dernier, l'ensemble des partenaires, gouvernement, collectivités locales, scieurs et papetiers étaient parvenus à un accord de principe pour relancer la Cellulose. Puis les représentants de l'industrie papetière ont refusé de tenir leurs engagements. Le 9 mars, nouvelle rencontre à Paris, nouvel échec.

L'Hôtel Matignon a proposé depuis une « *ultime réunion au niveau local* », confirmant que les pouvoirs publics tiendraient, eux, leurs engagements. M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz, dans un télégramme au premier ministre lui demande que l'« *État remplisse ses obligations* » et « *mette tous les moyens en œuvre pour remettre immédiatement en route les installations* ». « *Le licenciement des trois cent soixante salariés de la Cellulose de Strasbourg met en cause l'emploi de deux mille personnes dans l'est de la France* », rappelle M. Rausch. F.O. et la C.G.T. ont déclaré que les négociations devaient se poursuivre pendant ce week-end afin que l'ultime réunion demandée par Matignon puisse se tenir dès le début de la semaine prochaine à Strasbourg.

● *Plusieurs centaines d'ouvriers de la Société française d'équipements électriques et de moteurs (Sofreimo)*, filiale de Motobécane, ont manifesté vendredi 11 mars à Pantin, à l'appel de la C.G.T. Aux cris de « *Produisons français* », ils ont réclamé l'ouverture d'une table ronde pour le maintien des huit cent quinze emplois aujourd'hui menacés après le dépôt de bilan du groupe Motobécane intervenu le 24 février dernier.

M. Lécuyer (C.G.T.), secrétaire du comité d'entreprise de l'usine de Pantin, s'est élevé contre le projet de transfert des activités de l'établissement à la Société mécanique du Haut-Rhin, filiale des Cycles Peugeot (voir notre article en page financière dans la « Revue des valeurs »). Selon M. Lécuyer, les deux usines peuvent coexister, à condition de maintenir la fabrication du moteur de la célèbre mobylette et de développer la construction des moteurs industriels.

ÉTRANGER

Le commerce mondial a baissé de 2 % en 1982

Le volume du commerce mondial, qui avait stagné en 1981, s'est contracté de 2 % en 1982 pour revenir au niveau atteint en 1979, selon les premières évaluations que vient de rendre publiques le secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

L'accroissement estimé de 1 % en volume du commerce des produits agricoles en 1982, très inférieur à l'avance de 4 % enregistrée en 1981, a été le seul point fort du commerce mondial durant l'année écoulée. Le commerce des produits manufacturés a enregistré une baisse de 1 % (contre une progression de 3 % en 1981), tandis que le commerce des produits minéraux fléchissait de 7 %, soit un peu moins qu'en 1981 (9 %). Le recul est principalement dû, comme l'année précédente, à une forte réduction des exportations de pétrole.

ÉTATS-UNIS

● *Le gouvernement américain* a déposé, vendredi 11 mars, devant le Congrès, un projet de loi sur l'emploi contenant notamment un système incitant les entreprises à embaucher des chômeurs de longue durée. (Voir à ce sujet *le Monde* du 18 février.)

Le président Reagan a affirmé, au cours d'une conférence de presse, vendredi, que ce projet était pour lui « *très important* ». Le projet prévoit que les entreprises employant des chômeurs de longue durée recevront des certificats permettant des déductions d'impôts. Il prévoit en outre une extension des allocations fédérales de chômage pour deux millions de personnes ayant épuisé leur durée de couverture légale. L'ensemble des mesures projetées auraient un coût de 3 milliards de dollars environ. — *(A.F.P.)*.

ITALIE

● *Une loi sur les accords salariaux.* — Le gouvernement de centre-gauche de M. Amintore Fanfani a obtenu, vendredi 11 mars, par 316 voix contre 214, un vote de confiance à la Chambre des députés sur un décret-loi, comportant notamment un ralentissement des mécanismes d'indexation salariale (l'échelle mobile) et la fiscalisation partielle de charges sociales pour les entreprises. Le projet de loi doit être maintenant examiné par le Sénat. (A.F.P.)

● *Nette détéerioration de la balance commerciale.* — Le déficite de la balance commerciale italienne s'est sensiblement accru au cours du mois de janvier, passant à 2 167 milliards de lires (plus de 10 milliards de francs) selon les statistiques provisoires publiées vendredi 11 mars.

Le déficit de janvier est plus de deux fois supérieur à celui de décembre 1982 (1135 milliards de lires), et nettement plus élevé que celui de janvier 1982 (1 616 milliards de lires). Les importations italiennes ont totalisé en janvier 11 357 milliards de lires et les exportations 8 740 milliards. *(A.F.P.)*

AFFAIRES

CINQ PAYS S'ASSOCIENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MOTEUR D'AVION

Londres *(A.F.P.)*. — Sept constructeurs de moteurs d'avions de cinq pays différents (Etat-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon et Italie) ont signé, vendredi 11 mars à Derby (Angleterre), un accord pour la construction en commun d'un nouveau moteur destiné à des avions de cent cinquante places, du modèle Airbus A-320, Boeing 7-7 ou McDonnell Douglas DC-9X ou D-3300. Il s'agit d'un projet de réacteur capable de développer une puissance de 9 à 14 tonnes de poussée.

Cette coopération se fera sous l'égide d'une société nouvellement créée, International Aero Engines Limited, dont Pratt and Whitney et Rolls-Royce se partageront, chacun, 30 % du capital et dont les 40 % restants seront répartis entre Japanese Aero Engine Corporation (qui rassemble Kawasaki, Ishikawa, Ishikawajima-Harima et Mitsubishi), Motoren-und-Turbinen Union (M.T.U.) et Fiat aviaziono. Un investissement de 1 500 millions de dollars est prévu pour la mise au point du moteur.

Ce projet de réacteur entre en compétition avec le réacteur CFM-56, et ses dérivés, mis au point en association transatlantique par la société General Electric et la SNECMA française.

● *Clarion : une usine d'autoradios en Lorraine.* — La société japonaise Clarion, premier constructeur mondial de l'auto-radio, a décidé d'installer en France, dans la région de Pompey, son unité européenne. L'usine permettra la création de 150 emplois. L'objectif de la société et de prendre 10 % du marché européen, dans le haut de gamme. — *(A.F.P.)*.

POINT DE VUE

Le choix des cadres à soixante ans

par CHRISTIAN COMEMALE (*)

L'ordonnance prise par le gouvernement de la gauche le 26 mars 1982, prolongée par l'accord paritaire du 4 février 1983 sur l'alignement des retraites complémentaires, va permettre aux cadres de pouvoir bénéficier aussi de la retraite à 60 ans.

Malgré les déclarations de la C.G.C., aussi tapageuses que politiciennes puisqu'elle a finalement signé cet accord de *« grave régression sociale pour les cadres »*, les ingénieurs, cadres et techniciens vont pouvoir disposer dès 60 ans d'un total de pensions (sécurité sociale + complémentaires ARRCO + complémentaire AGIRC) d'environ 9 000 F par mois en moyenne, pour un salaire mensuel de 15 000 F, qui correspond à l'ensemble des techniciens et agents de maîtrise et à plus de la moitié des ingénieurs et cadres.

Certes, ce n'est pas 70 % ni même ce qu'ils auraient eu à 65 ans en travaillant cinq années de plus (la C.G.T. et son U.G.I.C.T. ont avancé des propositions en ce sens)... mais c'est un revenu tangible réel alors que, jusqu'à cette réforme, le même total de retraite pour le même salaire à 60 ans n'était que de 6.000 F. compte tenu des abattements pour anticipation avant 65 ans.

Laissons dans les accessoires de la duplicité de la C.G.C. et de la droite les comparaisons avec la garantie de ressources : le VIIIe Plan (qui était le leur sous Giscard d'Estaing-Chirac-Barre) puis encore le *patronat, en juin* 1982, ont clairement affirmé tout *refus unilatéral de la renouveler* au-delà du 31 mars 1983... en rappelant *que son renouvellement* n'avait été arraché par la C.G.T. *le 6 mars 1981 que grâce à la manifestation des cent mille préretraités et retraités* C.G.T. et la perspective des élections présidentielles.

Mais cette avancée importante pour les cadres aussi n'est applicable au 1er avril prochain que si la condition des 37,5 années de carrière validée est satisfaite.

Or, compte tenu des années d'études supérieures (bac + 3 à 6 années), allongées par le service national qui leur fait suite (+ 1 à 2,5 années selon les générations), il est impossible – sauf rares exceptions – de pouvoir satisfaire à cette condition de durée de carrière à 60 ans : bac (18 ans) + études (5 ans) + S.N. (1,5 an) = 24,5 ans pour une entrée immédiate au travail... soit, avec 37,5 années requises, un âge minimal de 62 ans.

Dans de bonnes conditions de formation initiale et de premier emploi, il manque donc environ 2 années (au moins) de carrière : les conséquences en seraient disproportionnées pour l'ingénieur, le cadre ou le technicien (I.C.T.) diplômé d'origine, puisque les abattements prévus actuellement en sécurité sociale et en retraites complémentaires seraient de l'ordre de plus de 16,6 % sur le total des pensions... soit 7 000 F par mois au lieu des 9 000 F dans l'exemple moyen précédent... et cela, jusqu'au décès (et non pas revalorisé en atteignant les 65 ans).

Cela concerne quelque 38 à 40 % des ingénieurs, cadres et techniciens (soit près d'un demi-million de salariés). Mais il s'ajoute en pire au « problème » des femmes I.C.T. et à celui des expatriés (près de la moitié sont des I.C.T., en nombre croissant), travaillant pendant un temps à l'étranger, non validés pour les pays n'ayant pas conclu de convention de réciprocité de sécurité sociale avec la France.

C'est là, pour la C.G.T., un problème grave que nous avons posé au gouvernement et au C.N.P.F. dans les négociations en cours sur les carrières incomplètes, en rappelant les propositions de la C.G.T. et de son U.G.I.C.T. : la validation des années d'études supérieures, à concurrence d'un maximum de 5 années à justifier.

Cette proposition (complétant *celles pour les femmes et les travailleurs migrants* – immigrés et expatriés) a suscité des échos, mais encore trop timorés ou sceptiques. Mais pas du côté patronal, qui s'y est opposé lors des négociations du 14 février, en se réfugiant d'abord derrière l'argument selon lequel « les cadres n'ont qu'à travailler une, deux ou trois années de plus »... et ensuite celui de l'ordonnance elle-même qui n'a rien prévu de tel pour la sécurité sociale.

Alors, tant vaut poser publiquement ici le problème : ce demi-million d'ingénieurs, de cadres et de techniciens restera-t-il exclu des pleins droits à la retraite à 60 ans ?

J'ajouterai à cela trois axes de réflexion devant être pesées d'ici au 1er avril prochain pour que ce problème sérieux trouve une juste solution à cette date :

– Pour la C.G.T., comme pour le gouvernement qui l'a affirmé avec force, c'est une question de principe fondamentale pour tous les salariés, quelle que soit leur catégorie ; la proposition de la C.G.T. ne vise pas à créer un supplément catégoriel de droit, mais la possibilité effective du choix de la retraite à *60 ans aux droits* pleins acquis à cet âge ;

– Pour la C.G.T., comme pour *le gouvernement* qui l'a également affirmé avec force, cette nécessaire *correction pour un droit* national à la retraite pleine à 60 ans se pose en terme *de liberté* concrète de ce choix... sachant que tous les I.C.T. concernés n'envisagent pas leur départ en retraite à cet âge, mais qu'au moins ceux d'entre eux qui y aspirent puissent le faire dans de bonnes conditions non pénalisantes ;

– Enfin, la C.G.T. est réaliste : de même *qu'il a été créé* une cotisation forfaitaire « étudiante » en assurance-maladie pour la sécurité sociale (les retraites complémentaires ne sont pas concernées : elles honorent les points effectivement acquis à 60 ans), elle propose qu'un financement soit institué en cours d'études au titre de l'assurance-vieillesse du régime général, celui-ci devant être assumé par le premier employeur *du jeune diplômé* embauché.

(*) Secrétaire national de l'Union confédérale des retraités C.G.T., membre de la délégation confédérale C.G.T. aux négociations sur la retraite.

A la recherche de derniers compromis sur la retraite complémentaire

Syndicats et C.N.P.F., devront se prononcer, jeudi 17 mars, pour un oui ou un non, sur les projets d'accord que le patronat doit présenter sur les modalités d'application de l'accord du 4 février, relatif à la retraite complémentaire à soixante ans.

Pour les syndicats, la réunion du vendredi 11 mars a été *« décevante »* (C.G.T.), *« particulièrement négative »* (C.G.C.) et constitue *« une séance pour rien »* (C.F.D.T.), alors que la C.F.T.C. et F.O., aussi déçus, se déclarent *« perplexes »* et avouent comprendre les difficultés auxquelles se heurte le C.N.P.F. pour convaincre ses fédérations – attachées à l'autonomie de certaines caisses de retraite et à leurs avantages – d'aboutir à un compromis. *Lors du conseil exécutif* du C.N.P.F., lundi 14 mars, les *milieux patronaux devraient* se prononcer sur les compromis qu'ils sont prêts à accepter pour abouiutir à un accord, jeudi 17 mars.

Le C.N.P.F. a accepté le principe d'une *« indemnité de remplacement »* au bénéfice des salariés de soixante ans et plus, qui refusent de partir en retraite et recherchent un travail.

La retraite étant un droit et non une obligation, les partenaires sociaux sont prêts à prévoir une telle mesure, mais encore faut-il qu'ils aient le feu vert du gouvernement. En effet, selon le décret du 24 novembre sur l'assurance-chômage, toute personne qui, à 60 ans, bénéficie de 37,5 années de cotisation, ne peut plus avoir droit à une allocation de chômage.

Le C.N.P.F. a d'autre part maintenu son refus de prendre en charge les « partis », c'est-à-dire les personnes qui, avec 37,5 années de cotisation à 60 ans, ont droit à la retraite mais qui ne sont plus cotisants aux régimes de retraite complémentaire. Pour elles, le C.N.P.F. entend appliquer le système de l'abattement (– 22 % sur les pensions complémentaires), alors que les syndicats réclament la suppression de cet abattement.

Autre difficulté nouvelle : la caisse des cadres (AGIRC) refuse aussi, pour les carrières courtes, d'appliquer des règles plus simples d'abattement (– 4 % par année manquante) comme cela est prévu pour les non cadres (ARRCO). Enfin, dernier obstacle : l'harmonisation des divers régimes de retraites, regroupés au sein de l'ARRCO. Pour les syndicats, une telle harmonisation, notamment sur l'évolution de la valeur du point de retraite, est nécessaire pour garantir une pension égale à 20 % du salaire moyen de carrière. Pour le C.N.P.F. qui ne refuse pas d'examiner, mais plus tard, cette question, les syndicats ont *« fait perdre un temps précieux par des débordements »* car la solution de ce problème *« n'est pas nécessaire pour mettre en vigueur la retraite à soixante ans »*. Le C.N.P.F. n'a pas cependant fermer les portes. *« Nous avons accepté de revoir un point ou deux »*, a déclaré M. Neidinger, responsable patronal. Après la consultation des instances dirigeantes du C.N.P.F., un texte définitif de projet d'accord sera soumis aux syndicats. Malgré leur déception, ceux-ci pourraient signer des textes – un ou deux – afin de permettre, dès avril, d'appliquer l'accord du 4 février, tout en émettant des réserves et en exigeant de poursuivre les négociations sur les problèmes en suspens : les *« partis »*, les carrières courtes et l'harmonisation. – J.-P. D.

APRÈS LE REFUS DES LICENCIEMENTS PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL

• Citroën décide d'exercer un recours • Les délégués C.G.T. entendent se présenter lundi à l'usine d'Aulnay

Après le refus de l'inspection du travail d'accepter le licenciement de quatre délégués C.G.T. de l'usine Citroën d'Aulnay, la direction a décidé d'exercer un recours et les délégués ont décidé de reprendre lundi leur travail

C'est vendredi 11 mars dans l'après-midi que l'inspection du travail de Seine-Saint-Denis a annoncé son refus d'accepter la demande de licenciement de quatre délégués C.G.T., à qui la direction de Citroën reproche d'être responsables des incidents violents du 2 février, incidents qui ont fait vingt-cinq blessés. Selon diverses informations, confirmées par *l'Humanité*, l'inspectrice du travail aurait émis de *« sérieuses réserves »* sur la réalité des faits et sur les témoignages recueillis par la direction, démontrant la responsabilité des délégués. Si l'inspection peut effectivement refuser un licenciement, même en *cas de faute grave*, pour des motifs d'intérêt général et *« sous réserve de ne pas porter une atteinte excessive à l'un ou l'autre des intérêts en présence »* (*Liaisons sociales* - juin 1981), son interprétation sur le fond, alors que des enquêtes judiciaires sont en cours, peut poser un problème.

Toujours est-il que la décision de l'inspection est de suite applicable et les quatre délégués pourront, dès lundi 14 mars, se présenter dans les ateliers de l'usine d'Aulnay. Pour la C.G.T., *il s'agit* d'une *« décision juste et de bon sens »*.

Pour la C.S.L. *« qui n'ignore pas l'appartenance militante* (de l'inspectrice du travail) *à la C.G.T., il s'agit d'un coup porté au gouvernement qui devra maintenant décider si oui ou non la violence est un mode d'expression normal dans les entreprises et si la C.G.T. peut en user selon son bon plaisir »*.

Quant à la direction, elle a annoncé, dès vendredi 11 mars, qu'elle exercera un recours et décidera, lundi, de la forme qu'il prendra. Deux voies lui sont ouvertes et peuvent être toutes deux empruntées : un *« recours hiérarchique »* auprès du ministre du travail et un *« recours contentieux »* auprès des juridictions administratives, mais dans les deux cas, le recours n'a aucun effet suspensif.

Cette décision de l'inspection du travail pose une série de questions délicates. Quelle sera l'attitude de la C.G.T. *dans l'usine* d'Aulnay alors que l'"accord paraphé par elle et, avec réserve, par la direction sur la formation puis le réemploi de huit autres salariés licenciés est toujours interprété de manière divergente ? Selon la C.G.T., la direction, en signant ce texte, a implicitement admis le réemploi, à terme, des licenciés placés en stage de formation, alors que, selon Citroën, sa signature est seulement une reconnaissance des licenciements, la formation et l'emploi devant être assurés par des tiers, sans qu'il y ait engagement à les réintégrer dans une usine de la société.

Quelle sera l'attitude de certains *ouvriers qualifiés, de la maîtrise* et de la direction locale – lundi et *les jours suivants* – dans la mesure où ceux-ci ont manifesté, dans le passé, leur réticence, voire leur opposition au maintien des ex- « licenciés » sur les lieux de travail ?

Qu'il y ait ou non recours auprès du ministre du travail, quelle sera l'attitude de celui-ci, mais aussi du gouvernement, alors que des différends ont opposé la Rue de Grenelle à Matignon ? Pour l'actuel ministre du travail, M. Jean Auroux, les responsabilités des délégués cégétistes sont engagées et sa ferme *condamnation*, dès le 2 février, des violences, devrait l'amener à la fermeté. En revanche, à Matignon, on estime que l'histoire ancienne de Citroën, mais aussi les dossiers déposés par la C.G.T. et la C.F.D.T. contre de nouvelles atteintes au droit du travail, incitent au compromis. J.-P. D.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPRESSION DES SALARIÉS

Un accord est signé à l'usine Rhône-Poulenc de Melle

Le groupe Rhône-Poulenc a engagé des négociations, établissement par établissement, sur la mise en œuvre du droit d'expression des salariés. Un premier accord a été signé le 23 février à l'usine de Melle (spécialités chimiques) avec la C.G.T. et la C.F.D.T. sur *« les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés »*. Le *« droit à l'expression directe et collective de chaque salarié sur le contenu, l'organisation, l'amélioration de son travail, et les aspects sociaux et économiques de l'entreprise »* est reconnu.

Dans cette usine de sept cents salariés, des groupes d'une quinzaine de personnes seront constitués. Ils comprendront le *« responsable hiérarchique direct »* et *« à la demande »* un responsable de niveau supérieur ou des institutions représentatives. Rémunérées sur le temps de travail, des réunions *« de l'ordre de deux heures »* se tiendront une fois par trimestre et seront *« programmées et organisées avec la hiérarchie »*. Le groupe se choisira un animateur qui recevra, *« si besoin »*, une formation. *« Le responsable hiérarchique suivra les problèmes posés et fournira les réponses motivées aux questions posées »*. *« Les instances représentatives du personnel devront être régulièrement informées et consultées sur les modes de déroulement de ces réunions »* qui devront commencer avant la fin 1983. Un premier bilan d'application sera fait en juillet 1984.

Rhône-Poulenc négocie également au niveau de ses établissements depuis janvier des accords sur la réduction de la durée du travail : sur soixante-dix établissements de production, vingt et un accords ont été signés, à la date du 11 mars, dont treize par la C.G.T. et dix par la C.F.D.T., concernant treize mille salariés sur un effectif, en France, de cinquante-trois mille.

POLÉMIQUES SUR LA FEMME-OBJET

Les mutilations sexuelles et le « droit de cuissage » en procès

Vingt-cinq parlementaires européens se préoccupent des chantages et sévices sexuels. Un témoignage sur « une séance » d'excision devant des touristes, à Paris, retient surtout leur attention.

De notre correspondant

Strasbourg. – Est-il possible d'assister à Paris, contre paiement, à des excisions pratiquées sur de petites africaines ? C'est ce que s'efforcent de savoir des membres du Parlement européen qui ont déposé une résolution demandant au gouvernement français de faire la lumière sur ce type d'affaire. Les vingt-cinq parlementaires signataires de ce texte, rédigé à l'initiative de Mme Vera Squarcialupi (communiste italienne) et de Mme Marie-Claude Vayssade (socialiste française), se fondent sur un témoignage paru dans une revue féministe américaine, *Women International Network*.

Un touriste américain raconte comment il fut abordé, le 2 septembre 1982, place Pigalle, pour se voir proposer, contre la somme de 1 000 francs, d'assister à une « séance d'excision ». Celle-ci aurait eu lieu, dans un appartement du quartier, sur la personne d'une fillette « franco-africaine » de six à sept ans. L'enfant, bâillonnée et mains liées dans le dos, était maintenue, d'après le témoin, sur la « table d'opération » par trois solides gaillards, cependant qu'une Africaine d'âge moyen accompagnait le « spectacle » de ses danses et essayait de couvrir de ses chants les cris de la petite fille. Vingt touristes, qui avaient payé 1 000 francs chacun, assistaient à la séance qu'ils pouvaient photographier moyennant 100 francs la prise de vue.

Au Parlement européen, la proposition de résolution a été introduite selon une procédure directe qui permet son adoption, sans discussion, dès lors que la moitié au moins des membres de l'Assemblée la contresignent. Si la moitié des parlementaires, n'adoptent pas cette résolution, son texte sera renvoyé devant « *la commission d'enquête sur la situation de la femme en Europe* », que préside Mme Maria-Luisa Cinciari-Rodano (communiste italienne). Cette commission devra alors établir un rapport. Il faudrait compter environ un an avant que ce dernier ne puisse venir en discussion devant l'assemblée plénière. D'ores et déjà, le dossier de l'affaire a été transmis au ministère des droits de la femme, à Paris.

Une autre proposition de résolution dénonce le chantage sexuel opéré à l'encontre de candidates ouvrières ou employées à l'embauche dans les entreprises. Ces pratiques, bien anciennes selon les auteurs du projet, tendent à se répandre avec l'extension du chômage des jeunes.

JEAN-CLAUDE HAHN.

UNE AMENDE POUR M. KRASUCKI

Pour injures envers la C.F.T.-C.S.L. (Confédération française du travail - Confédération des syndicats libres), M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. et directeur de *la Vie ouvrière*, et Mme Yvette Donas, auteur d'un article relatif aux grèves à l'usine Citroën d'Aulnay, paru le 3 mai 1982 dans cet hebdomadaire, ont été condamnés chacun à 800 francs d'amende, le 11 mars, par la dixeptième chambre correctionnelle de Paris, et ensemble à 1 500 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal a estimé que les appellations de « *nervis mouchards et provocateurs* » attribuées dans cet article aux militants de la C.F.T.-C.S.L. ne pouvaient être considérées comme des réponses aux qualificatifs de « *menteurs, tricheurs, mauvais joueurs...* » donnés aux militants de la C.G.T. dans un tract de la C.F.T. du 24 avril 1978.

Les malheurs d'un petit chef

M. Roger Schouver, contremaître dans une imprimerie de Meurthe-et-Moselle, a-t-il eu des* « gestes osés » *envers le personnel féminin ?* « Oui » *a répondu la direction de son entreprise.* « Non » *a jugé le conseil des prud'hommes.

Saint-Nicolas-de-Port. – En cette semaine du 8 mars, fête des femmes, comment ne pas voir en M. Schouver, contremaître, un symbole ? Celui, pour les uns, des ravages d'un phallocratisme, qui transforme pendant dix ans la vie quotidienne d'une ouvrière en un véritable enfer ; ou celui, pour d'autres, des excès d'une idéologie féministe qui livre abusivement au chômage, depuis dix-huit mois, un honnête contremaître sorti du rang, bon travailleur et bon père de famille.

M. Schouver, accusé par deux ouvrières, a été licencié par la direction de l'imprimerie Ferry Peter sans préavis ni indemnité il y a dix-huit mois « *pour avoir créé un climat obsédant en se livrant à des gestes osés sur le personnel féminin et en tenant des propos orduriers* ». Le conseil des prud'hommes de Nancy, pourtant, vient de juger, le mercredi 2 mars, ce licenciement abusif, octroyant la somme de 284 000 F au contremaître licencié. La direction de l'entreprise a fait appel de cette décision.

Le directeur, M. Gérard Decognier, n'hésite pas à invoquer aujourd'hui Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme. – « *le droit de cuissage*, dit-il, *et la main au panier, c'est terminé* ». L'avocat de M. Schouver, Me Gérard Michel, évoque à propos des accusations portées « *les fantasmes sexuels dans les bureaux et les entreprises, ces milieux fermés* ».

Le premier témoignage accusateur émanait de Martine, trente-trois ans, une des quinze opératrices de l'atelier de cartes informatiques, qui vit du côté du cimetière dans la petite H.L.M. du Capricorne, à quinze kilomètres de Nancy. « *Une fille sans histoires* » pour ses voisins, un cas social d'après la direction, puisqu'elle vit seule avec sa mère handicapée et sa fille, Karine. « *La proie facile* », comme elle l'affirme elle-même, puisque sans mari ni frère. « *Cela fait dix ans*, dit-elle, *qu'il me nargue.* » Tout était prétexte : « *La machine*, dit-elle, *n'était jamais propre : en panne c'était encore ma faute ; quand il voyait ma feuille de production, il disait que j'étais une feignante, et si je discutais avec un copain dans la cour il faisait croire des choses.* » Et d'ajouter : « *Des choses qui ne se sont jamais produites, même si pendant les six derniers mois il en était venu aux gestes.* » Elle en avait perdu jusqu'à sa réputation. On la prenait pour « *une fille facile* ». Elle se taira pourtant « *par peur* ». Jusqu'au jour où elle montera sans un mot demander son compte. Seule l'intervention d'un délégué du personnel F.O. arrêtera sa fuite. Cherchant l'expression juste, encouragée par sa vieille mère, elle résume en trois mots ses dix années : « *Il m'a dérangée.* »



Dessin de Pessin.

« Colérique et orgueilleux »

« *Il m'embêtait* », déclare Gisèle, qui fut la seconde à témoigner, après bien des hésitations, contre le contremaître. « *Je l'ai fréquenté pendant cinq ans*, explique-t-elle immédiatement. *Il savait y faire et j'étais jeune.* » Pourtant, elle n'a pas aujourd'hui de mots assez durs contre cet « *emmerdeur public n° un* ». M. Schouver apparaît à travers ses déclarations et celles d'une de ses collègues comme un petit chef « *colérique et orgueilleux* », divisant pour régner, grossissant les réflexions des uns, favorisant le travail de certains, « *semant la zizanie* ». « *Et c'est facile avec des femmes*, déclare Gisèle, *mais les racontars sur le droit de cuissage, c'est bien exagéré. Il cherchait les femmes et c'est tout* ». « *C'est bien le rôle des hommes de les chercher* », affirme un ouvrier avec un sourire goguenard.

Le harem et les hardiesses du contremaître s'arrêtent là : essentiellement à cet « *autoritarisme* » sans partage dénoncé également par écrit auprès de la direction par un délégué du personnel. Les agents de maîtrise, presque unanimes, signaient immédiatement après son licenciement une pétition en sa faveur. A la C.G.T., majoritaire dans l'entreprise, la cause est entendue : l'atelier de cartes statistiques en plein déclin est voué à disparaître : les effectifs de Ferry Peter (deux cent quatre-vingt deux ouvriers) sont en déclin, mieux valait pour la direction procéder au licenciement déguisé d'un cadre devenu inutile. « *Ce fut une solution pour me virer* », déclare M. Schouver, lui-même syndiqué à la C.G.T. « *C'est tout.* »

L'explication est surprenante. L'entreprise, bénéficiaire en 1982, n'a procédé depuis deux ans à aucun licenciement si ce n'est pour des raisons disciplinaires ; c'est sur ce terrain disciplinaire – « *la confusion entre les fonctions dans l'entreprise et la vie privée* » – que le directeur de l'entreprise s'est placé : « *Professionnellement*, déclare-t-il, *il n'y a rien à lui reprocher.* »

M. et Mme Schouver, dans leur appartement de la rue des Charrues, ne veulent parler qu'en présence du délégué C.G.T., M. Jean Bouvier. Après tout, face à cette « *injustice phénoménale* », n'est-ce pas ce syndicat, et lui seul, qui les a encouragés avec le succès que l'on sait à porter plainte devant les conseils de prud'hommes ? M. Bouvier, de plus, sait les entourer, lui qui s'indigne des calomnies diffusées, qui s'inquiète des difficultés de leur vie familiale, qui parle à leur place. Comme pour remplir le vide créé entre eux par les titres accusateurs des journaux lus et relus qui traînent sur la table, à côté d'une azalée tout en boutons : « *Droit de cuissage à Saint-Nicolas-de-Port* ».

NICOLAS BEAU.

SCIENCES

LE LANGAGE INFORMATIQUE ADA EST HOMOLOGUÉ AUX ÉTATS-UNIS

Une normalisation qui vise à l'universalité

Le langage informatique Ada vient d'être homologué par l'Association américaine de normalisation, et devrait l'être prochainement par l'organisation internationale correspondante (ISO, International Standard Organisation). Conformément à cette décision de caractère administratif, les divers compilateurs qui seront bientôt disponibles utiliseront réellement le même langage, et les programmes écrits en Ada pour un ordinateur seront transférables sans difficulté sur un ordinateur différent. Cette normalisation était une étape indispensable à une utilisation à grande échelle de ce langage, qui vise à l'universalité.

Ada a été créé en 1979, à l'initiative du département américain de la défense, effaré du coût actuel et projeté des logiciels utilisés par ses services : ceux-ci étaient écrits en quelque quatre cents langages différents, et chaque changement d'ordinateur entraînait souvent une réécriture complète des programmes utilisés par celui-ci.

Un appel d'offre fut lancé pour la création d'un langage informatique qui pourrait couvrir tous les besoins. Après une compétition serrée, le département de la défense retint le langage proposé par une équipe française dirigée par M. Jean Ichbiah (*le Monde* du 5 mai 1979). Celui-ci travaillait alors dans les services de recherches de C.I.I.-Honeywell-Bull. Il les a quittés depuis pour fonder, avec l'appui de C.I.I.-H.B., la société Alsys, qui se consacre au développement de programmes utilisant le langage Ada.

A l'époque de ce choix, Ada n'était encore qu'un langage théorique, défini de manière formelle. Il restait à écrire des compilateurs rendant Ada utilisable par les principaux ordinateurs. Plusieurs sociétés américaines ou européennes ont entrepris cette tâche, entre autres Alsys, qui coopère avec C.I.I.-H.B. et Siemens pour créer des compilateurs destinés aux machines de ces deux firmes, et travaille aussi sur l'utilisation d'Ada par les micro-ordinateurs. En parallèle à cette réalisation de compilateurs, était entrepris un approfondissement des concepts du langage, destiné à éliminer toute ambiguïté. Alsys, consultant du département de la défense pour ce travail, a été saisi de près de sept mille remarques et questions, prises en compte dans la rédaction de la norme du langage.

FAITS ET JUGEMENTS

Arrestation du syndic de faillite de la banque Lacaze

Tarbes. – M. André Fournou, syndic de faillite, a été inculpé d'irrégularités dans la liquidation de la seule banque privée de Lourdes, la banque Lacaze, le plus important établissement financier de la cité. M. Fournou à été écroué à Tarbes.

Dirigée par le fils d'un ancien maire de Lourdes, la banque Lacaze avait consenti à sa clientèle des placements en bons de caisse anonymes d'une valeur de plus de cinquante millions de francs. Après plusieurs inspections, la commission de contrôle des banques avait décidé, le 4 décembre 1978, la fermeture immédiate de la banque. M. Fournou, en tant que syndic de faillite, avait été nommé pour être, dans la procédure de liquidation de biens, le représentant coordinateur de M. Pesson, syndic parisien.

A partir de la liquidation des biens, le 14 mai 1979, M. Fournou, se vit confier la totalité des opérations. Nombre de souscripteurs ne reçurent pas la moindre indemnisation après avoir pris le risque de se démasquer devant le fisc.

Cette liquidation entraîna la mise en chômage de trente cadres, employés de banque, et la disparition de plusieurs P.M.E. et P.M.I., clientes de la banque, laquelle leur consentait des découverts importants. – *(Corresp.)*

Inculpation d'un responsable du C.H.R. de Nice

M. Francis Ceasseau, soixante et un ans, directeur du service économique du centre hospitalier régional de Nice, a été inculpé dans l'affaire de la blanchisserie de l'hôital de Nice de complicité d'abus de biens sociaux. Il a été écroué.

Sont inculpés pour l'instant dans cette affaire l'installateur de la blanchisserie, M. Michel Laurent, le directeur, M. Roland Godard, M. Jean-Paul Aragon, l'architecte, et M. Gilbert Stellardo, président du syndicat des hôteliers de Nice et au moment des faits conseiller municipal de Nice.

● *L'accident d'avion au Venezuela : dix-huit morts.* – Dix-huit personnes ont été tuées et dix-sept autres blessées le 11 mars dans l'accident d'un avion des lignes intérieures vénézuéliennes, qui s'est écrasé à l'atterrissage à Barquisimeto. – *(A.P.)*

Le trafiquant de drogue A.-J. Ricord est sorti de prison

Auguste-Joseph Ricord, l'un des chefs de la « French Connection », filière française de trafic de stupéfiants aux États-Unis, qui avait été condamné en janvier 1973 par un tribunal new-yorkais à vingt ans de prison, a été libéré le 9 mars de la prison de Springfield (Missouri), où il avait été tranféré voici trois ans. Le responsable des prisons au département de la justice a déclaré qu'Auguste-Joseph Ricord, qui est âgé de soixante-douze ans et souffre de paralysie et d'aphasie, avait été libéré sur parole et remis aux services d'immigration américains. De source française, on indique que l'ancien trafiquant a quitté le territoire américain et serait au Paraguay.

Condamné à mort par contumace en 1950 pour collaboration avec la Gestapo française de la rue Lauriston, extradé du Paraguay à la demande de la justice américaine, Ricord, qui a obtenu la nationalité argentine au lendemain de la deuxième guerre mondiale, avait été reconnu coupable, lors de son procès à New-York, d'avoir introduit sur le sol des États-Unis, via l'Amérique du Sud, plus de 6 tonnes d'héroïne entre 1967 et 1972. Le montant de ce trafic avait été estimé à l'époque à quelque 3 milliards de dollars.

Corse : un nationaliste écroué

Un homme de trente ans, François Buteau, accusé d'avoir rédigé des tracts du « Front de libération de la Corse » (F.L.N.C.), dissou le 5 janvier, a été inculpé de « reconstitution de ligue dissoute » le 11 mars et écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio. Il était recherché depuis la découverte de tracts dans une imprimerie du centre d'Ajaccio, le 19 février. M. Buteau est également soupçonné d'avoir préparé la dernière conférence de presse du F.L.N.C. dissou, le 28 janvier, dans le maquis.

Trafic de cigarettes : juge maintenu

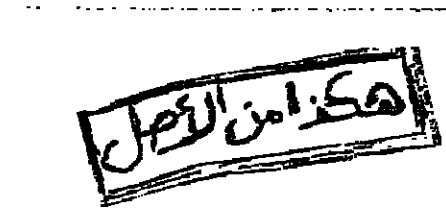
La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar a rejeté, le 10 mars, la demande de dessaisissement visant M. Germain Sengelin, chargé d'instruire à Mulhouse l'affaire de trafic de cigarettes, dans laquelle est inculpé M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint à la direction nationale des enquêtes douanières. En revanche, elle a prononcé la nullité d'un certain nombre de pièces du dossier, établies à la suite d'investigations menées *en* Suisse.

AGRANDISSEMENT DE LA STATION ORBITALE SOVIÉTIQUE SALIOUT-7

Le satellite Cosmos-1443, mis en orbite le 2 mars, s'est amarré jeudi 10 mars sur la station orbitale soviétique Saliout-7. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le programme soviétique de préparation d'une station qui pourrait être occupée en permanence. Une telle station doit avoir une taille importante. Elle ne peut donc être constituée que de parties lancées indépendamment.

Un rendez-vous analogue s'était produit le 19 juin 1981 : le Cosmos-1267 s'était amarré sur la station Saliout-6. Les deux vaisseaux sont restés liés pendant près d'un an, ont fonctionné en régime automatique, ont exécuté plusieurs manœuvres, puis sont retombés dans l'atmosphère peu avant le lancement de Saliout-7.

Mais aucun équipage ne s'était *rendu à bord du complexe formé de* Saliout-6 et de Cosmos-1267. Il ne devrait pas en être de même pour le nouveau train spatial, puisque Cosmos-1443 a apporté, d'après l'agence Tass, *des matériels indispensables pour les recherches scientifiques à effectuer par des cosmonautes* ». L'envoi d'un équipage pourrait avoir lieu pendant la prochaine fenêtre de tir, à la mi-avril.



Jets d'acide et coups fourrés dans l'immobilier

Les dirigeants du très respectable Office central interprofessionnel du logement (O.C.I.L.) vivent depuis près de dix mois un véritable cauchemar. Le chiffre d'affaires n'est pas en cause. Cela tient plus du fait divers que de la rubrique économique. Aussi est-ce un bilan peu ordinaire qu'ils ont dressé pour l'année 1982...

L'année a été dure. En recevant le 28 décembre dernier ses collaborateurs et les syndicats, M. Alexis Vibert-Guigue, P.-D.G. de l'Office, en oublia même, sous le choc, de prononcer les vœux traditionnels de prospérité pour l'année à venir. Il n'émit ce jour-là qu'un seul souhait : que la police arrête les mystérieux ennemis qui, dans l'ombre, commanditent les agressions dont sont victimes certains membres de la hiérarchie de l'O.C.I.L.

Quand, le 1er mai 1982, M. Vibert-Guigue apprend par téléphone qu'un fleuriste s'enquiert de son adresse privée pour lui envoyer un bouquet offert... par son propre personnel, il trouve simplement la démarche déroutante. Il ne sent pas le piège. Il n'est pas encore préparé à des méthodes criminelles qu'il va désormais devoir affronter avec plusieurs de ses collaborateurs.

Pourquoi s'inquiéterait-il ? L'O.C.I.L. est une vieille et sage institution fondée, en 1953, pour investir la part patronale (le « 1 % ») pour l'habitat. Il possède un siège social cossu, boulevard Malesherbes, à Paris, emploie six cents personnes et gère, par l'intermédiaire d'une dizaine de sociétés anonymes, plus de soixante-dix mille logements. Une entreprise parapublique, économe de ses fonds et d'excellente réputation.

Aussi, son P.-D.G. ne peut-il croire l'O.C.I.L. directement visé lorsque, le 27 mai, soit à peine un mois après l'épisode du faux fleuriste, M. Michel Gitton, directeur de la S.A. d'H.L.M. Vallée de la Seine, est frappé en plein jour, dans son bureau, par deux individus de race blanche qui le menacent d'un revolver, avant de se retirer sans précipitation.

L'émotion est vive à l'O.C.I.L., mais cette attaque est encore mise sur le compte de la folie de l'époque et de la montée de la délinquance. Il en va à peu près de même, le 30 juin, lorsqu'un conducteur de travaux, M. Simon, est abordé au pied de l'ascenseur de la même société par un homme, cette fois de race noire, qui le confond avec M. Gitton et l'asperge d'acide.

Hommes de paille

Puis, le 2 juillet, c'est au tour de M. Vibert-Guigue lui-même d'être victime, à son domicile parisien, d'un jet d'acide nitrique à l'état pur. Il est en compagnie de l'une de ses filles quand retentit la sonnette à la porte d'entrée. Sur le palier se tient un individu *« de type antillais »*, dira la victime aux policiers, *« au teint noir et correctement vêtu »*, qui tend un bouquet de fleurs et projette le *contenu d'une bouteille*. Le P.-D.G. de l'O.C.I.L. doit au réflexe de se précipiter dans la salle de bains d'éviter de graves brûlures.

Durant cette même soirée du 2 juillet, M. Gitton est réveillé à son domicile par un curieux appel *téléphonique*. La menace de son correspondant est précise : *« La prochaine fois on vous tuera à coups de couteau. Arrêtez tout cela ! Prenez votre retraite ! »* Les policiers de la cinquième brigade territoriale, chargés des enquêtes sur les premières agressions, ont, désormais, la conviction que ces jets d'acide, ces violences sans cause apparente, ont un rapport avec les activités professionnelles des victimes.

Mais quelle procédure au sein de l'O.C.I.L. cherche-t-on à arrêter ? Qui peut en vouloir à ces cadres spécialistes du logement social ? Des rivaux malheureux ? Même si la concurrence est rude dans le secteur du bâtiment, il n'est pas dans la tradition française de conquérir des marchés par de telles méthodes. Alors, des locataires en colère ? Des squatters, proches du mouvement Action directe, récemment expulsés, sont un temps soupçonnés. Il y a fort à parier, cependant, que leur vengeance aurait été revendiquée.

Il est bien une autre hypothèse, encore plus floue, que l'O.C.I.L. hésite à prendre au sérieux : ses dirigeants ont découvert, à la fin de l'hiver 1982, l'existence d'une entente illicite concernant des contrats d'entretien passés avec des sociétés extérieures. Dans le souci de resserrer sa gestion, la S.A. Vallée de la Seine, comme ses consœurs de l'O.C.I.L., a décidé de ne pas renouveler certains accords de délégation pour le nettoyage des immeubles. M. Gitton, à cette occasion, réalise que la plupart de ces contrats ne profitent qu'au même groupe de sociétés, sept au total, aux mains, en fait, de deux hommes d'affaires, qui s'abritent derrière des hommes de paille. Mieux : ces sept entreprises « enlèvent » les contrats à 50 % au-dessus du prix moyen du marché grâce à la complicité de certains collaborateurs de l'O.C.I.L.

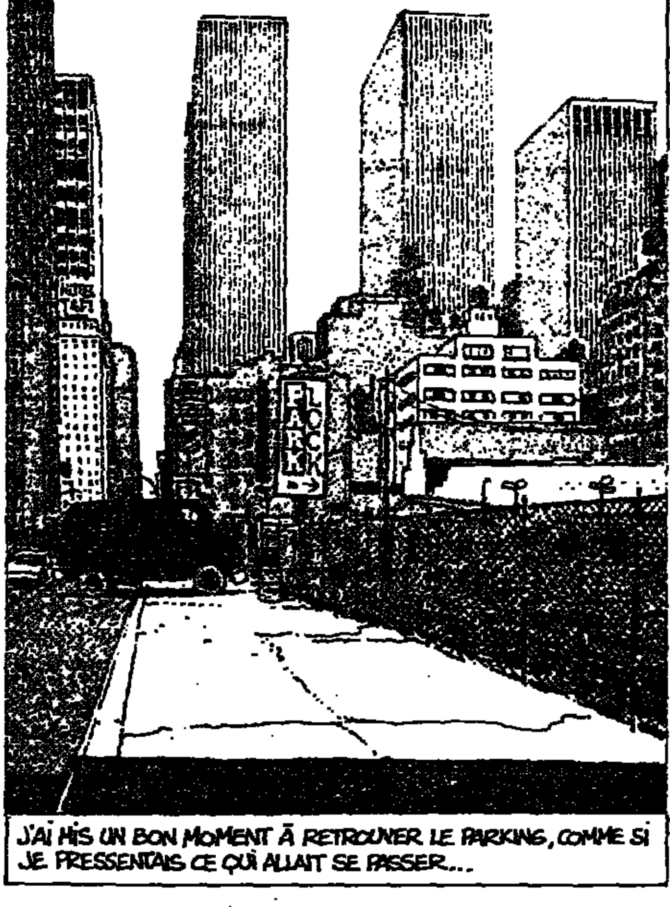
Le groupe des sept

Cette découverte provoque un scandale dans le groupe de M. Vibert-Guigue. Un employé est licencié. Soixante-douze contrats sont résiliés par la S.A. Vallée de la Seine, pour une économie de 470 000 F. M. Claude Pirlot procède, pour le compte de la société dont il est le nouveau directeur, la S.A. d'H.L.M. Les logements familiaux, aux mêmes vérifications et parvient aux mêmes résultats : les sept mêmes entreprises perdent cette fois soixante-deux contrats, soit, au total, 50 % de leur chiffre d'affaires et l'O.C.I.L. joue de son influence pour que ces sociétés indélicates ne soient plus consultées lors des appels d'offres de marché. Un employé de la S.A. Les logements familiaux est remercié. La réaction ne se fait pas attendre. Le 16 septembre, M. Pirlot est attaqué par un homme, lui aussi de *« type antillais »*, qui tente de lui jeter de la soude au visage.

Enfin, le 8 décembre, Mme Laure Eteneau, présidente, depuis quelques semaines, de la S.A. La Lutèce, est agressée dans un parking souterrain par un homme qui la roue de coups et lui applique un chiffon imbibé d'acide sur le nez. Pourquoi Mme Eteneau ? Cette fois encore les raisons manquent. A moins que...

La présidente de la S.A. La Lutèce a fait, quelques jours avant l'agression, une autre découverte. Par tradition, les sociétés de l'O.C.I.L. délèguent à un administrateur de biens le règlement de certains contrats d'entretien. Or le rapport de celui-ci, pour le troisième trimestre de 1982, regorge de fausses factures, d'un montant de 4 millions de francs, somme douze fois supérieure à la moyenne des paiements de l'Office. Les auteurs de la tentative d'escroquerie ne sont autres que les responsables des sept sociétés déjà impliqués dans le système d'entente.

Une information judiciaire est ouverte pour l'affaire des fausses factures, confiée à M. Albert Forgues, juge d'instruction au tribunal de Paris, qui inculpe et écroue deux des entrepreneurs. D'autres poursuites sont en cours. Les enquêteurs cherchent à établir si quelqu'un peut se situer en amont des fraudeurs. Car une escroquerie aussi grossière, qui n'avait aucune chance de réussir, ne peut s'expliquer autrement que par un impérieux besoin de liquidités, après les premières déconvenues subies par ces sociétés.



(*Extrait de la B.D.* Tueur de cafards, *Tardi-Legrand. Paru dans la revue* A suivre.)

D'autres victimes

La combine des contrats d'entretien était-elle, alors, destinée à alimenter des investissements dans d'autres secteurs d'activité ? Les policiers s'intéressent à un promoteur immobilier, auteur de projets d'urbanisme dans le douzième arrondissement de Paris et dans le Val-de-Marne, dont le nom apparaît souvent, dans les sociétés impliquées, associé à celui d'un des inculpés. L'escroquerie, en tout cas, dure sans doute depuis des années et l'O.C.I.L. n'en est déjà plus la seule victime. Les mêmes noms d'actionnaires et de gérants apparaissent dans une « société taxi », spécialiste de fausses facturations, qui a déjà lésé au moins un *maître-d'œuvre privé*.

Ces machinations économiques, avec pour toile de fond les entreprises du bâtiment, n'expliquent pas, cependant, les agressions contre les collaborateurs de M. Vibert-Guigue. Il existe, à *n'en pas douter*, une relation de cause à effet entre les deux catégories d'affaires qui ont troublé, à l'O.C.I.L., l'année 1982. Mais à quel niveau ? Les bénéficiaires des fraudes seraient-ils des « mafiosi » qui n'hésitent pas à répliquer par la violence, à chaque fois qu'un pot-aux-roses est découvert ? Une autre information judiciaire a été ouverte pour les agressions, confiée cette fois à M. Jean Zamponi, juge d'instruction au tribunal de Paris. Celui-ci tente de déterminer qui sont les commanditaires de ces vengeances et de ces menaces, capables de passer de véritables « contrats » criminels avec des voyous.

Les auteurs des escroqueries, eux, sont de petits entrepreneurs pressés qui multiplient, avec des amis italiens ou d'origine maghrébine, des sociétés, souvent fictives, qui changent de nom au gré des circonstances du marché. Mais il est probable que quelqu'un agit derrière eux, un plus gros poisson, encore plus pressé, et qui les a, sans doute, poussés à la faute pour des motifs que les enquêteurs s'efforcent d'établir.

En attendant, les dirigeants de l'O.C.I.L. se protègent comme ils le peuvent de cet adversaire inconnu. Les récentes incarcérations n'ont pas mis un terme aux attaques. Le 27 décembre, M. Pirlot a été battu à coups de barre de fer, devant son domicile, et blessé à l'épaule d'un coup de rasoir. Trois jours plus tard, la villa de M. Gitton, au Chesnay, prenait feu : incendie criminel, *ont conclu les experts*.

Les collaborateurs de M. Vibert-Guigue, leurs épouses, sont suivis dans les rues, espionnés chez eux. Les portes des appartements sont fracturées, et les pneus de la voiture de Mme Eteneau régulièrement crevés. Un jour de janvier, un inconnu s'est présenté devant M. Gitton : *« On m'avait demandé de vous frapper, mais ce travail ne me plaît pas. Au revoir, monsieur. »* L'infortuné collaborateur de l'O.C.I.L. se demande si ce miracle n'est pas qu'un répit.

PHILIPPE BOGGIO.

Prost ou le privilège du volant

De notre envoyé spécial

Dessin de Violette Le Quéré

Avec le Grand Prix du Brésil, dimanche 13 mars, à Rio-de-Janeiro, débute le championnat du monde de formule 1 pour 1983. Vingt-huit pilotes y prennent part. Parmi eux, Alain Prost, au volant d'une Renault turbo, fait partie des favoris.

Rio-de-Janeiro. — Dix ans déjà que ce petit bonhomme, tignasse brune au vent, regard vif et intelligent, a fait ses premières armes dans la compétition automobile. A dix-sept ans, le jeune Prost savait ce qu'il voulait : adieu études. Bonjour vitesse.

Ascension fulgurante ! Après un titre de champion d'Europe de kart, il obtient en 1975 une bourse de la Fédération française des sports automobiles et gagne le « Volant Elf », sésame de la formule 1 pour les jeunes pilotes. Tout va très vite. Champion d'Europe de la formule 3, il « dribble » les obstacles et débute, en 1980, dans l'écurie britannique Mac Laren. Un an plus tard, il rejoint Renault. Gérard Larrousse, son patron, parle aujourd'hui d'Alain Prost comme d'*« un pilote excellent metteur au point, qui possède des qualités d'adresse, de courage et d'audace »*.

A vingt-huit ans, les spécialistes le considèrent comme l'un des premiers conducteurs de sa génération, même si ses deux dernières saisons lui ont valu quelques déceptions. Personne n'imaginait en effet que Renault, avec le meilleur moteur et le meilleur pilote, échouerait dans la conquête du titre mondial. Et Prost, qui n'aime pas perdre, en éprouve encore quelque amertume. Ses relations avec la presse en ont souffert. Le reproche que certains lui ont fait d'avoir perdu cette couronne *« par maladresse »* lui est resté en travers de la gorge. *« Dans la critique*, dit-il, *on ne peut dépasser certaines limites. Des gens de plume, confortablement installés dans leur fauteuil, ont-ils vraiment le droit de donner des leçons à un pilote qui, sur un circuit, risque sa vie ? »* La question est posée.

Travail, famille

Alain Prost n'apprécie pas plus les dithyrambes. Un journaliste l'a par exemple sacré *« Mozart de la conduite automobile »*. *« Désolant »*, dit-il. La course lui apporte cependant des satisfactions, même s'il ne trouve pas *« très sain »* le petit monde de la formule 1. *« Les pilotes vivent une passion »*, insiste-t-il.

Alain Prost a ses racines à Saint-Chamond, dans la Loire, où son père dirige une fabrique de meubles. Son épouse, Anne-Marie, y a exercé la profession d'institutrice. Son fils, Nicolas, âgé de deux ans, y est né. Chez les Prost, la notion de famille est essentielle. Il se contente de dire que cela représente pour lui *« un équilibre »*, d'autant que sa carrière de pilote le tient éloigné de son domicile près de six mois par ans.

Les valeurs traditionnelles, Prost y croit en effet dur comme fer. Le travail en est une qui demeure essentielle à ses yeux. Privilégié, il n'a certes jamais travaillé en usine : il en mesure tout le prix.

« Homme de droite », il affiche ouvertement ses idées. La politique, pourtant, ne l'intéressait pas jusqu'au moment de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Et cette gauche ne le satisfait guère. Ses revenus — le fisc prélève 70 % de ses cachets — lui permettent sans doute de vivre comme avant, mais il se désole de voir *« le plus beau pays du monde se détériorer »*. Des idées qui ne dérangent pas vraiment dans le milieu très conservateur de la formule 1.

GILLES MARTINEAU.

France / Paris-région

UN GYMNASE A SAVIGNY-LE-TEMPLE

Dorique, ironique, corinthien

Trop froid, le purisme en architecture a déçu. Pour séduire, certains prônent l'ambiguïté, le mélange des styles. Jusqu'à l'ironie grinçante des moustaches peintes par les potaches sur l'effigie des maîtres.

Entre dorique et corinthien, il y aurait le chapiteau *ironique :* deux serpentins de néon, enseigne didactique, accrochés devant une vasque en ciment d'un modèle courant figurant l'ordre dorique, le plus simple, où poussent de vraies acanthes, ces plantes qui ont inspiré l'ornement corinthien.

Allusions sibyllines ? Signes ca*balistiques ? Ou bref cours imagé* de l'histoire de l'architecture ? Ironie de classe, plaisir privé ? *« Le plaisir, une des rares choses qu'on puisse encore faire partager »*, répond Alain Sarfati, l'architecte du gymnase des Régalles, posé au creux d'un quartier serré de pavillons, à Savigny-le-Temple.

Comment donner du mystère à une ville nouvelle, juvénile jusqu'à la transparence, fluide jusqu'à la vacuité, sereine jusqu'à la fadeur ? Certains architectes ont trouvé une manigance : ils mêlent le vulgaire et les références *savantes*, détournent des objets courants de leur usage, croisent les codes populaires et les clins d'œil élitistes, espérant ainsi reconstituer *in vitro* le bienheureux désordre de la vraie ville, où jamais l'œil malin ne s'ennuie. Parfois, ils créent un morceau d'illu*sion, un amusement, un* très court métrage du cinéma urbain, isolé dans les champs ou planté dans un lotissement. Un bout de décor, où la peinture écaillée laisse vite voir le carton-pâte. Même si l'auteur se défend de la vouloir méchante, l'ironie grince. Ce sont le chat en porcelaine, le nain et la biche des banlieusards réhabilités, *via* Beaubourg ; le faune en toc et la bergère en plâtre redevenus dignes de Fragonard. Un court moment.

Ce que Robert Venturi disait avoir *« appris de Las Vegas »* en observant l'usage populaire du style pompéien dans les hôtels et les supermarchés de la côte ouest, vient frapper, dix ans plus tard, les esprits déroutés des nouveaux « modernes ». *« Quand on a vu Pessac... »*, dit, las et revenu de tout, Alain Sarfati. Pessac, la cité blanche du Corbusier, ravaudée, encombrée, triturée par les habitants.

Alors, plus de honte, plus de vergogne : la véranda de banlieue, les grilles en fer forgé du catalogue, le bardage des usines et des supermarchés, les toitures et les vasques en éternit, les clôtures en résille de béton, tout est bon à récupérer. Manipulé, articulé, disposé avec la dose correcte de mauvais goût, le vocabulaire commun va servir un autre langage. Architecture d'œillades et de sous-entendus.

A manier avec précaution. Autant certain quartier de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (du même architecte) est un collage brouillon, fatigant, raté, autant la cité artisanale de Savigny (tout près de ce gymnase des Régalles, serait un subtil assemblage, s'il n'était isolé dans la campagne comme un morceau déplacé du faubourg Saint-Antoine.

Au-delà des facéties, des blagues usées, le gymnase de la rue des Alouettes a, secrètement, de réelles qualités. Un gymnase, boîte bêtement rectangulaire, est un objet particulièrement ingrat à caser. La difficulté a été vaincue en prenant l'affaire franchement de biais : calée au fond d'une impasse, comme pourrait l'être dans une vieille ville un atelier transformé en dancing, une grande bâtisse blanche, chaude dans le contrebas, familière du côté de la ruelle qui l'aborde par un angle.

Devant la photographie de ce bâtiment prise de nuit par Dahliette Sucheyre, un voyeur, un professionnel, nous disait récemment reconnaître un *« restaurant chinois »*. *Pourquoi ? L'image est* étonnante : le néon « ionique » jette une neige bleue sur le mur ; les filins noirs de la porte d'entrée, en métal, découpent la chaleur dorée du hall ; la lumière intérieure embrase les fenêtres.

Sur place, on constatera la même ambiguïté, voulue, et qui semble confirmée par l'usage. Le soleil tue le mystère nocturne mais des affichettes témoignent : invitations à rejoindre un cours de danse (valse, disco, rock, tango), ou de jazz, de gymnastique... Une envie de fête au-delà d'une ennuyeuse musculation disciplinée, vite contrariée par les injonctions d'un certain M. Traca, signataire *« sur ordre »* de notes de service rappelant que *« cet équipement est fermé les dimanches et jours fériés »* et que *« seules seront admises à pénétrer dans les locaux les personnes munies de chaussures de sports propres »*... Pas de bottes, pas de chaussures de ville.

Y aurait-il un conflit ? Ce « gymnase » inviterait-il trop galamment à la valse ? Aurait-il perdu toute raideur hygiéniste pour se montrer, le soir ou le dimanche, aussi attirant qu'un bouge ou la fenêtre d'une dame d'Amsterdam ?

« Je ne travaille pas pour les revues d'architecture, mais pour les gens qui vivent là, dit, faussement modeste, l'architecte. *Je veux séparer la technique et l'esthétique et montrer que la prouesse technique n'épuise pas l'esthétique. Je puise ma modernité dans un travail qui respecte l'économie du moment. »* Le voile de béton et les envolées lyriques qu'il a permises, *« c'est dépassé. C'est un mythe du début du siècle. Les matériaux courants aujourd'hui, ce sont les parpaings et les bardages métalliques ; il faut faire l'architecture avec les matériaux capables de résoudre les problèmes actuels, penser à économiser l'énergie, etc. »*. Loin des certitudes affichées par les modernes d'avant guerre, désabusés, cyniques même, Sarfati et ses semblables font mine de se plier aux normes populaires et donnent des bâtiments où *« on n'est pas obligé de tout découvrir d'un coup »*.

Le collage est faussement naïf : pilastres tracés dans les parpaings de béton, moulures aux appuis de fenêtre, fronton tracé en gris sur le bardage de métal, utilisant le triangle d'une grille de ventilation et fausse corniche de métal jaune, ébauche illisible d'un ornement.

L'ironie est présente, pesante parfois. Mais à l'intérieur, l'architecte, sérieux, offre l'espace et la lumière, en soulignant discrètement les lignes d'un trait de couleur. Après les joutes spirituelles, place au mouvement des corps...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Gymnase des Régalles, rue des Alouettes, à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne), dans la ville nouvelle de Melun-Sénart.

PIANO-BAR

Un mercenaire sur les ivoires

A Vienne, à Buenos-Aires, à Samarkand, à Vichy, à New-York, *dans le sixième arrondissement, il* y a des pianos-bars. Compagnie de petits frères prêcheurs qui s'en vont sur les routes de la nuit, des mélodies dans les poches, anonymes, la renommée nue comme des pieds dans des sandales de franciscains. Mercenaires sur les ivoires, ces hommes de compagnie sont *posés là pour meubler le* moment qui passe, pour fabriquer de l'ambiance, adoucir l'atmosphère.

On les met généralement un peu à l'écart pour qu'ils n'importunent pas trop. On leur glisse des billets, on fait tomber des pièces dans le tronc posé à côté de l'instrument : « gling ». C'est quand ils ne jouent plus qu'on les entend le mieux. Comme un creux dans le brouhaha, une absence légère. Concertistes de l'inutile, ils bavardent à voix basse sous la haute surveillance du bruit régnant en maudissant doucement ce foutu don pour la musique qui les a empêchés d'être charpentiers, comme tout le monde. Piano-bar.

Le nôtre s'échinait à de vertueux enchaînements dans le glacé d'un hall d'hôtel encore laissé à l'abandon d'un début de soirée. Sérieux, la mine sévère, pénétré de tout ce vide ; athlète à sa tâche, s'entraînant à encaisser le babillage des turbulents.

Vingt-six ans, ami de Ciccolini, de Youri Boukoff. Un père dans la profession, patron de l'enclume du prince de Galles. Lui, le fils, enregistre en ce moment les « Tableaux d'une exposition », partition et explications, pour la jeune classe. A ses heures non perdues, il fait frémir les Américaines avec du Debussy et siffloter les *hommes d'affaires éméchés avec Georgia on my Mind ;* au tarif syndical : 100 francs de l'heure. Piano-bar.

Leur truc, c'est d'être incollables, érudits. Enormément. De pouvoir répondre au doigt et à l'œil aux demandes de l'aimable clientèle. *« Pourriez-vous me jouer une petite polonaise ? »* Certainement madame, certainement, je vais même vous en interpréter une grande, tant qu'à faire. Un paso, *Night in Tunisia, les Yeux noirs, la Vie en rose, A Joinville-le-Pont,* Erik Satie. Attention ! Toujours dans la note juste, au premier couac, au moindre accord qui dérape, ce sont des murmures dans la salle, des froncements de sourcils. Les mélomanes se rebiffent. On les prend pour qui ?

Et lui, pour qui le prend-on ? Pour le pianiste. *« Tiens, voilà le pianiste ! »*. *« Plus gai, on s'endort, faites du bruit »*, *« Pas trop fort ! »* Il finira par arriver avec une pancarte : *« Est-ce que ça vous dérange que je sois là ? »* Quand il en a vraiment trop marre d'être martyrisé, il sort le grand jeu, il lâche les chiens : *« Je leur dis :* « maintenant vous allez m'écouter, vous allez écouter ce que je veux dire » : *ils sont obligés de m'entendre. »* Le silence au forceps, le restaurant, le bar, l'hôtel dans les rideaux de la salle Pleyel. Au poulailler, on retient son souffle. *« Remarquez, on ne doit jamais trop jouer pour soi. Pas notre travail. »*

Mais, sans doute, il est indispensable, de temps à autre, de matraquer le parterre, ne serait-ce que pour savoir si on existe encore. *« Quelquefois, je me dis : « S'ils ne sont pas attentifs, c'est que je joue mal. »* Alors, il faut remettre les claviers à l'heure, cesser pour quelques longues minutes d'être une tirelire musicale, un pianiste mécanique.

Une cinquantaine à Paris aux manettes de leur guide-chant : des durs, du jazz dans les poignets ; des facétieux qui swinguent *Lili Marlène* quand la Germanie débarque sur leur territoire ; des très sérieux, le crayon à l'oreille, qui pointent pour la Société des auteurs, après chaque morceau, et des profes*sionnels sympathiques et contrariés* comme lui — peu — aux sonorités rétro-classiques, fous de musique qui se plaquent chaque soir sur un fond d'orage, dans des jeux d'eau de glaçons qui fondent. *« Vous savez, Brahms a été pianiste d'ambiance et souvenez-vous, dans son* Carnaval des animaux, *Saint-Saëns met en scène les poules, les coqs, les pianistes et les éléphants... »*

Il vit de peu de chose avec ce labeur *« assez lucratif »*, d'un regard qui dit « oui », d'un verre qu'on vient lui offrir, d'un musicien dans la salle qui applaudit. Il jure qu'un jour, tout ça aura une fin, Jean-Luc Kandyoti, que les bruits de fourchettes cesseront d'être ses persécutions-percussions et que le seul fond sonore qu'il acceptera sera celui qu'il imposera.

En attendant, encore une fois, *Stardust*, monsieur le Piano-bar.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE

« Un pont où il n'y a pas d'eau »

Une exposition destinée principalement aux enfants, « Les mémoires de l'Arc de triomphe », organisée sous l'égide de l'association Théâtre et Musique est présentée jusqu'à la fin du mois de juin au Musée des monuments français au Palais de Chaillot (1).

Qu'est-ce que l'arc de triomphe de l'Étoile ? *« C'est une borne pour faire circuler les voitures. » « C'est un pont où il n'y a pas d'eau. » « C'est un aqueduc romain. » « Il sert que Mitterrand* (sic) *dépose des fleurs sur la tombe du Soldat inconnu. »* Ces réponses à une enquête avant l'ouverture de l'exposition (et choisies parmi une centaine d'autres dans le même style) par les organisateurs ont été données par des élèves d'une classe de 6e d'un établissement de la région parisienne.

On reste confondu devant le manque d'information élémentaire dont font preuve les jeunes Parisiens à l'égard d'un des édifices les plus connus de la capitale.

C'est dire à quel point une expérience comme celle qui est tentée au Musée des monuments français, somptueux désert archéologique peu fréquenté, sinon par les élèves des beaux-arts ou de l'école du Louvre, devrait être continuée avec d'autres monuments ou des quartiers du patrimoine historique et architectural de Paris.

Inaugurée et réalisée dans un ensemble adapté à son jeune public (deux mille affiches et deux mille notices ont été envoyées à tous les collèges, lycées et écoles de la région parisienne), l'exposition retrace l'histoire de tous les arcs de triomphe, depuis celui de Constantin, à Rome, jusqu'à ceux érigés par Napoléon à Paris en passant par les superbes constructions éphémères qu'on élevait jusqu'au dix-septième siècle pour l'entrée des rois dans la capitale et aussi pour les deux portes monumentales construites « en dur » sur les anciens remparts (aujourd'hui nos grands boulevards) pour glorifier les victoires de Louis XIV : la porte Saint-Denis, bâtie par Blondel en 1672, et la porte Saint-Martin, œuvre de Bullet (1671). C'est pour le jeune public dont elle espère qu'il viendra nombreux que Mme Élisabeth Zehrfuss, qui n'en est pas à sa première expérience, a conçu toute cette réalisation et a rassemblé une très complète documentation sur les deux arcs de triomphe que fit construire à Paris, pour sa propre gloire, l'empereur Napoléon et qui sont celui, si gracieux, du Carrousel dessiné par ses architectes favoris : Percier et Fontaine, en 1806, et l'arc de l'Étoile dont l'histoire est plus longue et beaucoup plus fertile en péripéties.

Quant à l'arc de triomphe de l'Étoile, c'est à un inconnu qu'il doit d'avoir été construit sur la butte de l'Étoile, carrefour situé en pleine campagne et qui dominait la future avenue des Champs-Élysées. C'est en effet un citoyen nommé Payre, dont on a perdu la trace, qui suggéra à Napoléon de faire élever un édifice à sa gloire sur la colline plutôt que l'éléphant géant en bronze coulé dont le projet était déjà très avancé.

L'Empereur chargea Chalgrin de construire le monument dont la première pierre fut posée en 1806. A la chute de l'Empire, il n'atteignait que 20 mètres de haut et il fallut attendre l'arrivée au pouvoir de Charles X pour que soit entrepris son achèvement puis le règne de Louis-Philippe pour qu'il soit inauguré en 1836.

L'arc de triomphe de l'Étoile, dont on peut voir toutes les étapes de la construction grâce à une excellente iconographie réunie à l'exposition, a dominé tous les grands événements glorieux ou douloureux de l'histoire du dix-neuvième siècle depuis l'entrée de Napoléon III à Paris jusqu'à celle des Allemands en 1871 et en 1940, en passant par diverses funérailles nationales dont les plus spectaculaires furent celles de Victor Hugo. La promenade, dans les galeries du Palais de Chaillot consacrées à cette manifestation dédiée aux enfants mais que tout le monde aurait intérêt à aller voir de près, s'achève par une visite à un petit atelier où le jeune public apprendra comment on confectionne maquettes et dioramas.

ANDREE JACOB.

(1) Ouverture tous les jours à 15 h sauf le mardi. Samedi et dimanche matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée 5 F. *Palais de Chaillot*, place du Trocadéro (aile Paris). Tél. : 345.00.81 (le matin).

WEEK-END D'UN CHINEUR

A la Foire à la ferraille et aux jambons, porte de Pantin (jusqu'à dimanche soir 13 mars) succède la Foire à la brocante et aux jambons dans l'île de Chatou. Des outils anciens aux armoires régionales, avec de nombreuses curiosités d'art populaire, on observe cette année à Chatou un effort d'authenticité et la présence d'étiquettes portant les prix, ce qui facilite l'approche du chineur.

(Jusqu'au dimanche 20 mars. Entrée : 10 F. Parking gratuit.)

Samedi 12 mars

A l'hôtel Drouot (14 h) : les archives de la banque Law. Cette collection exceptionnelle transmise de génération en génération sera mise en vente par Me Libert avec l'expert Alain Weil (bien connu des lecteurs du *Monde*). Certains billets de 1 000 livres sont estimés 15 000 F pièce, auxquels s'ajoutent six billets réputés *« non retrouvés »* dont on devine la rareté. Avec cette vente, l'hôtel Drouot confirme sa place dans le nouveau marché, très dynamique, du papier monnaie, auquel s'intéressent historiens et collectionneurs.

Dimanche 13 mars

Chartres (28) : archéologie ; L'Isle-Adam (95) ; orfèvrerie (bagues, broches, brillants) ; Montargis (45) : meubles et sièges ; Provins (77) : meubles rustiques, bibelots, pianos ; Vernon (27) : armes anciennes ; Verrières-le-Buisson (91) : papiers, meubles, tableaux (10 kilomètres au sud de Paris, près de Sceaux).

PARIS EN VISITES

LUNDI 14 MARS

« Cycle arts de la Chine », 15 heures, 6, place d'Iéna (Approche de l'art).

« Rubens », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Le Marais », 15 h. métro Saint-Paul, (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les tympans célèbres », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (*Résurection du passé*).

« La Bourse du commerce », 15 h., entrée rue de Viarmes (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

« Hôtel de Lauzun », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Visages de Paris).

MARDI 15 MARS

« La maison d'Honoré de Balzac », 15 h., 54, rue Raynouard (Approche de l'art).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 15 h., 1 bis, rue des Carmes (Mme Ferrand).

« L'École des beaux-arts », 15 h., 13, quai Malaquais (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Cour des Miracles », 14 h 30, 16, rue Étienne-Marcel (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 14 MARS

14 h 45 : Académie des Sciences Morales et Politiques, 23, quai Conti, M.-J. Autin : « La radio et la télévision face aux technologies nouvelles ».

10 h. : 2, place Jussieu : « Maghreb : le mouvement national tunisien ».

14 h 30 : 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Les porcelaines anglaises et italiennes du XVIIIe siècle ».

MARDI 15 MARS

14 h 30 : 109, rue de Rivoli, Mme Desroches-Noblecourt : « Le tombeau d'Osymandian, à Thèbes ».

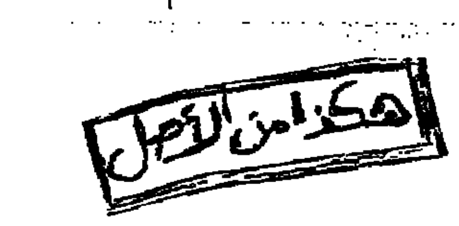
15 h. : Palais des congrès, Docteur E. Jalenques et Docteur A. Baude-Main : « Bien vivre le stress grâce au siddha-yoga ».

18 h 30 : 5, rue Las Cases, M. N. Bammate : « La mystique islamique ».

19 h30 : Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. L.-J. Delpech : « Les mystères de l'action de l'esprit sur la matière ».

20 h 30, 5, rue Saint-Ferdinand, Docteur M. Temstet : « Contraception et judaïsme » (Amitié Judéo-Chrétienne de France).





Films de femmes et documentaires : deux Festivals

A Beaubourg, le Festival du réel.
A Sceaux, le Festival de films de femmes.
Simultanément, du 12 au 20 mars, deux compétitions internationales, mais aussi une série d'hommages qui peuvent être pour le public autant de découvertes.
Ce seront Ida Lupino et Elvira Notari à Sceaux.
Et pour la première fois à Paris est accessible l'ensemble de l'œuvre cinématographique de Pierre Perrault.
Les Voiles bas et en travers *aura sa première mondiale en clôture du Festival du réel, le 20 mars.*

A BEAUBOURG

Pierre Perrault ou la mémoire d'un peuple

Après avoir beaucoup écrit, récits, poésie, théâtre, pratiqué intensivement la radio où il crée un genre, la chronique affectueuse et minutieuse du quotidien québécois, Pierre Perrault tente une première fois l'aventure du cinéma avec *Au pays de Neufve-France*, titre repris d'une émission de radio. Aidé de notre compatriote René Bonnière, frais émigré au Canada, pour la mise en scène, il offre le modèle de ce que devrait être, de ce que pourrait être, la télévision. Le numéro zéro de la série, « la Traverse d'hiver de l'Ile-aux-Coudres », que Jean Rouch garde précieusement dans ses archives du Musée de l'homme, frappe les trois coups de ce *cinéma vécu*, selon une définition chère au poète de *Gélivures*, qui inspirera toute son œuvre.

Le *cinéaste, assisté* d'une équipe très réduite, chargé d'un magnétophone encombrant, va écouter parler quelques anciens de l'Ile-aux-Coudres, en aval du Saint-Laurent, qu'il connaît de longue date – sa femme est originaire de ce même comté de Charlevoix. Nous rencontrons pour la première fois l'ancêtre Alexis Tremblay, dont trois ans plus tard Michel Brault, coréalisateur de *Pour la suite du monde*, nous donnerait des images inoubliables. Déjà le fantastique envahit le familier, l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de légendes, de rêves, de souvenirs lointains ou proches. Revu aujourd'hui *Pour la suite du monde* appartient à l'histoire du cinéma et à l'histoire tout court.

Deux films complètent la saga de l'Ile-aux-Coudres, l'élargissent aux dimensions d'une province, voire du pays frère, la France : *le Règne du jour*, en 1966, pèlerinage aux origines, et *les Voitures d'eau*, en 1969, qui annonce la mort de l'ancien monde. Coup sur coup, en 1969 et 1971, *Un pays sans bon sens* puis *l'Acadie*, *l'Acadie* tranchent dans le vif du sujet, disent le droit d'un pays, le Québec, à avoir son existence propre, et en face de lui l'échec d'un Canada francophone condamné par l'histoire.

Après un silence de cinq années passées à *engranger* de nouvelles images, à construire de nouvelles mythologies, c'est à partir de 1976, et jusqu'à la sortie simultanée en 1979, au Festival de La Rochelle, de *Gens d'Abitibi* et de *Pays de la terre sans arbres*, le cycle de l'Abitibi, la lutte de quelques attardés pour survivre victorieusement contre le froid, la solitude, l'hostilité des pouvoirs en place, et le cycle indien, la mise à l'écart d'un peuple coupé de ses racines. *La Bête lumineuse* en 1982, le film de Pierre Perrault le plus remarqué depuis *Pour la suite du monde*, invente un jeu subtil de la vérité à l'occasion d'une partie de chasse un week-end d'automne. Il est retenu pour le prochain Festival de Cannes, dans la section « Un certain regard ». L'avenir dira si Pierre Perrault a vu juste, a effectivement su imprimer l'image véridique de tout un peuple à un moment critique, de son destin. Nous disons oui. Nous parions pour le Québec.

LOUIS MARCORELLES.

Parole, écritures

La Ligue française de l'enseignement, en association avec la Cinémathèque québécoise, publie à l'occasion de la rétrospective de Beaubourg un dossier intitulé « Écritures de Pierre Perrault », où le lecteur trouvera de précieux éléments d'information et d'analyse sur ce cinéma de la parole qui dérange tant de mauvaises habitudes.

★ Editions Edilig, 80 pages.

(1) Un seul des treize films est présenté à Beaubourg.

A SCEAUX

Ida Lupino et Elvira Notari, des pionnières

Avec le Festival des trois continents de Nantes et le Festival du réel à Beaubourg, le Festival du film de femmes de Sceaux est devenu en France l'une des manifestations les plus remarquées de ces années 80. Élizabeth Tréhard, son organisatrice, reconnaît volontiers avoir sauté sur l'idée un peu au hasard, en quête d'une nouveauté. Son talent consista, le choix une fois décidé, à placer la barre le *plus haut possible*. Il est trop facile au nom du tiers-monde, du documentaire et du féminisme, d'exploiter une étiquette : « *Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans un projet sociologique. Nous nous efforçons de mettre en valeur l'événement cinématographique.* »

Cet événement, pour 1983, sera la présentation de six des sept films réalisés par l'actrice américaine Ida Lupino, que des raisons *de santé empêcheront de se déplacer* en France. Née le 4 février 1918 en Angleterre, d'une famille d'acteurs de music-hall, elle débute très jeune dans son pays, signe des contrats successivement avec la Paramount en 1934, puis la Warner en 1940. Elle n'arrive pas à percer véritablement à Hollywood. Elle crée avec son second mari Collier Young une maison de production en 1949. Elle est alors remarquée en tant que metteur en scène par la R.K.O., pour qui elle tourne des films à petit budget, des *B pictures*. Elle s'efforce d'y mettre l'énergie et le talent d'un film de catégorie A.

Ses trois films R.K.O., projetés à Sceaux sur des copies magnifiques sorties des archives de la National Film Library de Londres, sont le témoignage presque émouvant de la fin du système des grands studios, avec leurs derniers films B (la firme qui lança Fred Astaire et Ginger Rogers, Orson Welles, Joseph Losey et Nicholas Ray, va disparaître en 1958). La durée moyenne des tournages d'Ida Lupino à R.K.O., comme pour ses trois autres films montrés à Sceaux, est de treize jours. Le résultat reste étonnant, si l'on compare à la façon actuelle de traiter ce même type de sujets dans des productions bien plus pesantes. Ainsi de *Outrage* (1950), histoire de viol, de *Hard, Fast and Beautiful* (1951), sur la corruption du monde du tennis, et de *The Hitch-Hiker* (1953, sorti en France sous le titre *le Voyage de la peur*), film de suspense entre trois hommes dans un espace désertique. Ida Lupino utilise admirablement les compétences d'opérateurs illustres comme Archie Stout et Nicholas Musuraca, en même temps qu'elle dirige à la perfection ses acteurs. Elle est à l'époque la seule femme cinéaste à l'œuvre dans les studios hollywoodiens. La situation n'a guère évolué aujourd'hui.

Elvira Notari, première réalisatrice de l'histoire du cinéma italien, à laquelle Sceaux rend également hommage, naquit en 1875, vécut et travailla à Naples toute sa vie. Elle réalise des films dès 1903, avec son mari derrière la caméra et son fils Genariello Notari comme principal interprète : « *Elle écrit des scénarios très populaires, tourne directement dans la rue*, raconte Elizabeth Tréhard. *Des chansons d'amour napolitaines accompagnent la projection.* »

Parmi les films inédits, ayant obligatoirement moins de deux ans, trente longs métrages et quarante courts métrages sont en compétition, et participent à un prix du public, attribué par tous les spectateurs, hommes et femmes indistinctement. Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, présidera la remise des prix le dimanche 20 mars à 14 h 30. Deux colloques seront consacrés à Ida Lupino (dimanche 13 mars à 21 h 30) et à Elvira Notari (jeudi 17 mars à 21 h 30).

Le budget du Festival pour 1983 atteint 600 000 francs. Une troisième salle de deux cent trente places, une bulle plantée en face des Gémeaux, permet de projeter deux fois les films importants. Après le Festival, seize programmes rouleront pendant quatorze semaines dans vingt-trois villes. Et la société de distribution de films va poursuivre son activité régulière !

L. M.

★ Les Gémeaux, du 12 au 20 mars. Tél. : 660-05-64.

Paris-programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

KLEBER ET MARIE-LOUISE, Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), sam., 21 h, dim., 16 h.

L'OPÉRA BLANC, Centre du Marais (272-73-52), sam., 20 h 30.

LA PLUS FORTE, PREMIER AVERTISSEMENT, Centre suédois (271-82-20), sam., 20 h 30, dim., 15 h.

PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE, Th. de Paris (280-09-30), sam., 20 h 30, sam., dim., 15 h.

LE PARADIS SUR TERRE, Th. 18 (226-47-47), sam., 22 h, dim., 18 h.

LA MÉNAGERIE DE VERRE, Th. de la Plaine (250-15-65), sam., 22 h 30, dim., 17 h.

L'ÉMOI D'AMOUR, Th. 13 (588-16-30), sam., 20 h 30, dim., 15 h.

L'ORDINAIRE, Gemier (727-81-13), 20 h 30, sam., 20 h 30, dim., 15 h.

LES EMIGRÉS, Déchargeurs (236-00-02), sam., 20 h30.

JEAN-PAUL FARRÉ, Créteil, Maison des Arts (899-94-50), sam., dim., 20 h 30.

PERFORMANCES, Bastille (357-42-14), sam., 19 h.

MARIONNETTES TCHÈQUES, Th. de Paris, petite salle (280-09-30), sam., 20 h 30, dim., 15 h.

LE SAPERLEAU, Saint-Denis, Halles (243-00-59), sam., 20 h 30, dim., 17 h.

LAZARE DUPRON, Villejuif, Th. Romain-Rolland (726-15-02), sam., dim., 21 h.

LE POTIER D'ETAIN, Salle Valhubert (584-30-60), sam., 20 h 30, dim., 15 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), les 9, 11, sam., 19 h30 : la Chauve-Souris ; dim., 18 h30 : Concert de musique de chambre.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 30, dim., 14 h 30 : La seconde surprise de l'amour ; la Colonie ; 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer, sam., à 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem.

ODÉON (325-70-32), sam., 20 h 30, dim., 15 h : Triptyque.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Partage.

TEP (797-96-06), sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Pip Simmons : Snuff le Silencieux ; dim., 20 h 30 : courts métrages tchèques ; Andréi Roublev.

BEAUBOURG (277-12-35), sam., dim., Cinéma-Vidéo : sam., dim., 15 h : Yves Klein ; sam., dim., 18 h, sam., dim., *16 h 19 h : nouveaux films B.P.I.* ; dim., de 15 h à 22 h : Cinéma du réel.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (voir dimanche).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Yvon Deschamps.

CARRÉ SYLVIA MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30, dim., 16 h : Chaud et Froid.

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) *Sam.*, 20 h 30, dim. 17 h 30 : Tristan et Yseult.

ANTOINE (208-77-71) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) Sam., 21 h, Sam. et Dim., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Dim., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) Sam., 21 h, Dim., 15 h et 18 h 30 : L'amour tue ; Sam., 18 h 30 : Chant du cygne.

ATHÉNÉE (742-67-27), Sam., 20 h 30 : les Corps étrangers.

BASTILLE *(357-42-14), Sam., 21 h,* (dern.) mat. Dim., 17 h : Krehler.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) Sam., 19 h et 22 h, Dim., 15 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), I : Sam., 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Lamentu di l'omu persu tra mare e surgente. — Aquarium (374-99-61) Sam., 20 h 30, Dim., 16 h : Histoires de famille. — Epée de bois (808-39-74) Sam., 20 h 30, mat. 16 h : la Mort travestie.

CASINO DE PARIS (874-26-22) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) Sam., 20 h 45 : Équi-Libre (dern.).

CINQ DIAMANTS (580-18-62) Sam., 21 h : la Mort d'Elsa.

CIRQUE MORENO (782-02-82) Sam., 20 h 30 : Djebel Amour.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), Sam., 20 h 45, Dim., 15 h : Haute Fidélité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre Sam., 20 h 30. — Resserre Sam., 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois. — Galerie Sam., 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) Sam., 21 h, Dim., 15 h 30: Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) Sam., 20 h 45, Dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) Sam., 20 h 30 : Hôtel Jawat et de la plage.

CONSTANCE (258-97-62) Sam., 20 h 45, Dim., 17 h : Distorsion (dern.).

DAUNOU (261-69-14) Sam., 21 h, Dim., *15 h 30 : Argent mon bel amour.*

DEUX PORTES (361-49-92) Sam., 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ÉDOUARD VII (742-57-49) Sam., 21 h, Dim., 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : Azaïs.

ÉPICERIE (272-23-41) Sam., 18 h 30 : Orlamonde. — Sam., Dim., 20 h 30 : les Chants de Maldoror.

ESPACE CARDIN (266-17-30), Sam., 20 h 30 : les Contes d'Andersen.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), Sam., 22 h, Dim., 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) Sam., 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

ESSAION (278-46-42) Sam., 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) Sam., 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40) Sam., 20 h 15, Sam., 18 h, Dim., 17 h : Vive les femmes ; II. Sam., 22 h, Dim., 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51), Sam., Dim., 21 h : A Separate Peace — After Magritte (dern.).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) Sam., 20 h 30, Dim., 18 h : Gilles X ; Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79) Sam., 21 h, Dim., 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) Sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; Dim., 17 h : Mara et Michel Maillhe.

LA BRUYÈRE (874-76-99) Sam., 21 h, Dim., 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) Sam., I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 30 : Yes peut-être ; 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule ; Petite salle, 18 h 30 : OM-SAAD.

MADELEINE (265-07-09) Sam., 18 h et 21 h 15, mat. Dim., 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) Sam., 21 h, mat. D. 15 h, et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) Sam., 21 h : l'Éducation de Rita.

MICHEL (265-35-02) Sam., 18 h 15 et 21 h 15, Dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90) Sam., 21 h, Dim., 15 h : R. Devos ; **Petit Montparnasse** Sam., 21 h, Dim., 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) Sam., 20 h 30, Dim., 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) Sam., 18 h 45 et 22 h, Dim., 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) Sam., 21 h : le Butin.

POTINIÈRE (261-44-16) Sam., 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Sam., 20 h 45, Dim., 15 h. : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) Sam., 21 h, Dim., 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. Sam., 20 h 30 : Freud ; Sam., 22 h, Dim., 15 h : l'Ecume des jours ; II. Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : Huis clos ; Sam., Dim., 18 h 30 : Feu et Viols.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) Sam., 18 h 30 : Agir, je viens.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) Sam., 22 h 30 : la Croisade ou Du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) Sam., 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU LYS (327-88-61) Sam., 20 h 30, Dim., 17 h : Intimité.

TH. DE PARIS (280-09-30) II Sam., *18 h 30 : Silvia Malagugini.*

THÉATRE 347 (874-44-30) Sam., 20 h 30 : la Surprise de l'amour (dern.).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : les Strauss. Petite salle, Sam., 20 h 30, Dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) Sam., 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le mal court.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) Sam., 21 h, Dim., 15 h et 18 h 30 : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92) Sam., 20 h 30, Dim., 15 h 30, Sam., 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 45, sam.-dim à 16 h : J. Beaucarne.

MARIGNY (256-04-41), 21 h sam., dim., à 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), sam., 21 h : R. Gotainer (dern.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 12, dimanche 13 mars

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. à 20 h 30 ; dim., à 15 h : Dimitri (dern.).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam., 17 h 30 et 21 h : D., à 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PORTE DE LA MUETTE (288-46-10), sam., 20 h 45, S., 15 h : D., 14 h 30 et 17 h 30 : Les nuits du cirque.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11), sam. à 20 h 30 ; mat. dim., à 16 h : J. Clerc.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. à 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina ; dim., à 21 h 30 : O. Guidi, J.-C. Carrasco.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), D., 14 h 30, 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), sam., 21 h : Molissa Fenley Eureka.

ATHANOR (859-28-86), D., à 20 h 30 : Le Regard aquarelle.

PALAIS DES CONGRES (758-13-03) sam., 20 h 30 : la Belle au bois dormant.

STUDIO DES QUATRE TEMPS, LA DEFENSE (773-65-11), sam., 21 h ; dim. à 18 h 30 : Cie A. Dreyfus.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam., 20 h, dim., 16 h : Et si elle a chaud, elle ! (dern.).

THEATRE PRESENT (203-02-55), sam., 20 h 30 ; D., 17 h : Jackie et Denis Taffanel : Cie Christine Burgos.

Les concerts

SAMEDI 12

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : L. Van Dael, Ph. Pierlot, W. Moller (Haydn).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h : Orchestre national de France, dir. : J. Conlon : Chœur d'hommes de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Liszt).

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : Y. Henry (Schumann, Liszt).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : E.-P. Manceau, J.-L. Soyer, P. Doulliez (Schubert, Poulenc, Rossini). 21 h : H. Guéry (Prokofiev, Liszt, Debussy).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : B. Kowalska, J.-J. Wiederker, P. Carette, Ph. Bernold (Rebel, Dieupart, Chambonnières...).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : B. Peltré (Bach, Schumann, Ravel).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Brahms (Beethoven, Levendecker, Schubert) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Marty (Brahms).

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : C. Larson, E. Rigollet, G. Apag, A. Serrapiglio (Mendelssohn, Beethoven, Eklund).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : V. Guesquière, J. Libouban.

CONCIERGERIE, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzalès (Vivaldi).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble baroque cantabile, F. Fournet (Telemann, Vivaldi, Chopin).

ÉGLISE AMÉRICAINE, 20 h 30 : Jim Mc Kissick (piano).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, Guitare non stop : 18 h 30 : Narciso Yepes ; Godelieve Monden 20 h 30 : Astor Piazzola, John McLaughlin ; Katia Labèque.

DIMANCHE 13

NOTRE-DAME, 17 h 45 : G. Guillard (Level, Desportes, Alain...).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : A. Noras, B. Rigutto (Boccherini, Chopin, Beethoven).

LUCERNAIRE, 18 h : Musique électro-acoustique.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : F. Killian (Bach, Beethoven, Liszt).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. : L. Karabatchevsky (Brahms).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : G. Bezzina, B. Verlet (Bach).

SALLE PLEYEL, *17 h 45 : Orchestre des* concerts Lamoureux, dir. : A. Kahan (Liszt).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : J. Pontet (Balbastre, Couperin, Duphly, Rameau).

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT, 16 h : Chorale de Pentemont (Bach, Honegger).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : S. Chaisemartin (Mendelssohn, Schumann, Brahms).

THEATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Jessy Norman chante Mozart.

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), dim. à 16 h 30 : J. Lindberg, Glenn, Ferris Trio.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam.-dim., 21 h 30 : Gérard Badini, Swing Machine

CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), sam.-dim., 20 h 30 : Solo et Namana.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam., 22 h 30 : Carnaval Combo (dern.).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., 23 h : Los Salseros ; dim., 23 h : Pedro Wognin.

CONCIERGERIE, sam., 21 h 30 : Gala de la Maîtrise des sciences et de gestion de la Sorbonne : C. Bowling, groupe Black, White and Co.

DEPOT-VENTE (637-31-87), sam. à 21 h 30 : Kleist. Scandales.

DUNOIS (584-72-00), dim., 20 h 30 : Bobby Few Trio.

ELDORADO (208-45-42), dim., 20 h : Léo Kottke.

FNAC FORUM (261-81-18), sam., 17 h 30 : Femmes du jazz (dern.).

FORUM (297-53-39), sam., 21 h : Mimi Lorenzini Duo, M. Haumont Trio, Duo, Boell-Roubach.

NEW MORNING (523-51-41), sam., 21 h 30, Les Etoiles.

PALACE (246-10-87), sam., 19 h 30 : Lake Side.

PATIO (758-12-30), sam., 22 h : Moustache (dern.).

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam., 21 h 30 : Preissac Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam.-dim., 23 h : F. Faure, Ph. Lacarrière, E. Dervieu (dern.).

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : Cl. Luter, Les Barbecues.

SUNSET (261-46-60), sam., 23 h : J.-M. Kadjan.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 12 MARS

15 h, Sapho, de L. Perret, d'après A. Daudet : 17 h, Hommage à L. Comencini : le Mariage de Catherine : la Leçon d'anglais ; 19 h, Hommage à S.-S. Saless : Un simple événement ; 21 h, Hommage à P. Sturges : le Gros Lot.

DIMANCHE 13 MARS

15 h, Ciboulette, de Cl. Autant-Lara : 17 h, les Inconnues dans la ville, de R. Fleischer ; 19 h, Hommage à S.-S. Saless : Nature morte ; 21 h, Hommage à P. Sturges : Un cœur pris au piège.

BEAUBOURG
(278-35-57)

SAMEDI 12 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : Pour la suite du monde ; 17 h, le Règne du jour : 19 h 15, Hommage à J. Beaudin : Cordelia ; 21 h 30, Allô !... l'assassin vous parle, de H. Cornfield.

DIMANCHE 13 MARS

15 h, Hommage à P. Perrault : le Jean Richard ; le Retour à la terre ; 17 h, Un royaume vous attend ; 19 h, Gilles Carle : la Vie heureuse de Léopold Z ; 21 h, le Plus Beau, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Quintette, 5e (633-79-38)* ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ALL BY MYSELF (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54)

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33)

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85)

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) *; Grand Pavois, 15e (554-46-85).*

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06).

CAP CANAILLE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

CAPITAINE MALABAR DIT « LA BOMBE » (It-A., v.f) : Paramount-City, 6e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

COBRA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cujas, 5e (354-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.). (V. ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; *Marignan, 8e (359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'EMPRISE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : *Quintette, 5e (633-79-38).*

LES FILMS NOUVEAUX

LA BARQUE EST PLEINE, film suisse-allemand de Markus Imhoof, v.o. : Forum, 15e (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE CHAT NOIR (*) film italien de Lucio Fulci, v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ECRAN MAGIQUE, film italien de Gianfranco Mingozzi, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

FANNY ET ALEXANDRE, film suédois d'Ingmar Bergman, v.o. : Gaumont-Halles, 1e (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Gaumont-Champs Elysées, 8e* (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

HALLOWEEN III, LE SANG DU SORCIER (*) film américain de Tommy Lee Wallace, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

HORREUR DANS LA VILLE (*), film américain de Michael Miller, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MORTELLE RANDONNÉE, film français de Claude Miller, Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18 (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SANS RETOUR (*), film américain de Walter Hill, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TE SOUVIENS-TU DE DOLLY BELL ? film yougoslave d'Emir Kusturica, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'IMPOSTEUR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MAYA L'ABEILLE (Autr., *v.f.*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (**) (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARTNERS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PHOBIA *(A., v.o.) : Paramount-Opéra, 9e* (742-56-31).

POUR QUI VOTE L'OXYGENE (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e *(742-60-33)* ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE RUFFIAN (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-63-68) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

T'ES HEUREUSE, MOI TOUJOURS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

TOOTSIE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TOUT L'OR DU CIEL (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Impérial* Pathé, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinoparama, 15e (306-50-50) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

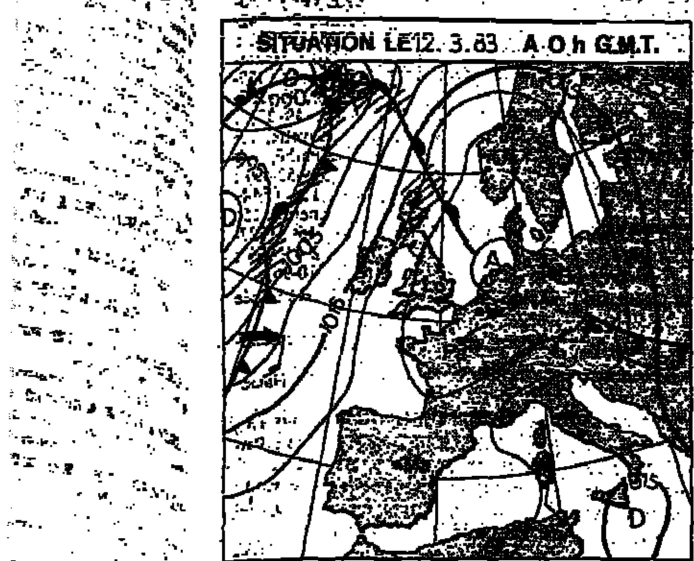
UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

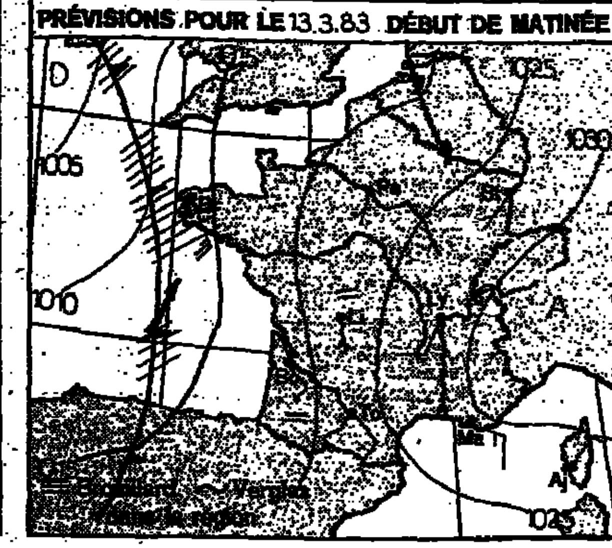
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

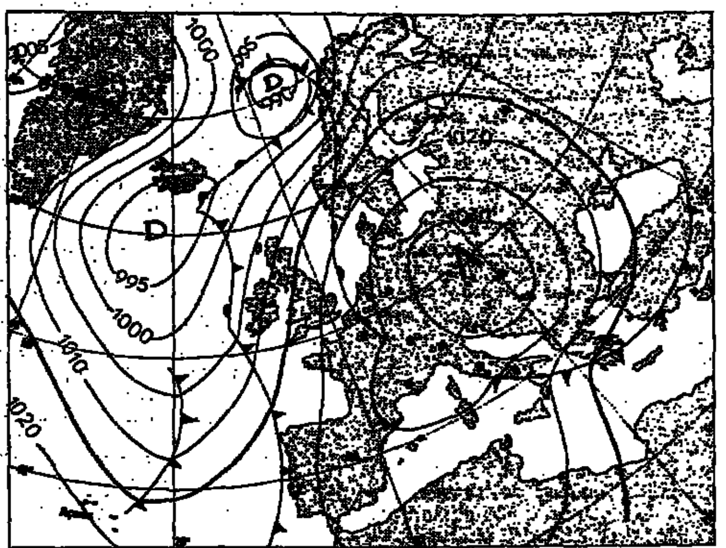
YOL (Turc, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).



MÉTÉOROLOGIE







Évolution probable du temps en France entre le samedi 12 mars à 0 heure et le dimanche 13 mars à minuit.

L'anticyclone centré sur l'Allemagne se déplace vers le sud-est, tandis qu'un front froid ondulant, actuellement sur l'Atlantique, se dirige lentement vers la France et devrait toucher dès dimanche soir les régions de l'extrême ouest.

Dimanche : Un temps frais, brumeux et nuageux prédominera sur la France au lever du jour ; quelques bancs de brouillard très isolés pourront encore être observés sur l'extrême nord-est. Le ciel sera souvent clair sur les massifs montagneux, mais des nuages bas seront observés dans les vallées. L'après-midi, les périodes ensoleillées seront prédominantes sur la moitié est du pays, mais les nuages deviendront progressivement plus épais sur l'ouest, et la pluie fera son apparition en Bretagne le soir avant de s'étendre lentement vers l'est dans la nuit de dimanche à lundi. Températures minimales voisines de 4 à 9 degrés, et même 0 à −2 degrés près des frontières du nord-est ; l'après-midi elles atteindront 10 à 17 degrés du nord-ouest au sud-est. Les vents de sud-est à sud, modérés, seront assez forts en soirée sur la Bretagne.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 12 mars à 7 heures, de 1 028,6 millibars, soit 771,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mars ; le second le minimum de la nuit du 11 mars au 12 mars)* :

Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 11 et 6 ; Bourges, 10 et 3 ; Brest, 7 et 5 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 14 et 3 ; Dijon, 12 et 3 ; Grenoble, 14 et 3 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille-Marignane, 17 et 4 ; Nancy, 7 et 1 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 7 ; Paris-Le Bourget, 9 et 2 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 7 et 4 ; Strasbourg, 11 et 1 ; Tours, 7 et 4 ; Toulouse, 10 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, 9 et −2 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 8 et −3 ; Bonn, 8 et −5 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 4 et −4 ; Dakar, 28 et 20 ; Djerba, 24 et 13 ; Genève, 17 et 1 ; Jérusalem, 7 et 4 ; Lisbonne, 19 et 9 ; Londres, 11 et 5 ; Luxembourg, 6 et −1 ; Madrid, 21 et 2 ; Moscou, −4 et −13 ; Nairobi, 29 et 17 ; New-York, 6 et 3 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, −1 et −15 ; Tozeur, 25 et 11 ; Tunis, 18 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

— Pierre, son fils,
Marc et Natalie, ses petits-enfants,
Les familles Birtschansky, Caraco, Danjou,
Sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 mars, de

Mme veuve Aimée CHOLODENKO,
née Birtschansky.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Issy-les-Moulineaux.

174, rue de l'Université, Paris-7e.

— Le conseil d'établissement,
Le personnel,
Les élèves et les parents d'élèves du lycée Janson-de-Sailly
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 10 mai, de

M. Roger DECHANCE,
professeur de lettres classiques.

Un service religieux sera célébré à la chapelle de l'hôpital Mignot au Chesnay, le mardi 15 mars, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière *de Bois-d'Arcy, le mardi 15 mars,* à 11 h 30.

— *Mme Martin Lephaille, son épouse,*
Mme Jacques Delors, née Lephaille, sa fille
Et M. Jacques Delors,
M. et Mme Xavier Aubry,
Mlle Laurence Quebeille,
ses petits-enfants,
Les familles Bossicart, Harguindeguy, Hyvert, Heguiaphal, Quebeille,
Ses sœurs, belle-sœur, beau-frère et gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Martin LEPHAILLE,

rappelé à Dieu, le 10 mars 1983.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Menditte (Pyrénées-Atlantiques) le 13 mars 1983.

— Le général de division
et Mme Jean-Pierre Liron
ont *la douleur de faire part du décès* accidentel de leur fils,

Jean-Pierre Gregory LIRON,

survenu le 10 mars 1983.

Les obsèques auront lieu au temple protestant de Millau 12100 le lundi 14 mars, à 10 h 30.

— Les familles Morin-Pons,
Raoul-Duval, Hay,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Mariel MORIN-PONS,

le 4 mars à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le service religieux a eu lieu à la Maison de retraite du Châtelet.

— M. et Mme Pierre Braun,
M. et Mme Jean-Claude Leclerc,
M. Jean-Louis Thiriet,
M. et Mme François Espinasse,
ses enfants,

Mme Geneviève Thiriet,
sa belle-sœur,

Véronique, Sophie, Marina, Sabine, Vanessa et Bruno,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Maurice THIRIET,
née Charlotte Risler,

survenu à Amiens le 5 mars 1983 à l'âge de soixante-quinze ans munie des sacrements de l'Eglise.

Le service religieux en l'église Saint-Nicolas et l'inhumation au cimetière de Meulan (Yvelines) ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 11 mars 1983.

M. et Mme P. Braun,
Résidence du Haras,
60090 Berneuil-en-Braye.
M. et Mme J.-C. Leclerc,
9, rue John-Kennedy,
60100 Creil.
M. J.-L. Thiriet,
Beaume-Vert-Sceautres,
07400 Le Teil-d'Ardèche.
M. et Mme F. Espinasse,
10, rue d'Artois,
62000 Arras.
Mme G. Thiriet,
1, place de l'Ecole-Militaire,
75007 Paris.

Anniversaires

— La famille de
Daniel PETERMANN,
ancien élève E.N.S.M. de Nantes,
rappelle son souvenir à l'occasion du deuxième anniversaire de sa disparition subite.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à sa mémoire le dimanche 20 mars 1983, à 11 heures, en l'église paroissiale de Viterne (Meurthe-et-Moselle).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 12 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 10 juillet 1948 portant classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'État relevant du régime général des retraites ;

● Relatif à la commission instituée par l'article 94 de la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

● Relatif à la commission instituée par l'article 23 de la loi du 30 juillet 1982 portant statut particulier de la région de Corse (compétences) ;

● Portant modification du décret du 12 juillet 1963 modifié créant le certificat d'aptitude à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés.

DES ARRÊTÉS

● Portant modification du taux des taxes perçues en application de la loi ddu 9 avril 1953 (transport par bateaux) ;

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
J.R. échafaude un plan pour la garde de son fils, un plan scabreux bien sûr.

21 h 35 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Amis ou ennemis des bêtes : le problème des animaux en ville.

22 h 50 Etoiles et toiles : le cinéma indien.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
A propos du film Gandhi. Reportage sur le cinéma par les Indiens. L'image de l'Inde au cinéma, avec des extraits de films et Regard contemporain sur le cinéma.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées. De M. Drucker.
Avec, autour d'Adamo, M. Torr, Shake, le Grand Orchestre du Splendid, Coluche, G. Marchand, etc.

21 h 50 Série : Theodor Chindler.
D'après le roman de B. von Brentano, avec H.-C. Blech, R. Fendel, K. Thalbach...
Suite de la vie d'une famille allemande à la veille de la première guerre mondiale. Conflits politiques et affectifs filmés dans les décors sombres de la bourgeoisie bien-pensante. Bien mené.

22 h 50 Patinage artistique.
Championnat du monde : la danse.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble.
(Attention, trois régions décrochent, FR 3-Nantes, FR 3-Dijon et FR 3-Paris diffuseront « Giacomo, le petit tailleur de Venise ».) Concert au profit de l'UNICEF.

20 h 45 Téléfilm : Le Mal bleu, de R. Boussinot, réal. J. Drimal avec G. Fontanel, M. Beaune, M. Wolfsohn...
Une famille tombée en panne sur une route des Landes, découvre les rituels de la chasse à la palombe, grâce à l'hospitalité des paysans.

21 h 40 Série : Jackie et Sara.
Sara est contrainte d'adopter un uniforme minimum pour assurer le paiement de sa part de loyer : drame de famille !

22 h 10 Journal.

22 h 29 Une minute pour une image. D'agnès Varda.

22 h 30 Musi-Club.
« Symphonie nº 9, du Nouveau Monde », d'A. Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan.

FRANCE-CULTURE

20 h Dans les années profondes, de P.-J. Jouve (1re partie).
22 h Ad lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Louis en l'Ile, le 26-1-83) : « Requiem », de Saint-Saëns, « la Vérité de Jeanne », de Jolivet, par le Nouvel Orchestre philharmonique, et les Chœurs de Radio-France, dir. H. Gallois, chef des chœurs M. Lasserre de Rozel, sol. M.-A. Nicolas, violon.

23 h 30 La nuit sur France-Musique : musique de nuit.

Dimanche 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept. De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.

20 h Journal.

20 h 35 Film : Opération Lady Marlène. Film français de Robert Lamoureux (1974), avec M. Serrault, B. Menez, P. Tornade, R. Lamoureux, S. Danning (Rediffusion.

21 h 55 Soirée élections municipales.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 10 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée élections municipales.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Soirée élections municipales.

22 h 30 Journal.

23 h 15 Film (cinéma de minuit) : The Brascher Doubloon.
Film américain de John Brahm (1947) avec G. Montgomery, N. Guild, C. Janis, R. Roberts, F. Kortner (v.o. sous-titrée. N.).

0 h 28 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

0 h 30 Prélude à la nuit
« Bogurodzica », et « Tota Pachra Es Maria », par la Chorale interuniversitaire Sainte-Anne de Varsovie, direction J. Dabrowski.

FRANCE-CULTURE

16 h 45, *Conférence de Carême* (en direct de Notre-Dame de Paris) : « Aimez vos ennemis ».

17 h 35, Rencontre avec... Magda Tagliafero, Gérard Manonni, Thierry Ansiaud, Jean-Louis Percaud et Aldo Ciccolini.

18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h 5, Albatros : nouvelle poésie belge.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h Elections municipales.

FRANCE-MUSIQUE

17 h, Comment l'entendez-vous ? Vivaldi, œuvres de Vivaldi, Bach, Scarlatti.

19 h, Jazz vivant : le Travelling Band de George Gruntz.

20 h, Les chants de la terre.

20 h 30, Concert (les grands concerts d'archives, donné le *9 avril 1956*) : *« Die Kindertotenlieder », de Mahler ;* « Concerto pour orchestre nº 3 » de Trapp ; « Symphonie nº 5 » de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir., H. Knappertsbusch, sol. L. West, mezzo.

22 h 30 La nuit sur France-Musique : musiques de nuit ; à 0 h 5, Entre guillemets.

(Pour le détail des programmes se rapporter au *Monde Dimanche* daté 6 mars.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 14 MARS

— *MM. Pierre Juquin,* membre du bureau politique du P.C.F. et *Jean-Pierre Fourcade,* sénateur (U.D.F.-P.R.) des Hauts-de-Seine, président des *Clubs Perspectives et Réalités,* sont invités à un débat sur France-Inter, à 7 h 15.

— *MM. Jean Poperen,* secrétaire national du P.S., député du Rhône, et *Bernard Pons,* secrétaire général du R.P.R., participent à un débat sur France-Inter, à 7 h 45.

— *Mme Yvette Roudy,* ministre des droits de la femme, est invitée à l'émission « Qu'est-ce que je dois faire ? », sur Europe 1, à 9 h 5.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3404

HORIZONTALEMENT

I. *On apprécie son accent sur la Canebière et ses accents partout en* France. Copulative. — II. Agent protecteur. Unité de « l'aire » spécialisée dans les vols en piqué. Qui a obéi à une loi universelle. — III. Café, chocolat et tilleul. Peut être, à la fois, froide et *volcanique.* — IV. Indicateurs de voyage. Fleuve dans lequel se noyait le passé. Personnel. — V. *Courte étape de* la Longue Marche. Sarment d'ivrogne. Son, lumières et grandes eaux. — VI. Les petits garnissent les gousses, les « grosses » ont le gousset bien garni. Tête de ligne. — VII. Patrie d'un patriarche. Forte tête. Points d'attache de la flotte. — VIII. Tels des équidés débarrassés de leur équipement. Façon de boire excluant toute idée d'eau. — IX. *Eminence affirmant toujours sa* présence malgré une affirmation royale. Demi-dose de soporifique. Forme d'avoir. Interdit en Angleterre. — X. Celle qu'on se fait des choses est parfois trop noire ou trop *rose. Une bonne ceinture peut per*mettre de le boucler. — XI. C'est au palais qu'il juge en maître. Eaux-de-vie chez les Maures. — XII. Expédia par voie rapide. Prendre un bain d'eau distillée. Quand il fait ses coups, c'est toujours en dessous. — XIII. Dents pour dents. Sort du mont Perdu pour se perdre dans la Garonne. — XIV. Participe passé. Défier le temps. — XV. Un fameux conspirateur s'y trouva après l'invitation de son Auguste personnage. Berceau des *Sagiens. Gros à la cui*sine, subtilité au salon.

VERTICALEMENT

1. Hommes dans les fers et *condamnés à faire de la tôle.* — 2. Certaines s'y rendent pour poser, d'autres le quittent pour se reposer. Fraction de temps. Impair sans importance. — 3. Elément d'un chemin sur lequel il est dangereux de cheminer. Travaux en cours. — 4. Fromage à la crème. *Demi-jouet ou jeu* entier. Cours d'économie rurale. — 5. Agent de liaison favorisant des liaisons très particulières. — 6. Souvent des ronds de forme rectangulaire. Caractères qui datent. — 7. Regret d'antan. Habitation aux êtres déséquilibrés. Sortie de canal. — 8. Mesure périmée. En litige. Symbole. Bords d'eau pour Gironde. — 9. Ce que sont souvent en pure forme des sentiments distingués. Evoque autant la carpe que la perche. Comprend de nombreux étages. — 10. Généralement plus paisible en mer que dans les cités. Démonstratif. La même chose que précédemment. Négation. — 11. Ils sont accessibles à toutes sortes de combinaisons. Résidences secondaires où l'on trouve le principal. — 12. On en trouve beaucoup plus dans les légendes que dans la réalité. Longues interventions sur le billard. — 13. Démonstratif. Leur dos est plus apprécié sur les sentiers que sur les routes. Unités d'appréciation de salanité marine. — 14. Interjection. Milieu d'intrigants. Une des devises de l'Orient. Pur-sang marin. — 15. Nombreuses pour assurer notre protection. *Comme une bouche.*

Solution du problème nº 3403

Horizontalement

I. Adjectifs. — II. Diamètre. — III. Ocras. Rut. — IV. Lodi. Tu. — V. Ile. Pré. — VI. Son. Téton. — VII. Crincrin. — VIII. Egée. Mode. — IX. Nerf. Inès. — X. Et. Sa. — XI. Eu. Duel.

Verticalement

1. Adolescence. — 2. Dico. Orge. — 3. Jardinière. — 4. Email. Nef. — 5. Ces. Etc. Eu. — 6. TT. Ermite. — 7. Irruption. — 8. Feu. Rondes. — 9. Tien. Esaü.

GUY BROUTY.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Ralentissement des emprunts français

Comment la France va-t-elle pouvoir mener à bien son programme d'emprunts internationaux cette année, et quel est le niveau de la prime que les débiteurs français vont devoir continuer de payer par rapport aux « meilleures signatures » ?

La première question se pose parce que, ayant sensiblement ralenti leurs emprunts depuis bientôt trois semaines, et le marché international des capitaux n'étant actuellement pas porteur, les emprunteurs français, qui, toutes catégories *confondues, se doivent de lever entre* 1 et 1,5 milliard de dollars par mois, sont en train de prendre du retard.

La deuxième question découle de la première. Si, pour rattraper le temps perdu, ces mêmes emprunteurs doivent, dès que les conditions de marché le permettront, multiplier leurs euro-emprunts, ils risquent d'être contraints d'offrir des taux d'intérêt plus élevés que les autres afin de compenser le foisonnement de papier tricolore dans les porte*feuilles étrangers*.

Le Crédit national, avec un emprunt de 50 millions d'ÉCU va être, ces prochains jours, le premier émetteur français à se présenter sur le marché euro-obligataire après les élections allemandes, dont, comme prévu, les résultats ont mis à mal le système monétaire européen. Cela a eu pour effet de perturber profondément le marché de l'ÉCU : les investisseurs du Benelux, qui sont les principaux consommateurs d'ÉCU, *et qui s'interrogent sur l'ampleur et* l'étendue d'un éventuel réalignement au sein du SME, restent sur la réserve. On sait que l'euro-émission du Crédit national, qui sera garantie par la République française, aura une durée de dix ans. En revanche, le niveau du coupon n'a pas encore été révélé.

EURATOM, l'entité supranationale européenne, est en train de lever 50 millions d'ÉCU sur la base d'un coupon annuel de 11,625 % et *d'un prix au pair. Les banquiers* belges estiment que le Crédit national devrait offrir un rapport supérieur de 0,50 %. Il semble en fait qu'on s'achemine vers un rendement de l'ordre de 12 %, niveau réaliste qui reflète la baisse de la crédibilité des emprunteurs français auprès des investisseurs internationaux.

Parallèlement, le Crédit national vient d'achever la mise en place du syndicat bancaire qui a souscrit la totalité de son euro-crédit de *150 millions d'ÉCU. Celui-ci, dont* la durée est de cinq ans et le taux d'intérêt variable, sera progressivement converti en euro-obligations, afin, en finale, de pourvoir l'emprunteur avec du papier à plus longue échéance et à taux d'intérêt fixe.

La prime qui affecte les signatures françaises dans le secteur des euro-émissions libellées en dollars se situe entre 0,75 % et 1 %. Les courtiers en euro-obligations, qui traitent sur le marché secondaire, reçoivent, de la part d'investisseurs institutionnels, des demandes pour du papier français sur la base de rapport annuel de 12,25 %. Ceci est bien supérieur aux coupons que les débiteurs de qualité exceptionnelle offrent actuellement sur le marché primaire.

Ce dernier est toutefois en si piteux état que toutes les émissions nouvelles proposées à partir de rendements inférieurs à 11,50 % sont immédiatement l'objet de décotes extrêmement fortes. En conséquence, c'est environ 11,375 % qu'un très bon emprunteur international devrait présentement offrir pour que son opération ait des chances d'être acceptée sans dommages. Pour obtenir le même résultat, un débiteur français devrait proposer un coupon d'au moins 12 %.

Un marché perturbé

Le marché des euro-émissions obligataires en dollars est perturbé par la tension sur les taux d'intérêt à court *terme qui persiste aux États-*Unis. Du coup, le compartiment des euro-emprunts, dont le taux d'intérêt est fixe, demeure maussade, alors que simultanément celui des opérations à taux variable retrouve toute sa vigueur. Le Crédit commercial de France vient d'en faire l'heureuse expérience. Le montant de son émission en deux tranches, dont le taux d'intérêt flottera au gré du Libor, vient d'être augmenté de 25 millions pour être porté à *225 millions de dollars. C'est la* tranche permettant aux porteurs d'être remboursés tous les trois ans qui a recueilli le plus d'intérêt et a permis l'augmentation finale.

European American Bank, vingt-quatrième établissement bancaire aux États-Unis, a également réussi une très belle performance avec une émission à taux variable de 75 millions de dollars, et d'une durée de sept ans, mais il faut reconnaître que les conditions sont très généreuses pour les banques prêteuses. L'intérêt semestriel sera l'addition d'une marge de 0,25 % au taux du Libor, ce qui en lui-même est déjà plus élevé que ce que les grandes banques internationales offrent généralement. En outre, la commission bancaire totalise 1,875 %, soit près de 1 % de plus que celle versée par des établissements de même calibre.

La réponse à ces largesses tient à l'hésitation initiale des chefs de file qui se demandaient si European American Bank serait perçue comme une banque américaine ou un établissement consortial, puisque ses actionnaires sont ceux du groupe européen EBIC, auquel appartient en France la Société générale. La disparition progressive, au cours de ces dernières années, des établissements consortiaux leur vaut de susciter un certain scepticisme. Mais dans le cas présent, c'est l'aspect américain de la banque qui l'a emporté dans l'esprit des prêteurs.

La victoire en Allemagne du parti *de M. Kohl avait été largement anti*cipée par le marché euro-obligataire. Aussi, le compartiment des émissions internationales libellées en deutschemarks a-t-il fait preuve, au lendemain du scrutin, des actions de l'enthousiasme que certains anticipaient ; surtout il se montre très sélectif et rejette les emprunts lancés avec des coupons trop bas.

C'est un peu le reproche qui a été adressé à Michelin, dont l'une des filiales étrangères est venue *offrir*, sous la garantie de la Compagnie financière Michelin à Bâle, 200 millions de deutschemarks. Les euro-obligations, d'une durée de sept ans, seront émises à 99,25 et seront dotées d'un coupon de 7,75 %. Tout ceci procurera au porteur un rapport annuel de près de 7,90 % ; mais le marché aurait sans aucun doute préféré un franc 8 %, ce qui explique la décote sur le marché gris d'environ 1,625 – 1,375. Ce léger mouvement de *mauvaise humeur n'a cependant* pas empêché l'emprunt Michelin d'être raisonnablement bien reçu.

Le marché de New-York a reçu, jeudi, le choc de sa vie en apprenant que Moody's Investor Service, l'une des deux grandes agences spécialisées dans l'étude et la classification des dettes des grands emprunteurs, avait décidé d'abaisser le classement de 47 milliards de dollars de papier d'American Telephone and Telegraph (A.T.T.). L'annonce a fait l'effet d'une bombe, parce qu'un tel volume représente 10 % du montant global des obligations en circulation sur le marché américain des capitaux. La décision de Moody's Investor fait suite au démantèlement de l'empire A.T.T. Celui-ci, pour se conformer à la lutte antitrusts en vigueur aux États-Unis, doit, entre autres, se dessaisir du plus beau fleuron de sa couronne, c'est-à-dire des vingt-quatre compagnies de téléphone connues sous le nom de « Bell System », dont chaque famille américaine détient des obligations. Sur le marché secondaire, la multitude des emprunts A.T.T. a immédiatement perdu entre 1 et 2 points.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Hausse générale du mark, le franc attaqué

Quelle semaine sur les marchés des changes, balayés par une tempête monétaire analogue à celle de décembre dernier mais aux conséquences beaucoup plus fortes. Comme cela avait pu être prévu, le succès électoral de M. Kohl, remporté nettement et sans bavures, a déclenché une véritable ruée sur le mark, dont la hausse irrésistible a soumis à de très vives tensions le système monétaire européen, écartelé entre un mark à nouveau tout-puissant et des monnaies dites faibles (franc belge, franc français et couronne danoise), incapables de suivre la monnaie allemande dans sa remontée. Tombant au plancher de leurs marges de fluctuation au sein dudit système, ces monnaies ont dû être vigoureusement défendues par les banques centrales, dans des rumeurs de réalignement monétaire extrêmement insistantes et un climat de *grande nervosité*.

Le lundi matin, après la victoire triomphale de M. Kohl, la semaine commençait en fanfare avec une hausse générale du mark à l'égard de toutes les monnaies, à commencer par le franc suisse : les capitaux allemands, qui, au début de l'année, sur des sondages favorables aux sociaux-démocrates, avaient gagné la Suisse, commençaient à rentrer. Vis-à-vis du franc français déprimé, au surplus, par le premier résultat d'un *scrutin de nature à affaiblir la* majorité gouvernementale, la poussée était irrésistible : à 10 heures du matin, la Banque de France, qui avait déjà consacré 500 millions de dollars pour défendre le cours central de 2,8350 F pour 1 mark et risquait de perdre 2 ou 3 milliards de dollars dans la journée, renonçait à défendre ce cours et laissait librement « filer » le mark jusqu'au voisinage de son cours-plafond de 2,8985 F. Cette manœuvre, dont *l'habileté était louée* par notre confrère, le *Financial Times*, permettait à la France de tirer sans limitation sur les ressources du FECOM pour défendre sa monnaie, obtenant automatiquement le concours des autres banques centrales, quitte à les rembourser par la suite. Elle avait pour objectif, en outre, de désorienter la spéculation, tentée de prendre son bénéfice, ce qui se produisit le mardi et le mercredi, et fit redescendre le cours du mark de 2,89 F à moins de 2,85 F.

Toutefois, à l'approche du week-end, des rumeurs de réajustement monétaire de plus en plus insistantes déclenchaient à nouveau des achats de marks et des ventes de francs, de sorte que la monnaie allemande remontait à son cours plafond et que la monnaie française retombait à son cours-plancher. Du coup, la Banque de France, dont le bilan au 3 mars accusait déjà une sortie de devises à hauteur de 3,4 milliards de francs, devait reprendre ses interventions jeudi, et surtout vendredi, pour un montant de 1 milliard de marks et probablement bien devantage. Parallèlement, elle entreprenait de décourager la spéculation en faisant très *fortement monter les taux de* l'eurofranc, monnaie que les spéculateurs empruntent pour la vendre à terme, en espérant la racheter moins cher après réajustement monétaire.

A la veille du week-end, ces taux *étaient passé à 80 % sur un mois*, 300 % sur une semaine et 900 à 1 500 % pour deux jours.

Vendredi matin, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, affirmait au micro d'Europe 1 : « *La parité du franc est bonne ; il y a toutefois un problème du mark qu'il faut régler.* » Euphémisme plein de franchise, surtout dans la bouche d'un ministre des finances.

Ce problème du mark, qui se pose également vis-à-vis du franc belge, de la couronne danoise et de la lire italienne, monnaies toutes au plancher, pourrait certes être résolu par une réévaluation unilatérale de la monnaie allemande. A Bonn, on *dément officiellement avoir engagé* la moindre négociation à ce sujet, malgré les rumeurs faisant état de pourcentages de réajustement variant de 8 % à 12 %. De toute façon, le gouvernement de M. Kohl, excipant de ses deux millions quatre cent mille chômeurs, semble déterminé à ne consentir qu'une partie des sacrifices et à exiger de ses partenaires, et notamment de la France, des mesures d'austérité propres à éviter un nouveau réajustement après ceux d'octobre 1981 et juin 1982 et celui qui pourrait intervenir dans les semaines ou les mois prochains.

Nul ne sait en effet combien de temps le gouvernement français, *l'actuel ou le futur, entend résister*. En haut lieu, on voudrait se donner deux à trois mois pour laisser aux mesures déjà prises le temps d'agir. De toute façon, estime-t-on, il n'est pas question de laisser les marchés des changes dicter leur loi. L'erreur serait sans doute de sous-estimer à la fois la force desdits marchés et la difficulté de maintenir des parités fixes dans des marchés des changes déchaînés. En fait, toute décision des pouvoirs publics français dans ce domaine est suspendue aux résultats du second tour des élections municipales, et surtout aux choix d'une politique économique valable, non seulement pour 1983 mais aussi pour 1984. L'impossibilité de pousser l'endettement extérieur de la France au-delà de certaines limites, qui seraient atteintes dès 1984, risque d'imposer le recours à des mesures drastiques. Ajoutons enfin que tout changement de parité du franc vis-à-vis du mark se traduirait automatiquement par une hausse du dollar, qui annulerait tout le bénéfice de la baisse des prix du pétrole et renchérirait dangereusement les importations indispensables. La fermeté de la monnaie américaine, déconcertante pour beaucoup d'opérateurs mais encore bien réelle, rend effectivement très coûteuse une modification des parités du franc, comme en juin 1982.

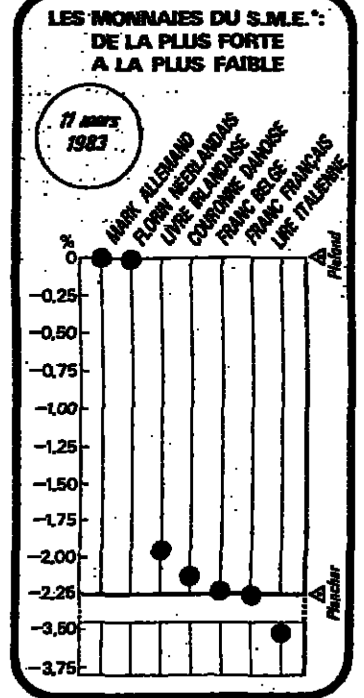
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 AU 11 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5010	–	14,5560	48,5201	41,8060	2,1226	37,8071	0,0695
	1,5150	–	14,6520	48,9596	41,5627	2,1097	37,6081	0,0713
Paris	10,3118	6,8700	–	333,33	287,20	14,5828	259,73	4,7007
	10,3398	6,8250	–	334,14	283,66	14,3987	256,67	4,8715
Zurich	3,0935	2,0610	30,0003	–	86,1622	4,3748	77,9206	1,4342
	3,0943	2,0425	29,9275	–	84,8919	4,3090	76,8145	1,4578
Francfort ...	3,5903	2,3920	34,8189	116,06	–	5,0774	90,4347	1,6645
	3,6450	2,4060	35,2534	117,79	–	5,0759	90,4851	1,7173
Bruxelles ...	70,7121	47,11	6,8573	22,8578	19,4948	–	17,8109	3,2783
	71,811	47,40	6,9450	23,2068	19,7007	–	17,8262	3,3832
Amsterdam ..	3,9701	2,6450	38,5015	128,33	110,57	5,6145	–	1,8406
	4,0283	2,6590	38,9605	130,18	110,51	5,6097	–	1,8979
Milan	2156,93	1437	209,17	697,23	608,75	30,5030	543,28	–
	2122,51	1401	205,27	685,92	582,29	29,5569	526,88	–
Tokyo	356,48	237,50	34,5709	115,23	99,2892	5,0413	89,7920	0,1652
	357,31	235,85	34,5578	115,47	98,0257	4,9757	88,6987	0,1683

A Paris, *100 yens étaient cotés, le vendredi 11 mars, 2,8926 F contre 2,8937 F* le vendredi 4 mars.



* *Système monétaire européen*

Les matières premières

Raffermissement de la plupart des métaux

L'activité s'est quelque peu régularisée, ces derniers jours, après les amples fluctuations de la semaine précédente ; si la lenteur des négociations, à Londres, entre les pays producteurs de l'OPEP, a encore fait planer un climat d'incertitude, les cours de plusieurs matières premières ont pu enregistrer des records, grâce principalement à des achats spéculatifs, mais ils n'ont pas pu généralement se maintenir à leurs meilleurs niveaux.

MÉTAUX. – *Poursuivant sur sa lancée, l'étain a enregistré de nouveaux records à terme, le comptant frôlant les niveaux sans précédent atteints il y a un peu plus d'un an. Selon des sources appartenant au négoce, il semblerait que le plafonnement des importations mis en place en avril 1981 devrait être maintenu par le Conseil international, malgré cette fermeté persistante des cours.*

Le nickel a fait preuve, lui aussi, de fermeté, atteignant ses plus hauts niveaux depuis un an, en raison notamment de rumeurs relatives à des achats des producteurs sur le marché libre, et d'une prévision avancée par un courtier londonien, selon laquelle le cours atteindrait 3,20 dollars par livre d'ici à la fin de l'année. Le plomb et le zinc se sont montrés irréguliers, tandis que les cours de l'aluminium étaient mieux tenus, en raison notamment du repli du sterling et d'achats de couverture émanant de Suisse.

L'argent s'est raffermi dans le sillage de l'or, mais le cuivre, en revanche, a fluctué avec irrégularité. En baisse tout d'abord, à l'annonce d'une augmentation de 1 775 tonnes des stocks, à leur plus haut niveau depuis février 1979, et d'une reprise du travail des mineurs péruviens, il s'est ensuite momentanément repris.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel, qui ont augmenté de près de 50 % depuis le début de l'année, se sont retrouvés à leurs plus hauts niveaux depuis 1980. Un repli partiel est ensuite intervenu, le synthétique étant désormais moins cher que certaines qualités de naturel.*

DENRÉES. – *Le café a été particulièrement en vue, les cours atteignant leurs plus hauts niveaux depuis plus de deux ans et demi.*

Cette hausse est intervenue en raison de feux de brousse, affectant la production et les stocks au Ghana et, surtout, de l'estimation du gouvernement américain selon laquelle la production mondiale va faire apparaître une contraction de 1,6 % pour 1982-1983. Vendredi, les membres de l'Organisation internationale se sont mis d'accord pour une répartition d'une réduction globale de 750 000 sacs des quotas d'exportation pour le semestre à fin septembre.

Les cours du cacao se sont inscrits en hausse, en raison notamment des incendies au Ghana et de la faiblesse de l'offre. Le sucre a été bien tenu sur un marché calme.

CÉRÉALES. – *On constate une légère progression pour le blé et un affaiblissement limité pour le maïs, après des fluctuations d'assez faible ampleur : 100 000 tonnes de blé ont été vendues par la Communauté européenne, à la Chine, croit-on.*

LES COURS DU 11 MARS 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 051 (1 068,75) ; à trois mois, 1 082,25 (1 099,75) ; étain comptant, 8 947,50 (8 825) ; à trois mois, 8 971,50 (8 840,50) ; plomb, 298,25 (292,50) ; zinc, 450,50 (442,50) ; aluminium, 869,50 (885,50) ; nickel, 3 192,50 (3 005) ; argent (en pence par once troy), 718 (682). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 72,20 (74,50) ; argent (en dollars par once), 10,81 (10,32) ; platine (en dollars par once), 413 (406,20) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 73,83 (75,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 330-355 (325-350). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,07 (29,63).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, 70,87 (71,30). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 387,50 (371,50) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (385). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, incotée (43,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 759-767 (735-739). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 241-242 (233,50-234,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 1 748 (1 745) ; mai, 1 804 (1 800) ; sucre, mai, 6,50 (6,43) ; juillet, 6,72 (6,68) ; café, mars, 123,80 (124,82) ; mai 122,63 (121,72). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 113,95 (112,075) ; août, 120,95 (119,32) ; café, mars, 1 709 (1 657,50) ; mai, 1 738,50 (1 662) ; cacao, mars, 1 300 (1 292) ; mai, 1 317,50 (1 303,50). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 565 (1 408,50) ; juillet, 1 475 (1 415) ; café, mai, 1 895,50 (1 756) ; juillet, 1 802,50 (1 683) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 591,50 (1 512,50) ; juillet, 1 675 (1 582,50) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 1 698 (1 693) ; mai, 1 743 (1 735). – **Londres** (*en livres par tonne*), avril, 142,45 (143,85) ; juin, 144,30 (144,75).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 316 1/2 (313 1/2) ; mai, 327 (325 1/4) ; maïs, mars, 274 (279) ; mai, 283 (288).

INDICES. – Moody's, 1 039,10 (1 040,90) ; Reuter, 1 716 (1 712).

Marché monétaire et obligataire

Inquiétudes aux États-Unis

M. Paul Volker, tout-puissant président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, souffle-t-il le froid et le chaud ? Parlant, la semaine dernière, d'une « *détente substantielle et durable des taux d'intérêt par rapport aux records historiques de ces deux dernières années* », il a semblé se raviser cette semaine, évoquant même la possibilité d'une remontée des taux si la reprise de l'économie était trop rapide et si le déficit budgétaire n'était pas réduit. Indiquant au passage que la croissance de la masse monétaire excédait les objectifs fixés (la masse monétaire M-1 n'a pourtant progressé que de 100 *millions de dollars* pour la semaine du 2 mars), il a mis en garde contre un optimisme excessif à l'égard de la reprise économique. Comprenne qui voudra... Cela n'a pas empêché M. Henry Kaufman, l'oracle de Wall Street, de souligner la nécessité d'une nouvelle baisse des taux, qui « *peuvent encore modérément diminuer* ». En tout cas, les taux en question se sont légèrement tendus cette semaine, gagnant un demi-point en moyenne. Ce qui n'a pas manqué de raffermir le dollar sur les marchés des changes.

En Europe, l'événement a été le relèvement massif du taux d'escompte belge, porté de 11,5 % à 14 %, avec, pour justification, « *les tensions survenues sur les marchés des changes* », à savoir la grande faiblesse du franc belge, tombé à son cours-plancher par rapport au mark *(voir ci-dessus)*.

En Allemagne fédérale, les deux plus grandes banques du pays, la Deutsche Bank et la Commerzbank, ont réduit de 0,5 % le taux de leurs crédits à la consommation, ramené à 11 %. Outre-Rhin, certains pensent que la Bundesbank pourrait, le 16 mars prochain, diminuer son taux d'escompte. *Compte tenu, toutefois,* du vif gonflement de la masse monétaire, dont le rythme atteint 10 %, vraisemblablement en raison du soutien accordé aux monnaies faibles du S.M.E. qui se traduit par une création de monnaie, il est possible que la banque centrale ne fasse rien.

En France, l'institut d'émission n'a rien fait non plus en matière de taux, s'abstenant même de les relever, comme il le fait habituellement en cas de crise monétaire : de toute façon, cela ne servirait pas à grand-chose dans les circonstances actuelles.

Baisse des rendements des obligations

Le fléchissement des rendements sur le marché secondaire de Paris a repris, selon les indices Paribas : 13,99 % contre 14,12 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 14,09 % contre 14,26 % pour ceux à moins de sept ans, 14,78 % contre 14,86 % pour les emprunts du secteur public et 15,58 % contre 15,73 % pour ceux du secteur privé. Manifestement, tous les opérateurs envisagent une poursuite de la baisse des taux à long terme, voulue et favorisée par le gouvernement.

C'est ce qui explique la fermeté des cours sur le marché secondaire, où le papier est activement recher*ché, notamment pour le compte des* fonds communs et des SICAV de trésorerie.

Sur le front des émissions, en revanche, l'attentisme a continué à régner, surtout avant le deuxième tour des élections municipales et dans la perspective de nouvelles mesures d'austérité. Comme prévu, la S.N.C.F. a lancé son emprunt, pour un montant de 2,5 milliards de francs, au taux nominal inchangé de 15 %, ce qui a causé une légère déception, bien que le rendement actuariel ressorte à 15 % également, contre 15,11 % pour le récent emprunt du Crédit foncier de France. Pour les raisons énoncées précédemment, le placement de cette émission s'effectue sans hâte ni enthousiasme. La B.N.P. lève, par ailleurs, 2 milliards de francs en deux tranches, l'une à taux fixe (15,10 % nominal), l'autre à taux variable (T.M.O.), tandis que la Banque *parisienne de crédit appelle 200 mil*lions de francs à 15,30 %.

F. R.



BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 11 mars 1983

La main dans l'urne

DIRE que la Bourse n'a pas spécialement le portefeuille à gauche reste un doux euphémisme et, au vu des résultats annoncés dimanche soir, il fallait s'attendre que les familiers du palais Brongniart savourent avec délectation lundi, dès potron minet, la longue litanie des revers électoraux subis par la majorité actuelle au premier tour des élections municipales.

« On vous l'avait bien dit ! » assurait-on avec un air entendu autour de la corbeille en enregistrant, avec une égale satisfaction, le parcours sans faute accompli par le chancelier Kohl outre-Rhin où il venait de rafler, *à deux sièges près*, la majorité au Bundestag.

D'une pierre deux coups. Les boursiers ne pouvaient pas faire moins que de saluer comme il convenait ces *« bonnes nouvelles »* et les actions françaises allaient gagner ce jour-là près de 0,9 % tandis qu'on assistait à l'irrésistible ascension des titres allemands, en hausse de 8 % au son de cloche final pour certains d'entre eux (Siemens, notamment).

Sans attendre l'issue du second tour, les spécialistes étaient unanimes à penser que la sanction des urnes allait accroître la nécessité d'un réalignement monétaire. Cette perspective allait largement influencer la cote tout au long de la semaine, au moins autant que le laborieux *« marathon oil »* auquel se sont livrés à Londres les treize pays-membres de l'OPEP sans parvenir d'ailleurs à déterminer le prix de leur baril ni le montant de leur production à la veille du week-end.

L'hypothèque monétaire et l'attente d'un accord pétrolier, loin de paralyser les initiatives, ont au contraire stimulé les investisseurs, si l'on en juge par le bilan de cette semaine : une hausse globale de 1,75 % réalisée en grande partie au cours de la seule journée de jeudi (*plus 1,6 %*). Simplement, les opérateurs, délaissant la quasi-totalité de la cote, ont fait porter tous leurs efforts sur deux catégories de titres : les valeurs *« indexées sur le dollar »*, en clair les actions de sociétés bien implantées sur le territoire américain ou qui réalisent une partie importante de leur chiffre d'affaires à l'exportation, et les compagnies pétrolières – y compris les firmes *plus ou moins rattachées* à ce secteur énergétique – qui devraient tirer profit d'un abaissement du prix du brut considéré comme inéluctable.

Résultat ; au cours de cette séance de jeudi, la plus significative de la semaine, le volume des transactions sur les seules valeurs françaises négociées sur le marché *« à terme »* a atteint près de 280 millions de francs. Qui plus *est*, à elles seules, cinq actions (Moët-Hennessy, BSN Gervais-Danone, Air liquide, Club Méditerranée et l'Oréal) réalisaient l'exploit de totaliser pratiquement la moitié de ce chiffre d'affaires avec, parfois, des *« lignes »* (paquets d'actions) de cinq mille à dix mille titres.

La simple énumération de ces entreprises – encore faudrait-il y ajouter Michelin, Peugeot, Bic, Générale Occidentale, Générale des eaux – prouve bien que les Etats-Unis continuent à avoir le vent en poupe rue Vivienne quand on sait, à titre d'exemple, que l'Oréal réalise plus de 55 % *de ses ventes* à l'étranger *et* que cette proportion avoisine les 75 % pour le groupe de M. Chevalier, le président de Moët-Hennessy. L'Air liquide est également revenu en cour et ce regain de faveur s'est étendu à Lafarge Coppée qui vient de réorganiser *ses* activités nord-américaines, ainsi qu'à Maisons Phénix grâce à sa participation dans U.S. Home.

Thomson-C.S.F., en revanche, a perdu 2,5 % jeudi, après la conclusion de l'accord-surprise intervenu entre Thomson-Brandt (*cette société n'est plus cotée depuis sa* nationalisation) et le conglomérat ouest-allemand AEG-Telefunken. Que M. Alain Gomez, *le président du groupe*, se soit rabattu sur 75 % de Telefunken Fernseh und Rund-Funk à défaut d'épouser la cause de Grundig, en raison du *« nein ! »* catégorique de l'Office des cartels, voilà qui peut se comprendre en termes de stratégie industrielle, reconnaît-on dans les travées de la Bourse, encore que la récente mise à flot d'A.E.G. n'ait pas permis d'éluder toutes les questions sur la réelle situation financière du groupe ouest-allemand. De plus, et c'est là la question-clé pour des financiers, comment un groupe tout juste équilibré en 1982 au niveau de Thomson-Brandt, mais lourdement déficitaire (plus de 1,1 milliard de francs) pour Thomson-C.S.F. va-t-il réaliser cette acquisition ? Pour l'heure, le groupe Thomson qui a subi en 1981 une perte consolidée de 180 millions de francs, la première de son histoire, doit recevoir cette année, une somme de 1,6 milliard de francs sur les 20,2 milliards qui doivent échoir aux entreprises nationalisées afin de *« regonfler »* leurs fonds propres. A condition, toutefois, que soit signé le fameux *« contrat de plan »*, ce qui n'est toujours pas le cas pour cette entreprise.

Que de complications ! Heureusement, l'actualité est bonne fille et le scrutin de dimanche va permettre aux boursiers d'interroger leur boule de cristal sur de tous autres sujets : M. Mauroy, *dont la finesse de l'analyse telle* qu'elle s'exprimait jeudi à Lille n'aura surpris personne *(« il n'est pas question que la gauche fasse une autre politique que sa politique de gauche »)*, va-t-il rester à Matignon, déserté par plusieurs de ses collaborateurs au cours des dernières semaines ? Qui pourrait le remplacer ? Pour appliquer quelle politique économique, étant entendu que le *jeu devient de plus en plus serré* ?

Autant de questions auxquelles une seule personne pourrait répondre, la célèbre astrologue Elisabeth Tessier, les mystères célestes et le Temple de l'argent ayant parfois fait bon ménage. Elle l'affirme, elle avait prévu le *« grippement économique »* actuel. *« Après Saturne-Pluton »*, assurait-elle dans *le Quotidien de Paris*, du 6 janvier dernier, *« nous entrons dès février dans la conjonction Jupiter-Uranus dont le cycle est d'environ quatorze ans. La dernière eut lieu en 1968. Cette conjonction apporte des turbulences sociales et économiques graves. La France connaîtra un grand changement... en 1984 »*. C'était écrit. Dans les astres.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

A l'issue de 58 Bourses sur les cent à courir, la valeur théorique de reprise de la rente 4 1/2 % 1973 ressortait à 1987,84 F

Pour la période du 15 novembre 1982 au 15 mai 1983, les titres de rente présentés en règlement des droits de mutation sont repris pour 1766,40 F.

	11/3/83	Diff.
4 1/2 % 1973	2 080	+ 71
7 % 1973	9 017	+ 382
10,30 % 1975	89,20	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	88,20	+ 0,20
8,80 % 1977	106,01	– 0,75
10 % 1978	87,40	+ 0,80
9,80 % 1978	86,50	+ 0,90
8,80 % 1978	87,50	+ 1,20
9 % 1979	81,80	+ 0,50
10,80 % 1979	88,60	+ 0,45
12 % 1980	96,60	[illegible] 0,35
13,80 % 1980	99,40	+ 0,40
16,75 % 1981	107,81	+ 0,01
16,20 % 1982	106,55	– 0,25
16 % 1982	105,60	+ 0,36
15,75 % 1982	104,87	+ 0,57
C.N.E. 3 %	2965	– 5
C.N.B. bq. 5 000 F	99,16	+ 0,05
C.N.B. Paribas 5 000 F	99,17	+ 0,27
C.N.B. Suez 5 000 F	99,18	+ 0,23
C.N.I. 5 000 F	99,18	+ 0,05

Alimentation

Grâce à une opération de conversion d'obligations en actions actuellement en cours, la firme de distribution *Cédis* va échapper à la limitation des dividendes instituée par la loi de juillet 1982 (*le Monde* des 20 et 21 février). Appliquée à *Cédis*, cette réglementation aurait limité à 53,91 F le total des deux dividendes unitaires concernés, soit un solde de 21,91 F pour le dividende 1983 compte tenu des 32 F déjà distribués. Mais, précise la société, le résultat final de cette opération ne pourra être connu que début avril après expiration du délai dont disposent les porteurs pour demander soit le remboursement soit la conversion des obligations appelées au tirage en novembre dernier. L'augmentation de capital qui s'ensuivrait permettrait d'aboutir à la libération du dividende 1983.

Les dirigeants de Carrefour tablent pour 1982 sur une progression de 10 % du résultat net consolidé (360 millions de francs pour l'exercice précédent), soit moitié moindre que celle escomptée en mai 1982. Le dividende global est ramené de 75 F à 71 F.

	11-3-83	Diff.
Béghin-Say	253	– 4
Bongrain	1 235	inchangé
B.S.N.-G.-Danone	1 503	+ 45
Carrefour	1 310	– 21
Casino	980	– 14
Cédis	590	– 10
Euromarché	835	– 25
Guyenne et Gasc.	322	– 9
Lesieur	860	+ 50
Martell	664	– 16
Moët-Hennessy	917	+ 60
Mumm	329	+ 9
Occidentale (Gale)	487	+ 27
Olida-Caby	172	– 5
Pernod-Ricard	445	– 2
Promodès	890	– 30
Source Perrier	244	– 4,5
St-Louis-Bouchon	163	+ 5
C.S. Saupiquet	240	+ 3
Veuve Clicquot	1 200	+ 119
Viniprix	625	– 10
Nestlé	17 580	– 340

Mines d'or, diamants

Gencor (General Mining Union Corporation) a enregistré en 1982 une baisse de 16,4 % de son bénéfice attribuable : 267 millions de rands contre 319,8 millions. Malgré la tendance à la reprise notée durant le second semestre, après le creux des six premiers mois, le second groupe minier et financier d'Afrique du Sud a enregistré une baisse des dividendes encaissés provenant de ses intérêts dans l'or, l'uranium et le platine. Le dividende est maintenu à 175 cents. L'exercice en cours devrait être meilleur.

Pour l'exercice écoulé, le groupe *Anglo American Corporation* annonce un bénéfice de 195,6 millions de rands (*– 20,6 %*). *Le dividende* final est maintenu au même niveau que l'année précédente. Mais au total les actionnaires n'auront encaissé que 860 cents contre 1 000 cents.

	11/3/83	Diff.
Amgold	1 070	+ 50
Anglo-American	161	+ 1,50
Buffelsfontein	442	– 16
De Beers	66,10	+ 1,60
Driefontein	280	– 5
Free State	395	+ 12
Goldfields	67,80	– 0,70
Gencor	228	– 4
Harmony	182,50	+ 2
President Brand	378,50	– 10,50
Randfontein	1 135	– 25
Saint-Helena	355	– 8
Western Deep	490	inch.
Western Holding	450	– 5

Banques, assurances sociétés d'investissement

	11/3/83	Diff.
Bail Équipement	185	inch.
B.C.T.	149,50	+ 1,5
Cetelem	259,50	– 1,5
Chargeurs Réunis	200	+ 12
Bancaire (Cie)	299	+ 6
C.F.F.	445	+ 7
C.F.I.	215	+ 0,5
Eurafrance	380	– 9
Hénin (La)	339,90	– 3,10
Imm. Pl-Monceau	204,50	+ 8
Locafrance	220	– 17,5
Locindus	491	+ 1
Midi	697	+ 21
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	740	– 28
Parisienne de réesc.	435	+ 37
Prétabail	643	+ 7
Révillon	519	inch.
Schneider	106,50	– 0,5
U.C.B.	172	– 0,5

Bâtiment, travaux publics

	11/3/83	Diff.
Auxil. d'entreprises	896	+ 16
Bouygues	702	+ 2
Ciment Français	182,80	+ 5,8
Dumez	669	+ 14
J. Lefebvre	152	– 4
G.T.M.	375	– 1
Lafarge	278	+ 8
Maisons Phénix	100	+ 6
Poliet et Chausson	338	+ 31
S.C.R.E.G.	112,20	– 1,8
S.G.E.-S.B.	126,50	+ 116,5

Métallurgie construction mécanique

	11/3/83	Diff.
Alspi	69	+ 2,5
Amrep	750	– 45
Avions Dassault-B.	455	+ 25
Chiers-Châtillon	13,55	– 0,15
Creusot-Loire	55	– 1,5
De Dietrich	290	– 5
FACOM	631	+ 41
Fives-Lille	162,50	+ 10,5
Fonderie (Générale)	20	– 80
Marine-Wendel	53,90	– 0,9
Métal. Normandie	10	– 0,05
Penhoët	352	+ 12
Peugeot S.A.	171	+ 1
Poclain	94	– 3,5
Pompey	96	– 1,5
Sacilor	12	– 0,10
Sagem	1 230	+ 60
Saulnes	15	– 0,30
Saunier-Duval	31,50	+ 1
Usinor	1,71	– 0,08
Valéo	215,50	+ 9,5
Vallourec	90	– 0,9

Matériel électrique services publics

L'année 1982 a été bien meilleure pour le groupe Philips dont le bénéfice net s'est accru de 21 % pour atteindre 433 millions de florins.

Cette amélioration est imputable pour une petite partie à l'accroissement du chiffre d'affaires (+ 1 %) mais surtout à la diminution des coûts de restructuration et des frais financiers. Le dividende est maintenu à 1,80 florin. Compte tenu de l'acompte déjà versé, 1,20 florin reste à distribuer.

	11/3/83	Diff.
Alsthom-Atlantique	145,5	+ 6,6
C.E.M.	27,7	+ 0,1
CIT-Alcatel	795	– 33
Crouzet	160	+ 6
Générale des Eaux	262,90	– 4,1
Intertechnique	909	– 6
Legrand	1 772	+ 33
Lyonnaise des Eaux	450	– 5
Machines Bull	44,80	+ 1,2
Matra	1 235	+ 35
Merlin-Gérin	672	+ 50
Moteurs Leroy-Somer	555	+ 35
Moulinex	79	+ 0,05
P.M. Labinal	233,90	+ 19,9
Radiotechnique	361	+ 4
S.E.B.	260	+ 20
Signaux	635	+ 5
Téléméc. Electrique	990	+ 65
Thomson-C.S.F.	171	– 7,5
I.B.M.	910	– 21 (1)
I.T.T.	325	+ 4
Schlumberger	373,50	– 5,5
Siemens	1 135	+ 53

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

Filatures, textiles, magasins

	11/3/83	Diff.
André Roudière	41,30	off
F.F. Agache-Willot	83,80	– 0,2
B.H.V.	107	– 0,5
C.F.A.O.	440	– 5
Damart-Serviposte	694	– 1
Darty	670	inch.
D.M.C.	35	– 0,9
Galeries Lafayette	135	– 5
La Redoute	879	+ 17
Nouvelles Galeries	68,50	– 2,5
Printemps	118,50	+ 5
S.C.O.A.	24	– 2,8

Pétroles

Le groupe Royal Dutch-Shell annonce pour 1982 un bénéfice net de 1 990 millions de livres, en augmentation de 10,7 % sur le précédent, pour un chiffre d'affaires accru de 12,8 % à *49 160 millions de livres.*

Le dividende fiscal est fixé à 4,65 florins pour Royal Dutch, faisant un total de 7,85 florins contre 7,50 florins, et à 12,6 pence pour Shell Transport (21,8 pence au total contre 20,5 pence).

	11/3/83	Diff.
Elf-Aquitaine	122,50	+ 15
Esso	212	+ 7,3
Francarep	318	+ 34
Pétroles française	151,80	+ 6,9
Pétroles B.P.	68,80	+ 8,8
Primagaz	236	– 5
Raffinage	117	– 1
Sogerap	285	+ 13,5
Exxon	280	+ 8,4 (1)
Petrofina	820	– 2
Royal Dutch	327,80	+ 4,8

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,40 F.

Produits chimiques

Le bénéfice net du groupe chimique néerlandais AKZO a baissé de 31 % environ en 1982 pour revenir à 165 millions de florins pour un chiffre d'affaires de 14,16 milliards (– 2 %).

		Diff.
Institut Mérieux	699	+ 4
Laboratoire Bellon	310	– 9
Nobel-Bozel	11	– 1
Roussel-Uclaf	295	inchangé
B.A.S.F.	494	– 1
Bayer	491,50	+ 8,50
Hoechst	509	+ 10
I.C.I.	56	+ 1,50
Norsk-Hydro	381	+ 22

Mines, caoutchouc, outre-mer

	11/3/83	Diff.
Géophysique	925	+ 35
Imétal	48,50	– 2,60
Michelin	844	+ 49
M.M. Penarroya	43,70	– 1,3
Charter	31,80	– 0,7
INCO	115,50	– 2,5
R.T.Z.	69,80	– 2
Z.C.I.	3,19	– 0,21

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours du 4-3-83	Cours du 11-3-83
Or fin (kilo en barre)	94 000	97 500
– (kilo en lingot)	95 000	97 950
Pièce française (20 fr.)	729	738
Pièce française (10 fr.)	330	330
Pièce suisse (20 fr.)	700	719
Pièce latine (20 fr.)	680	697
● Pièce tunisienne (20 fr.)	601	650
Souverain	846	884
Souverain Elizabeth II	890	886
● Demi-souverain	412	430
Pièce de 20 dollars	4 200	4 400
– 10 dollars	1 940	2 200
● – 5 dollars	1 005	1 005
– 50 pesos	4 435	4 500
● – 20 marks	799	805
– 10 florins	710	730
● – 5 roubles	420	420

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Moët-Hennessy	86 800	80 878 425
B.S.N. Gervais-Danone	52 950	79 075 650
Air liquide	166 800	76 345 669
L'Oréal	46 030	58 447 180
Club Méditerranée	84 150	45 956 125
Schlumberger	119 435	45 259 937
Peugeot	262 625	44 976 789
Michelin	53 390	44 834 520

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 mars	8 mars	9 mars	10 mars	11 mars
Terme	226 313 374	232 677 989	261 052 508	399 786 617	392 690 545
Comptant R. et obl.	771 951 822	1 222 141 576	875 570 317	990 192 495	1 120 947 540
Actions	144 626 382	133 039 358	154 159 494	143 241 805	158 257 499
Total	1 141 891 578	1 587 858 923	1 290 782 319	1 533 220 917	1 671 895 594

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

Franç.	109,9	109,8	110	111,8	
Étrang.	116,2	113,9	111,9	114,5	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

Tendance	112,7	113,6	113,6	115,5	114,7

(base 100, 31 décembre 1982)

Indice gén.	108,1	109,1	108,8	110,3	110,5

Motobécane en roue-libre

Quel avenir pour Motobécane ? Voici bientôt près de trois semaines que le numéro deux français du deux-roues a déposé son bilan (*le Monde* du 25 février). *« L'activité se poursuit »* se borne-t-on à dire au siège de la société. La cotation en Bourse aussi, où, *singulièrement*, l'action Motobécane est activement recherchée sans contrepartie. Vendredi, un cours indicatif de 13,05 F a été inscrit (+ 31,8 % en trois jours).

Une solution industrielle serait-elle en vue ? Pas que l'on sache. Le groupe attend toujours d'être fixé sur son sort. Motobécane vivra. C'est une certitude. Mais comment ? Le plan de sauvetage est en panne. Il faudrait 170 millions de francs pour restructurer l'entreprise mais aussi lui trouver un solide partenaire.

Le concours financier de l'Etat n'est pas acquis mais les pouvoirs publics peuvent difficilement refuser un bras secourable à Motobécane. Plus difficile est de trouver l'allié adéquat. Les Cycles Peugeot ramasseraient-ils l'éponge jetée en 1982 par M. Marcel Dassault ? Le nom de la filiale de la firme de Sochaux revient invariablement à la une. Mais les Cycles Peugeot se refusent obstinément à devenir actionnaires et/ou gérants de l'affaire. Le groupe a ses problèmes et souhaite surtout préserver l'indépendance des réseaux pour ne pas encourir le risque de se voir reprocher un jour, d'exercer un monopole sur le marché national. L'administration n'a, semble-t-il, fait aucune démarche jusqu'ici pour l'infléchir.

Une solution étrangère ne paraît guère envisageable. *Alors on en revient* toujours à Peugeot. En dépit du mutisme observé de tout bord, rien n'empêche de penser qu'une collaboration reste possible. Pourquoi ne pas confier à l'usine de la Société mécanique *du Haut-Rhin* (S.M.H.R.), filiale des Cycles Peugeot, d'où sortent les blocs moteurs fruits de la collaboration Peugeot-Honda, *le soin d'assurer la fabrication des deux groupes ?*

Motobécane pourrait très bien, pour un prix relativement modique *(15 millions de francs)*, acquérir la minorité de blocage dans le capital de la S.M.H.R. L'opération serait avantageuse. Elle permettrait, grâce à une production de masse, d'abaisser les coûts de fabrication *(– 20 % au moins)* et laisserait une entière liberté de manœuvre à Motobécane comme aux Cycles Peugeot.

Cependant toute médaille a son revers. Cette solution, en admettant qu'elle soit envisagée et/ou retenue, obligerait Motobécane à fermer l'usine de Pantin de sa filiale SOFRELMO (815 personnes). Y a-t-il une possibilité de reconvertir ce personnel ? Pour partie peut-être. Peugeot achète 50 000 vélos cross à l'étranger. Motobécane pourrait très bien devenir son fournisseur et embaucher.

En fait, c'est sur le problème social qu'achoppent les négociations, la perspective d'un remaniement gouvernemental *n'étant* pas de nature à les faire avancer.

Bien des entreprises ont usé leurs dernières forces à trop attendre une solution industrielle, qui ne venait pas. Motobécane rejoindra-t-il le lot des canards boiteux devenus l'ombre d'eux-mêmes ? – A. D.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En repli

Pour la première fois depuis le 21 janvier dernier, la Bourse de New-York a *enregistré un repli hebdomadaire* qui s'est traduit, en termes d'indice Dow-Jones des valeurs industrielles, par une baisse de 23,22 points d'un vendredi à l'autre, *le Dow Jones se situant finalement* à 1 117,74 en clôture.

Le ton est resté très hésitant à Wall Street au long de ces cinq séances, et l'on a observé une série de ventes bénéficiaires que les spécialistes interprètent comme une correction technique après les cinq records consécutifs répertoriés au Big Board, le dernier en date remontant seulement au lundi 7 mars lorsque l'indice Dow Jones s'est hissé à 1 141,74 points.

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
Alcoa	34 5/8	33 1/8
A.T.T.	66 1/4	66 3/8
Boeing	36 1/8	37 1/2
Chase Man. Bank	53 1/2	51 1/2
Du Pont de Nem	41 1/4	40 3/4
Eastman Kodak	87 1/4	84 3/8
Exxon	30 3/4	31 1/8
Ford	41	40
General Electric	108 5/8	102 1/2
General Foods	40 5/8	40 3/4
General Motors	61 7/8	59 1 2
Goodyear	31 1/4	30
I.B.M.	102 1/8	100 5/8
I.T.T.	36 1/4	34 7/8
Mobil Oil	29 1/2	28 3/4
Pfizer	77	74 7/8
Schlumberger	42 5/8	41 3/4
Texaco	32 3/4	32 1/2
U.A.L. Inc.	35	32 1/2
Union Carbide	61 5/8	59 3/4
U.S. Steel	23 3/8	23 3/8
Westinghouse	50 1/8	46 1/2
Xerox Corp	41 1/4	40 3/8

TOKYO

En reprise

Passablement irrégulier la semaine précédente, le marché nippon a enregistré une nette reprise, notamment à la veille du week-end, les incertitudes perceptibles sur le front pétrolier contribuant, toutefois, à freiner les initiatives des investisseurs.

Indices du 12 mars : Nikkei Dow-Jones : 8 064,20 (+ 27,17) ; indice général : 592,85 (+ 1,61).

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
Akai	395	446
Bridgestone	481	475
Canon	1 150	1 200
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	788	799
Matsushita Electric	1 200	1 220
Mitsubishi Heavy	212	216
Sony Corp	3 260	3 320
Toyota Motors	982	995

LONDRES

Légère hausse

Le Stock Exchange a établi jeudi un nouveau record de hausse lorsque l'indice Financial Times a atteint les 669,9 points, encouragé par la bonne performance de Wall Street la veille et par la perspective d'un accord au sein de l'OPEP. A la veille du week-end, des doutes ont été émis, toutefois, sur les chances de parvenir rapidement à un accord sur le dossier pétrolier et cet élément a pesé sur le marché où les valeurs du secteur se sont vivement repliées, compensant les effets bénéfiques que la cote avait pu tirer, en début de semaine, du vote des mineurs hostiles à la grève.

Indice « *F.T.* » : industrielles : 663,30 contre 660,30 ; mines d'or : 592,69 contre 578,20 ; fonds d'Etat : 80,78 contre 80,52.

	Cours 4 mars	*Cours 4 mars*
Beecham	378	391
Bowater	195	192
Brit. Petroleum	312	320
Charter	228	228
Courtaulds	91	93
De Beers (*)	7,20	7,40
Dunlop	45	45
Free State Geduld	48 3/4	42 3/4
Glaxo	685	695
Gt. Univ. Stores	558	558
Imp. Chemical	390	392
Shell	424	440
Unilever	790	830
Vickers	116	118
War Loan	34 7/8	35 1/2

(*) En dollars

FRANCFORT

L'euphorie

Dopé par le résultat des élections législatives qui ont donné, à deux sièges près, la majorité du Bundestag à M. Kohl, le marché a bondi en avant, tout près d'égaler le record absolu enregistré en 1978, constatent les professionnels. Les acheteurs étrangers ont également pris le train en marche et les compartiments les plus favorisés ont été l'automobile, l'électronique, les biens d'équipement et les grands magasins. Comme il fallait s'y attendre, la tendance a été beaucoup plus irrégulière sur les titres français.

L'indice hebdomadaire de la Commerzbank a clos la semaine à 844,4 contre 822,3 le vendredi précédent.

	Cours 4 mars	Cours 11 mars
A.E.G.	55,70	55,50
B.A.S.F.	127,90	129,20
Bayer	125,80	128,70
Commerzbank	145,20	147,70
Deutschebank	280,20	291,50
Hoechst	131	134,50
Karstadt	235	260
Mannesmann	155,50	160,50
Siemens	282,70	299,70
Volkswagen	173	170

Le Monde

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A MARSEILLE

Retour au classicisme

De notre envoyé spécial

Marseille. — « *Ce débat, je n'ai rien à y gagner, je l'ai accepté pour l'honneur* ». Dit avec l'accent par M. Jean-Claude Gaudin, cela devenait du Pagnol. L'honneur, comme les allumettes, n'aura donc servi qu'une fois à Marseille. Premier et dernier débat contradictoire entre M. Gaston Defferre et M. Jean-Claude Gaudin, première et occasion pour les Marseillais de voir, de juger, de jauger face à face deux adversaires qui ne s'étaient guère ménagés durant cette campagne, sans s'être jamais rencontrés publiquement.

Sans doute FR 3-Marseille aura-t-elle battu tous ses records d'écoute à l'occasion de cette émission spéciale de cinquante minutes. La campagne électorale, les derniers jours, avait pris un tour excessif. Le débat, lui, fut courtois, un ton nettement en-dessous, comme si les deux hommes, au-delà de leur légitime appétit de victoire, avaient prix conscience de la nécessité de calmer les esprits.

Ce fut un bon débat. Quelques mots, quelques attagues, quelques formules, bien sûr. Il en faut. Ainsi M. Defferre disant à M. Gaudin : « *Vous n'avez effectivement pas la tête d'un poseur de bombe, M. Gaudin, vous avez un genre de tête tout à fait différent...* » Ou lui parlant « *de ses amis à la mine patibulaire* ». Ou encore, faussement amical « *redoutant* » pour lui qu'il n'ait « *ni l'autorité ni l'énergie pour gouverner une ville comme Marseille où il faut une vue qui domine la situation* ».

Ainsi M. Gaudin se qualifiant lui-même « *de petit calibre qui n'a pas fait un si mauvais carton* » ; lançant à M. Defferre : « *Heureusement que je suis né en 1939 sinon vous m'accuseriez aussi d'être pétainiste* » ; ou, plus perfide, affirmant : « *l'avenir M. Defferre on ne le subit pas, on le fait.* ».

Quelques formules donc, et bien d'autres, car les deux hommes, l'ancien avocat et le professeur d'histoire-géographie ont le sens et le goût du discours. Et puis, au-delà de stratégies apparentes, M. Gaston Defferre jouant à fond la carte de l'expérience et du « bilan positif » s'est efforcé de démontrer que selon lui l'adversaire maniait mieux l'illusion lyrique et le verbe chantant que les chiffres et les dossiers qu'il possédait plutôt le goût de l'esquive que celui de la précision et que de toute façon il serait « *mangé* » par ses amis. M. Jean-Claude Gaudin, lui, avait choisi le profil de l'honnête homme, du self-made-man politique dans cet éternel débat entre l'avenir, lui-même, et le passé, l'autre. Il s'est efforcé à la démonstration que sous sa bonhommie et son calme il était bien « *l'homme du renouveau, de l'alternance démocratique pour une ville bloquée, une ville usée* ».

Bref, d'un côté comme de l'autre, on était revenu dans le plus pur classicisme politique.

PIERRE GEORGES.

Après l'explosion à Marseille

LA GÉRANTE D'UN BAR EST PLACÉE SOUS GARDE A VUE

La gérante d'un bar marseillais de l'avenue du Prado, le Kilt, où avaient été vus, le lundi 7 mars, en compagnie de Marc Monge, toujours en fuite, Daniel Scotti et Jean Chicin, les deux hommes tués peu après par l'explosion de la bombe qu'ils transportaient, a été placée sous garde à vue dans la soirée du 11 mars. Cette personne, dont l'identité n'a pas été révélée, était entendue par les policiers depuis vendredi matin.

D'autre part, indique notre correspondant à Avignon, Jean Leclaire, Mme Arbellini, mère de Marc Monge, a déclaré, dans un entretien publié par *Vaucluse Matin*, que son fils « *n'a jamais adhéré à un parti quel qu'il soit* », qu'il est « *un gentil garçon et un bon père de famille* » et qu'il était venu à Carpentras dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 mars « *au chevet de sa grand-mère qui est gravement malade* ». « *Qu'il ait collé des affiches pour gagner quatre sous*, a conclu Mme Arbellini, *cela est possible, mais c'est tout...* »

Pour ce qui concerne le père de Marc Monge, tué il y a sept ans lors d'un règlement de comptes, et dont l'appartenance à l'ex-SAC a été évoquée, Mme Arbellini, a affirmé que son ancien époux « *n'a jamais fait de politique, tout au moins à l'époque où ils étaient mariés* ». Enfin, au sujet de la découverte d'affiches de M. Jean-Claude Gaudin dans la voiture de son ex-belle fille, Marie-Ange, Mme Arbellini a déclaré que cette dernière « *ne se préoccupait pas de politique* ».

COUPS DE FEU A DREUX ET A MONTPELLIER

Mme Françoise Gaspard, maire sortant socialiste de Dreux, a déclaré avoir essuyé un coup de feu — d'origine inconnue — vendredi 9 mars, à 0 h 30, alors qu'elle faisait une tournée avec plusieurs militants socialistes dans un quartier nord de la ville. Alors qu'elle se trouvait dans le quartier Prod'homme, a-t-elle expliqué, deux voitures sont passées à proximité, leur occupants lançant des cris hostiles. Au cours d'un second passage, un coup de feu a été nettement entendu dans la direction du député d'Eure-et-Loir. Cependant, aucun des militants du P.S. n'a aperçu d'arme. Mme Gaspard devait déposer une plainte dès samedi matin auprès du commissariat de Dreux.

De nombreux coups de feu ont été tirés, le 10 mars, vers 2 heures, sur la façade de la permanence de M. Georges Frêche, maire de Montpellier (P.S.), ainsi que sur le consulat d'Algérie et cinq magasins de la ville, dont une boucherie algérienne et un restaurant tunisien. Les policiers ont relevé sur les vitres et leurs murs de ces bâtiments des traces de balles de calibre 12 et de 22 long rifle.

Pour M. Frêche, ces actions « *sont manifestement l'œuvre de racistes* ». Le maire de Montpellier a estimé qu'« *on se trouvait en présence des mêmes procédés utilisés déjà à Marseille* ». Pour sa part, M. François Delmas, tête de liste de l'union de l'opposition, a déclaré qu'il condamnait « *catégoriquement les auteurs, quels qu'ils soient* » de ces attentats qu'il a jugés « *abominables* ».

A B C D F G H

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Jospin : réalisme

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., estimait, vendredi soir 11 mars, au micro d'Europe 1, que la gauche devra dorénavant *« faire preuve d'un réalisme plus profond »* et *« donner un style politique beaucoup plus simple à son action »*. Il ajoutait que, au lendemain des municipales, la majorité devra *« aborder toute une série de problèmes de fond »*, notamment celui de la sécurité dans les villes, mais aussi débattre *« sans tabou »* des moyens de réduire le déficit du commerce extérieur.

M. Badinter : les profiteurs du mal

M. Robert Badinter, ministre de la justice, affirmait, vendredi soir 11 mars, à Évry (Essonne), que, pendant la campagne, la droite a *« vendu de la peur aux Français »*. Il soulignait notamment : *« L'insécurité est un fonds de commerce électoral d'une grande partie de la droite française. Certes, l'insécurité existe et doit être combattue, et elle est combattue par le gouvernement, mais la droite qui réclame le rétablissement de la sécurité, ni dit pas comment cela devra se faire. Ceux qui ont fait de l'insécurité leur cheval de bataille, ceux-là sont les profiteurs du mal qu'ils ont créé. »*

M. Andrieu : avant-goût

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du samedi 12 mars, le directeur-adjoint du quotidien du P.C.F., M. René Andrieu, écrit notamment : *« Si la légitimité se mesurait à la violence des invectives, la droite l'emporterait à coup sûr dans le combat. Mais au-delà de l'affrontement verbal il y a les réalités politiques. Et c'est au suffrage universel de trancher. (...) Le seul souci qui l'anime* [la droite] *c'est celui de la revanche, et non celui de l'intérêt national. Elle rêve d'élections anticipées et pour cela d'une aggravation de la situation économique qui lui servirait de tremplin pour revenir aux commandes. Elle recherche l'échec, l'agitation, le désordre. La violence de la campagne électorale, pourtant contenue pour des raisons d'opportunité, donne un avant-goût de ce qu'elle souhaiterait faire si on lui en donnait l'occasion. »*

M. Chirac : minoritaires !

M. Jacques Chirac, qui était vendredi soir 11 mars à Montpellier (Hérault), déclarait notamment : *« Il faut donner au parti communiste et au parti socialiste l'avertissement nécessaire pour leur dire que non, la France n'est pas devenue marxiste en 1981, et vous n'avez pas le droit de faire n'importe quoi, car aujourd'hui vous êtes minoritaires. Naturellement, nous n'en tirerons aucune conclusion sur la légitimité du gouvernement, des institutions, ce sont des élections municipales, mais vous avez-là un avertissement dont vous devez tenir compte dans le respect de la démocratie. »*

M. Giscard d'Estaing : encore mieux

M. Valéry Giscard d'Estaing, estimait au lendemain du premier tour de scrutin : *« La France respire mieux. »* Vendredi, à Besançon (Doubs) il a souhaité que *« la France respire encore beaucoup mieux, encore plus largement, avec plus de confiance et d'espoir lundi prochain »*.

M. Bergeron : radicalisation

Quant à M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., il relevait *« sans plaisir »*, vendredi, à Moréac (Morbihan), *« une sorte de radicalisation dans le langage, d'un côté comme de l'autre »* et ajoutait que cela *« n'est pas bon pour la démocratie »*.

LES VERTS-PARTI ÉCOLOGISTE DÉSAVOUENT LES ÉCOLOGISTES D'ANTONY.

M. Raymond Cantegrel, porte-parole des Verts-parti écologiste — l'une des composantes des Verts, — qui ne représentent eux-mêmes qu'une partie du mouvement écologiste, — nous adresse, à la suite de notre article « Ile-de-France : l'alliance des écologistes et du P.C. », la mise au point suivante :

« *Contrairement à votre titre, il n'y a eu aucune négociation, à quelque niveau que ce soit, entre les Verts et le parti communiste. Une seule liste des Verts sur l'Ile-de-France, après un score proche de 10 % au premier tour, se référant à la loi électorale qui empêche dans ce cas les listes de se maintenir, a accepté de participer, au second tour, à la liste de la majorité d'Antony. Les Verts désavouent cette attitude, contraire aux conseils donnés par le mouvement à ses candidats et suivis partout ailleurs.* »

Nous avons reçu des observations similaires de M. Alexandre Seilinger, vice-président de la Fédération écologiste d'Ile-de-France.

A Antony, où le maire sortant communiste, M. André Aubry (43,77 % des voix au premier tour), a intégré sur sa liste cinq membres de la liste écologiste de M. André Prévert (9,35 %), cet accord est contesté par vingt-cinq des quarante-quatre colistiers de M. Prévert. Vingt d'entre eux ont décidé d'appeler à voter au second tour pour la liste de l'opposition conduite par M. Patrick Devedjian (R.P.R., 46,86 %).

UN NOUVEL ORGANIGRAMME A L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse, suivant la proposition de son président, M. Henri Pigeat, vient de procéder à plusieurs nominations importantes à la tête de l'Agence, consécutives au nouvel organigramme adopté :

● *M. Francis Lara*, directeur de l'information depuis janvier 1982, est nommé adjoint au P.-D.G. ;

● *M. Philippe Gustin* est nommé secrétaire général de l'A.F.P., fonction qu'il cumule avec celle de directeur de l'information ;

● *M. Jacques Abelous*, qui occupait la place de secrétaire général, devient directeur pour les services étrangers ;

● *M. Jean-Charles Paracuelos* est nommé directeur des affaires financières. Cette nomination intervient dans le cadre de l'« éclatement » de la direction de l'administration, dont M. Henri Pilorge, qui part en pré-retraite, était le responsable. Deux autres directions — du personnel et des affaires commerciales — seront prochainement pourvues de titulaire.

La direction du développement, qu'assumait M. Jean-Paul Vecchierini, est supprimée. Ce dernier quitte l'Agence.

[Né le 3 août 1925 à Paris, licencié en anglais, M. Francis Lara entre à l'A.F.P. en 1946. Directeur du bureau de Washington (1960-1971), puis de celui de Rio-de-Janeiro, il rejoint le siège central de l'Agence où il devient rédacteur en chef en 1973. En mars 1979, M. Francis Lara est nommé adjoint au directeur de l'information, chargé des personnels, puis conseiller à la direction générale. En janvier 1982, il est désigné directeur de l'information.]

[Né le 4 décembre 1938, M. Philippe Gustin entre à l'A.F.P. en 1963, au service du « desk ». Journaliste au service politique (1965-1968), puis directeur du bureau de Santiago-du-Chili (1969-1974), il revient au siège central, où il prend la tête du service latino-américain (1978-1980), puis du service politique, avant de devenir directeur adjoint de l'information en janvier 1982.]

D'UN SPORT A L'AUTRE

ESCRIME : le Racing européen

Le Racing-Club de France a gagné, pour la première fois, la Coupe d'Europe des clubs de fleuret masculin, en dominant en finale (9 à 5), le 11 mars, au stade de Coubertin de Paris, les Carabiniers de Rome, qui l'avaient dominé il y a deux ans.

Renforcés par le vice-champion olympique Pascal Jolyot, les racingmen, qui alignaient en outre Didier Flament, Patrick Groc et Ange-François Pezzini, avaient écarté en demi-finale (9 à 5) l'équipe du C.S.K.A. Moscou, tenante du titre. Le R.C.F. est le deuxième club français à inscrire son nom au palmarès de cette épreuve, après Melun, vainqueur cinq fois de 1971 à 1977.

PATINAGE : Rosalynn Summers triomphe

Doublé américain aux championnats du monde de patinage artistique, à Helsinki : après Scott Hamilton chez les hommes, Rosalynn Summers, âgée de dix-huit ans, s'est imposée chez les dames, le 11 mars. Première des imposées, quatrième après le programme court, elle a réalisé un programme libre époustouflant (trois triples sauts), qui lui a permis de succéder au palmarès à sa compatriote Elain Zayak, blessée lors des figures imposées.

Rosalynn Summers a précédé l'Allemande de l'Ouest Claudia Leistner, âgée de dix-sept ans, et la Soviétique Elena Vodorezova, *qui ont chuté toutes les deux* dans leur programme libre. La grande battue est l'Allemande de l'Est Katarina Witt, championne d'Europe en titre, qui, après un mauvais départ (huitième des imposées), *n'a pu remonter sur le* podium en dépit de sa seconde place dans le programme libre.

TENNIS : *Wilander* plus fort que Noah

Les demi-finales du tournoi de Bruxelles, doté de 315 000 dollars, devaient opposer, samedi 12 mars, d'une part le Tchécoslovaque Ivan Lendl au Suédois Mats Wilander, qui avaient respectivement éliminé le Néo-Américain Johan Kriek (6-3, 6-2) et le Français Yannick Noah (6-3, 6-2), et, d'autre part, l'Américain Vitas Gerulaitis et l'Australien Peter McNamara, qui avaient battu respectivement l'Américain Steve Denton (7-6, 6-4) et le Sud-Africain Kevin Curren (6-4, 7-5).

Au tournoi de Nancy, doté de 75 000 dollars, les quarts de finale ont vu les victoires du Polonais Wojtek Fibak sur l'Américain Victor Amaya (6-7, 6-3, 6-2), de l'Américain Nick Saviano sur son compatriote Bill Scanlon (2-6, 6-3, 6-2), de l'Américain Chip Hooper sur l'Australien Willie Masur (6-1, 1-6, 6-4), et le Sud-Africain Danie Visser a profité du forfait sur blessure de l'Américain Tom Cain.

● *Paris capitale des congrès.* — Pour la *quatrième année consécutive*, Paris est classée par l'Union des associations internationales (U.A.I.) première ville mondiale des congrès. La capitale française a reçu en 1982, 266 réunions internationales, *tandis que Londres en a* reçu 242, Genève 147 et Bruxelles 118. Le Palais des congrès a reçu pour sa part 123 congrès internationaux et 353 congrès nationaux, l'Office de tourisme de Paris vient d'éditer, à ce sujet, *un dépliant d'appel* « Paris, capitale des affaires » (127, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, tél : 723-61-72.

APRÈS DIX JOURS DE NÉGOCIATION SUR LE PRIX DU PÉTROLE

Le difficile compromis de l'OPEP

Les treize ministres de l'Organisation des pays *exportateurs de pétrole* (OPEP) *réunis* à Londres ont entamé, samedi 12 mars, leur dixième jour de négociation. La lassitude aidant, il y a de fortes chances qu'un accord général se dégage sur une baisse des prix de 5 dollars par baril et sur la fixation d'un plafond de production à 17,5 millions de barils par jour. Le principal obstacle, vendredi soir, était une demande des Émirats arabes unis pour obtenir un quota supérieur à celui qui leur avait été accordé l'an dernier.

De notre envoyée spéciale

Londres. — L'OPEP aurait-elle déjà gagné une partie de son pari ? En tout cas l'organisation n'est désormais plus seule dans le match à quatre qui l'oppose aux compagnies et aux pays consommateurs pour la *défense de prix aussi élevés que possible* de son pétrole. A ses côtés, désormais, sont définitivement associés, du moins attentifs à ne pas commettre de fautes graves, les principaux pays exportateurs de *pétrole non membres de l'organisation*. Le Mexique, convaincu par le Venezuela, a fait savoir qu'il s'alignerait sur les nouveaux tarifs décidés à Londres par l'OPEP. Une délégation mexicaine est arrivée vendredi dans la capitale britannique pour suivre les travaux de l'organisation. La Norvège de son côté a, semble-t-il, également envoyé quelques observateurs.

Quant à la Grande-Bretagne, jusqu'ici très réticente, elle a fait savoir vendredi, par la voix du ministre britannique de l'énergie, M. Nigel Lawson, qu'elle « *partageait avec l'OPEP le désir de ne pas voir une chute exagérée des prix mondiaux actuellement, qui serait inévitablement suivie à terme d'un rebond important et dommageable des prix* ». « *En dépit des difficultés indubitables que rencontrent les pays de l'OPEP pour s'entendre entre eux*, a ajouté le ministre, *je crois que cette chute sera évitée.* » Indiquant que la production britannique avait de toute façon « *peu de chances d'être supérieure cette année au niveau record de 1982* », M. Lawson a néanmoins pris soin de rappeler que, contrairement aux pays de l'OPEP, ce n'est pas le gouvernement britannique mais les compagnies privées qui déterminent le niveau de la production de pétrole de la mer du Nord, et que même le gouvernement ne contrôlait pas les prix du brut de la mer du Nord, fixés en fonction des pressions du marché.

Ce n'est sans doute pas l'engagement ferme que pouvaient souhaiter les pays de l'OPEP. Cette position représente néanmoins un progrès important et crucial par rapport à l'intransigence passée de la Grande-Bretagne. Les problèmes que rencontrent, depuis bientôt deux ans, les pays de l'OPEP pour écouler leur production et empêcher le dérapage des prix sont en effet non seulement liés à la diminution générale de la demande mondiale de pétrole mais aussi à la concurrence des pays producteurs non membres de l'OPEP. De 29 millions de tonnes en 1973, la production cumulée du pétrole et de condensats de la Grande-Bretagne et du Mexique est passée à 105 millions de tonnes en 1977 et à 244 millions de tonnes en 1982, tandis que la production du Proche-Orient est passée de 1 053 millions de tonnes en 1978 à un maximum de 1 118 millions de tonnes en 1977, pour retomber à 788 millions de tonnes en 1982. Pour la première fois l'année dernière, les pays de l'OPEP *ont produit moins de la moitié* du pétrole extrait dans le monde occidental (925 millions de tonnes sur un total de 2 036 millions).

Il est donc devenu essentiel pour l'OPEP de convaincre les principaux pays non membres de porter leur part du fardeau s'ils veulent parer à un effondrement des prix, en évitant tout au moins de casser les tarifs pour s'adjuger une part croissante du marché, comme ils l'ont fait jusque-là. *Objectif presque atteint* ? Il est encore beaucoup trop tôt pour le dire, du moins en ce qui concerne la Grande-Bretagne. Le « geste » fait vendredi en direction de l'OPEP est-il seulement dicté par des *considérations diplomatiques*, après la mauvaise impression faite la veille par les déclarations intempestives du groupe BP, qui tentaient de faire pression sur l'OPEP en vue d'une baisse plus forte du prix (*le Monde* du 12 mars). Ou bien constitue-t-il une véritable manifestation d'une nouvelle attitude de la Grande-Bretagne, plus coopérative que par le passé ?

En tout état de cause, le problème *des prix reste entier. Le gouvernement* britannique l'a répété : les tarifs des bruts produits en mer du Nord sont déterminés en fonction du cours du marché mondial. Reste donc à l'OPEP à gagner la seconde *manche du match, c'est-à-dire* à conclure un accord crédible fixant à la fois des nouveaux prix réalistes et des quotas de production capables d'équilibrer la demande. C'est la seule chance de l'OPEP d'enrayer la chute des cours, qui mettrait la Grande-Bretagne dans une situation extrêmement critique en la contraignant à nouveau à baisser ses tarifs. L'enjeu est trop clair pour que les treize ministres réunis à Londres ne soient pas prêts à tout pour sortir un communiqué de victoire. Un accord est inévitable. Sera-t-il crédible ? C'est une autre affaire.

VÉRONIQUE MAURUS.

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1983 a été tiré à 499 411 exemplaires



